
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

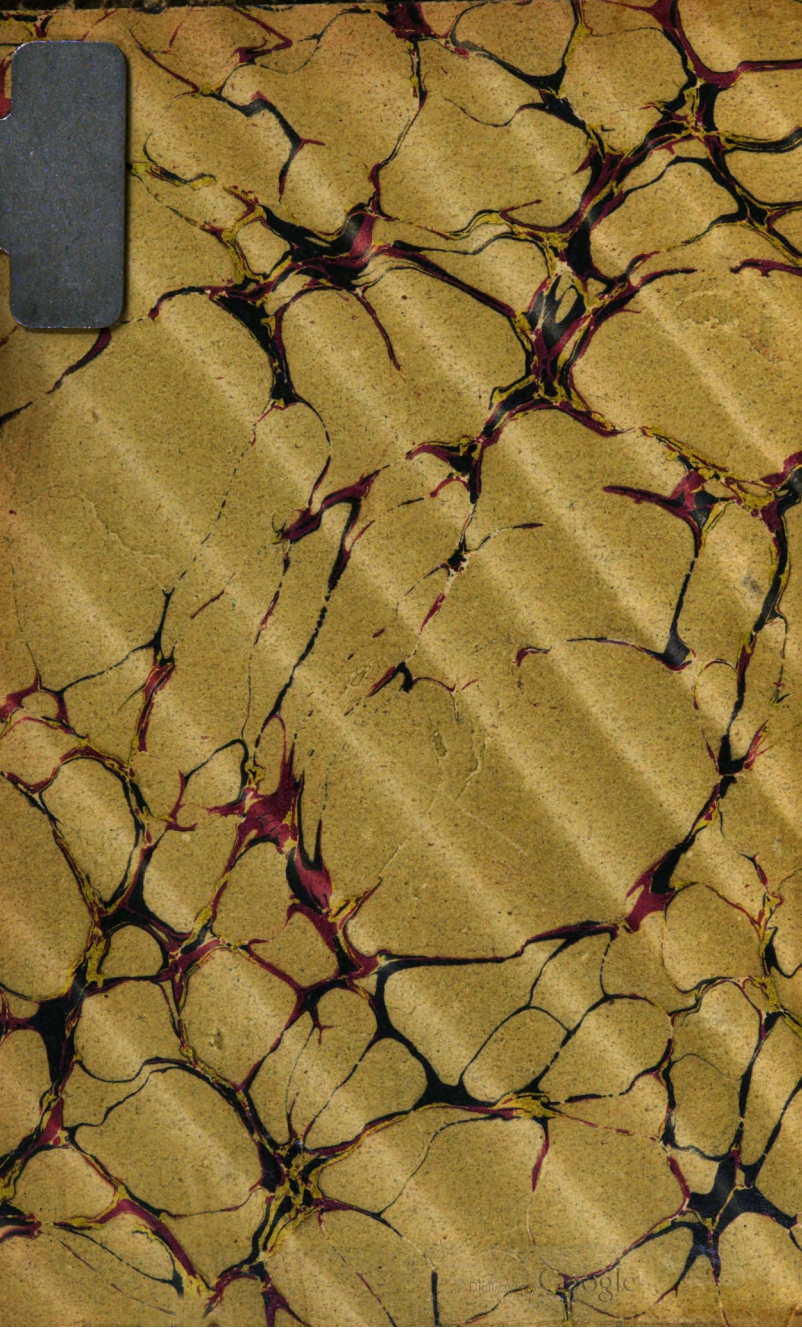
Nous vous demandons également de:

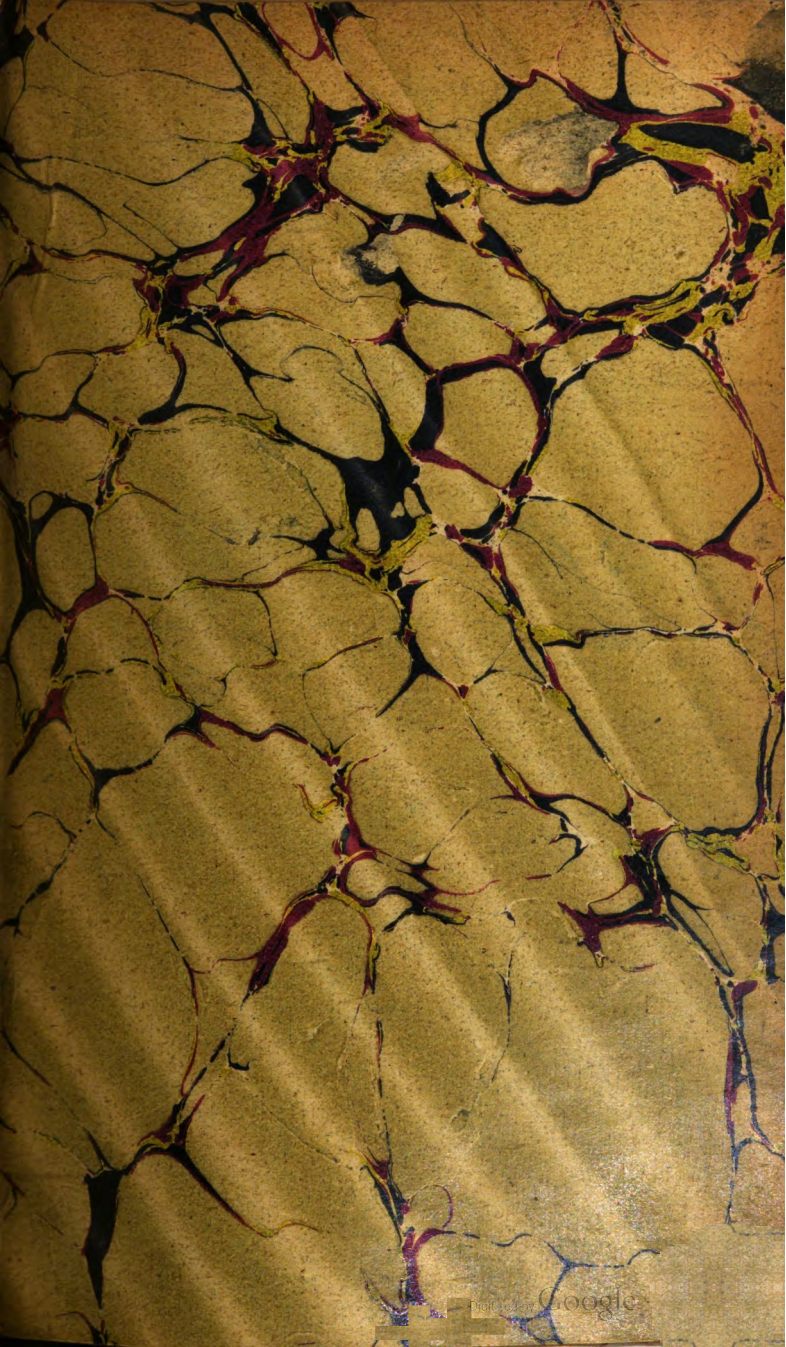
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







A 429/476

BIBLIOTHEQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

Asile de Jeunes Garçons

Infirmes et Pauvres

Association reconnue d'Utilité Publique

le 14 Mars 1924 — N° 108

LE PRÊTRE.

TOME DEUXIÈME.

SAINT ALPHONSE DE LIGUORI,

DOCTEUR DE L'ÉGLISE.

LE PRÊTRE.

TOME DEUXIÈME.

LA SAINTE MESSE.

TRADUCTION NOUVELLE

PAR LE P. EUGÈNE PLADYS,

RÉDEMPTEURISTE.

BIBLIOTHÈQUE S. J.

Les Fontaines

60 - CHANTILLY

PARIS

IMPRIMERIE DE L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL

51, RUE DE LILLE, 51

1885

APPROBATION.

L'ouvrage qui a pour titre : LA SAINTE MESSE, par SAINT ALPHONSE DE LIGUORI, traduction nouvelle par le R. P. EUGÈNE PLADYS, a été examiné par deux théologiens de notre Congrégation, chargés de vérifier la fidélité de la traduction en la collationnant avec l'original. Vu le rapport favorable des examinateurs, nous autorisons volontiers la publication de cet ouvrage.

Rome, le 8 décembre 1884.

NICOLAS MAURON,

*Supérieur général et Recteur majeur
de la Congrégation du Très-Saint Rédempteur*

PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

Le Selva fait connaître au prêtre la sublimité de sa vocation, l'importance capitale de son ministère, ses devoirs généraux envers Dieu, envers lui-même et envers les âmes. A cette vue d'ensemble doit succéder l'exposition détaillée des différents devoirs qu'impose le sacerdoce, afin que le prêtre apprenne comment il doit se conduire pour mener une vie non moins éloignée du péché que voisine de la perfection, une vie aussi profitable à la gloire de Dieu qu'au salut des âmes.

Saint Alphonse commence donc par lui tracer un règlement de vie, ou, comme il s'exprime lui-même, une Conduite sacerdotale. C'est ce traité que nous avons naturellement placé en tête de ce deuxième volume. Toute l'attention du pieux lecteur se concentre ensuite sur l'auguste sacrifice de nos autels,

première et, en un sens, unique fonction du prêtre. Aussi quel soin à mettre en lumière la préparation qu'exige la célébration de la messe, l'action de grâces qui doit la suivre, les sentiments qui doivent animer le prêtre à l'autel, la manière dont il faut que s'accomplissent les cérémonies sacrées et que l'on trouvera exposée dans le traité spécial intitulé : De la célébration de la messe.

Il existe deux traductions latines de ce traité liturgique : la première par le révérend père Michel Haringer, la seconde par le révérend père Georges Schober, l'un et l'autre de la Congrégation du très saint Rédempteur. Le révérend père Haringer est connu dans le monde savant par plusieurs ouvrages très remarquables et très estimés. A sa traduction, parfaitement fidèle et exacte, se trouvent jointes des notes courtes et substantielles qui mettent sous les yeux du lecteur les décisions émanées de la Sacrée-Congrégation des Rites depuis le temps de saint Alphonse. On peut dire du travail fait par le révérend père Schober qu'il est double. Nous y avons d'abord la traduction, parfaite elle aussi, de l'ouvrage de notre saint Docteur. Ensuite, grâce à l'introduction, aux appendices, aux nombreuses notes, le tout formant un ensemble magistral,

le lecteur possède les éléments requis pour parvenir à la science des rubriques. Nous n'avons eu qu'à puiser dans l'œuvre de nos deux savants confrères pour rendre notre traduction française aussi utile que possible.

En tête du missel se lisent les trois instructions suivantes: Rubricæ generales missalis, — Ritus servandus in celebratione missæ, — De defectibus in celebratione missarum occurrentibus. Nul doute que le prêtre doive s'y conformer exactement; sinon, il serait en défaut, il pourrait même de plus d'une manière, commettre un péché mortel, comme saint Alphonse le prouve avec autant de force que de science et de piété, notamment dans plusieurs endroits de ce deuxième volume. Mais ces rubriques, tant générales que particulières, imposées par la sainte Église, peuvent être diversement interprétées, diversement mises en pratique. Qu'a fait saint Alphonse? Les yeux constamment fixés sur le texte du missel, tant pour ne s'en départir jamais que pour compléter les unes par les autres les rubriques générales et les rubriques particulières, il explique comment les prêtres doivent se conduire à l'autel pour bien observer les rites sacrés et célébrer la sainte messe à la plus

grande gloire de Dieu et à l'édification du prochain. L'ouvrage de notre saint Docteur est donc pratique plutôt que scientifique. Ni les décisions alors connues de la Sacrée-Congrégation des Rites, ni les expositions des meilleurs rubricaires, ne lui faisaient défaut. Mais son but étant de mettre le prêtre à même de dire chaque jour la sainte messe avec toute la perfection désirable, il ne prend dans ces décisions et dans ces expositions que les points d'une utilité quotidienne et immédiate. Précisément parce que notre saint Docteur envisage la question à ce point de vue, et que son livre date de 1769, il s'ensuit qu'on ne peut, de nos jours, le traduire dans n'importe quelle langue sans donner, au fur et à mesure que l'occasion s'en présente, les décisions émanées de la Sacrée-Congrégation des Rites depuis plus d'un siècle. Au pieux lecteur donc, mais non au traducteur, de modifier saint Alphonse en quelques rares endroits. Que si certains points prêtent encore matière à controverse, il lui semblera sans doute que le mieux, même en fait de rubriques, est de donner sur n'importe quel écrivain la préférence au Docteur de l'Église.

En terminant, nous demandons aux ministres du Seigneur la permission de leur rappeler

cette parole que saint Alphonse dit dans une de ses préfaces : Gustate et videte ; oui, ô prêtres, montez à l'autel avec les sentiments que saint Alphonse exprime dans ses préparations, célébrez avec l'exactitude et la dignité pieuse qu'il exige, pour faire l'action de grâces empruntez-lui en quelque sorte son cœur, alors quelles messes vous direz pour la plus grande gloire de Dieu, l'édification du prochain et la sanctification de votre âme !

~~~~~





# LE PRÊTRE.

---

II.

CONDUITE SACERDOTALE.



# CONDUITE SACERDOTALE.



## PARAGRAPHE PREMIER.

### RÈGLEMENT DE VIE POUR UN PRÊTRE SÉCULIER.

---

#### I.

##### EXERCICES DU MATIN.

Aussitôt après son lever, le prêtre fera les actes suivants pour exprimer à Dieu sa reconnaissance et son amour, pour lui offrir toutes ses œuvres et toutes ses souffrances de la journée, et pour obtenir de la divine bonté, ainsi que de la bienheureuse Vierge, la grâce de ne tomber dans aucun péché.

Premières  
prières.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Mon Dieu, j'adore votre infinie majesté, je vous remercie de tous vos bienfaits, et en particulier de m'avoir conservé durant cette nuit. — Je vous aime de tout mon cœur ; je vous offre toutes mes actions et toutes mes souffrances de ce jour, je les unis aux actions et aux souffrances de Jésus et de Marie ; je

forme l'intention de gagner toutes les indulgences que je pourrai gagner. — Jé prends la résolution de fuir tout péché durant ce jour, et je vous prie, par amour pour Jésus, de m'accorder la persévérance. Je proteste que je veux, tout particulièrement dans les contrariétés, me conformer à votre sainte volonté, en disant toujours : Seigneur, que votre volonté soit faite ! — Mon Jésus, ne retirez pas un instant votre main de dessus mon néant. Sainte vierge Marie, gardez-moi sous le manteau de votre protection. Mon ange gardien, mes saints patrons, assistez-moi. — *Pater, Ave, Credo* ; puis, trois *Ave Maria* en l'honneur de la pureté de Marie.

L'oraison  
mentale.

A ces prières succédera une demi-heure d'oraison mentale sur les vérités éternelles, ou bien sur la passion de Jésus-Christ ; car le prêtre, avant de monter à l'autel, ne saurait choisir un meilleur sujet de méditation que ce mystère auguste dont il va, dans un instant, renouveler la mémoire en offrant à Dieu cette même victime et ce même sacrifice offerts un jour par Jésus-Christ sur le Calvaire.

A quoi  
le prêtre doit  
surtout  
s'y appliquer.

Après la lecture du sujet de méditation, son principal soin durant l'oraison sera de produire des actes de contrition et d'amour, et surtout de multiplier ses supplications afin d'obtenir la persévérance dans la grâce et l'amour de Dieu. Quelque ennui et quelques difficultés qu'il rencontre dans l'oraison, jamais il ne l'abandonnera ; car l'abandonner, c'est se mettre en grand danger de perdre Dieu. Dût-il passer sa demi-heure à dire et à répéter : *Mon Dieu, aidez-moi ! Mon Jésus,*

*miséricorde!* son oraison serait excellente en même temps que fort profitable.

Afin de s'appliquer avec plus de recueillement à ce saint exercice, il s'enfermera seul avec son crucifix. Aussi, coûte que coûte, il aura sa chambre dans un endroit retiré de la maison. Sinon, il ira faire son oraison dans l'église, plutôt que de la faire chez lui, au milieu du va-et-vient et au bruit des conversations.

Une précaution  
nécessaire.

Puis, il récitera les petites heures jusqu'à none, et célébrera la sainte messe. Il serait bon, à moins d'empêchement, que le prêtre fît de la célébration de la messe sa toute première occupation de chaque jour, afin d'y apporter plus de recueillement. Bien qu'il se soit acquitté de sa méditation du matin, il ne montera pas à l'autel sans se disposer à l'auguste sacrifice par une courte préparation; qu'il ait soin alors de raviver sa ferveur, ne fût-ce qu'en produisant quelques actes d'amour, de contrition et de désir de s'unir à Jésus-Christ.

Les  
petites heures  
et  
la sainte messe.

Après la messe, qu'il n'omette pas de consacrer une heure ou pour le moins une demi-heure à l'action de grâces, et qu'alors il ait surtout à cœur de faire des actes d'amour et d'offrande, accompagnés de ferventes prières. Le temps qui suit la messe est bien le meilleur temps pour amasser des trésors de grâces. Si l'on était dans la sécheresse et incapable de rien faire, on pourrait du moins, en s'aidant de quelque bon livre, offrir à Jésus-Christ de pieuses affections.

Pas de messe  
sans  
préparation  
ni  
action de grâces.

Après l'action de grâces, le prêtre passera, s'il

Le  
confessionnal.

y a lieu, au confessionnal. Notons que, les jours de grand concours, comme par exemple un jour de fête solennelle, on peut abrégér son action de grâces pour entendre les confessions. Mais il va sans dire que ce sont là des cas exceptionnels. Car il ne faut pas que le confesseur se mette sur le pied d'abrégér son action de grâces sous prétexte de ne pas faire attendre les pénitents. Lors donc qu'il se présente de ces hommes qui n'ont pas l'habitude de s'approcher des sacrements, on fait bien de les confesser avant de dire la messe, car ces sortes de pénitents n'ont guère la patience d'attendre, et, une fois partis, Dieu sait quand ils reviendront.

L'étude.

Dans le cas où le prêtre n'ait pas à confesser, il se retirera chez lui pour étudier. Or ce qu'il doit étudier, c'est ou bien la théologie morale, afin de se rendre habile dans l'administration du sacrement de pénitence, ou bien les sujets de prédication ou toute autre matière qui puisse contribuer soit à sa propre instruction, soit au bien des âmes.

Ordre  
des différents  
exercices.

On remarquera qu'il n'est pas absolument nécessaire d'observer, en s'acquittant de ces différents exercices, l'ordre où nous les plaçons dans ce règlement. Qu'on ne passe aucun jour sans les faire, voilà l'essentiel. Après cela, qu'importe que, suivant la convenance d'un chacun, tel exercice précède ou suive tel autre? Ainsi, par exemple, en hiver, où le jour vient tard, on peut de grand matin, aussitôt après l'oraison et les petites heures, consacrer une ou deux heures à l'étude.



Du reste le prêtre qui veut mener une vie vraiment sacerdotale doit déterminer le temps et la durée de chacun de ses exercices, afin que tout se fasse avec ordre et régularité et que ses jours ne s'écoulent pas, comme on le voit trop souvent, au hasard et sans règle. Une vie sans règle est une image de l'enfer, que Job appelle *terre de misère et de ténèbres, où règnent les ombres de la mort, d'où l'ordre est banni, mais où habite une éternelle horreur*<sup>1</sup>.

Quand l'heure du dîner aura sonné, il prendra son repas avec la sobriété qui convient à un prêtre. Qu'il n'imite donc pas certains ecclésiastiques immortifiés qui, dès le matin, donnent les ordres les plus précis pour le dîner et n'exemptent personne de se mettre de la partie afin de tout préparer à leur convenance, et si les mets ne sont pas tels qu'ils les veulent, domestiques et parents ont à le payer cher. Saint Philippe de Néri disait : « Gourmandise et sainteté ne frayent pas ensemble. » Ce n'est pas seulement dans la nourriture, mais encore et surtout dans l'usage du vin, que le prêtre doit observer la sobriété; car le vin pris avec excès est tout particulièrement pernicieux à la vertu, notamment à la chasteté.

En l'honneur de la sainte vierge Marie, il se fera un devoir, si ses forces le lui permettent, de pratiquer chaque samedi le jeûne ordinaire, et même le grand jeûne au pain et à l'eau. Mais

Le dîner.

Jeûnes  
en l'honneur  
de la  
sainte Vierge.

1. Terram miseriæ et tenebrarum, ubi umbra mortis et nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat. *Job. x, 22.*

à tout le moins, qu'il se contente ce jour-là d'un seul mets. De plus, à certains jours de la semaine, par exemple le mercredi et le vendredi, comme aussi pendant les neuvaines de la sainte Vierge, qu'il sache toujours retrancher quelque chose de son ordinaire.

## II.

### EXERCICES DE L'APRÈS-MIDI.

La lecture  
spirituelle.

Vers le milieu du jour, après quelques instants de repos, il récitera vêpres et complies. Ensuite, il fera sa lecture spirituelle d'une demi-heure : il pourra se servir pour cela du livre *De la connaissance et de l'amour de Jésus-Christ*, par le père Saint-Jure, et de *La perfection chrétienne* de Rodriguez, deux ouvrages remplis de piété et d'onction, ou bien d'autres semblables. Mais surtout qu'il aime à lire les vies de saints, comme par exemple celles de saint Philippe de Néri, de saint François de Borgia, de saint Pierre d'Alcantara. Les livres de spiritualité nous montrent la vertu en théorie ; mais, dans les vies de saints, nous la voyons en pratique, et nous nous sentons beaucoup plus animés à l'embrasser. Saint Philippe de Néri exhortait sans cesse ses pénitents à faire chaque jour une pieuse lecture de ce genre. Combien de saints, entre autres saint Jean Colombini, saint Ignace de Loyola, sainte Thérèse, puisèrent dans cette lecture la généreuse inspiration de se donner tout à Dieu !

La lecture spirituelle sera suivie d'une visite au saint Sacrement. Beaucoup de simples fidèles font exactement chaque jour la visite à Jésus dans son tabernacle, et jamais, pour quelque affaire ou obstacle que ce soit, ils n'y voudraient manquer. Mais parmi les prêtres séculiers il en est peu et même fort peu, qui pratiquent cette grande et belle dévotion. Il faut bien l'avouer, Jésus-Christ a par trop de malheur avec ses prêtres. Tout vient de ce que leur cœur ne brûle guère d'amour pour ce bon Sauveur. Quand on possède un ami tendrement aimé, que ne fait-on pas pour le voir le plus souvent possible, surtout si lui-même prend plaisir à ces visites? Seulement, je n'entends pas par visite au saint Sacrement une courte prière que l'on vient, en courant et avec mille distractions, réciter devant le tabernacle, mais un véritable entretien, qui doit durer un temps notable et que l'on passe à se répandre aux pieds de Jésus-Christ en pieux sentiments, à lui demander ses grâces, surtout le don de la persévérance finale et de son saint amour. O Dieu! qui donc plus souvent que le prêtre devrait passer des heures entières avec Jésus-Christ? Car chaque jour le prêtre le fait descendre du ciel sur la terre, il le prend entre ses mains, il en fait sa nourriture; puis, et toujours pour son propre bien, il renferme Jésus dans le tabernacle, afin de le trouver quand il voudra.

La visite  
au  
saint Sacrement

Après la visite au saint Sacrement, le prêtre ne manquera pas de faire, également dans l'église, sa visite à la divine Mère; et pour cela, entre toutes les images de la sainte Vierge, il se rendra

Et à la  
sainte Vierge.

de préférence devant celle qui lui inspire le plus de dévotion.

La  
promenade.

Ensuite, il pourra se donner quelque relâche en allant faire une promenade à la campagne ou dans tout autre lieu solitaire, conjointement avec un confrère ou bien avec un homme pieux dont la conversation ait pour objet Dieu et non pas le monde. Sinon, il se promènera seul; car, en compagnie d'un homme du monde, il perdrait tout ce qu'il aurait puisé de recueillement dans ses exercices de piété. Toutefois le mieux serait qu'il pût alors se rendre à quelque conférence de théologie, car il s'y délasserait en même temps qu'il y trouverait son profit.

### III.

#### EXERCICES DU SOIR.

Il serait bon que, vers le soir, le prêtre fit encore une demi-heure d'oraison mentale; il serait bon surtout qu'à cette oraison assistassent, autant que possible, toutes les personnes de la maison. Lui-même lira les points de la méditation et la terminera par les actes du chrétien.

Ensuite il récitera matines et laudes, et consacrer encore une heure à l'étude. Puis il réunira de nouveau les personnes de la maison afin de réciter le chapelet; c'est lui qui rappellera les mystères à méditer. Pour finir, il récitera les litanies de la sainte Vierge.

Après le rosaire viendra le souper. Il y sera plus sobre encore qu'au dîner ; car s'il se charge l'estomac de trop de nourriture, le lendemain matin, en face de tant de devoirs importants, tels que la méditation, la sainte messe, les confessions, il se sentira non seulement l'estomac embarrassé, mais encore la tête alourdie ; aussi n'agirait-il qu'avec distraction et ennui, et il perdrait la moitié de sa peine.

Après le souper se fera l'examen de conscience suivi des actes suivants :

L'examen  
de conscience  
et la  
prière du soir.

Mon Dieu, je crois tout ce que la sainte Église me propose à croire, parce que c'est vous-même, Vérité infaillible, qui le lui avez révélé. Je crois que vous êtes mon Dieu et le créateur de toutes choses. Je crois que, durant toute l'éternité, vous récompensez les justes dans le paradis et que vous punissez les pécheurs dans l'enfer. Je crois que vous êtes un en essence et trois en personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Je crois que votre divin Fils s'est fait homme et qu'il est mort crucifié pour nous. Je crois enfin tout ce qu'enseigne la sainte Église. Je vous remercie d'avoir bien voulu m'appeler à la vraie foi, et c'est dans cette sainte foi que je veux vivre et mourir. — Mon Dieu, plein de confiance en vos promesses, parce que vous êtes puissant, fidèle et miséricordieux, j'espère, grâce aux mérites de Jésus-Christ, le pardon de mes péchés, la persévérance finale et la gloire du paradis. — Mon Dieu, qui êtes la bonté infinie, digne par conséquent d'un amour infini, je vous aime de tout mon cœur et par-dessus toutes choses, et j'aime mon prochain par amour pour vous. Je me repens de tout mon cœur et j'ai une souveraine horreur de tous

les péchés que j'ai commis et par lesquels je vous ai offensée, ô Bonté infinie ! Avec le secours de votre grâce, que je vous demande maintenant et que je vous prie de m'accorder toujours, je prends la résolution de mourir plutôt que de vous déplaire encore à l'avenir. Je prends également la résolution de recevoir les sacrements durant ma vie et à ma mort. — Mon Dieu, je vous remercie de m'avoir conservé pendant ce jour ; je vous prie de me conserver aussi cette nuit et de me préserver de tout péché. Je vais prendre ce repos pour vous plaire, et je proteste que je veux, chaque fois que je respirerai, vous aimer, vous louer et vous servir comme le font les bienheureux dans le ciel.

O Marie, ma Mère, bénissez-moi et gardez-moi sous le manteau de votre protection. Mon bon ange gardien, mes saints patrons, priez pour moi.

Enfin il récitera, la face contre terre, trois *Ave Maria* à la sainte vierge Marie, et il se couchera. Voilà pour les exercices de chaque jour.

#### IV.

##### AUTRES EXERCICES.

Confession  
et direction.

Le prêtre doit se confesser deux fois ou tout au moins une fois par semaine. Il aura nécessairement un directeur spirituel et devra se concerter avec lui, non seulement pour les exercices spirituels, mais encore pour toutes les affaires temporelles qui peuvent intéresser son âme.

Retraite du  
mois.

Qu'il fasse chaque mois un jour de retraite. Ce jour-là seront soigneusement mises de côté toute affaire temporelle et même toute affaire spirituelle

ayant trait au prochain ; en sorte que, retiré dans sa maison ou dans quelque couvent, il s'occupe, solitaire et silencieux, de sa propre âme, et consacre toute sa journée à l'oraison, à de pieuses lectures, à des visites au saint Sacrement et à d'autres exercices semblables. Que de forces l'âme ne puise-t-elle pas dans ces saintes retraites pour contracter une union plus intime avec Dieu et pour mener une vie plus fervente !

Au moment des tentations, et surtout dans les tentations contre la sainte vertu, qu'il renouvelle sa résolution de souffrir mille morts plutôt que d'offenser Dieu ; qu'il recoure aussitôt à Jésus et à Marie, en invoquant leurs très saints noms et en les invoquant tant que dure la tentation.

Tentations.

Non seulement il n'aura que des habits modestes, mais il portera toujours la soutane, et encore ne sera-t-elle jamais de soie.

Habillement.

Qu'il fuie les grands repas, les divertissements profanes, les réunions mondaines, surtout celles où se rencontreraient les femmes.

Fuite  
du monde.

~~~~~

PARAGRAPHE SECOND.

MOYENS GÉNÉRAUX POUR PARVENIR A LA PERFECTION

I.

FUITE DE TOUT PÉCHÉ VOLONTAIRE.

Ferme
résolution
d'éviter même
le
plus petit péché.

Le prêtre qui aspire à la perfection et qui veut devenir un saint, doit s'efforcer avant tout d'éviter, avec plus de soin que la mort, le plus petit péché véniel volontaire.

Sans doute, vu la fragilité de notre nature, personne ne peut actuellement éviter toutes les fautes vénielles involontaires, et du reste, depuis le péché d'Adam, personne ne l'a pu, excepté seulement Jésus et sa sainte Mère ; mais il n'y a non plus personne qui ne puisse, avec le secours divin, éviter n'importe quelle faute volontaire, c'est-à-dire commise avec une pleine adverteance et un entier consentement. D'ailleurs les saints l'ont fait. Celui qui aspire à la perfection doit par conséquent nourrir la ferme résolution de se laisser mettre en pièces plutôt que de commettre les yeux ouverts un mensonge ou toute autre faute, si légère qu'on la suppose.

Voilà quelle doit être sa résolution. Cependant, s'il a le malheur de tomber dans quelque faute soit volontaire, soit involontaire, il ne doit pas se troubler ni s'abandonner à l'inquiétude. L'inquiétude ne vient jamais de Dieu : elle ne s'élève jamais que de la région même du trouble, c'est-à-dire de l'enfer ; car, dans l'eau trouble, ainsi que le disait sagement saint Louis de Gonzague, le démon trouve toujours à pêcher. Quelqu'un, par exemple, a commis une faute : il se trouble, puis il s'inquiète de s'être troublé ; et, dans cet état d'inquiétude, non seulement il ne peut plus rien faire de bien, mais il va facilement tomber dans plusieurs autres fautes, soit par impatience, soit autrement. Il faut donc, une fois la faute commise, s'humilier et recourir aussitôt à Dieu en faisant un acte d'amour ou de contrition ; puis, prendre la résolution de se corriger, et demander à cette fin le secours de Dieu, en lui disant avec confiance : « Voilà, Seigneur, ce que je sais faire ; que serait-ce, si vous cessiez un instant de me soutenir. Je vous aime ; je me repens de ce déplaisir que je vous ai causé, et je proteste que je ne veux plus vous faire cette peine. Aidez-moi ; c'est en vous que j'espère. » — Cela fait, on se tiendra tranquille comme si l'on n'avait pas commis la moindre faute. Ainsi faudrait-il se conduire, quand même on retomberait ce jour-là : et eût-on le malheur de retomber cent fois, toujours il faudrait se conduire ainsi : toujours s'humilier et se relever, sans jamais rester par terre. Et, qu'on le remarque bien, perdre la paix après une faute, ce n'est pas de l'humilité, mais de l'orgueil ; car

Ne jamais se
troubler
après une faute.

S'humilier
et prier.

cette agitation vient non pas du déplaisir que la faute cause à Dieu, mais de la honte qu'on éprouve à paraître devant lui avec cette tache sur la conscience.

Dans quelque faute donc que le prêtre soit tombé, qu'il ne se trouble pas; mais qu'il s'humilie en se voyant sujet à ces misères et à bien d'autres encore; qu'il fasse ensuite un acte d'amour envers Dieu, et finalement qu'il se tienne tranquille. Bien loin de l'éloigner, c'est tout au contraire à le rapprocher davantage de Dieu, que la faute alors servira, selon ce que dit l'Apôtre : *Toutes choses contribuent au bien*¹, même les péchés, ajoute la Glôse, *etiam peccata*.

II.

RÉSOLUTION DE FAIRE DES PROGRÈS DANS L'AMOUR DE DIEU.

Saints désirs
de la
perfection.

Il faut que le prêtre soit toujours animé du désir de croître en amour pour Dieu. La perfection consiste tout entière à aimer Dieu. Or, en fait de perfection, ne pas vouloir avancer, c'est vouloir revenir sur ses pas, et, comme l'écrivait saint Augustin, « ne pas progresser, c'est déjà reculer². » Celui qui remonte une rivière doit sans cesse ramer contre le courant, ou bien il faut que le courant l'emporte au loin. Voilà où nous en sommes nous-mêmes dans la lutte que nous

1. Omnia cooperantur in bonum. *Rom.* viii. 28.

2. Non progredi, jam reverti est. *Ep.* 17.

avons à soutenir contre la concupiscence de la chair. Les saints désirs doivent nous alléger la peine et nous porter en avant.

Mais attention à ce que ces saints désirs soient Désirs efficaces. fermes et efficaces, c'est-à-dire qu'on s'efforce de les exécuter autant que faire se peut, et qu'on ne se contente pas de ressembler à ceux qui ne savent que gémir : « Si je n'avais ni frères ni neveux, dès demain j'entrerais en religion. Que n'ai-je la santé ! quelles pénitences je ferais ! » En attendant, ils n'avancent pas d'une ligne dans les voies de Dieu : toujours mêmes défauts, toujours mêmes attaches et mêmes animosités ; et toujours ils vont de mal en pis.

Donc ce désir d'avancer dans l'amour de Dieu fera qu'on ne négligera rien pour réussir, tout en se défiant complètement de ses propres forces, et en ne comptant que sur Dieu : car à celui qui compte sur lui-même, Dieu refuse son secours.

III.

DÉVOTION A LA PASSION ET AU SAINT SACREMENT.

Pour avancer dans la perfection, il faut encore Les deux grandes pensées du prêtre. que le prêtre ait une grande dévotion à la passion de Jésus-Christ et au très saint Sacrement. Celui qui pense à ces deux grands mystères d'amour : un Dieu qui, pour se faire aimer, a donné sa vie ! un Dieu qui devient la nourriture de son indigne créature ! ne peut pas vivre sans brûler d'amour pour ce Dieu. *La charité du Christ nous*

presse ¹, dit saint Paul. Quand on pense à l'amour de Jésus-Christ, on se sent en quelque sorte forcé de l'aimer. « Les plaies du Sauveur, disait saint Bonaventure, sont autant de blessures qui blessent amoureusement les cœurs les plus durs et qui allument les flammes du divin amour dans les âmes les plus glacées ². »

Avec quel soin
le prêtre
doit s'occuper
de
la Passion
de Jésus-Christ.

Que le prêtre prenne donc la pieuse habitude d'employer chaque jour une demi-heure à méditer la passion de Notre-Seigneur. Qu'il fasse en outre pendant la journée de fréquents actes d'amour envers Jésus-Christ, et cela dès le matin à son réveil ; et il tâchera, le soir, de s'endormir en faisant un acte d'amour. Sainte Thérèse disait que les actes d'amour sont comme le bois qui tient allumée dans le cœur la bienheureuse flamme de l'amour divin. Un acte d'amour fort agréable à Dieu, c'est en particulier l'offrande répétée que nous lui faisons de nous-même pour exécuter et souffrir tout ce qu'il lui plaira. Sainte Thérèse ne faisait pas moins de cinquante fois par jour cet acte d'offrande.

IV.

LA BONNE INTENTION.

Le prêtre doit de plus s'appliquer dans toutes ses actions à former la bonne intention d'agir uniquement et entièrement pour Dieu.

1. *Charitas enim Christi urget nos. II Cor. v. 14.*

2. *Vulnera corda saxeis vulnerantia et mentes congelatas inflammantia. Stim. div. am. P. 1. cap. 1.*

Les maîtres de la vie spirituelle représentent la bonne intention comme une alchimie mystique, laquelle transforme en un or céleste chacune de nos actions, même les moins nobles, telles que sommeil, repas, récréations. Mais ce sont tout particulièrement les exercices de piété dont il faut nous acquitter uniquement pour faire plaisir à Dieu seul et nullement dans notre propre intérêt, par vaine gloire ou par complaisance. Autrement tout se ferait en pure perte; et, au lieu de récompenses, nous ne recevriions que des châtiments. Aussi, pour être certains de ne jamais agir qu'en vue de Dieu, n'entreprenons jamais rien que sous la dépendance de notre directeur.

Nécessité
de la
bonne intention.

V.

AMOUR DE LA SOLITUDE ET DU SILENCE.

Que le prêtre soit ami de la solitude et du silence.

Sans solitude
ni silence,

Celui qui traite et parle trop avec les hommes aura de la peine, malgré toute sa vigilance, à ne pas pécher. *Dans la multitude des paroles, le péché trouvera place*¹. Aussi le Seigneur nous dit-il par Isaïe : *Dans le silence et dans l'espérance sera votre force*². Notre force contre les tentations réside dans notre confiance en Dieu et dans notre vigilance à fuir tout commerce inutile avec les créatures. En outre, celui qui parle beau-

pas
de vie intérieure.

1. In multiloquio non deerit peccatum. *Prov.* x. 19.

2. In silentio et in spe erit fortitudo vestra. *Is.* xxx. 15.

coup avec les hommes ne s'entretient guère avec Dieu. C'est seulement dans la solitude que le Seigneur parle familièrement aux âmes. « O douce solitude, s'écrit saint Jérôme, dans laquelle Dieu s'entretient et converse avec nous comme un ami avec son ami ¹ ! » Dieu lui-même nous avait appris déjà qu'il ne parle au cœur que dans la solitude : *Je l'amènerai dans la solitude, et je parlerai à son cœur* ². De là cette soif de solitude qu'on remarque dans toutes les âmes éprises d'amour pour Dieu. Les saints se sont enfoncés dans les forêts et dans les cavernes les plus affreuses pour échapper au bruit distrayant du monde et pour n'avoir plus de commerce qu'avec leur Créateur. « Le silence et le repos de la solitude, dit saint Bernard, forcent l'âme de s'élever vers les choses du ciel ³, » pour ne plus penser qu'à Dieu.

Comment
un prêtre doit
pratiquer le
silence.

Toutefois la vertu de silence ne consiste pas à se taire toujours, mais à se taire quand il le faut. Un saint prêtre doit toujours se taire aussi longtemps que son devoir est de se taire; mais toutes les fois que son devoir est de parler, qu'il parle. Seulement il ne doit parler que de Dieu et des choses qui regardent la gloire de Dieu et le bien des âmes. Souvent, par quelques pieuses paroles proférées tout simplement dans une conversation avec un ami ou toute autre personne, il produira plus de bien que par de longues prédications. Qu'il ait donc soin de ne jamais finir, fût-ce même

1. O solitudo, in qua Deus cum suis familiariter loquitur ac conversatur.

2. Ducam eam in solitudinem et loquar ad cor ejus. *Os.* II, 14.

3. Silentium et a strepitu quies cogit cœlestia meditari. *Ep.* 78.

un entretien sur les choses les plus indifférentes, sans suggérer quelque maxime concernant les vérités éternelles ou bien l'amour que nous devons à Dieu. Quand on aime, on voudrait ne parler et n'entendre parler que de la personne aimée. Celui qui aime Dieu ne parle et ne se plaît à entendre parler que de Dieu seul.

VI.

CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU.

Aimer Dieu, c'est surtout nous conformer à la divine volonté, principalement dans les choses qui contrarient le plus notre amour-propre, telles, par exemple, que les maladies, la pauvreté, les humiliations, les persécutions, les aridités spirituelles.

Soyons-en persuadés, tout ce qui vient de Dieu nous est avantageux; car tout ce que Dieu fait, il le fait pour notre bien, attendu que personne ne nous aime comme Dieu nous aime. Si donc nous voulons parvenir à la sainteté, il faut que, dans tous les accidents de la vie, nous nous écriions toujours : *Que votre volonté soit faite*¹. *Que le nom du Seigneur soit béni*². *Seigneur que voulez-vous que je fasse*³? *Comme il a plu au Seigneur, ainsi est-il arrivé*⁴. *Qu'il en soit ainsi, mon Père,*

Ce qui doit faire
joie du prêtre.

1. Fiat voluntas tua. *Matth.* vi. 10.

2. Sit nomen Domini benedictum. *Ps.* cxii. 2.

3. Domine, quid me vis facere? *Act.* ix. 6.

4. Sicut Domino placuit, ita factum est. *Job.* i. 21.

puisque tel est votre bon plaisir ¹. Quoi qu'il nous nous arrive ici-bas d'heureux ou de fâcheux, il faut toujours conserver la paix de notre âme, il faut toujours, à l'exemple des saints, nous maintenir dans une parfaite tranquillité, en disant toujours : *Malgré tout je dormirai, et je reposeraï dans la paix* ². Celui qui aime Dieu, disait l'illustre cardinal Petrucci, trouve dans l'union avec Dieu la parfaite égalité d'âme, selon cette parole de l'Esprit-Saint : *Quoi qu'il arrive au juste, rien ne le contristera* ³.

Le prêtre qui aime Dieu ne doit donc jamais se laisser dominer par une déraisonnable tristesse. Le péché seul doit l'affliger; et encore sa douleur, ainsi que nous l'avons dit plus haut, sera-t-elle une douleur tranquille et qui soit pour l'âme une source non de trouble, mais de paix.

VII.

SAINT DÉSIR DE LA MORT.

Comment
le prêtre doit
désirer la mort.

Que le prêtre soupire souvent après le ciel, et par conséquent qu'il désire la mort, afin de se trouver plus tôt face à face avec Jésus-Christ; car c'est alors seulement qu'échappé au péril de jamais perdre ce bon Sauveur, il commencera enfin à l'aimer de toutes ses forces et pour toute l'éternité. En attendant, qu'il se conduise géné-

1. Ita, Pater: quoniam sic fuit placitum ante te. *Matth.* xi. 26.

2. In pace, in idipsum dormiam et requiescam. *Ps.* iv. 9.

3. Non contristabit justum, quidquid ei acciderit. *Prov.* xii. 21.

reusement avec son Dieu et ne lui refuse rien de ce qu'il saura lui être le plus agréable. Aussi veillera-t-il toujours à chasser de son cœur tout ce qui n'est pas Dieu, tout ce qui n'est pas pour Dieu.

VIII.

DÉVOTION ENVERS LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE.

Il s'efforcera d'avoir une grande confiance et une tendre dévotion envers la sainte Vierge. Tous les saints se sont toujours appliqués à nourrir dans leur cœur les sentiments d'une vraie tendresse filiale pour cette bonne Mère.

Il ne passera pas un jour sans lire quelque chose sur ses gloires et sur la grande confiance que nous devons avoir dans sa puissante intercession. Le samedi, il regardera comme un devoir de jeûner autant que possible en son honneur. Pendant toutes ses neuvaines, il s'imposera au moins quelque privation à table et fera quelque autre pénitence. Chaque jour il ira lui faire visite une ou plusieurs fois devant quelque pieuse image. Jamais il ne négligera l'occasion d'entretenir les autres de la confiance que nous devons avoir dans la protection de Marie; chaque samedi il fera dans quelque église une allocution pour animer le peuple à la dévotion envers la Reine du ciel. Au moins qu'il n'omette dans aucun de ses sermons d'en faire une mention spéciale, et qu'il recommande cette salutaire dévotion à tous, soit au confessionnal, soit partout ailleurs. Plus on

Exercices
en
l'honneur de
Marie.

Zèle.

aime Marie, plus on aimera Dieu. « De tous ceux qui l'aiment et qui l'honorent, il n'en est aucun, dit saint Bonaventure, qu'elle n'embrace de ce feu céleste dont elle-même fut totalement embrasée ¹. » Ainsi sa main maternelle nous donne tous à Dieu, en allumant dans nos cœurs la flamme du divin amour.

IX.

HUMILITÉ.

Combien
est
rare l'humilité.

Que le prêtre s'applique à devenir humble de cœur. Beaucoup sont humbles non pas de cœur, mais de paroles. Ils se proclament les plus grands pécheurs du monde et se déclarent dignes de mille enfers. Avec cela ils veulent qu'on les préfère à tous, qu'on les estime, qu'on leur prodigue force louanges ; et, à défaut d'autres pour les louer, ils se louent eux-mêmes ; ils ambitionnent les emplois les plus éclatants et ne peuvent souffrir une parole de mépris. Telle n'est pas la conduite des humbles de cœur : talents, noblesse, richesses, quelques titres qu'ils aient à la considération des autres, jamais ils n'en parlent.

Comment
le prêtre doit
être humble

Le prêtre se plaira donc dans les emplois et les fonctions les plus humbles et les moins en vue. Lui fait-on une injustice, un affront, qu'il l'accepte sans se troubler, et même qu'il s'y complaise par esprit de foi, en se voyant ainsi devenu sem-

1. Quia tota ardens fuit, omnes se amantes eamque tingentes incendit. *De B. M.* s. 1.

blable à Jésus-Christ, abreuvé de tant d'outrages. Une contradiction se présente-t-elle, et son orgueil va-t-il s'irriter, son premier soin sera de se réprimer pour ne rien dire et ne rien faire alors, fût-il supérieur, et, comme tel, obligé de sévir contre l'insolence du coupable. Tant qu'il se sentira l'esprit agité, il gardera le silence, et il continuera de le garder, jusqu'à ce que le calme soit revenu. Autrement, dans la confusion et les ténèbres où le plonge cette fumée d'orgueil, il croira, à la vérité, ne rien dire et ne rien faire que de fort juste, mais, en réalité, il commettra fautes sur fautes et achèvera de tout troubler. D'autant plus que, dans ces conditions, l'inférieur ne regarde plus la correction comme l'accomplissement d'un devoir qui s'impose au supérieur, mais comme le résultat de la passion surexcitée ; dès lors elle devient à peu près, que dis-je ? entièrement inutile. Par la même raison, si le supérieur s'aperçoit que le coupable est en proie au trouble, il attendra, pour faire la correction, que le trouble ait disparu. Car l'inférieur, sous l'empire de la passion, non seulement n'accepterait pas la correction ; mais peut-être même se porterait-il à de plus grands excès.

Surtout à l'égard
d'un
inférieur en
défaut.

X.

RENDRE LE BIEN POUR LE MAL.

Autant qu'il le peut, le prêtre doit rendre service à tout le monde. Cependant il doit faire du

bien surtout à ceux qui lui ont fait du mal, ne fût-ce qu'en les recommandant à Dieu. Voilà de quelle manière se vengent les saints.

XI.

MORTIFICATION.

Sans mortification pas de perfection.	Attention à la mortification tant intérieure qu'extérieure. Jésus-Christ nous l'impose expressément quand il dit : <i>Qu'on se renonce soi-même</i> ¹ ; et elle est absolument nécessaire pour parvenir à la sainteté.
Lutter contre l'amour-propre.	Pratiquer la mortification intérieure, c'est se vaincre au point de s'interdire tout ce qui sert uniquement à contenter l'amour-propre ; par conséquent, c'est s'abstenir de toutes ces actions qu'on fait dans le but unique de satisfaire la curiosité, l'ambition, la propre volonté.
Crucifier la chair.	Que le prêtre s'adonne également aux mortifications extérieures, telles que jeûnes, abstinences, disciplines et autres semblables. Les saints ont crucifié leur chair le plus possible, c'est-à-dire autant qu'ils y étaient autorisés par l'obéissance.
Au moins souffrir avec patience.	L'obéissance est la règle des saints. Celui qui ne peut pas, vu la faiblesse de sa santé, pratiquer ces mortifications corporelles, doit au moins accepter courageusement les souffrances et les incommodités inséparables de son état, et cela en s'efforçant de les endurer avec patience et calme, sans jamais les faire connaître que par nécessité,

1. Abneget se.net ; sum. *Matth.* xvi. 24.

sans jamais se plaindre du peu de soins qu'il reçoit des médecins et de son entourage.

XII.

PRIÈRE CONTINUELLE.

Qu'il prie toujours et ne cesse de se recomman- Toujours prier.
der à Dieu. Toutes nos bonnes résolutions et
toutes nos belles promesses s'en vont en fumée,
si nous ne prions pas ; parce que, si nous ne
prions pas, nous ne recevons pas de Dieu les
grâces nécessaires pour être fidèles. *Comme le
petit de l'hirondelle, ainsi je crierai*¹, dit le pro-
phète. Il faut que sans cesse nos lèvres s'ouvrent
pour laisser échapper ce cri de notre détresse :
« Seigneur, aidez-moi ! Mon Jésus, miséricorde !
Mon Dieu, ayez pitié de moi ! » Ainsi ont fait
tous les saints ; ainsi sont-ils devenus saints.

Surtout ne cessons pas de demander à Jésus-
Christ le don suprême de son divin amour. Selon
saint François de Sales, ce don renferme tous les
dons, parce que celui qui aime Dieu prend à
cœur d'éviter tout ce qui peut lui déplaire, et il
s'efforce de faire tout ce qui peut lui plaire. Ne
cessons pas non plus de demander la grâce d'avoir
une grande confiance dans la passion de Jésus-
Christ et dans l'intercession de Marie. En outre
ayons soin de recommander toujours à Dieu les
saintes âmes du purgatoire et les pauvres pé-
cheurs : ce sont deux prières très agréables à Dieu.

Ce qu'il faut
surtout
demander.

1. Sicut pullus hirundinis sic clamabo. Is. xxxv. 6. 14.

PARAGRAPHE TROISIÈME.

MAXIMES SPIRITUELLES DU PRÊTRE.

Tout perdre plutôt que de perdre Dieu.
Plutôt déplaire à tous les hommes que de déplaire à Dieu.
Le péché seul est à craindre et à déplorer.
Plutôt mourir que de commettre, les yeux ouverts, un seul péché véniel.
Tout finit.
La vie est un drame qui dure bien peu.
Chaque minute du temps peut nous valoir un trésor pour l'éternité.
Ce qui plaît à Dieu est toujours bon.
En toutes choses, faites ce que vous voudriez avoir fait à l'heure de la mort.
Vivez comme s'il n'y avait sur la terre que Dieu et vous.
Dieu seul fait le bonheur.
L'unique bien, c'est Dieu ; l'unique mal, le péché.
N'agir jamais pour notre propre satisfaction.
Plus on se mortifie en ce monde, plus on jouira dans l'autre.
Ceux qui aiment Dieu trouvent doux ce qui est amer et amer ce qui est doux.
Quand on veut ce que Dieu veut, on a tout ce qu'on veut.

Au contact de la volonté de Dieu, toute amertume se change en douceur.

La maladie est la pierre de touche de la vertu.

A celui qui ne désire rien, rien ne manque.

Exécutez tout de suite vos bonnes résolutions, si vous ne voulez pas aller en arrière.

Se troubler après une faute, c'est orgueil et non pas humilité.

Nous ne sommes que ce que nous sommes devant Dieu.

Celui qui aime Dieu prend plus à cœur d'aimer que de jouir.

Pour devenir saint, il faut chasser de son cœur tout ce qui n'est pas Dieu.

On n'est pas tout à Dieu, quand on cherche quelque chose hors de Dieu.

Souffrances, pauvreté, humiliations : telles furent les compagnes de Jésus-Christ; telles doivent être les nôtres.

Le trouble, si bon qu'en paraisse le motif, ne vient jamais de Dieu.

L'humble se croit indigne de tout honneur et digne de tout mépris.

La pensée de l'enfer qu'on a mérité fait tout endurer avec résignation.

Cessez de penser à vous-même, et Dieu ne manquera pas de penser à vous.

Aimez les mépris et vous trouverez Dieu.

On n'est pas loin du péché, quand on vit loin de la perfection.

Dieu refuse son estime à celui qui cherche celle des hommes.

Les saints parlent toujours de Dieu; quand ils

parlent d'eux-mêmes, c'est toujours en mal ; et quand ils parlent des autres c'est toujours en bien.

Les gens curieux sont toujours dissipés.

Malheur à qui aime la santé plus que la sainteté.

C'est aux oisifs surtout que le démon fait la chasse.

D'un prêtre vain le démon se sert comme d'une balle à jouer.

Qui veut jouir de la paix, doit mortifier toutes ses passions sans en épargner aucune.

Le bienheureux Joseph Calasanze disait : Un serviteur de Dieu parle peu, travaille beaucoup et souffre tout.

Les saints ont à cœur d'être saints, et non pas seulement de le paraître.

Sans un grand amour de l'oraison, impossible d'atteindre un haut degré de perfection.

A l'instar d'un réservoir, il faut d'abord se remplir des grâces de Dieu et les verser ensuite à la façon d'un canal.

Toute attache empêche d'être entièrement à Dieu.

Le prêtre ne doit avoir en vue que Jésus-Christ et le bon plaisir de Jésus-Christ.

Sous les actions d'éclat se cache fort souvent l'orgueil.

Une excellente préparation pour communier, c'est de s'offrir tout entier à Dieu.

Dans les rues tenez les yeux baissés et pensez que vous êtes prêtre et non peintre.



APPENDICE.

I.

DISCOURS

SUR

LA NÉCESSITÉ DE L'Oraison MENTALE
POUR LES PRÊTRES.

Il faut, ô prêtres mes frères, que nous nous sanctifions : autrement nous ne pourrions guère aider les âmes à se sanctifier. Avons-nous la bonne volonté de leur être vraiment utiles, alors nous devons nécessairement cultiver et beaucoup cultiver l'oraison mentale. Sans ce pieux exercice quel bien pouvons-nous faire, soit à nous-mêmes, soit aux autres ? *La terre entière*, dit l'Esprit-Saint, *est plongée dans la désolation* ; et d'où vient ce malheur ? *de ce qu'il n'y a personne qui veuille réfléchir en son cœur* ¹. Or, selon la pensée

Nécessité
de
l'oraison mentale
pour tous

1. Désolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde. *Jer.* xii. 11.

de l'Esprit-Saint, *ne pas réfléchir en son cœur*, c'est ne pas faire oraison. Tout le malheur vient donc de ce qu'on ne médite pas.

Surtout
pour les prêtres.

Mais si le monde périt faute d'oraison mentale, à combien plus forte raison l'absence de ce grand moyen entraînera-t-elle la ruine du prêtre !

NÉCESSITÉ DE L'ORAISON MENTALE POUR LE PRÊTRE : telle est ma proposition.

Pour l'établir, je veux me contenter de faire les deux considérations suivantes :

1. Sans oraison mentale, il est très difficile que le prêtre se sauve ;

2. Sans oraison mentale, il est impossible que le prêtre parvienne à la perfection.

Invocation
au Saint - Esprit

Prions le Saint-Esprit de nous éclairer. *Oui, je parlerai au Seigneur, bien que je sois poussière et cendre*¹. Ah ! mon Dieu, combien je m'estimerais heureux de n'être du moins que cendre et poussière ! Hélas ! je vaudrais moins encore, je suis une créature rebelle, une créature qui tant de fois osa se révolter contre vous, le bien suprême. Mais vous avez voulu descendre sur la terre afin que les pauvres pécheurs *aient la vie, et qu'ils l'aient plus abondamment*². Daignez donc, ô Seigneur mon Dieu, *parler à votre serviteur, car votre serviteur écoute*³. Parlez-moi, car je veux vous écouter ; apprenez-moi ce que je dois faire pour contenter votre cœur et pour me sanctifier. — Et à Marie. Marie, mon espérance, puisque vous exercez l'of

1. Loquar ad Dominum meum, cum sim pulvis et cinis. *Gen.* xviii. 27.

2. Vitam habeant et abundantius habeant. *Jo.* x. 10.

3. Loquere, Domine, quia audit servus tuus. *I Reg.* iii. 9.

fice de médiatrice entre Dieu et les pécheurs, office qui va si bien à votre cœur tout débordant d'amour et de miséricorde pour nous, je vous supplie, ô ma souveraine, d'intercéder en ma faveur auprès de Dieu.

PREMIER POINT.

Sans oraison mentale, il est difficile que le prêtre se sauve.

La terre entière est plongée dans la désolation, parce qu'il n'y a personne qui veuille réfléchir en son cœur. Je l'ai déjà dit, *réfléchir en son cœur* c'est méditer sur la loi divine, sur l'éternité, sur les devoirs de son état, sur les choses de Dieu. Voyons donc combien il est difficile qu'un prêtre sans oraison mentale fasse son salut. Or voici comment je raisonne :

1^o Il est certain qu'un prêtre, pour se sauver, doit remplir toutes les obligations que lui impose sa vocation sacerdotale, obligations, nous l'avons vu déjà, non moins importantes que sublimes.

Sans prière,
pas
de salut,
surtout pour le
prêtre.

2^o D'un autre côté, il ne peut les remplir si la main du Tout-Puissant ne s'étend sur lui pour l'aider continuellement. Nul doute que Dieu ne s'empresse de nous aider. Mais il y met une condition formelle : il veut que nous lui demandions sans cesse les secours dont nous avons sans cesse besoin ; autrement il nous les refusera.

3^o En effet, d'après le sentiment commun des théologiens, la prière, c'est-à-dire cet acte par lequel on demande les secours divins, est néces-

saire, de nécessité de moyen, à tous ceux qui ont l'usage de la raison; impossible, sans la prière, qu'ils se sauvent. *Demandez et vous recevrez* ¹. Celui qui ne prie pas manque de tout.

Sans oraison,
pas
de prière.

1. Un prêtre qui ne fait pas oraison, en quel temps réfléchira-t-il sur les obligations de son état? et en quel temps priera-t-il Dieu de lui accorder les secours dont il a besoin? Sans oraison, il marche à l'aveugle, ne se souciant pas de savoir où il marche et comment il marche: dès lors il ne se soucie pas non plus de demander à Dieu ses secours; il ne réfléchit pas même sur la nécessité où nous sommes de les demander; que dis-je? sans oraison, il ne pense pas même aux obligations que lui impose le sacerdoce: quel moyen par conséquent qu'il se sauve?

2. Aux yeux du cardinal Bellarmin, c'est une chose moralement impossible, sans oraison mentale, que personne accomplisse son devoir, fût-ce seulement de simple chrétien: à combien plus forte raison faut-il regarder comme une chose impossible que le prêtre fasse son devoir, lui dont les obligations sont bien supérieures à celles des fidèles.

3. La grande sainte Thérèse ajoute: « Pour obtenir les grâces de Dieu, l'unique moyen, c'est l'oraison, et tout particulièrement l'oraison mentale. Ce moyen mis de côté, je ne sais comment les grâces arriveront à l'âme. » Eh bien, je déclare également ne pas savoir comment un prêtre sans oraison aura les grâces nécessaires au salut.

1. Petite, et accipietis.

Si maintenant nous descendons dans le détail, réfléchissons à tout ce qu'il faut de lumières au prêtre pour se sauver et sauver les âmes.

Rester pur au milieu des tentations de la chair; fuir tant d'occasions qu'il y a de perdre Dieu; être le docteur des peuples et leur prêcher la vérité; comme confesseur, montrer aux âmes les voies de Dieu, trancher sur-le-champ une foule de difficultés, prodiguer dans chaque confession les conseils et les avis; enfin, tôt ou tard, rendre à Jésus-Christ le compte le plus rigoureux.

Conditions
de salut
pour le prêtre.

Or les lumières pour tout cela, comment les avoir sans oraison?

Sans oraison,
il ne connaît
Ni son chemin.

« L'oraison est un flambeau ¹, » dit saint Bonaventure. Grâce à ce flambeau nous distinguons, malgré les ténèbres de ce monde, le chemin par lequel il nous faut marcher ici-bas.

Saint Bernard, employant une comparaison qui me plaît beaucoup, dit que l'oraison est un miroir. A-t-on une tache sur le visage, si l'on se met devant le miroir, on voit la tache, et on la fait disparaître: autrement la tache reste et restera toujours, attendu qu'elle passe inaperçue, et qu'on ne songe pas même à l'enlever. L'âme est-elle entachée de quelque défaut? Se trouve-t-on dans quelque occasion dangereuse? Il suffit d'aller à l'oraison: aussitôt, comme dans un miroir, apparaîtront et ce défaut et le danger dans lequel l'occasion nous met de perdre Dieu; on les voit, et on y remédie.

Ni ses défauts.

Supposons le prêtre malheureusement tombé

1. *Oratio est lucerna.*

Sans oraison
sa vie
est une vie
de péché.

dans l'abîme du péché. S'il reste fidèle à l'oraison, certainement il se tirera de ce faux pas. De là cette remarque fort sage d'un maître de la vie spirituelle : on rencontre souvent des âmes qui font marcher de pair le bien et le mal : ainsi, telle personne vit en état de péché sans cesser néanmoins ses aumônes ; telle autre est mondaine en même temps que d'une patience et douceur admirables. Mais que l'oraison et le péché marchent ensemble, impossible ! pourquoi ? parce que, si, de bon cœur, on s'adonne à la pratique de l'oraison, je dis : de bon cœur, je ne parle donc pas de ceux qui s'y rendent de force et pour lesquels ce saint exercice ne sert de rien ; si, dis-je, on n'en vient pas à la laisser, on finira certainement par rompre avec le péché. Sur quoi sainte Thérèse déclare qu'une âme, si misérable qu'elle fût, n'aurait qu'à persévérer dans l'oraison, et certainement le Seigneur la conduirait jusqu'au port du salut. Par contre, que cette âme néglige l'oraison, ne se souciant plus ou presque plus de rentrer en elle-même, ses défauts ne feront que grandir, joint à cela que les occasions dangereuses continueront de l'attirer ; nul doute qu'exposée de la sorte, elle ne succombe enfin. Du reste, comment est-il possible que, marchant au hasard et dans les ténèbres, elle ne roule pas en quelque abîme sans même savoir comment ?

L'oraison,
la grande école
des saints.

Approchez-vous de Dieu, et sa lumière vous éclairera ¹. Quel moyen d'être éclairé quand on ne veut pas s'approcher de Dieu par le moyen de

1. Accedite ad eum et illuminamini. Ps. xxxiii. 6.

l'oraison? Où donc tous les saints, où donc tant d'hommes sans lettres, tant de femmes ignorantes, ont-ils appris à parler si bien des choses de Dieu, sinon dans l'oraison, cette grande école de sainteté? Sainte Hildegarde compose d'admirables commentaires sur la sainte Écriture, sainte Marie-Madeleine de Pazzi traite magnifiquement des perfections divines, sainte Thérèse explique tout ce qui regarde l'oraison de manière à ravir toute l'Église; aussi, dans son office liturgique, nous prions Dieu qu'il veuille bien nourrir nos cœurs de sa doctrine toute céleste ¹. Saint Thomas d'Aquin lui-même confesse que toute sa science lui vient de l'oraison. Saint Bonaventure proclame qu'il n'eut d'autre maître que le crucifix. *Approchez-vous de Dieu, et sa lumière vous éclairera.*

Enfin de quelle force le prêtre n'a-t-il pas besoin pour vaincre tant d'ennemis intérieurs et extérieurs qui ne cessent de l'attaquer! le monde, les persécutions, les passions, les mauvaises habitudes, les tentations; oui, par quelles tentations ne faut-il pas que le prêtre passe, et par quels assauts de la part de l'enfer! Le démon s'acharne plus à la perte d'un prêtre qu'à celle d'un séculier, parce que, en renversant un prêtre, il fait pour son propre compte un plus riche butin, cause un plus grand déplaisir à Dieu, et prépare beaucoup d'autres ruines, puisque un mauvais prêtre entraîne avec lui plus d'une âme dans l'abîme. De là cet acharnement du démon contre le prêtre.

Le démon
acharné à la
perte
du prêtre.

1. Cœlestis ejus doctrinæ pabulo nutriamur.

Sans oraison,
jouet
du démon.

Sans oraison, surmontera-t-il toutes ces tentations, surtout le prêtre séculier, contraint de vivre au milieu du monde, ayant autour de lui, souvent même à ses côtés, tant d'occasions dangereuses, et, s'il est confesseur, recevant les confidences de jeunes filles, de jeunes gens, de femmes mariées? — Mais ne tient-il pas alors la place de Dieu? — Oui, grâce au sacrement de l'ordre, nous portons, imprimé dans nous, le caractère sacerdotal; mais nous n'en restons pas moins des fils d'Adam, des hommes faibles, fragiles, sujets au péché, réduits en quelque sorte à suer sang et eau pour surmonter une tentation de l'enfer. Dès lors, que pouvons-nous devenir sans oraison? Comment aurons-nous la force de résister à tant d'ennemis? Écoutez la réponse de sainte Thérèse : « Celui qui néglige l'oraison n'a pas besoin que les démons viennent se saisir de lui pour le porter en enfer : il s'y jette de lui-même. »

Par l'oraison,
il devient
fort,

Quand, au contraire, le prêtre prend à cœur le saint exercice de l'oraison, quelle force il en reçoit perpétuellement pour remporter chaque fois la victoire sur l'enfer! *Que verrez-vous dans la Sulamite, sinon des bataillons parfaitement organisés*¹? dit le Saint-Esprit. La *Sulamite* n'est autre que l'âme d'oraison. Or elle devient, grâce au saint exercice de la méditation, comme une armée rangée en bataille, selon ce que le Saint-Esprit dit également de son épouse : *Terrible comme une armée rangée en bataille*². Passions, inclina-

1. Quid videbis in Sulamite, nisi chorus castrorum? *Cant.* vii. 1.

2. Terribilis ut castrorum acies ordinata. *Cant.* vi. 9.

tions mauvaises, ah ! qu'il est difficile sans oraison de les surmonter ! Mais, avec l'oraison, comme on triomphe facilement des inclinations même les plus perverses de la nature corrompue ! L'âme dans l'oraison ressemble au fer dans le feu : tant que le fer reste froid, on ne le travaille que difficilement ; mais s'il est plongé dans le feu, il devient malléable au gré de l'ouvrier. Ainsi de notre âme. Un maître de la vie spirituelle définit en conséquence l'oraison une fournaise : de même, dit-il, que, dans le feu, le fer devient flexible, tellement qu'on peut facilement le travailler, de même, dans l'oraison, l'âme se façonne à la lutte contre les passions. Quelqu'un reçoit une insulte, une humiliation : aussitôt la colère, l'esprit de vengeance l'assaillent, non sans quelque apparence de raison et de justice. Le fer est encore froid ; mais qu'on le mette au feu ! Voilà donc l'âme en oraison, et voilà qu'à la clarté des belles flammes suscitées par le Saint-Esprit, elle se dit : « Ne ferais-je pas mieux d'endurer cet affront et de renoncer à la vengeance ? Imitons le divin Maître, calomnié, lui aussi, bien qu'il fût l'innocence même ; et, comme lui, abandonnons-nous à Dieu. » Le fer s'est amolli, je veux dire que l'âme se calme et se résigne. Sans l'oraison, elle n'y serait jamais parvenue.

Saint Jean Chrysostome dit que l'oraison produit dans une âme l'effet d'une fontaine dans un jardin. Quel avantage pour un jardin qu'une fontaine dont les eaux ne cessent de l'arroser ! Quelle herbe belle et fraîche ! quelles magnifiques fleurs ! quelle abondance de fruits ! Tarissez la fontaine :

Et il
pratique
toutes les vertus

bientôt tout sèche, tout languit, l'herbe, les fleurs, les plantes. Rien de plus facile que de reconnaître si un prêtre est homme d'oraison. Comme il dit bien sa messe! quelle bonne et salutaire manière de prêcher! quel langage édifiant! quelle humilité! quelle modestie dans sa tenue, dans son habillement, dans toute sa conduite! Son âme est vraiment *le jardin fermé du Seigneur*¹: fermé aux vices, aux passions, riche en fleurs et en fruits de vertu. C'est même un vrai paradis : *Jardin de délices, vous vous chargez de pommes, de grenades, de toutes sortes de fruits*². En effet j'y vois *la fontaine des jardins, la source aux eaux vives*³. Cette source, c'est l'oraison, qui fertilise incessamment ce beau jardin. Enlevez l'oraison, tarissez la fontaine: adieu la messe bien dite, l'office pieusement récité, la prédication apostolique; adieu pareillement le détachement intérieur, la sainte humilité, la belle modestie, et toute la vie sacerdotale. Un prêtre sans oraison, c'est un jardin sans eau. *Comme une terre privée d'eau, ainsi mon âme se présente devant vous*⁴, disait David dans le temps qu'il vivait loin de Dieu. Ce n'est pas même un prêtre, c'est plutôt, si je puis parler de la sorte, un cadavre de prêtre. « Sans l'âme, le corps meurt, dit saint Jean Chrysostome; sans l'oraison, l'âme meurt et exhale une odeur de corruption⁵. »

1. Hortus conclusus. *Cant.* iv. 12.

2. Emissiones tuæ paradisus malorum punicorum cum pomorum fructibus. *Cant.* iv. 13.

3. Fons hortarum, puteus aquarum viventium. *Cant.* iv. 15.

4. Anima mea sicut terra sine aqua tibi. *Ps.* cxlii. 6.

5. Sicut corpus, si non adsit anima, mortuum est, sic anima, sine oratione mortua est, et graviter olens.

Comme on sent, même de loin, à l'odeur de mort qu'il répand, celui qui ne fait pas oraison ! Bien-heureux, au contraire, le prêtre qui médite la loi du Seigneur, qui s'applique au saint exercice de l'oraison ! l'Esprit-Saint le compare à l'arbre planté le long des eaux.

SECOND POINT.

Sans oraison mentale, il est impossible que le prêtre parvienne à la perfection.

Il est difficile, sans oraison, que le prêtre se sauve : quant à se sanctifier en négligeant ce saint exercice, c'est, non seulement difficile, mais impossible. Et ici je suppose que personne parmi vous ne met en doute cette vérité fondamentale, savoir qu'il y a pour le prêtre obligation grave de se sanctifier, de tendre à la perfection. Je ne m'arrête donc pas à le prouver, et je commence aussitôt.

Voyez quelle différence entre les arbres plantés loin des eaux et ceux qui s'élèvent sur le bord d'un fleuve. Autant les premiers sont faibles et rabougris, autant les autres ont de force et s'élèvent droits sur leurs troncs vigoureux. Ces derniers représentent les hommes d'oraison, lesquels sont en effet pleins de sainte vigueur, marchent droit sous l'œil de Dieu et s'élèvent toujours de vertus en vertus. *Ils ressemblent à ces arbres plantés le long des eaux, qui donnent leurs fruits au temps marqué et qui ne manquent jamais de*

Par l'oraison.
le prêtre
a l'abondance
des grâces

*feuilles*¹. Les hommes d'oraison ne perdent jamais leurs feuilles, c'est-à-dire aucune minute de temps; car, sinon actuellement, du moins virtuellement, ils tendent toujours vers la perfection, c'est-à-dire vers cet amour de Dieu dans lequel consiste la perfection de l'âme, comme nous l'apprend saint Paul : *Ayez la charité, qui est le lien de perfection*².

Et
la ferveur de
l'amour.

Cette divine fournaise où les âmes s'embrasent du feu de l'amour, tant les saintes âmes de la terre que celles du ciel, cette divine fournaise n'est autre que l'oraison. *Dans ma méditation s'est allumé le feu qui m'embrase*³, disait David.

La tiédeur
sans
excuses.

Nous gémissons sur notre tiédeur et sur notre faiblesse. Mais quel moyen que nous soyons fervents et généreux, nous qui vivons sans oraison? Ah! si nous avions à cœur d'entrer fréquemment dans ce cellier mystique où l'épouse sacrée, à peine entrée, se sentit tout embrasée du divin amour! *Il m'a introduite dans le cellier où il recueille son vin; il a réglé en moi mon amour*⁴. Nous nous sentons froids dans l'amour. Mais pourquoi ne pas nous entretenir plus souvent avec Dieu? pourquoi ne pas recourir à l'oraison? Saint Jean Chrysostome proclame en effet celle-ci « le trait d'union de l'homme avec son créateur »⁵, par conséquent elle nous rapproche de Dieu. Or

1. Et erit sicut lignum quod plantatum est secus decursus aquarum. quod, fructum suum dabit in tempore suo. Et folium ejus non detruet. *Ps.* i. 3. 4.

2. Charitatem habete, quod est vinculum perfectionis. *Col.* iii. 14.

3. In meditatione mea exardescet ignis. *Ps.* xxxviii. 5.

4. Introduxit me in cellam vinariam, ordinavit in me charitatem. *Cant.* ii. 4.

5. Oratio est hominis conjunctio cum Deo.

Dieu s'appelle lui-même dans les saintes Écritures le feu dévorant : *Ton Dieu, ô Israël, est un feu qui consume* ¹. Dès lors un cœur, fût-il aussi froid que possible envers son Dieu, aussi complètement que possible dépourvu de la divine charité, nul doute que, s'il persévère dans l'oraison, Dieu ne lui fasse don de son saint amour ; car le Seigneur est fidèle, et il ne se laisse jamais vaincre en générosité. Le feu doit produire son effet. Il arrive parfois qu'après un entretien avec une personne vraiment embrasée de l'amour divin, nous nous sentons portés et comme poussés vers Dieu pour l'aimer. Que sera-ce donc si nous prenons l'habitude de converser avec Dieu lui-même dans l'oraison ?

Dieu parle aux âmes qui le cherchent véritablement. Mais où leur parle-t-il ? Est-ce dans les réunions, les visites, les rencontres, où l'on perd des heures entières en des conversations inutiles ? Non, Dieu ne parle pas là. Lui-même nous dit : Laissez là les entretiens avec les hommes, retirez-vous dans la retraite, appliquez-vous à l'oraison : alors je vous parlerai. *Je la conduirai dans la solitude, et je lui parlerai cœur à cœur* ². En vous parlant ainsi, ajoute Dieu, je vous ferai entendre ces paroles vivantes, ces paroles substantielles, qui ne donnent pas seulement à comprendre, mais de plus opèrent ce qu'elles signifient, et qui, ne se contentant pas d'exhorter, nous portent même à pratiquer la vertu.

N'est-ce pas dans l'oraison que tous les saints

On ne trouve
vraiment
Dieu
que dans
l'oraison.

1. Deus tuus ignis consumens est. *Deut.* iv. 24.

2. Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus. *Os.* ii. 14.

Preuve : ont fini par brûler d'amour pour Dieu? Là, saint
tous les saints. Philippe de Néri s'enflamma d'amour au point
que, son pauvre cœur n'y tenant plus, deux côtes
se dilatèrent pour n'en pas gêner les battements
trop violents. Là, saint Pierre d'Alcantara s'em-
brasa d'un tel amour que, pour en modérer les
ardeurs, il lui fallait sortir de sa cellule et parfois
même se jeter dans un étang glacé. Là, sainte
Marie-Madeleine de Pazzi devint tellement éprise
d'amour pour Dieu, que sa vie était presque une
extase continuelle. Là, sainte Thérèse apprit à
aimer Dieu, ainsi qu'elle nous le révèle dans sa
vie : car, avant de faire oraison, elle ne savait pas
même ce que c'était qu'aimer Dieu.

Sans beaucoup
d'oraison,
pas de saints
ouvriers
évangéliques.

N'allons pas croire que l'oraison mentale doive
être rangée parmi les exercices d'un solitaire,
et non parmi ceux des ouvriers évangéliques. —
Tertullien dit de tous les prêtres, qu'ils forment
« une caste vouée à l'oraison et à la contempla-
tion ¹. » Les apôtres ne furent certainement pas
des ermites, mais les plus grands ouvriers évan-
géliques qu'ont vus sur la terre. Or, pour trou-
ver le temps de faire oraison, comment s'y prirent-
ils? Ils établirent des diacres pour leur confier
une partie du ministère sacré. *Constituons*, dirent-
ils, *des hommes qui puissent nous remplacer : pour*
notre part, nous nous appliquerons à la prière et
au ministère de la parole ². Remarquez ces deux
expressions : *à la prière et au ministère de la pa-*
role. Avant tout, la prière; ensuite, la sainte pré-

1. Genus deditum orationi et contemplationi.

2. Viros constituamus super hoc opus. Nos vero orationi et mini-
sterio verbi instantes erimus. *Act.* vi. 3. 4.

dication ; parce que, sans oraison, rien ne réussit. Douterez-vous encore que nous soyons appelés à la vie contemplative, et cela parce que nous vivons au milieu du monde ? Si donc nous voulons nous sanctifier et devenir de vrais ouvriers évangéliques, il faut de toute nécessité que nous nous adonnions à l'oraison. Or il ne s'agit pas d'y consacrer de temps en temps un quart d'heure, une demi-heure. Ce qu'il faut, c'est beaucoup, oui, beaucoup d'oraison. Sans cela pas de sainteté, celle-ci devenant fort difficile, que dis-je ? moralement impossible.

Malgré les occupations les plus importantes et les plus multiples, nous devons toujours trouver le moyen de procurer à notre âme le repos ordonné par Notre-Seigneur : *Venez vous reposer un peu* ¹. Après que notre âme se sera reposée, nous pourrons bien mieux travailler. *Il s'assiera solitaire et se taira, parce qu'il s'est élevé au-dessus de lui-même* ². L'âme qui sort de l'oraison est une tout autre âme : *elle s'est élevée au-dessus d'elle-même*.

Plus il y a
d'oraison,
plus
il y a de zèle.

Aussi, combien je loue ceux qui ont la bonne et sainte habitude de prendre chaque semaine un jour de retraite pour accorder à leur âme un salutaire repos ! Ce jour-là, pas de confessions, pas d'études : rien que l'oraison, la lecture spirituelle, le saint recueillement. Dans certains instituts religieux, il est d'usage d'avoir chaque semaine un jour de récréation, afin de se délasser pour mieux travailler ensuite et ne pas succomber à la

1. Quiescite pusillum.

2. Sedebit solitarius et tacebit, quia levavit super se. *Thren.* III. 28.

fatigue. Et on ne saurait pas trouver pour son âme un jour de récréation spirituelle! Car enfin les occupations extérieures ne laissent pas que de dissiper un peu. D'ailleurs, grâce à cette petite retraite, on se livrera mieux au saint ministère. Donc beaucoup d'oraison, et non pas seulement un quart d'heure, une demi-heure, mais beaucoup, beaucoup d'oraison...

Preuve :
tous
les ouvriers
évangéliques

Trouvez-moi un saint ouvrier évangélique sans beaucoup d'oraison. Pour moi, je n'en trouve pas un seul. Par contre, je vois saint François Xavier, ce grand, cet incomparable missionnaire, passer fréquemment ses nuits dans quelque église pour faire oraison; je le vois prendre, sur un banc de la sacristie, un sommeil aussi court que possible, tant il a hâte d'aller devant le tabernacle se répandre en actes d'amour envers Jésus-Christ! Là, que de fois on l'entendit s'écrier dans l'excès de son bonheur : « C'est assez, Seigneur, c'est assez ! » En France, je vois saint François Régis, cet autre prodige de zèle, se fatiguer tout le jour à prêcher et à confesser, puis aller ensuite, non pas se reposer, mais prier au pied du saint Sacrement. Trouvait-il l'église fermée? il s'agenouillait devant la porte et passait ainsi sa nuit à s'entretenir avec son Dieu. — Je vois, dans saint Philippe de Néri, s'unir au zèle le plus actif un amour vraiment extraordinaire de la contemplation. — Un autre apôtre, saint Vincent Ferrier, ne manquait jamais de consacrer, avant chaque prédication, une heure entière à l'oraison.

1. Sat est, Domini, sat est !

Ils ne faisaient tous en cela que suivre l'exemple donné par Jésus-Christ, le maître par excellence des ouvriers évangéliques. *Prosterné devant son Père céleste, il prolongeait sa veille durant toute la nuit* ¹, rapporte saint Luc.

Et surtout
Jésus - Christ.

1. Si parfois il est de la volonté divine qu'au lieu de nous appliquer à la méditation, nous nous occupions des âmes, obéissons, et, laissant Dieu pour Dieu, faisons-leur tout le bien possible. Une fois le travail terminé, plutôt que de perdre notre temps à discourir de futilités ou des nouvelles courantes (car il n'est pas de la volonté divine qu'on perde son temps), hâtons-nous de reprendre notre oraison.

Fidélité
à l'oraison.

2. Au milieu de nos travaux, en confessant, en prêchant, en traitant avec le prochain, toujours et partout, à l'exemple de sainte Catherine de Sienne, maintenons dans notre cœur la petite cellule intérieure pour nous y réfugier de temps en temps et adresser à Dieu ne fût-ce qu'un acte d'amour ou quelque oraison jaculatoire.

Ne
l'interrompre
que par
nécessité,

La mêler à
toutes
nos occupations,

3. Il faut, en même temps, que nous ne perdions jamais de vue et que nous ne cessions jamais de chérir la sainte solitude. *O mon Bien-Aimé*, devons-nous dire avec l'épouse sacrée, *fuyez sur les montagnes aux parfums aromatiques* ². Assurément il n'entrait pas dans sa pensée que l'Époux divin prît la fuite afin de l'abandonner à elle-même. Mais comme elle savait qu'il faut au Bien-Aimé la solitude pour se faire en-

Soupirer
après
la solitude.

1. Erat pernoctans in oratione. *Luc.* vi. 12.

2. Fuge, dilecte mi, super montes aroinatum. *Cant.* viii. 14.

tendre, elle le priait de se retirer sur les montagnes solitaires, résolue qu'elle était d'aller y converser seul à seul avec lui. Aussi, dans toutes nos occupations, soupignons après la solitude, soupignons, comme des cerfs altérés, après ce bienheureux moment où nous pourrons, recueillis et solitaires, nous entretenir avec notre Dieu.

Deux heures
d'oraison
par jour.

Combien de temps faut-il y consacrer? Deux heures d'oraison par jour, une le matin et une le soir, est-ce trop? Du moins faites-en une heure par jour. Quand même il ne se trouverait parmi vous qu'un seul prêtre assez généreux pour prendre une bonne résolution à ce sujet, combien je m'estimerais heureux et largement payé de mes peines!

Que du moins les plus jeunes se décident à faire, après la retraite, plus d'oraison qu'ils n'en font. Tout dépend de la règle qu'on s'impose dès le commencement. Ceux qui n'ont jamais fait, et cela depuis bon nombre d'années, qu'une demi-heure d'oraison par jour, ceux-là, je le crains, ne goûteront guère mon conseil; car ce serait pour eux une bien dure corvée que de faire un peu plus de méditation.

C'est peu, je le répète, que deux heures consacrées chaque jour à nous entretenir avec Jésus en croix, avec Jésus au saint Sacrement de l'autel, *Je me suis assis à l'ombre de celui que j'avais désiré*¹. Quelles délices célestes ne goûte pas l'âme, lorsque, aux Quarante-Heures, ou à quelque

1. Sub umbra illius quem desideraveram, sedi. *Cant.* II. 3.

autre exposition solennelle, dans n'importe quel sanctuaire où repose le saint Sacrement, elle converse solitaire avec Jésus-Christ ! Il n'est pas rare que des séculiers y passent des heures entières. Et nous !... ah ! rougissons de notre conduite. Notre bien-aimé Seigneur ne demeure ici-bas que pour s'entretenir avec nous, et, du fond de son tabernacle, il semble nous supplier de venir lui faire visite.

Mais, deux heures, c'est trop ! me dites-vous. — Comment ! c'est trop que deux heures ! Quelle idée vous faites-vous donc de l'oraison ? Apprenez de sainte Thérèse qu'il faut entendre par oraison un entretien cœur à cœur avec Dieu ; oui, traiter Dieu lui-même comme notre ami, voilà l'oraison. Apprenez encore ceci : C'est dans l'oraison que l'âme reçoit des ailes mystiques pour s'élever aux sommets de la perfection. *Qui me donnera des ailes comme à la colombe, et je volerai¹ ?* A quelle perfection veut-on parvenir sans oraison ?

La science
par
excellence.

Elle est encore l'école où Dieu lui-même nous enseigne la science par excellence, la science des saints. Belles-lettres, sciences exactes, linguistique, et autres connaissances profanes, nul doute que tout cela n'ait son prix. Mais, souffrez que je vous le dise avant de finir, bien supérieure est l'étude des saintes Écritures, des canons, du dogme, pour nous trouver toujours en mesure de renverser cette science moderne qui commence à tout envahir. J'ajoute néanmoins qu'il faut placer au premier rang la science des saints,

1. Quis mihi dabit pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam.
Ps. LIV. 7.

l'art d'aimer Dieu. On ne l'acquiert pas dans les livres, mais au pied du crucifix, devant le tabernacle.

Le
salut du prêtre.

Oraison donc, oraison ! D'autant plus que, pour travailler au salut des âmes, nous avons besoin et de forces et de lumières exceptionnelles. Autrement, quelles lumières et quelles forces pourrions-nous communiquer aux âmes ? Une lampe à peine allumée ou sur le point de s'éteindre peut-elle en allumer une autre ? Plaise à Dieu que nous ne voyions plus jamais de ces prêtres qui n'apportent au ministère des âmes qu'une ferveur languissante, qu'un amour sans force, sans générosité, de ces prêtres qui, finissant ainsi par tomber dans la tiédeur, ne tardent pas à faire un triste naufrage et à perdre leur Dieu ! Combien n'en a-t-on pas vu de ces chutes lamentables ! Et vous-mêmes, ne connaissez-vous aucun prêtre qui ait rencontré dans la direction des âmes, dans le ministère sacerdotal, l'occasion qui causa sa ruine et lui ravit l'amitié de Dieu ?

Les Saints.

Direz-vous encore : c'est trop que deux heures d'oraison ? Tel ne fut pas le langage de saint François de Borgia, si partisan de ce pieux exercice qu'après y avoir passé huit heures, il demandait par grâce de pouvoir le prolonger encore d'un quart d'heure ; ni de sainte Rose, qui n'y consacrait pas moins de douze heures par jour ; ni de saint Antoine abbé, qui se plaignait chaque matin que le soleil vînt si tôt le tirer de son oraison, laquelle avait duré toute la nuit. Combien de jeunes filles, de personnes mariées, d'ouvriers même, font chaque jour une longue méditation !

Rougissons de nous-mêmes, nous qui sommes prêtres, et tremblons qu'au jour du jugement ces personnes du monde ne se lèvent pour nous accuser.

Ne souffrons pas que les séculiers nous surpassent en amour de Dieu, nous qui sommes prêtres et, comme tels, obligés plus que personne à l'aimer, ce Dieu si parfait, si miséricordieux.

Aimons Dieu.

Ne perdons plus notre temps. Qui sait combien de jours il nous reste à vivre? Aimons Dieu, ne fût-ce que pour contenter son grand désir d'être aimé de ses prêtres.

Il est donc vrai, ô mon Dieu, que vous avez tout fait pour obtenir l'amour de mon cœur! Et qu'ai-je besoin de vivre, si je n'emploie ma vie tout entière à vous aimer, vous, le souverain Bien, le Bien unique? car en dehors de vous il n'y a nul bien. Je ne mérite pas de vous aimer; mais, vous, combien ne méritez-vous pas d'être aimé, vous, en qui se réunissent, comme autant de titres à mon amour, toutes les perfections possibles, la beauté, la bienveillance, l'amitié, la fidélité! Que faut-il de plus pour qu'on vous aime? Il faut de plus, Seigneur, que moi je vous aime. Mais pourquoi ne vous aimerais-je pas? Au lieu de vous, qui donc irais-je aimer?

Raisons
d'aimer Dieu,

Dieu seul.

En effet, je cherche hors de vous. Eh quoi! aimer des créatures, un peu de boue, un peu de fumée, un néant?

Saint Augustin vous disait: « O feu, dont la flamme ne s'éteint jamais, embrasez-moi¹! » Je vous dis avec lui: « O mon Dieu, vous dont l'es-

Prions
pour aimer Dieu

1. O ignis qui semper ardes, accende me.

sence est un brasier d'amour, faites que je brûle d'amour pour vous, faites que la force de votre amour me consume tout entier ! »

Pour aimer Dieu, quel meilleur moyen que de lui demander à lui-même de l'aimer ? Je veux bien, dit Jésus-Christ à chaque prêtre, je veux bien allumer dans votre cœur la flamme de mon amour ; mais venez à l'oraison. *Viens, ô ma colombe, dans le creux du rocher et dans les fentes de la muraille*¹. C'est dans la solitude que je vous attends. Là vous me trouverez les mains pleines de grâces, et vous saurez combien je désire vous en combler.

Rien
ne compte
que
l'amour de Dieu

Aimer Dieu, quelle belle chose ! A la mort, rien, absolument rien, ne comptera que d'avoir aimé Dieu. Dignités, famille, succès, tout finira pour nous. Que nous restera-t-il ensuite ? Rien autre chose que d'avoir aimé Dieu.

Durant la vie

Que sommes-nous venus faire en ce monde, sinon aimer Dieu ? Y sommes-nous pour faire fortune, pour conquérir l'estime publique, pour nager dans les plaisirs, pour nous élever aux premiers postes ? Posons la question préalable : avons-nous quelque chose à faire dans le monde ? Jésus-Christ a dit : *Je vous ai choisis du milieu du monde*². Dieu nous a éloignés du monde, et nous voudrions y rentrer ?

Mais quoi ! le monde, les honneurs, les plaisirs ! Ah ! vivons, vivons uniquement pour aimer Dieu. En conséquence, oraison, oraison !

1. Veni, columba mea, in foraminibus petrae, in caverna maceriae. *Cant.* II. 14.

2. Ego elegi vos de mundo. *Jo.* xv. 19.

Ainsi aurons-nous un jour le bonheur de quitter cette vie, le cœur plein de reconnaissance et en nous écriant avec la glorieuse martyre sainte Agathe : « Soyez béni, mon Dieu, de m'avoir ôté du cœur l'amour des richesses, des honneurs, des vanités de la terre. En ce moment recevez mon âme ¹. Grandeurs et plaisirs du monde, j'ai tout méprisé par amour pour mon Seigneur Jésus-Christ ². » Quel bonheur si nous pouvons alors tenir ce langage !

O Marie, sainte vierge Marie, votre vie ne fut ici-bas qu'une oraison continuelle ; aussi le sommeil lui-même ne put un instant interrompre votre union avec Dieu. De grâce, rappelez-vous avec quelle bonté vous alliez vous-même réveiller sainte Rose lorsque sonnait l'heure de l'oraison ; si donc vous nous voyez, endormis dans la négligence, dans la tiédeur, négliger ce saint exercice, daignez vous-même réveiller notre âme et nous enflammer d'ardeur pour nous unir à Dieu. Puisse ainsi notre cœur s'embraser enfin de votre amour ! Pussions-nous parvenir à vous aimer, vous et notre Dieu, pour aller un jour vous aimer éternellement dans le ciel !

VIVENT JÉSUS, MARIE, JOSEPH ET THÉRÈSE.

1. Domine, qui abstulisti a me amorem sæculi, accipe animam meam. *In ejus officio.*

2. Regnum mundi et omnem ornatum sæculi contempsi, propter amorem Domini mei Jesu Christi. *Off. S. Theresiæ.*

II.

CONSEILS PRATIQUES
CONCERNANT LA PURETÉ D'INTENTION.

Tout dépend
de la
bonne intention

Chacune de nos œuvres vaut ce que vaut notre intention. C'est un principe admis par tous. Une cause sainte produit de saints effets, et, comme le dit l'Apôtre, *si la racine est sainte, les rameaux le sont aussi*¹.

Surtout
dans le prêtre.

Pour se sanctifier, il faut qu'un prêtre ait spécialement à cœur de n'agir en toutes choses qu'avec pureté d'intention. — Combien d'œuvres de zèle et de piété se rencontrent nécessairement dans la journée d'un prêtre, et surtout d'un missionnaire ! Toute la question est de savoir s'il agit uniquement pour Dieu, uniquement pour faire le bon plaisir divin.

Que de fois on perd tout le mérite d'une action parce qu'on prend pour guide le respect humain, l'inclination propre, ou tout autre motif également défectueux, mais surtout la vanité, en sorte qu'on s'abandonne au désir d'être loué et estimé des hommes, non sans ravir à Dieu une partie de la gloire qui pourtant lui appartient tout entière !

Le plus grand
obstacle :
la
vaine gloire.

C'est une voleuse fort adroite que la vaine gloire, dit un maître de la vie spirituelle. En effet, elle cache si bien son jeu qu'elle nous dé-

1. Si radix sanctæ, et rami. Rom. xi. 16.

pouille de tout avant même de nous laisser soupçonner sa présence. Voilà comment il arrive souvent que, de toutes nos peines et fatigues, il ne nous reste rien ou presque rien.

Qu'on se garde bien de regarder la vaine gloire comme une tentation que les âmes encore novices dans le service de Dieu ont seules à subir. C'est au contraire une tentation que le démon tient en réserve contre ceux qui ont fait le plus de progrès dans les voies de la perfection. Saint Grégoire confesse qu'en écrivant ses livres, bien souvent, malgré toutes ses protestations de vouloir travailler uniquement pour Dieu, il lui arrivait de se sentir l'âme envahie par un sentiment de vaine complaisance. Nous aussi, c'est uniquement pour Dieu que nous montons en chaire et que nous entrons au confessionnal, mais voilà que le vain désir des louanges humaines fait ensuite irruption dans notre âme.

Spécial danger
pour
les ouvriers
évangéliques.

La dernière tentation à laquelle le démon ait eu recours dans sa lutte contre Jésus-Christ, c'est celle de la vaine gloire, parce que, remarque saint Cyprien, au moyen de cette tentation, il avait eu raison d'une foule d'âmes sorties victorieuses de toutes les autres épreuves.

De là cette tactique en usage parmi les anciens Pères : en même temps qu'ils initiaient les novices à la pénitence, aux abstinences, aux mortifications, ils prémunissaient les plus avancés contre la vaine gloire. En effet, celui qui se voit les mains pleines de saintes œuvres, mais surtout le missionnaire, qu'entourent l'admiration et l'estime publiques, n'est que trop exposé à se

complaître en lui-même au risque de faire naufrage jusque dans le port.

Tremblons ! car entre tous les vices, c'est peut-être la vaine gloire que Dieu punit le plus ordinairement par une de ces chutes lamentables où se perdent les âmes. Combien de prêtres d'une sainteté de beaucoup supérieure à la nôtre en ont fait la terrible expérience !

Exhortation
à la
pureté
d'intention.

Appliquons-nous donc à n'avoir jamais devant les yeux que le bon plaisir de Dieu ; en sorte que le seul bon plaisir de Dieu soit la marque imprimée par nous à toutes nos actions, à toutes nos pensées, à toutes nos affections, ainsi que notre Dieu nous le commande : *Mets-moi comme un sceau sur ton cœur, comme un sceau sur ton bras*¹. Alors, épris d'amour pour nous, Dieu nous adressera ces douces paroles : *Tu as blessé mon cœur par un de tes yeux*². Nous savons que, par cet œil unique, il faut entendre l'intention d'agir uniquement pour plaire à Dieu, sans se proposer aucune autre fin.

Voulons-nous que le bon plaisir de Dieu soit réellement notre unique fin, voici quelles règles pratiques nous devons adopter :

Règles
pratiques :
Ne pas prendre
pour mobile
le
succès.

I. Dans nos actions, prendre pour mobile non pas le succès, mais le seul bon plaisir de Dieu. Pour cela mettons-nous devant les yeux les points suivants :

1. Travailler, prêcher, confesser, sans se trou-

1. *Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum. Cant. viii. 6.*

2. *Vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum. Cant. iv. 9.*

bler ni s'inquiéter quand les populations témoignent peu ou point d'enthousiasme, de zèle, d'empressement, quand les pénitents font peu ou point de progrès, et que les auditeurs, restés indifférents, ne donnent pas même la plus petite marque de satisfaction. Autrement, on n'aurait pas Dieu seul en vue. Celui qui travaille uniquement pour Dieu ne se soucie aucunement du succès, car il sait que tout notre travail se borne à planter l'arbre, et que Dieu se réserve de lui faire porter des fruits et d'en avoir l'honneur.

A Dieu le succès,

2. Aux serviteurs qui avaient gagné cinq talents, et à ceux qui n'en avaient gagné que deux, le père de famille fit le même bienveillant accueil, remarque saint Jérôme, et cela parce que les uns et les autres avaient accompli leur devoir.

A nous le devoir

3. Le succès ne réjouit un vrai serviteur de Dieu que si la gloire de Dieu en résulte. Cela étant, il fait son bonheur du succès obtenu par un autre aussi bien que des succès dus à ses propres efforts. Aussi le vénérable Jean d'Avila se réjouissait de voir saint Ignace de Loyola réussir dans sa grande entreprise; autant que si lui-même, comme il en avait reçu l'inspiration, eût réellement fondé la compagnie de Jésus. Par contre, s'il arrive que le succès ne vient point couronner ses efforts, le vrai serviteur de Dieu n'en perd pas la paix. Car il n'a voulu travailler que pour Dieu : par conséquent il a parfaitement atteint son but, son but n'étant jamais que de faire le bon plaisir de Dieu.

Et
la sainte
indifférence.

II. Ne jamais se permettre sans nécessité au

Ne jamais parler
de
soi-même.

cune parole avantageuse à soi-même. De combien d'hommes intérieurs n'est-ce pas ici l'écueil ! Ah ! ce moi, ce maudit moi qui se met toujours en avant ! Tel prédicateur a composé tout un long discours ; il vient de monter en chaire : quelle attention il veut qu'on prête à la moindre de ses paroles ; somme toute, ce qui le domine, c'est le soin de sa réputation. Non, dira-t-il peut-être, c'est le devoir, le bien des âmes, la gloire de Dieu qui m'inspirent. On le dit ; mais, en réalité, on agit rarement par devoir et très souvent par vanité. De retour d'une mission, d'un carême, tel ouvrier évangélique ne parle plus que de son nombreux auditoire, de ses nombreuses conversions, de ses nombreuses confessions : que veut-il ? être admiré ; qu'en retire-t-il ? de vaines complaisances qui lui ravissent tous ses mérites.

Quand on donnait à saint Hilarion quelque marque d'estime ou quelque louange : « Hélas ! se disait-il non sans gémir profondément, il paraît que Dieu me récompense en ce monde. » Si donc il arrive qu'on nous loue, mettons-nous aussitôt à parler d'autre chose et donnons à Dieu toute la gloire de la bonne action. *A Dieu seul honneur et gloire* !

N'ambitionner
que
d'obéir.

III. Ne pas ambitionner les premiers postes, les emplois les plus honorables. Les seules fonctions enviables et en même temps les plus élevées, sont celles que l'obéissance nous impose.

1. Soli Deo honor et gloria.

IV. Prendre particulièrement à cœur d'avoir, autant que possible, en chaque action l'intention actuelle de la faire pour Dieu. L'intention générale du matin ne doit pas nous suffire. C'est l'intention actuelle qu'il nous faudrait avant chacune de nos actions. On raconte d'un ancien ermite qu'il avait l'habitude, avant d'entreprendre une œuvre quelconque, de s'arrêter un instant. « J'ajuste mon coup, disait-il, afin que mon action aille droit à Dieu. »

S'appliquer
à la
bonne intention
actuelle

Autant que possible, renouvelons de temps en temps la bonne intention, par exemple, à chaque confession que nous entendons, à chaque psaume de l'office, dans le courant du sermon, au milieu de chacune de nos actions, principalement quand elles sont de notre goût.

Et continuelle.

Que si la vaine gloire fait son apparition, le mieux, dit saint Bernard, est de la mépriser, ou bien, comme le vénérable Jean d'Avila, disons-lui : Tu viens trop tard : j'ai déjà tout donné à Dieu.

Victoire
sur
la vaine gloire.

Ah ! qu'on travaille bien quand on travaille uniquement pour Dieu ! et comme tout ce qu'on fait prend un cachet nouveau ! Qui ne voit, en outre, que travailler ainsi continuellement pour Dieu, c'est continuellement l'aimer, et c'est l'aimer de la véritable manière, je veux dire d'un amour pur, sans intérêt, uniquement pour faire son bon plaisir ?

Grand résultat :
Le vrai
amour de Dieu.

« L'amour, quand il est vrai, dit saint Bernard, se suffit à lui-même, sans réclamer aucun salaire ; en dehors de lui-même il ne veut rien, ni stimu-

lant, ni récompense : j'aime, parce que j'aime, et j'aime pour aimer ¹. » Mais, dit saint Jean Chrysostome, parce que l'amour ne réclame aucune récompense, Dieu se réserve de le récompenser d'autant plus admirablement ; car plus notre amour pour Dieu se montre désintéressé, plus l'amour de Dieu se montre libéral.

III.

AVIS AUX CONFESSEURS ET AUX PRÉDICATEURS ².

Aux
confesseurs

I. Le confesseur doit bien connaître la théologie morale, et l'étudier à peu près chaque jour, au moins pour en revoir les points les plus difficiles.

II. Le confesseur doit avoir une grande patience, spécialement avec les pécheurs qui ont le plus besoin de son ministère.

III. Le confesseur doit pratiquer une égale charité envers tous, sans faire acception de personne.

IV. Le confesseur ne doit pas témoigner d'empressement à confesser les femmes de préférence aux hommes.

V. Le confesseur doit s'intéresser à ses péni-

1. Verus amor seipso contentus est, ipse præmium sibi est ; præter se, non requirit causam, non fructum ; amo, quia amo ; amo ut amem.

2. Nous lisons dans la vie italienne de saint Alphonse par le P. Pierre-Louis Rispoli, rédemptoriste : « Saint Alphonse avait tracé à grands traits une sorte de ligne de conduite pour les confesseurs. » Viennent ensuite ces douze articles. II Part. ch. VIII.

tents plus encore qu'un père de famille à ses enfants, parce que, au tribunal de la pénitence, il s'agit de l'âme et de l'éternité.

VI. Le confesseur doit avoir le même zèle pour une personne de basse condition et pauvrement vêtue que pour une princesse.

VII. Le confesseur ne doit jamais prendre la sympathie pour guide dans le choix de ses pénitents : autrement il perdrait le fruit de ses travaux, ou même s'exposerait à compromettre sa conscience et son honneur.

VIII. Le confesseur ne doit jamais se montrer irascible ni dédaigneux : autrement il ne pourrait qu'éloigner les fidèles du sacrement de pénitence.

IX. Le confesseur doit éviter au saint tribunal toute conversation inutile, toute question curieuse, et les regarder comme une profanation du sacrement.

X. Le confesseur doit être d'une extrême prudence dans ses questions : faire son devoir, mais n'interroger qu'avec modestie et brièveté, surtout en ce qui concerne le vice opposé à la sainte vertu.

XI. Le confesseur doit traiter avec une sage fermeté les récidifs, les occasionnaires, les habituels, ceux qui ont fait du tort au prochain dans sa réputation ou dans ses biens : par conséquent ne pas les absoudre qu'ils n'aient satisfait à leurs obligations respectives et donné des signes moralement certains de résipiscence.

XII. Le confesseur doit agir à la fois comme père, docteur, médecin et juge ; en d'autres termes, s'intéresser au pénitent, l'instruire, le guérir et le juger équitablement.

Aux
prédicateurs.

I. Le prédicateur ¹ ne doit monter en chaire que pour annoncer les vérités évangéliques, nullement pour se livrer à des réflexions curieuses et sans utilité pratique.

II. Le prédicateur doit se préparer à la prédication par l'étude des livres saints et par une vie d'oraison.

III. Le prédicateur doit être tout pénétré de la vérité de ce qu'il prêche : autrement ses paroles ne produiront aucun fruit dans les âmes.

IV. Le prédicateur doit avoir à cœur de remplir parfaitement le ministère de la parole, par conséquent bien composer son sermon, l'apprendre mieux encore, enfin le débiter de façon à faire honneur à la parole de Dieu.

V. Le prédicateur doit soigneusement prouver chacune des choses qu'il avance, et s'abstenir de tout ce qui, idée ou expression, est en dehors du sujet.

VI. Le style de la chaire ne doit pas être celui qu'on emploie au théâtre ou dont se servent les poètes pour embellir leurs mensongères inventions, flatter l'oreille et frapper l'imagination.

VII. Le style sublime ne consiste ni dans l'obscurité des pensées, ni dans un choix de tournures propres aux auteurs profanes, ni dans l'emploi d'expressions inusitées.

VIII. Un discours sublime se compose de vérités sublimes présentées de façon que les auditeurs les comprennent.

1. Dans la Vie de saint Alphonse et aux chapitres indiqués plus haut, le P. Rispoli s'exprime ainsi : « Voici les principes généraux que les prédicateurs doivent suivre, afin, disait notre Saint, de ne point profaner la parole de Dieu. »

IX. Toutes les vérités de notre sainte religion sont on ne peut plus sublimes : les exposer en un bon langage, avec ordre et clarté, au plus grand profit des âmes, c'est être vraiment sublime.

X. Certains prédicateurs se donnent beaucoup de peine pour ne pas parler clairement ; ils ne s'en applaudiront pas à l'article de la mort ni au redoutable jugement de Dieu.

XI. Prêcher avec la clarté et la simplicité évangéliques, voilà bien un art difficile entre tous, tellement difficile qu'il ne suffit pas d'être savant pour pouvoir écrire et prêcher de cette façon.

XII. Ce qui forme les grands prédicateurs, ce sont les livres inspirés, les saints Pères, l'esprit de Jésus-Christ ; pour émouvoir, il faut que l'éloquence vienne de la grâce du Saint-Esprit.

IV.

RÉSOLUTIONS DE SAINT ALPHONSE.

Avant de recevoir la prêtrise ¹, il faut, pour me sanctifier :

I. Ne fréquenter que de saints prêtres pour m'édifier de leurs bons exemples.

II. Faire chaque jour une heure au moins d'oraison mentale afin de vivre dans le recueillement et la ferveur.

III. Visiter chaque jour le très saint Sacrement,

Résolutions
prises
lors de son
entrée dans la
cléricature.

1. Ces douze résolutions, ainsi que les suivantes, se lisent dans la Vie de saint Alphonse par le P. Rispoli. 1^{re} Part., ch. ix.

de préférence dans l'église où, ce jour-là, se fait l'exposition solennelle.

IV. Lire, entre toutes les vies des saints, celles qui initient le mieux et excitent le plus à la perfection sacerdotale.

V. Avoir une dévotion spéciale à la sainte vierge Marie, mère et reine de l'Église; avoir un zèle particulier pour son service.

VI. Soutenir l'honneur de l'état clérical; veiller par conséquent avec le plus grand soin à sauvegarder ma réputation.

VII. Être affable envers tout le monde, mais sans jamais me départir de la réserve ecclésiastique avec les séculiers et surtout avec les femmes.

VIII. Voir Dieu dans mes supérieurs, et obéir à leurs ordres comme à ceux de Dieu.

IX. Porter la soutane et la tonsure; être modeste en tout, mais toujours avec simplicité, sans exagération ni raideur.

X. Vivre en paix avec ceux qui m'entourent; apporter une grande attention aux leçons du professeur; édifier les fidèles à l'église, surtout dans les fonctions ecclésiastiques.

XI. Me confesser tous les huit jours; m'approcher plus souvent encore de la sainte table.

XII. Ne commettre jamais aucune faute de propos délibéré: à cette sainteté négative joindre la sainteté positive, qui consiste dans la pratique des vertus de mon état.

I. Je suis prêtre, ma dignité surpasse celle des anges: il faut donc que je mène une vie d'une

pureté angélique, il faut du moins que j'y tende par tous les moyens possibles.

II. Dieu lui-même obéit à ma voix : grande raison pour obéir de tout mon cœur à Dieu, à la grâce, à mes supérieurs.

III. La sainte Église m'honore : je dois donc l'honorer à mon tour par ma sainteté, par mon zèle, par mes travaux, par la dignité de ma vie.

IV. Au Père éternel j'offre Jésus-Christ, son divin Fils : mon devoir est donc de devenir par mes vertus un autre Jésus-Christ et de me rendre ainsi moins indigne de traiter avec le Saint des saints.

V. Le peuple chrétien voit en moi le médiateur entre Dieu et les hommes : par conséquent vigilante attention à me conserver toujours dans la grâce et l'amitié de Dieu.

VI. Les justes ont toujours les yeux fixés sur le prêtre, comme sur le modèle de toutes les vertus qu'ils doivent pratiquer : qu'ils ne reçoivent donc de moi qu'édification, tous et toujours.

VII. Les pauvres pécheurs, qui ont perdu la vie de la grâce, attendent de moi leur résurrection spirituelle : prières, actions, paroles, tenue, tout doit servir à leur conversion.

VIII. Le démon, ma nature, le monde, ne cessent de m'attaquer : pour en triompher, il me faut courage et force ; et pour avoir courage et force, je m'appuierai sur la grâce de Dieu.

IX. Sans la science, impossible de défendre la religion, impossible de combattre l'erreur ni l'impiété : ne négliger en conséquence aucun moyen d'acquérir la science.

Résolutions
prises
à l'occasion de
son
sacerdoce.

X. Les amusements mondains et les relations frivoles discréditent le sacerdoce : il faut donc que je les aie en horreur.

XI. L'ambition et l'avarice ont conduit bien des prêtres à la perte de la foi : arrière ces deux vices, qui sont la peste de l'état sacerdotal !

XII. A la charité le prêtre doit unir une sage réserve : gravité donc et prudence avec tout le monde, surtout avec les femmes, mais sans raideur, sans dédain ni fierté.

XIII. Pour plaire à Dieu, le prêtre doit vivre dans le recueillement, la ferveur, la pratique des vertus solides : il faut en conséquence que l'oraison soit ma continuelle occupation.

XIV. Le prêtre n'existe que pour procurer la gloire de Dieu, se sanctifier et sauver les âmes : voilà donc à quoi je vais m'employer de toutes mes forces.

XV. Je suis prêtre : à moi par conséquent de faire aimer et pratiquer la vertu, à moi de glorifier Jésus-Christ, le Prêtre éternel.



LE PRÊTRE

III.

LA MESSE ET L'OFFICE EXPÉDIÉS

OU

AVERTISSEMENTS AUX PRÊTRES

AFIN QU'ILS NE CONMETTENT PAS CE GRAND CRIME

DE MÉPRISER

LE SACRIFICE DE L'AUTEL ET LES LOUANGES DUES A DIEU.

CHAPITRE PREMIER.

LA MESSE A LA HATE.

I.

EN QUELLE GRANDE ESTIME LE PRÊTRE DOIT TENIR
LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

Un prêtre ne peut dire la sainte messe avec la dévotion requise, s'il n'a pour cet auguste sacrifice l'estime qui lui est due. Or la célébration de la messe est certainement, de toutes les actions que l'homme puisse faire, la plus sublime et la plus sainte. « N'hésitons pas à le confesser, dit le concile de Trente, impossible que les fidèles serviteurs du Christ s'emploient à n'importe quelle œuvre dont la sainteté égale ce redoutable mystère ¹. » Dieu lui-même ne peut faire qu'il y ait en ce monde plus auguste fonction que celle du prêtre célébrant la messe.

La messe .
est
la plus sublime
des fonctions,

1. *Necessario fatemur nullum aliud opus adeo sanctum ac divinum a Christi fidelibus tractari posse, quam hoc tremendum mysterium. Sess. 22. Dccr. de obs. in. c. l. M.*

Un
honneur infini
pour Dieu,

Bien que les sacrifices de l'ancienne loi procu-
rassent à Dieu tant de gloire, ils n'étaient cepen-
dant qu'une ombre et une figure du sacrifice de
nos autels. Quelques honneurs que les anges par
leurs hommages et les hommes par leurs bonnes
œuvres, leurs pénitences et leurs martyres, aient
rendus et rendent à Dieu, rien n'a jamais égalé,
rien n'égalerà jamais la gloire que le Seigneur
reçoit d'une seule messe. En effet, les honneurs
que lui rendent les créatures sont finis et bornés,
mais il est infini l'honneur qui lui revient du
sacrifice de l'autel, attendu que la victime offerte
sur l'autel est d'une valeur infinie. La sainte
messe est donc de toutes les œuvres celle qui
rend à Dieu le plus d'honneur ; c'est elle aussi
qui brise le plus victorieusement les forces de
l'enfer, qui procure le plus de soulagement aux
âmes du purgatoire, apaise le plus efficacement
la colère de Dieu irrité contre les pécheurs, et
apporte aux hommes les plus abondantes béné-
dictions.

La source
de
toutes les grâces,

Nous sommes assurés d'obtenir de Dieu toutes
nos demandes pourvu que nous interposions le
nom de Jésus-Christ, selon cette promesse : *Tout
ce que vous demanderez à mon Père en mon nom,
il vous l'accordera*¹ ; mais combien plus ne de-
vons-nous pas être assurés de tout obtenir en
offrant à Dieu Jésus-Christ lui-même ? Notre très
aimant Rédempteur ne cesse dans le ciel de prier
pour nous : *continuellement*, dit l'apôtre saint

1. Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. Jo. xvi. 23.

Paul, *il intercède en notre faveur*¹ ; mais il intercède plus particulièrement pour nous dans le temps de la messe, alors qu'il s'offre lui-même à son Père par les mains du prêtre afin de nous obtenir toutes sortes de grâces. Si nous apprenions que tous les saints, sans excepter la divine Mère, prient pour nous, avec quelle confiance n'attendrions-nous pas les faveurs du ciel ! Or il est certain qu'une seule prière de Jésus-Christ vaut infiniment plus que toutes les prières des saints. Pauvres pécheurs, combien nous serions à plaindre s'il n'y avait pas cet auguste sacrifice pour apaiser le Seigneur ! « Car, dit le concile de Trente, c'est en considération de ce sacrifice que Dieu calme son courroux, et que, nous accordant la grâce et le don de la pénitence, il nous remet nos péchés et même les plus grandes iniquités². »

En un mot, de même que la passion de Jésus-Christ a suffi pour sauver le monde, ainsi une seule messe suffit pour le sauver encore. C'est pourquoi les prêtres, en offrant le calice, disent à Dieu : « Nous vous offrons ce calice du salut... pour notre salut et celui du monde entier³. »

Le plus précieux et le plus beau trésor que possède l'Eglise, c'est la messe, ainsi que l'avait prédit le prophète : *Qu'est-ce que le Seigneur a de*

La plus grande
grâce
de Dieu
aux hommes

1. Qui etiam interpellat pro nobis. *Rom.* viii. 34.

2. Hujus quippe oblatione placatus Dominus, gratiam et donum poenitentiae concedens, crimina et peccata etiam ingentia dimittit. *Sess. 22. De Sacrif. M. c. 2.*

3. Offerimus tibi, Domine, calicem salutaris... pro nostra et totius mundi salute.

*bon et de beau, sinon le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges*¹? De fait, c'est dans la messe que le Verbe incarné s'immole au Père éternel et qu'il se donne à nous sous les voiles eucharistiques; aussi le très saint Sacrement de l'autel doit-il être considéré comme le but suprême et la fin glorieuse des autres sacrements, selon cette parole de saint Thomas : « Les autres sacrements ont dans l'Eucharistie leur couronnement²; » et, selon saint Bonaventure, « dans l'auguste sacrifice de la messe, Dieu déploie en quelque sorte devant nos regards l'amour qu'il nous a porté, et il nous offre comme l'ensemble de tous les bienfaits dont il nous a comblés³. » De là ces innombrables tentatives du démon pour abolir ici-bas la messe, au moyen des hérétiques, en attendant que l'Antechrist, dont ils sont les précurseurs, travaille avant tout et parvienne réellement, en punition des péchés des hommes, à l'abolir, ainsi que l'a prophétisé Daniel : *A cause des péchés, la force lui fut donnée contre le sacrifice perpétuel*⁴.

Egale
a
l'Incarnation,

D'après saint Bonaventure, Dieu nous fait dans chaque messe une faveur non moins insigne que celle dont il nous gratifie dans l'Incarnation elle-même. « Il ne semble vraiment pas, dit le saint,

1. Quid enim bonum ejus est, et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum, et vinum germinans virgines? *Zach. ix. 17.*

2. Fere omnia Sacramenta in Eucharistia consummantur: P. 3. q. LXV. a. 3.

3. Et ideo hoc est memoriale totius dilectionis suæ, et quasi compendium quoddam omnium beneficiorum suorum. *De Inst. Novit. p. I. c. 11.*

4. Robur autem datum ei contra jube sacrificium propter peccata. *Dan. viii. 12.*

que Dieu, en daignant chaque jour descendre du ciel sur l'autel, nous fasse une moindre grâce que celle dont il nous gratifia en venant autrefois prendre la nature humaine ¹. » Aussi les docteurs remarquent-ils que si Jésus-Christ n'avait pas déjà fait son apparition sur la terre, il la ferait à l'appel du prêtre prononçant les paroles de la consécration, suivant cette célèbre sentence de saint Augustin : « O vénérable dignité des prêtres ! entre leurs mains, comme dans le sein de la Vierge-Mère, s'incarne le Fils de Dieu ². »

Enfin, le sacrifice de l'autel n'étant que l'application et le renouvellement du sacrifice de la croix, il s'ensuit que de chaque messe, comme du sacrifice de la croix, découlent pour les hommes tous les biens et le salut. « Dans chaque messe, dit le Docteur angélique, se trouvent tous les trésors de grâces que Jésus-Christ nous a mérités sur la croix ³. » Il dit encore : « La passion du Sauveur n'a rien produit que ne produise le divin Sacrement ⁴. » Saint Jean Chrysostome a dit également : « Une messe ne le cède pas en valeur à la mort de Jésus-Christ sur la croix ⁵. » Et la sainte Église confirme pleinement cette doctrine quand

Aussi grande
que
la mort
de Jésus-Christ
en croix.

1. Non minus videtur facere Deus in hoc quod quotidie dignatur descendere de cœlo super altare, quam cum naturam humani generis assumpsit. *Loco cit.*

2. O veneranda Sacerdotum dignitas, in quorum manibus, velut in utero Virginis, Filius Dei incarnatur ! MOLINA. *Instr. Sac.* tr. 1. c. 5. § 2.

3. In qualibet Missa invenitur omnis fructus quem Christus operatus est in cruce. J. HEROÏT. *De Sanct.* s. 48.

4. Quidquid est effectus dominicæ passionis, est effectus hujus Sacramenti. *In Jo. VI.* lect 6.

5. Tantum valet celebratio Missæ, quantum mors Christi in cruce.

elle dit : « Chaque fois que se célèbre la mémoire de l'auguste victime du Calvaire, chaque fois s'accomplit l'œuvre de notre rédemption ¹. » « En effet, ajoute le concile de Trente, sur le Calvaire et sur l'autel il n'y a qu'une seule et même victime, et celui qui s'offre maintenant par le ministère des prêtres est le même qui s'offrit autrefois sur la croix : toute la différence consiste dans la manière d'offrir ². » C'est donc par le sacrifice de l'autel que se fait à nos âmes l'application du sacrifice de la croix. La passion de Jésus-Christ nous a mis en état de recevoir la rédemption ; la messe nous met en possession et nous fait jouir des mérites du Rédempteur.

II.

CE QUE LE PRÊTRE DOIT FAIRE POUR CÉLÉBRER DIGNEMENT.

Le prêtre
doit se conduire
saintement

La messe est donc, de toutes les œuvres que nous puissions entreprendre, la plus sainte et la plus divine. « Il s'ensuit bien clairement, dit le concile de Trente, que nous devons mettre toute notre application et toute notre sollicitude à nous en acquitter avec la plus grande pureté intérieure et avec les plus grandes marques extérieures de dévotion et de piété dont nous soyons capa-

1. Quoties hujus Hostiæ commemoratio celebratur, opus nostræ redemptionis exercetur. *Miss. Dom.* 9 p. Pent.

2. Una enim eademque est Hostia, idem nunc offerens Sacerdotum ministerio, qui seipsum tunc in cruce obtulit ; sola offerendi ratione diversa. *Sess.* 22. cap. 2.

bles ¹. » Le concile dit encore que la malédiction prononcée par Jérémie contre ceux qui remplissent avec négligence les fonctions relatives au culte de Dieu, regarde précisément les prêtres assez malheureux pour se conduire sans révérence alors qu'ils accomplissent à l'autel la plus grande et la plus sublime fonction dont l'homme puisse s'acquitter en l'honneur de son créateur. « C'est à peine, conclut le saint concile, si pareille négligence peut paraître exempte d'impiété ². »

Pour que le prêtre ne commette pas une si grave irrévérance et pour qu'il échappe à la malédiction divine, voyons ce qu'il doit faire — avant de monter à l'autel, — en célébrant la messe, — et après le saint sacrifice.

Avant, pendant
et
après la Messe.

Avant de monter à l'autel, il doit faire sa préparation ;

En célébrant, se conduire avec le respect convenable ;

Après la messe, faire son action de grâces.

§ I. De la préparation à la sainte messe.

Il faut, en premier lieu, que le prêtre fasse sa préparation. Préparation à la messe et action de grâces : voilà, d'après un serviteur de Dieu, tout ce que devrait être la vie des prêtres. Nul doute que Jésus-Christ n'ait institué la divine Eucha-

Nécessité
de la
préparation.

1. Satis apparet omnem operam et diligentiam in eo ponendam esse, ut, quanta maxima fieri potest interiori cordis munditia atque exteriori devotionis ac pietatis specie, peragatur. *Sess. 22. Decr. de obs. in cel. M.*

2. Ab impietate vix sejuncta esse potest. *Ibid.*

ristie en faveur de tous les fidèles; néanmoins, elle est un don spécialement fait aux prêtres: *Gardez-vous*, dit Notre-Seigneur en s'adressant aux prêtres, *de jeter vos perles devant d'immondes animaux* ¹.

Il est à remarquer que, dans l'Église grecque, on appelle perles les espèces sacramentelles. Or Jésus-Christ déclare que ces perles appartiennent en propre aux prêtres: *margaritas vestras*, dit-il, *vos perles*. Cela étant, « il faudrait, dit saint Jean Chrysostome, qu'après avoir célébré la messe, les prêtres, transformés par les ardeurs de l'amour divin comme en autant de lions, fissent trembler tout l'enfer ². » Mais, hélas! ce n'est pas là ce qu'on voit. Et même, ne voit-on pas le plus grand nombre des prêtres descendre de l'autel toujours plus tièdes, plus impatients, plus orgueilleux, plus envieux, plus attachés à leur propre honneur, à l'intérêt, aux plaisirs terrestres? « Ce n'est pas la faute de la nourriture, dit le cardinal Bona, mais de celui qui la prend ³. » En vérité, c'est bien lui le coupable, car, disait sainte Marie-Madeleine de Pazzi, « on peut, moyennant une seule communion, devenir un saint. » Tout le mal vient donc des dispositions, du peu de préparation qu'on apporte à l'autel. Or il y a la préparation éloignée et la préparation prochaine.

La préparation éloignée requise pour célébrer

1. Nolite dare sanctum canibus, neque mittatis margaritas vestras ante porcos. *Matth.* vii. 6.

2. Tanquam leones ignem spirantes ab illa mensa recedamus, facti diabolo terribiles. *Ad pop. Ant.* hom. 61.

3. Defectus non in cibo est, sed in edentis dispositione. *De Sacr. M.* c. 6. § 6.

dignement consiste dans la vie pure et vertueuse que le prêtre doit mener. Si Dieu exigeait que les prêtres de l'ancienne loi fussent exempts de souillure parce qu'ils avaient à porter les vases sacrés : *O vous qui portez les vases du Seigneur, purifiez-vous* ¹ ! « quelle ne doit pas être, s'écrie Pierre de Blois, la pureté de ceux qui portent dans leurs mains et dans leur poitrine le Verbe incarné, Jésus-Christ lui-même ² ! »

La préparation éloignée :

Mais pour avoir cette pureté et cette sainteté, ce n'est pas assez que le prêtre n'ait à se reprocher aucun péché mortel ; il doit encore être exempt du péché véniel, au moins volontaire : autrement Jésus-Christ ne le traitera pas comme un ami. « Que personne, dit saint Bernard, ne fasse peu de cas des petites fautes ; car si le Christ n'en purifie nos âmes, jamais, ainsi qu'il fut dit à saint Pierre, nous n'aurons part avec lui ³. » Le prêtre ayant donc à célébrer la messe, que tout, actions, paroles et pensées, lui serve de préparation.

Pas de péchés véniels volontaires.

Pour la préparation prochaine, il faut d'abord l'oraison mentale. Quel moyen qu'un prêtre célèbre dévotement la messe sans avoir fait auparavant sa méditation ? Le vénérable Jean d'Avila disait que le prêtre, avant de monter à l'autel, devrait faire au moins une heure et demie d'orai-

La préparation prochaine : la méditation du matin,

1. Mundamini, qui fertis vasa Domini. *Is.* LII. 11.

2. Quanto mundiores esse oportet, qui in manibus et in corpore portant Christum ! *Epist.* 123.

3. Hæc nemo contemnat, quoniam, ut audivit Petrus, nisi laverit ea Christus, non habebimus partem cum eo. *S. in Cæna Dom.*

son mentale. Je me contente d'exiger une demi-heure, et même de certains prêtres moins fervents un quart d'heure. Toutefois je ne puis m'empêcher de dire que c'est trop peu d'un quart d'heure. Il existe bien des livres remplis de belles préparations pour la messe, mais où sont-ils, grand Dieu ! ceux qui font cette préparation ? Aussi que de messes ne voit-on pas célébrer avec une irrévérence et des manières déplorables ! Saint Thomas ¹ enseigne que le Rédempteur institua le sacrement de l'autel afin d'éveiller sans cesse en notre âme le souvenir de l'amour qu'il nous a témoigné dans sa Passion et des biens immenses qu'il nous a procurés en s'immolant pour nous sur la croix. De là cet avertissement que nous adresse l'Apôtre de ne jamais recevoir la sainte communion sans nous rappeler la mort du Sauveur : *Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur* ². Or, si tous les fidèles doivent, dans la communion, se souvenir de la passion de Jésus-Christ, à combien plus forte raison le prêtre doit-il l'avoir devant les yeux au saint autel ! car alors il se nourrit de la chair sacrée du Seigneur, que dis-je ? il représente et renouvelle, bien que d'une manière différente, le sacrifice même de la croix.

Le souvenir
la Passion
de Jésus-Christ.

Le prêtre
à l'approche de
la messe.

Mais le prêtre ne peut pas convenablement se contenter, pour dire la messe, d'avoir fait sa méditation. Il regardera toujours comme un devoir

1. *Offic. Corp. Chr.*

2. *Quotiescumque enim manducabitis Panem hunc, et Calicem bibetis, mortem Domini annuntiabitis. I Cor. xi. 26.*

de se recueillir quelques moments pour considérer la grande action qu'il va faire. C'est ce qu'ordonne le premier concile de Milan, tenu du temps de saint Charles Borromée : « Qu'avant de célébrer, les prêtres se recueillent et qu'ils prient pour se bien pénétrer du sublime ministère qu'ils vont accomplir¹. »

En entrant dans la sacristie, le prêtre doit congédier toutes les pensées du monde et dire avec saint Bernard : « Attendez-moi ici, affaires et sollicitudes terrestres, jusqu'à ce que je vienne vous reprendre après avoir célébré la messe; car il faut que j'y apporte toute mon attention. » Nous lisons dans une lettre de saint François de Sales à la bienheureuse Jeanne de Chantal : « Quand je me tourne vers l'autel pour commencer la messe, je perds de vue toutes les choses de la terre. » Que le prêtre considère qu'il va faire descendre du ciel le Verbe incarné pour le posséder sur l'autel, le traiter avec la familiarité d'un ami, l'offrir de nouveau au Père éternel, se nourrir enfin de sa chair sacrée. C'est par cette considération que le vénérable Jean d'Avila tâchait d'exciter sa ferveur. « Voici, se disait-il à lui-même, voici que je vais consacrer, tenir entre mes mains le Fils de Dieu, l'entretenir, traiter avec lui et le recevoir dans mon cœur ! »

Le prêtre doit en outre considérer qu'il monte à l'autel afin d'intercéder pour tous les pécheurs. « Là, dit saint Laurent Justinien, il remplit l'office de médiateur: c'est pourquoi il y élève

Avec
quelles pensées
on
doit monter
au saint autel.

1. *Antequam celebrent, se colligant, et orantes mentem in tanti mysterii cogitatione defigant. Const. p. 2. n. 5.*

une voix suppliante en faveur de tous les coupables¹; » et, comme le dit saint Jean Chrysostome, « placé entre Dieu et le genre humain, il présente à Dieu nos prières et fait ainsi descendre du ciel toutes sortes de grâces qu'il verse ensuite sur les hommes². » Sous l'ancienne loi, le grand-prêtre ne pouvait aller qu'une fois par an prier pour le peuple dans le Saint des saints. Mais, sous la loi nouvelle, c'est chaque jour que tous les prêtres peuvent offrir l'Agneau divin au Père éternel, afin d'attirer les grâces divines sur eux-mêmes et sur l'Église entière.

Le concile de Bâle avait donc bien raison de dire : « Quand un sujet s'approche de son roi pour solliciter une faveur, quelle attention n'apporte-t-il pas à ne se présenter qu'avec des habits décents, une contenance humble, un langage modeste et toute l'attention convenable ! A combien plus forte raison le ministre des autels ne doit-il pas faire tous ses efforts afin de mériter que la divine Majesté le regarde d'un œil favorable, alors qu'il va la prier pour lui-même et pour les autres³ ! »

1 Mediatoris gerit officium ; propterea delinquentium omnium debet esse precator. *S. de Euchar.*

2. Medius stat Sacerdos inter Deum et naturam humanam, illinc venientia beneficia ad nos deferens. *In Isaiam.* hom. 5.

3. Si quis, principem sæculi rogaturus, habitu honesto, gestu decenti, prolatione, non præcipiti, sed distincta, attenta quoque mente, seipsum studet componere, quanto diligentius, in sacro loco omnipotentem rogaturus Deum, hæc facere curabit ! *Sess. 21. can. 3.*

§ II. *Du respect avec lequel il faut célébrer la sainte messe.*

En second lieu, le prêtre doit se conduire durant la messe avec le respect qu'exige la célébration d'un si grand mystère. C'est à inspirer ce respect que je m'applique uniquement ou du moins principalement dans cet écrit. Voyons donc en quoi il consiste. Il consiste d'abord à prêter l'attention voulue aux paroles de la liturgie, ensuite à s'acquitter exactement des cérémonies prescrites par les rubriques.

Pour ce qui concerne l'attention aux saintes paroles, le prêtre pèche lorsque, pendant la messe, il est volontairement distrait; et, suivant l'enseignement des docteurs, il pècherait mortellement si la distraction volontaire avait lieu à la consécration, à la communion, ou seulement durant une partie notable du canon : tel est le sentiment de Roncaglia ¹, de Concina ² et de Tamburini. Ce dernier, d'ordinaire indulgent et même trop indulgent dans ses opinions, dit néanmoins sur le point en question : « Le prêtre volontairement distrait pendant une partie notable du saint sacrifice, par exemple quand il récite les prières du canon, commet un péché mortel. Car je regarde comme une grave irrévérence que, dans le temps même où l'on fait profession de rendre à Dieu les

Attention
aux paroles.

1. Tr. 18. q. 2. c. 3. q. 2. resp. 3.

2. De. Sacr. 1. 3. d. 2. c. 10. n. 13.

suprêmes honneurs, on lui manque de respect en se laissant volontairement distraire ¹. » Tel est aussi le sentiment que j'embrasse malgré les dires de certains auteurs; car, sans examiner maintenant si l'attention intérieure est de l'essence de la prière, je dis que le sacrifice de la messe ne constitue pas seulement une prière, mais encore l'acte le plus sublime du culte que nous devons à Dieu. Or n'est-ce pas faire à Dieu une grave insulte que d'avoir l'esprit volontairement occupé de pensées étrangères durant l'acte même par lequel on prétend lui rendre publiquement hommage? Voilà pourquoi nous lisons dans les rubriques l'avertissement suivant : « Quand les paroles doivent être dites à haute voix, il faut que le prêtre ait le plus grand soin de les prononcer distinctement, clairement et sans précipitation, de façon à pouvoir en pénétrer le sens ². »

Observation des rubriques : Une autre chose requise également dans la célébration de la messe, c'est l'observation des rubriques. Saint Pie V, dans sa bulle placée en tête du missel, ordonne « formellement et en vertu de la sainte obéissance, qu'on célèbre la messe selon les rubriques du missel, en observant les cérémonies, le rite et chacune des règles

1. Si Sacerdos per notabile tempus voluntarie distractus, eas Missæ partes quæ Canonem continent, recitet, peccabit mortaliter. Videtur autem mihi gravis esse irreverentia, quod quis, dum profitetur Deum summe venerari, cum illo irreverenter, per voluntariam distractionem, se gerat. *De Sacrif. M.* l. 2. c. 3. n. 9.

2. Sacerdos maxime curare debet, ut, ea quæ clara voce dicenda sunt, distincte et apposite proferat, non admodum festinanter, ut advertere possit quæ legit. *Rubr. gen.* tit. 16. n. 2.

qui y sont formellement tracées ¹. » Suarez en seigne donc à bon droit qu'on ne peut, sans se rendre coupable d'un péché véniel, omettre une cérémonie quelconque prescrite par les rubriques, telle qu'une bénédiction, une gémuflexion, une inclination et autres cérémonies semblables. Benoit XIII l'a du reste déclaré; car nous lisons dans le concile romain au sujet de la célébration de la messe : « Les prêtres ne peuvent, sans péché, omettre ou changer fût-ce la plus petite rubrique ². » Sainte Thérèse disait : « Je donnerais ma vie pour la moindre des cérémonies de l'Église ³. » Et le prêtre, lui, oserait les traiter à la légère !

C'est également un péché de faire les cérémonies trop vite, selon ce qu'enseigne Lacroix ⁴, d'accord avec Pasqualigi, ou de ne les faire qu'à moitié, dit Concina ⁵ en parlant de ces prêtres qui ne fléchissent pas le genou jusqu'à terre comme le veulent les rubriques, qui font seulement semblant de baiser l'autel, qui forment mal les signes de croix; car, dit Gavantus ⁶ avec Ledesma, mal faire les cérémonies prescrites, c'est comme si on les omettait, d'après cet axiome du droit : « C'est tout un d'omettre ou de mal faire les choses ⁷. »

En outre les docteurs, tels que Wigandt ⁸,

Avec
une parfaite
exactitude ;

1. Juxta ritum, modum ac normam, quæ per Missale hoc a nobis nunc traditur.

2. Ritus, in minimis etiam, sine peccato negligi vel mutari haud possunt.

3. *Vie*. ch. 33.

4. *Lib.* 6. p. 2. n. 422.

5. *De Sacr.* l. 3. d. 2. c. 10. n. 1.

6. *Rubr. Miss.* p. 3. tit. 11. n. 9.

7. Paria sunt non facere et facere male.

8. *Tr.* 15. n. 75. resp. 4.

Sinon, danger
de pécher.

Roncaglia ¹, Concina ² et Lacroix ³, enseignent communément qu'un prêtre n'est pas exempt de faute grave quand il omet une quantité notable des cérémonies de la messe, ces cérémonies fussent-elles des moins importantes; car toutes ces omissions, répétées dans la même messe, se réunissent pour constituer ensemble une matière grave, attendu que leur somme totale forme une grave irrévérence envers le saint sacrifice. Ne l'oublions pas, même sous la loi ancienne, le Seigneur n'épargnait pas les châtimens aux prêtres qui n'observaient pas dans les sacrifices les rites prescrits; et cependant ces sacrifices n'étaient que de simples figures du nôtre. *Que si tu ne veux point écouter la voix du Seigneur ton Dieu, afin de garder et de pratiquer toutes ses cérémonies, voici les malédictions qui viendront sur toi : maudit tu seras dans la ville, maudit dans la campagne, maudit dans toutes tes entreprises* ⁴ !

L'inobservance
des
rubriques

Quand on voit, après cela, de quelle manière pleine de précipitation et sans aucun souci des rubriques, la plupart des prêtres disent la messe, il faudrait verser des larmes, oui, des larmes de sang. On pourrait bien leur dire ce que disait Clément d'Alexandrie aux prêtres païens pour leur reprocher de convertir le ciel en une comédie et de donner Dieu lui-même en spectacle :

1. Tr. 18. q. 2. c. 3. q. 4. r. 3.

2-3. *Loco cit.*

4. Quod si audire nolueris vocem Domini Dei tui, ut custodias et facias... cæremonias..., venient super te omnes maledictiones istæ... Maledictus eris in civitate, maledictus in agro... Maledictus eris ingrediens, et maledictus egrediens... *Deut.* xxviii. 15.

« O impiété! vous avez fait du ciel une scène de théâtre, et Dieu n'est plus pour vous qu'un histrion ! » Mais que dis-je? si ces malheureux avaient seulement à paraître sur les planches d'un théâtre, avec quel soin ils s'acquitteraient de leur rôle! Et puis, à l'autel, que font-ils? Paroles tronquées, génuflexions incomplètes et qui ressemblent plus à des insultes qu'à des hommages, bénédictions qui n'ont aucune signification possible, démarche et mouvements propres à n'exciter que le rire. Après la consécration, ils manient la sainte hostie et le calice comme s'ils n'avaient en mains qu'un morceau de pain et une coupe de vin. Paroles et cérémonies se mêlent en désordre, les uns anticipant sur les autres au mépris de l'ordre prescrit par la liturgie sacrée. Bref, du commencement jusqu'à la fin, leur messe ne présente qu'un amas confus de simagrées et d'irrévérances.

D'où vient tout cela? En partie de l'ignorance des rubriques, qu'on ne sait pas et qu'on ne veut pas apprendre; et en partie de la préoccupation de dire la messe le plus vite possible. Ils se hâtent, comme si l'église devait crouler ou que les Turcs dussent arriver sans leur laisser le temps de fuir. Tel prêtre aura passé deux heures à s'occuper d'affaires mondaines, à bavarder dans une boutique ou dans la sacristie, puis il se hâte de dire sa messe sans autre souci que de l'expédier le plus lestement possible. Il faudrait toujours à côté de ces prêtres quelqu'un pour leur dire ce

Grave insulte
au
saint Sacrement.

1. O impietatem! scenam cœlum fecistis, et Deus vobis factus est actus! *Or. ad Gent.*

qu'une fois le vénérable Jean d'Avila s'en alla dire à un ecclésiastique qui célébrait de cette façon déplorable : « De grâce, traitez-le mieux, car il est le fils d'un père respectable. » Dieu voulait que les prêtres de l'ancienne loi s'approchassent du sanctuaire en tremblant de respect. *Tremblez*, leur avait-il dit, *auprès de mon tabernacle* ¹. Et un prêtre de la loi nouvelle aura l'audace de se conduire avec tant d'irrévérence alors que, se trouvant à l'autel en la présence réelle de Jésus-Christ, il le prend dans ses mains, l'offre au Père éternel, et se l'unit intimement par la communion !

Le prêtre à l'autel, ainsi que le remarque saint Cyprien et comme cela est certain, « représente la personne et tient la place de Jésus-Christ ². » Aussi ses lèvres y profèrent-elles les paroles mêmes de Jésus-Christ : *HOC EST CORPUS MEUM, HIC EST CALIX SANGUINIS MEI*. Mais, ô Dieu ! en voyant aujourd'hui nombre de prêtres célébrer avec tant d'irrévérence, que faut-il dire ? Est-ce qu'ils représentent Jésus-Christ, ou n'ont-ils pas plutôt l'air d'autant de saltimbanques qui gagnent leur vie à faire des tours d'adresse ? Ainsi s'exprime un certain synode de Spalatro : « La plupart des prêtres s'appliquent non pas à célébrer, mais à expédier leur messe ; ce n'est pas pour eux un exercice de piété, mais un gagne-pain : aussi ce qu'ils font à l'autel, ce n'est pas un acte de religion, mais un trafic, une affaire de

1. Pavete ad Sanctuarium meum. *Levit.* xxvi. 2.

2. Sacerdos vice Christi vere fungitur. *Epist. ad Cæcil.*

lucre¹. » Chose plus étonnante, ou, pour mieux dire, plus déplorable encore ! on voit des religieux, même des religieux appartenant à des ordres réformés et de stricte observance, dire la messe avec tant de rapidité et un tel massacre des rubriques, qu'ils donneraient scandale aux idolâtres et ne se conduiraient pas autrement s'ils étaient les séculiers les plus relâchés.

Il faut remarquer ensuite que les prêtres, en célébrant d'une manière si indigne, pèchent, non seulement parce qu'ils commettent une irrévérence grave envers le saint sacrifice, mais encore parce qu'ils scandalisent gravement les personnes présentes à leur messe. Grâce à la piété du célébrant, les fidèles sentent augmenter leur dévotion et leur respect pour le sacrifice de nos autels, à tel point qu'il est raconté de saint Pierre d'Alcantara qu'une seule de ses messes dite avec la ferveur qui le caractérisait faisait plus de bien aux âmes que les sermons de tous les prédicateurs de sa province ; par contre, il suffit d'une messe dite sans dévotion pour qu'on voie disparaître le respect et la vénération dus à cet auguste sacrifice. L'Église, en instituant les rites sacrés, dit le concile de Trente, ne s'est proposé d'autre but que d'inspirer à ses enfants la haute estime due au sacrifice de l'autel et aux sublimes mystères qu'il renferme. Voici ses paroles : « L'Église prescrit ces cérémonies pour faire comprendre aux fidèles

Autant l'exacte
observation
des
rubriques édifie

1. Plerique celebrantes conantur, non ut Missam celebrent, sed ut absolvant ; non ut devotionis exercitium, sed ut victus sustentationem habeant ; ita ut Missæ celebratio, non tanquam religionis mysteria, sed ut lucrandi ars quædam exerceatur.

Autant
l'inobservance
de ces saintes
règles scandalise
les fidèles,

la dignité de ce grand sacrifice et pour aider leur intelligence à s'élever, de ces marques extérieures de religion et de piété, jusqu'à la contemplation des sublimes vérités qui s'y cachent ¹. » Mais ces cérémonies accomplies négligemment et à la hâte, loin d'inspirer, enlèvent aux séculiers toute vénération pour l'auguste mystère. La messe célébrée avec peu de respect donne lieu au peuple de faire peu de cas du très saint Sacrement; « et, comme le dit Pierre de Blois, nos prêtres, avec leurs allures séculières et désordonnées, sont cause que de nos jours on méprise le vénérable sacrement de notre rédemption ². » Aussi le concile de Tours de l'année 1583, après avoir imposé aux prêtres l'obligation de s'instruire parfaitement des rubriques de la messe, en donne cette raison bien remarquable : « Sans cela, au lieu d'exciter le peuple qui leur est confié à la dévotion envers ces grands mystères, ils ne font que l'en détourner ³. »

D'autre part, avec leurs messes célébrées ainsi sans dévotion, quel moyen que les prêtres obtiennent le pardon de leurs péchés et les grâces du ciel, puisque, tout en offrant à Dieu le saint sacrifice, ils l'offensent lui-même, et que, de leur chef, ils le déshonorent plus qu'ils ne l'honorent?

1. Ecclesia cæremonias adhibuit, quo et majestas tanti Sacrificii commendaretur, et mentes fidelium, per hæc visibilia religionis et pietatis signa, ad rerum altissimarum, quæ in hoc Sacrificio latent, contemplationem excitarentur. *Sess. 22. De Sacrif. M. c. 5.*

2. Ex inordinata et indisciplinata multitudine Sacerdotum, hodie datur ostentui nostræ redemptionis venerabile Sacramentum. *Epist. 123.*

3. Ne populum sibi commissum a devotione potius revocent, quam ad sacrorum mysteriorum venerationem invitent.

« C'est par l'oblation du sacrifice, dit le pape saint Jules, que s'effacent les péchés; dès lors, que pourra-t-on offrir à Dieu en expiation des péchés commis dans l'oblation même du sacrifice¹? » Ce serait un grand péché que le prêtre ne crût pas à la présence réelle; mais c'en est un bien plus grand qu'il y croie et que cependant il ne lui rende pas le respect convenable, que même il le fasse perdre aux témoins de ses irrévérences à l'autel. Quand Jésus-Christ commença ses prédications, les Juifs n'eurent pour lui que du respect; mais, quand ils virent de quelle manière leurs prêtres le traitaient, ils se mirent aussi à le mépriser et finirent par crier avec ces mêmes prêtres : *A bas! à bas! Crucifiez-le*²! C'est ainsi que de nos jours les séculiers, en voyant avec quelle légèreté et quelle négligence les prêtres se conduisent à l'autel, n'ont plus guère de respect et de vénération pour le saint sacrifice.

Je le répète, une messe dite avec dévotion inspire de la dévotion à tous les assistants; mais, une messe dite avec précipitation leur fait perdre la dévotion et presque la foi. Voici sur ce sujet un fait horrible que je tiens d'un religieux digne de créance et que du reste je trouve rapporté par le père Séraphin-Marie Loddi, dominicain, dans son opuscule intitulé : *Motifs pour célébrer la messe sans précipitation*. A Rome vivait un hérétique lequel avait décidé et même avait promis

Leur
ôte la foi.

1. Cum omne crimen Sacrificiis deleatur, quid pro delictorum expiatione Domino dabitur, quando in ipsa Sacrificii oblatione erratur? *Cap. Cum omne de Consecr. dist. 2.*

2. Tolle, tolle, crucifige illum.

au souverain pontife Clément XI d'abjurer l'erreur. Mais un jour qu'il assistait dans une église à l'une de ces messes si mal dites, il fut scandalisé au point d'aller ensuite trouver le pape pour lui déclarer qu'il ne voulait plus abjurer ; car à ses yeux ni les prêtres ni le pape lui-même ne croyaient aux dogmes de l'Église catholique. Le souverain pontife lui fit observer que pour un ou plusieurs prêtres sans dévotion et sans tenue à l'autel, on ne pouvait pas mettre en doute la vérité de la foi, telle que la prêche l'Église. A quoi l'hérétique répondit : « Si j'étais le pape et qu'il y eût quelque part à ma connaissance un prêtre coupable de célébrer avec si peu de respect, je le ferais brûler vif. Quand donc, à Rome et sous les yeux du pape, j'en vois qui disent impunément la messe d'une manière si indigne, je me persuade que le pape lui-même n'a pas la foi. » Cela dit, il se retira, et dans la suite il refusa toujours d'abjurer. J'ajoute que ce matin même, pendant que j'écrivais ceci, un homme du monde, après avoir entendu l'une de ces tristes messes, ne put s'empêcher de dire à un père de notre congrégation, lequel vient de me le rapporter : « Vraiment, ces prêtres avec leur manière de célébrer la messe, nous font perdre la foi ! »

Écoutons les plaintes que ce lamentable scandale arrache au très pieux cardinal Bellarmin¹, cité par Benoît XIV dans l'une de ses bulles : « Une chose digne d'intarissables larmes, c'est cette négligence ou cette perversité de certains

1. *De Genitu* col. l. 2. c. 5.

prêtres à célébrer les saints mystères avec tant d'irrévérence qu'ils semblent n'avoir pas la foi en la présence de la divine Majesté sous l'hostie consacrée. Car l'on en voit qui disent la messe sans attention, sans ferveur, sans respect et avec une incroyable précipitation, tout à fait comme s'ils ne croyaient pas Jésus-Christ réellement présent entre leurs mains ou qu'ils se crussent à l'abri de ses regards ¹. » Pauvres prêtres ! Le vénérable Jean d'Avila apprenant qu'un prêtre venait de mourir après avoir célébré une seule fois la sainte messe, s'écria : « Oh ! quel terrible compte ce prêtre aura dû rendre à Dieu pour cette première messe ! » Qu'aurait-il donc dit de ces prêtres qui, pendant trente ou quarante années, célèbrent la messe d'une manière scandaleuse ? A ce sujet, on lit dans les annales des capucins le fait épouvantable que voici ². Il y avait un curé qui expédiait ainsi sa messe en toute hâte et sans le moindre respect. Un jour qu'après le saint sacrifice il rentrait à la sacristie, le père Matthieu de Basso, premier général des capucins, le reprit fortement en lui disant que sa messe était pour le peuple chrétien un sujet non pas d'édification, mais de scandale ; il le pria par conséquent ou de célébrer désormais avec la gravité requise, ou de ne plus monter à l'autel,

Terribles
châtiments.

1. Aliud est etiam lacrymis uberrimis dignum, quod, ob nonnullorum Sacerdotum incuriam aut improbitatem, sacrosancta mysteria tam indecore tractentur, ut, qui illa tractant, videantur non credere majestatem Domini esse præsentem. Sic enim aliqui, sine spiritu, sine affectu, sine timore, festinatione incredibili Sacrum perficiunt, quasi fide Christum non viderent, aut ab eo se videri non crederent. *Bulla* Annus qui. § 15.

2. Ad ann. 1552 n. 49.

ce qui du moins mettrait fin au scandale. Le malheureux prêtre reçut si mal cet avis que, s'étant vite dépouillé de ses ornements, il courut après le religieux pour lui faire ressentir les effets de sa colère. Mais il ne le trouva pas, en sorte qu'il rentra chez lui. Bientôt arrive une troupe d'hommes qui, pour assouvir leur rage sur le curé, le maltraitent avec tant de cruauté qu'il expire au bout d'une heure dans d'affreuses convulsions. En même temps éclate une si furieuse tempête que les chênes eux-mêmes sont déracinés et les troupeaux emportés dans l'air. On apprend ensuite de la bouche d'un possédé auquel on faisait les exorcismes, que tous les démons du pays avaient réuni leurs efforts pour empêcher ce prêtre de se convertir, et qu'ayant réussi, ils avaient, en signe de triomphe, déchaîné cette horrible tempête.

Grave
responsabilité
des
supérieurs
ecclésiastiques.

Je ne sais pas comment les curés et les autres que cela regarde, forment leur conscience pour permettre la célébration de la messe dans leurs églises à des prêtres qui osent célébrer de la sorte. Le père Pasqualigi déclare qu'il ne peut les excuser de faute grave. Voici ses propres paroles : « Les supérieurs ecclésiastiques, réguliers et séculiers, pèchent mortellement quand ils laissent leurs sujets célébrer la messe avec trop de précipitation, parce que leur charge les oblige de veiller à ce que la messe se célèbre d'une manière convenable ¹. » Et il n'est pas douteux

1. Colligitur prælatos, etiam regulares, et Rectores ecclesiarum, peccare mortaliter, si permittunt subditos celebrare cum nimia festinatione ; quia, ratione muneris, tenentur curare ut celebratio congruo modo se habeat. *De Sacrif. Novæ Leg.* q. 229. n. 7.

que les évêques n'aient le devoir strict d'interdire l'autel à de tels prêtres, et cela sans aucune acception de personne, selon ce que prescrit le concile de Trente, concernant la célébration de la messe. « Le saint synode décrète que les évêques auront grandement soin et se feront un devoir rigoureux d'empêcher tous ces abus, résultats d'une irrévérence si voisine de l'impiété qu'on peut à peine l'en distinguer ¹. » Le concile veut donc que les évêques aient grandement soin et se fassent un devoir rigoureux... De là découle pour eux l'obligation de voir et même de s'informer avec soin comment les messes se célèbrent dans leur diocèse ; et s'il se trouve des prêtres en défaut sur ce point, les évêques doivent les interdire. Les réguliers mêmes tombent sous cette loi ; « car, ajoute le concile de Trente, il appartient aux évêques, en tant que délégués du Siège apostolique, de prendre toutes les mesures, de défendre, d'ordonner, de corriger et même de contraindre par censures et autres peines, pour obtenir que la messe se célèbre selon les règles ². »

Examinons maintenant combien de temps il faut employer pour célébrer d'une manière irréprochable. D'après le père Molina ³, ce ne serait pas trop d'y consacrer une heure. Cependant le cardinal Lambertini estime, et c'est le sentiment commun des théologiens, qu'elle ne doit durer

Durée
que doit avoir
la messe.

1. Decernit sancta synodus ut Ordinarii locorum ea omnia prohibere sedulo curent ac teneantur, quæ irreverentia (quæ ab impietate vix sejuncta esse potest) induxit. *Sess. 22. Decr. de obs. in Miss.*

2. Ipsi, ut delegati Sedis Apostolicæ, prohibeant, mandent, corrigant, atque, ad ea servanda, censuris aliisque pœnis compellant. *Ibid.*

3. *Instr. Sacr.* tr. 3. c. 14. § 2.

ni plus d'une demi-heure ni moins de vingt minutes : car, observe-t-il, en moins de vingt minutes on ne peut la célébrer avec la décence convenable, et au delà d'une demi-heure on ennuierait les assistants. Voici ses paroles : « Qu'on ne dise pas la messe en moins de vingt minutes, et qu'on ne la prolonge pas au delà d'une demi-heure ; parce que, dans le premier cas, impossible que tout se fasse convenablement, et dans le second cas, on ennuie le peuple ¹. » C'est aussi ce que prescrit le Chapitre général des Clercs réguliers : « Personne ne peut mettre ni plus d'une demi-heure ni moins de vingt minutes à dire la messe ². » Les constitutions des carmes déchaussés disent également : « La messe basse durera environ une demi-heure, mais rien de plus ³. » Également les règles de la compagnie de Jésus : « Les pères mettront une demi-heure à dire la messe, sans aller jamais beaucoup au delà ni rester en deçà ⁴. »

Une
demi-heure.

Tel est aussi l'enseignement de Gobat sur la règle posée par les docteurs que la messe doit se dire *breviter*. « Cela s'entend, dit-il, d'une demi-heure. Car il n'est pas possible de faire en moins de temps avec la décence et la dévotion convenables tout ce que requiert même une messe ordinaire ⁵. »

1. BEN. XIV. *Inst.* 34 n. 30.

2. Nemo Missam longius horæ semisse protrahat, neque triente contrahat.

3. Missa privata per dimidiam circiter horam, sed non ultra, extendatur.

4. Semihoram, in faciendo Sacro, nec multum excedat; neque ita brevis sit, ut illam non expleat.

5. « Breviter, » id est, circa dimidiam horam; vix enim breviori spatio possunt omnia in communibus Missis peragi cum debito decore ac devotione.

Il ajoute : « Je ne saurais admettre qu'on puisse, ordinairement parlant, célébrer avec dévotion dans un quart d'heure ; car il me semble impossible de le faire en ce court espace de temps sans commettre beaucoup de fautes contre les rubriques ¹. » Aussi Roncaglia tient-il pour certain qu'on ne peut excuser de péché mortel le prêtre qui dirait la messe en moins d'un quart d'heure. « Que personne, dit-il, ne prétende qu'une messe est longue quand elle ne dépasse pas une demi-heure ; et certainement elle est trop courte si elle ne dure pas au moins quinze minutes, d'après le sentiment commun des théologiens. Néanmoins, comme il est impossible de dire la messe dans l'espace d'un quart d'heure avec dévotion et sans s'exposer à quantité de méprises, d'omissions ou du moins de confusions, les théologiens veulent communément qu'il y ait alors péché mortel. De là résulte pour les évêques et les supérieurs de couvent l'obligation grave d'empêcher que la messe se célèbre avec cette affreuse et scandaleuse précipitation ². » Ce sentiment de Roncaglia est partagé par la plupart des docteurs, tels que Pasqualigi, Quarti, Bissus, Clericatus et les autres, cités par le cardinal Lambertini. De tout cela je dis qu'il faut tirer la con-

1. Nec facile quis mihi persuadebit se communiter cum sensu pietatis intra horæ quadrantem finire Sacrum. *Tract.* 3. n. 814.

2. Nemo credat Missam esse prolixam, si mediam horam non excedat ; et nimis brevem reputare debent, si saltem tertiam horæ partem non compleat, ut communiter docent doctores. Quia tamen, qui infra quadrantem Missam absolvit, necesse est valde indevote celebrare, plura confundere, truncare, vel saltem syncopare, ideo communiter dicitur peccare mortaliter. Ex hoc autem oritur Episcopis et Prælatibus regularibus obligatio sub gravi turpem hanc et scandalosam celeritatem extirpare. *Tr.* 18. q. 2. c. 3. q. 2.

clusion suivante : il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'excuser de péché mortel le prêtre qui célébrerait en moins d'un quart d'heure, fût-ce même la messe des morts ou la messe votive de la sainte Vierge, parce qu'on ne peut la dire en si peu de temps sans manquer gravement au respect qu'exige le saint sacrifice et sans donner aux assistants un véritable scandale.

Réponses
aux excuses :

Mais écoutons les excuses qu'apportent en leur faveur les prêtres qui mettent si peu de temps à dire leur messe.

Moi, dira quelqu'un, je suis fort expéditif à l'autel, sans qu'on puisse cependant me trouver en défaut; car, grâce à Dieu, j'ai la langue déliée et les mouvements rapides, de sorte que, même en allant fort vite, je prononce parfaitement toutes les paroles et fais exactement toutes les cérémonies. — A cela je réponds : Pour dire la messe d'une manière irrépréhensible, il ne suffit pas, tout en prononçant bien les paroles, d'accomplir les cérémonies d'une manière telle quelle; il faut encore que celles-ci se fassent avec la gravité convenable, car la gravité est si intrinsèquement nécessaire que sans elle il n'y a plus la décence voulue. De fait, en célébrant à la hâte, ce n'est pas le respect qu'on manifeste ni la dévotion qu'on inspire; mais, ainsi que nous l'avons déjà dit, une grave irrévérence se commet, et un grand scandale est donné aux assistants. Voici comment parlent les théologiens. D'abord le père Paul-Marie Quarti : « Il faut certainement passer à l'autel tout le temps requis pour s'acquitter des

cérémonies avec la *gravité* que comporte un si grand sacrifice¹. » Pasqualigi dit de même : « Concluons qu'une certaine lenteur est préférable à ce honteux empressement; car la majesté du sacrifice exclut beaucoup plus cette précipitation que cette lenteur, du reste en harmonie avec la gravité du mystère². » Il en donne pour raison que par une messe dite à la hâte non seulement on peut pécher, mais encore scandaliser, ce qui n'a pas lieu quand la messe dure trop longtemps; car le seul inconvénient alors, c'est de causer aux assistants plus ou moins d'ennui. « Il est fort à craindre, conclut le père Quarti, qu'en précipitant leur messe, la plupart des prêtres ne se précipitent dans l'enfer³. »

Un autre dira que les théologiens mettent d'ordinaire la brièveté parmi les conditions requises pour bien dire la messe : *alte, breviter, clare, devote et exacte*. — Pour répondre à cette objection, je dis d'abord : Pourquoi voulez-vous, mon cher frère, ne tenir compte que de la brièveté, tandis que les théologiens exigent en outre la dévotion et l'exactitude? Et puis, la rubrique explique elle-même qu'il faut entendre ce *breviter* par opposition à cette manière traînante qui ennuie outre mesure les assistants : *non nimis morose, ne audientes tædio afficiantur*; d'autant

La précipitation
plus
coupable
que
la lenteur.

1. Certum requiri tantum spatium, quod possit satis esse ad perficiendas cæremonias ea *gravitate* quæ tantum Sacrificium decet. *In Rubr.* p. 1. t. 6. d. 6.

2. Dicendum est satius esse declinare ad moderatam prolixitatem, quam ad indecentem accelerationem; quia majestas Sacrificii exigit potius illum modum qui congruat *gravitati* actionis, quam declinationem ad oppositum. *De Sacr. Novæ Leg.* q. 228. n. 4.

3. Valde timendum est, ne magna pars Sacerdotum qui Missam præcipitant in infernum præcipitet.

plus qu'elle a soin également de défendre qu'on aille trop vite : *nec nimis festinanter* ¹. Sur quoi le continuateur de Tournély fait cette sage remarque : « Par une messe courte, j'entends d'abord à tout le moins celle qui n'éteint pas la dévotion : aussi, dès qu'on y consacre moins d'une demi-heure, la messe n'est plus dite avec dévotion, elle est mal dite². » Il veut, en conséquence, que par cette expression *messe courte*, on soit seulement averti d'éviter cette lenteur exagérée dont les assistants s'ennuient si fort. Il invoque en sa faveur le sentiment déjà cité de Pasqualigi : « Mieux vaut être trop long que trop court ; car dans le premier cas on ne se rend pas coupable à la fois, comme dans le second, d'une faute grave et d'un péché de scandale³. » Je sais qu'un jour, pour s'excuser de dire sa messe fort vite, un prêtre s'est écrié : « Mais saint Philippe de Néri ne mettait que sept ou huit minutes pour dire la sienne ! » Quelle folie ! On lit, à la vérité, dans la Vie de saint Philippe de Néri, que, lorsqu'il célébrait la messe en public, il y mettait peu de temps ; mais ce peu de temps ne doit certainement pas s'entendre de huit ni même de quinze minutes : on a seulement voulu dire que le saint évitait cette lenteur aussi fastidieuse aux assis-

1. Sacerdos autem maxime curare debet, ut, ea quæ clara voce dicenda sunt, distincte et apposite proferat, non admodum festinanter, ut advertere possit quæ legit; nec nimis morose, ne audientes tædio afficiat. *Rubr. gen. tit. 16. n. 2.*

2. Brevis intelligitur (Missa) modo non destruat devotionem ; unde, si esset infra dimidium horæ, non posset dici devota, et consequenter male diceretur.

3. Melius est declinare in longitudinem, quam in brevitatem ; quia cum longitudine non potest peccari graviter et scandalum dari, sicut in nimis brevi.

tants que contraire aux rubriques. Du reste, nous lisons également dans sa Vie que, même en public, il célébrait avec tant de dévotion qu'il arrachait des larmes de componction à chacun des assistants. Or, avec une messe de huit minutes, il aurait provoqué non leurs larmes, mais leurs rires et leurs moqueries.

On dit encore : Les séculiers s'impatientent et murmurent quand la messe est longue. — Ainsi donc, répondrai-je d'abord, c'est sur le peu de dévotion des séculiers que nous avons à régler notre vénération pour le saint sacrifice? Je réponds en outre que, si les prêtres disaient la messe avec la dévotion et la gravité requises, les séculiers auraient pour cet auguste sacrifice les sentiments de vénération qu'il faut, et une demi-heure ne provoquerait plus leurs lamentations. Mais parce que les messes si courtes et expédiées à la hâte n'inspirent aucune dévotion, les séculiers, suivant l'exemple des prêtres qui les disent, y assistent sans ferveur et avec peu de foi. Dès lors, quand une messe dépasse les vingt ou seulement les quinze minutes, les voilà, ces spectateurs ordinaires de messes précipitées, à s'ennuyer et à se plaindre; et tel qui passe plusieurs heures devant une table de jeu ou sur une place publique à perdre son temps, s'ennuie ensuite de devoir passer une demi-heure à entendre la messe. C'est aux prêtres qu'il faut s'en prendre de ce désordre. *A vous, ô prêtres, s'écrit le Seigneur, à vous qui méprisez mon nom et qui dites : En quoi avons-nous méprisé votre nom?... En ce que par vos actes vous dites : La table du Seigneur est mépri-*

Pourquoi
les séculiers
s'ennuient
à l'église.

*sable*¹. Oui, si les fidèles méprisent la messe, cela vient des prêtres qui ne se soucient pas de l'honorer comme elle le mérite.

Exhortation
à bien dire
la messe.

Ainsi donc, mon cher frère, ayez à cœur de bien dire votre messe, et ne prenez pas en considération les critiques des hommes. Qu'il vous suffise de mériter l'approbation de Dieu et celle des anges qui vous environnent à l'autel. S'il arrive même qu'un grand personnage vous dise d'expédier bien vite votre messe, n'hésitez pas, quelque autorité qu'il ait sur vous, à lui répondre comme répondit saint Théotone, chanoine régulier, à Thérèse, reine de Portugal. Celle-ci, ayant un jour sur les bras une affaire pressante, voulait que le saint se dépêchât de dire sa messe. Mais lui répondit « qu'il y avait au ciel une reine bien supérieure à toutes celles de la terre, et que cette messe devait se célébrer en son honneur. Que si Sa Majesté ne pouvait attendre, elle était bien libre de se rendre à ses affaires; mais que lui ne pouvait, en célébrant à la hâte, manquer de respect envers le saint sacrifice². » Or, qu'arrivait-il? La reine, rentrant en elle-même, manda le saint et, se mettant humblement à genoux, promit avec larmes de faire pénitence de sa témérité.

O prêtres mes frères, tâchons donc de nous corriger, si, par le passé, nous avons célébré cet

1. Ad vos, o Sacerdotes, qui despicitis nomen meum, et dixistis : In quo despeximus nomen tuum?... In eo quod dicitis : Mensa Domini despecta est. *Mal.* 1. 6.

2. Respondit aliam in cœlo Reginam esse longe meliorem, cui solemnia Missæ peragere disposuerat; in potestate ejus esse, vel Missam audire, vel penitus discedere. *BOLL.* 18 febr. *Vit.* p. 1. c. 2

auguste sacrifice avec trop peu de ferveur et de respect. Considérons, avant de gravir les degrés de l'autel, quelle grande action nous allons faire, et pensons à cet immense trésor de mérites que nous acquerrons en célébrant avec dévotion. Oh ! qu'une messe dite avec dévotion fait de bien à l'âme du prêtre ! « Nul doute, dit le pieux Jean Hérolt, que la prière d'un séculier ne soit plus promptement exaucée s'il la fait pendant que le prêtre célèbre : combien donc la prière du prêtre lui-même ne sera-t-elle pas exaucée encore plus promptement, quand il célèbre avec dévotion ! » Au prêtre qui dit chaque jour la messe avec un peu de dévotion, Dieu donnera sans cesse de nouvelles lumières et de nouvelles forces : Jésus-Christ l'éclairera, le consolera, l'aimera toujours de plus en plus, et toujours il lui accordera les grâces qu'il désire obtenir. Le prêtre doit tenir pour certain que, après la consécration surtout, le Seigneur exaucera toutes ses prières. Le vénérable père Antoine de Colellis, des Pieux-Ouvriers, disait : « Quand je célèbre et que je tiens Jésus-Christ entre mes mains, il m'accorde tout ce que je veux. »

A propos du respect que mérite Notre-Seigneur s'offrant en sacrifice dans la messe, rappelons ici cette ordonnance du pape Innocent III : « Nous enjoignons que les oratoires, les vases sacrés, les corporaux, les ornements sacerdotaux, se trouvent en bon état et parfaitement propres ; car il serait par trop absurde de supporter dans le sanctuaire

Le
moindre effort
toujours
récompensé
par Dieu.

1. Oratio tua citius exauditur in ecclesia in præsentia Dei, et etiam oratio sacerdotis celebrantis... *De Sanctis*. S. 48.

des souillures qu'on ne tolère nulle part ¹. » Le pontife n'a que trop raison : car certains prêtres n'ont pas honte de célébrer ou de faire célébrer avec des corporaux, des purificatoires, des calices, dont il leur répugnerait de servir à table.

III. De l'action de grâces.

Nécessite.

En dernier lieu, il faut, après avoir célébré, que le prêtre fasse son action de grâces. « Jamais nos semblables, dit saint Jean Chrysostome, ne nous rendent le plus petit service sans exiger que nous soyons reconnaissants et que nous les payions de retour : à combien plus forte raison faut-il que nous soyons reconnaissants envers ce Dieu qui nous fait de si grandes faveurs et qui veut non pas que nous le payions complètement de retour, mais seulement que nous lui témoignions notre reconnaissance, et cela dans notre propre intérêt ². » Sans doute, ajoute le saint, nous ne pouvons remercier le Seigneur autant qu'il le mérite; du moins remercions-le autant que nous le pouvons.

Déplorable
négligence

Mais quel malheur et quel désordre de voir comment se conduisent tant de prêtres aussitôt après leur messe ! Ils ont été admis à l'honneur

1. Præcipimus quoque ut oratoria, vasa, corporalia, et vestimenta, munda et nitida conserventur; nimis enim videtur absurdum in sacris sordes negligere, quæ dedecerent etiam in profanis. *Tit. 44. can. 1. Relinqui.*

2. Si homines parvum beneficium præstiterint, expectant a nobis gratitudinem; quanto magis id nobis faciendum in iis quæ a Deo accipimus, qui hoc solum ob nostram utilitatem vult fieri. *In Gen. hom. 26.*

d'offrir au Père éternel le sacrifice de son propre Fils, ils viennent de se nourrir de l'adorable victime, et voilà qu'à peine rentrés dans la sacristie, les lèvres encore teintes du sang divin et après avoir en toute hâte balbutié quelque courte prière, ils se mettent à parler de choses inutiles, ou d'affaires du monde, ou bien même ils sortent de l'église et s'en vont traîner dans les rues Jésus-Christ qu'ils emportent avec eux sous les espèces sacramentelles ! Ce serait bien le cas d'en agir chaque jour avec eux comme le vénérable Jean d'Avila en agit une fois avec un prêtre, lequel, aussitôt sa messe terminée, sortait de l'église. Ce que voyant, le serviteur de Dieu chargea deux clercs de l'accompagner, chacun avec un flambeau ; et comme le prêtre leur demandait ce qu'ils lui voulaient, ils répondirent : Nous accompagnons le saint Sacrement que vous portez dans vous. — Également on pourrait leur dire ce qu'écrivait un jour saint Bernard à l'archidiacre Foulques : « O Dieu ! comment Jésus-Christ vous est-il sitôt à charge ? et comment vous ennuyez-vous d'être en sa compagnie aussitôt après que vous l'avez reçu ? » Combien de livres de piété où l'action de grâces nous est recommandée et facilitée ! mais combien de prêtres y a-t-il qui la font ? Hélas ! on peut les compter. Chose étonnante ! certains prêtres sont encore exacts à faire leur méditation et à s'acquitter d'autres pieux exercices ; mais, quant à s'entretenir après leur messe avec Jésus-Christ, il en est fort peu ou

1. Heu ! quomodo Christum tam cito fastidis ? *Epist.* 2.

même pas du tout question. L'action de grâces après la sainte messe ne devrait se terminer qu'avec la journée.

Immenses
bénédictions
attachées
à l'action de
grâces.

« Il faut, disait le vénérable Jean d'Avila, regarder comme extrêmement précieux le temps qui suit la sainte communion. » Oui, le précieux temps que celui-là ! car nous pouvons alors négocier avec Dieu lui-même et acquérir des trésors de grâces. Sainte Thérèse disait : « Ne perdons pas la bonne occasion qui se présente alors de traiter avec Dieu. Sa divine Majesté n'a pas coutume, quand nous lui faisons bon accueil, de mal payer notre hospitalité ¹. » Après la sainte communion, ajoutait-elle, Jésus se tient dans notre âme comme sur un trône de grâce, et il semble nous dire ce qu'il disait à l'aveugle de l'Évangile : *Dis-moi, que veux-tu que je fasse pour toi* ² ? car je suis disposé à t'accorder toutes les grâces que tu me demanderas.

En outre, il faut savoir, ainsi que l'enseignent Suarez ³, Gonet ⁴ avec beaucoup d'autres théologiens, qu'après la communion et tant que durent les espèces sacramentelles, plus les actes produits par l'âme croissent en ferveur, plus la grâce se communique abondamment. Le très saint Sacrement existe, en effet, sous forme de nourriture. Or plus la nourriture persiste au dedans de nous, plus elle nous devient profitable ; ainsi, plus ce pain céleste demeure en nous, plus il donne abon-

1. *Chem. de la perf.* ch. 35.

2. *Quid tibi vis faciam ? Marc.* x. 51.

3. *De Sacram.* disp. 63. sect. 7.

4. *Man. Thom.* p. 3. tr. 4. c. 9.

damment à l'âme la vie de la grâce, pourvu toutefois que les dispositions de l'âme continuent, elles aussi, à croître en perfection. Enfin, après la communion, nos actes de vertu ont bien plus de valeur et de mérite, parce que nous sommes alors unis à Jésus-Christ, selon ce qu'il nous apprend lui-même : *Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi, et je demeure en lui*¹. « Alors, remarque saint Jean Chrysostome, le Christ ne fait qu'une seule et même chose avec nous². » Et c'est ainsi que, produits en union avec Jésus-Christ, les actes de vertu acquièrent d'autant plus de valeur.

D'un autre côté, le Seigneur ne veut pas faire part inutilement de ses grâces à des ingrats, selon cette parole de saint Bernard : « Donner à des ingrats, n'est-ce pas donner en pure perte³? » C'est pourquoi le vénérable Jean d'Avila avait l'habitude, après sa messe, de rester pendant deux heures à s'entretenir cœur à cœur avec Jésus-Christ. Oh ! quelle tendresse et quelle affection Jésus-Christ a coutume de témoigner aux âmes après la sainte communion, et quelles délicates preuves d'amour il leur donne alors ! Serait-ce trop que le prêtre, au sortir de l'autel, passât toute une heure à s'entretenir avec Jésus-Christ ? Du moins, ô prêtre mon frère, consacrez-lui une demi-heure, à tout le moins un quart d'heure ;

Durée
de l'action
de grâces.

1. Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in illo. *Jo. vi. 57.*

2. Ipsa re nos suum efficit corpus.

3. Numquid non perit, quod donatur ingrato ? *In Cant. s. 51.*

Une
demi-heure.

mais un quart d'heure, c'est vraiment trop peu. Saint Ambroise a dit : « C'est pour Dieu et non pas pour lui-même qu'existe un vrai ministre de l'autel ¹. » Si donc, à partir de son ordination, le prêtre n'appartient plus à lui-même, ni au monde, ni à sa famille, mais à Dieu seul, n'est-ce pas à Dieu seul qu'il doit consacrer tous les jours de sa vie? et, en particulier, après avoir reçu Jésus-Christ dans la sainte communion, n'est-ce pas à s'unir avec Jésus-Christ qu'il doit mettre tous ses soins?

III.

DE CEUX QUI S'ABSTIENNENT DE DIRE LA MESSE.

Je ne veux pas finir sans toucher au moins la question de savoir s'il est plus agréable à Dieu qu'on dise la messe, ou que, par humilité, on s'en abtienne.

Ne pas célébrer
même
par humilité,
grand tort.

Je pense que s'en abstenir par humilité, c'est bien ; mais ce n'est pas ce qu'il y a de mieux. Nos actes d'humilité procurent à Dieu un honneur fini ; mais, dans la messe, l'honneur qu'il reçoit, venant d'une personne divine, est un honneur infini. Qu'on remarque les paroles suivantes de saint Bonaventure : « En omettant, sans empêchement légitime, de célébrer, le prêtre renonce, autant qu'il dépend de lui, à procurer la gloire de la sainte Trinité, la joie des anges, la délivrance

1. Verus minister altaris Deo, non sibi natus est. *In Ps. cxviii. s. 8.*

des pécheurs, la persévérance des justes, le soulagement des âmes du purgatoire, la défense de l'Eglise, et sa propre sanctification ¹. »

Le glorieux saint Gaëtan, se trouvant à Naples, apprit qu'un cardinal de ses amis, surchargé d'affaires en cour romaine, commençait à se relâcher de la bonne habitude qu'il avait de dire chaque jour la sainte messe. Bien qu'on fût aux plus fortes chaleurs de l'été et qu'il y allât de sa vie, le saint voulut partir pour Rome afin de ranimer la ferveur de son ami. Il fit en effet ce voyage et revint ensuite à Naples.

On rapporte dans la Vie du vénérable Jean d'Avila, qu'un jour il se dirigeait vers un ermitage pour y dire la sainte messe. En route, et alors qu'il se trouvait encore fort loin du but, il fut pris d'une telle faiblesse que, désespérant d'arriver, il allait s'arrêter et renoncer par conséquent à célébrer ce jour-là. Mais Jésus-Christ lui apparut sous la forme d'un pèlerin ; et, après avoir découvert sa poitrine pour lui montrer ses plaies et surtout la plaie de son côté, il lui dit : « Quand j'étais ainsi couvert de plaies, je me sentais bien plus souffrant et plus faible que toi. » A ces mots, le Sauveur disparut et le vénérable, reprenant courage, se remit en route et alla célébrer sa messe.

1. Cum Sacerdos, non habens legitimum impedimentum, celebrare omittit, quantum in se est, privat Trinitatem gloria, angelos lætitia, peccatores venia, justos subsidio, in purgatorio existentes refrigerio, Ecclesiam beneficio, et seipsum medicina. *De Præp. ad M. c. 5.*



CHAPITRE SECOND.

L'OFFICE A LA HATE.

I.

QUELLE GRANDE FONCTION ON REMPLIT
EN RÉCITANT L'OFFICE.

Louer et honorer Dieu, attirer en même temps
ses miséricordes sur tout le peuple chrétien :
voilà les deux fonctions, fort sublimes et fort
importantes, dont s'acquittent ceux que l'Église
a chargés de réciter l'office divin.

Réciter l'office,
c'est
honorer
excellamment
la
divine Majesté ;

D'abord, par la récitation de l'office, on honore la suprême Majesté de Dieu. *C'est ce sacrifice de louange qui m'honorera ; c'est le chemin par lequel je lui montrerai le salut de Dieu* ¹ ! Ainsi, nous dit le Seigneur lui-même, il m'honore, celui qui m'offre des sacrifices de louanges, et je lui ferai trouver la voie qui le conduira certainement au salut éternel. Lorsque sainte Marie-Madeleine de Pazzi entendait sonner l'office, aussitôt, toute transportée de joie, elle cou-

1. Sacrificium laudis honorificabit me; et illic iter quo ostendam illi salutare Dei. Ps. XLIX. 23.

rait au chœur : « On me convoque, se disait-elle, pour faire la fonction des anges, sans cesse occupés à louer Dieu. » Et de fait, quand la sainte Église commet à ses ministres le soin de chanter les louanges du Seigneur, ce qu'elle se propose, c'est bien d'unir nos voix à celles des bienheureux, afin que tous ensemble nous honorions notre commun créateur ; et, comme elle le déclare elle-même : *Au séjour des bienheureux la louange retentit sans cesse, et sans cesse l'hymne de gloire s'élève vers le trône de l'adorable Trinité. Nous aussi, de concert avec les habitants de la Jérusalem céleste, nous faisons nuit et jour entendre les louanges de Dieu* ¹. « Chanter les psaumes, dit saint Grégoire de Nazianze, c'est préluder ici-bas aux hymnes que les saints du ciel font retentir à la gloire du Créateur ². » A quoi Tertullien ajoute qu'en récitant l'office divin nous prenons, pour ainsi parler, possession du paradis, puisque nous faisons alors ce que font les bienheureux habitants de la patrie céleste. Aussi sainte Catherine de Bologne éprouvait une si grande joie à réciter l'office, qu'elle désirait finir sa vie en psalmodiant.

C'est remercier Dieu En second lieu, par la récitation de l'office, on remercie Dieu des bienfaits qu'il ne cesse de ré-

1. Sed illa sedes Cœlitum
Semper resultat laudibus :
Deum trinum et unicum
Jugi canore prædicat.
Illi canentes jungimur,
Almæ Sionis æmuli.

2. Psalmorum cantus illius (cœlestis) hymnodiae præludium est.
Orat. in S. Baptismum.

pandre sur les hommes, et on obtient miséricorde pour les pécheurs.

Il faudrait que tous les fidèles fussent toujours occupés à remercier le Seigneur de ses bienfaits; en outre, comme tous ici-bas ont continuellement besoin du secours de Dieu pour résister aux assauts de l'enfer et pour parvenir au salut éternel, il faudrait aussi que tous fussent continuellement en prière pour obtenir de la miséricorde divine les secours nécessaires. Mais les affaires du monde absorbent trop les séculiers; c'est pourquoi la sainte Église députe ses ministres vers la divine Majesté avec charge de la prier, tant en son nom qu'au nom de tout le peuple chrétien, et cela à toutes les heures du jour. De là cette division du bréviaire en sept heures canoniales, afin qu'à toute heure du jour il se fasse des prières pour tous; et quelles prières, sinon les plus excellentes qu'il soit possible de faire! En effet, l'office divin n'est-il pas une supplique que Dieu lui-même a composée pour nous, afin de pouvoir mieux exaucer nos prières et nous venir en aide dans nos nécessités, comme il le déclare par la bouche d'Isaïe : *Ce sont mes propres paroles que j'ai mises en ta bouche*¹. Tel un bon prince qui, désireux de soulager la misère publique, compose lui-même la requête que présenteront ses sujets, afin que leur prière, lui étant plus agréable, trouve mieux le chemin de son cœur. Cent supplications particulières ne sauraient valoir une seule des supplications de l'office, parce

Et prier
d'une
manière divine.

1. Verba mea, quæ posui in ore tuo. *Is.* XLIX. 21.

que celles-ci sont présentées à Dieu de la part de toute l'Église, et parce qu'elles sont faites avec les propres paroles de Dieu. Aussi sainte Marie-Madeleine de Pazzi disait-elle que toute autre prière ou dévotion, en comparaison de l'office, est bien peu méritoire et fort peu efficace auprès de Dieu. Persuadons-nous qu'après le saint sacrifice de la messe il n'y a pas, dans l'Église, de plus précieux trésor que l'office divin, cette mine abondante où nous pouvons chaque jour aller puiser toutes sortes de grâces.

II.

QUEL GRAND MAL C'EST QUE DE RÉCITER L'OFFICE SANS ATTENTION NI DÉVOTION.

Pas
de prière
sans attention.

La vraie prière ne consiste pas seulement dans les paroles qu'on profère, mais encore dans l'attention de l'âme, car les bons désirs de notre cœur sont bien plus efficaces que les paroles de notre bouche pour attirer sur nous la divine miséricorde; et, comme le dit saint Grégoire le Grand, « ce n'est pas dans le son de la voix que consiste la vraie prière, mais bien dans les élans de l'âme; les prières les plus puissantes sur Dieu ne viennent pas de nos lèvres, mais de notre cœur ¹. » Si donc nous voulons plaire à Dieu, il faut de toute nécessité que nous priions non seulement de bouche, mais encore avec notre es-

1. Vera postulatio non in oris est vocibus, sed in cogitationibus cordis; valentiores namque voces apud aures Dei non faciunt verba nostra, sed desideria. *Mor.* l. 22. c. 18.

prit et notre cœur, ainsi que faisait l'Apôtre : *Je prierai d'esprit, mais je prierai aussi avec l'intelligence. Je chanterai d'esprit des cantiques, mais je les chanterai aussi avec l'intelligence* ¹.

Ah ! si tous les prêtres et tous les religieux prenaient à cœur de bien réciter l'office, certainement on ne verrait pas l'Église dans un aussi déplorable état. Combien de pécheurs qui secoueraient le joug du démon ! Combien d'âmes qui aimeraient Dieu d'un amour plus fervent ! Et les prêtres eux-mêmes, on ne les verrait pas toujours sujets aux mêmes défauts, toujours irascibles, amis de la bonne chère, avides des misérables biens de la terre, en quête des vaines louanges. Quand le Seigneur a dit : *Quiconque demande reçoit* ², il a formellement promis d'exaucer celui qui le prie. Comment donc se fait-il que ce prêtre ne soit jamais exaucé, lui qui récite chaque jour des milliers de prières, rien qu'à dire son office ? Toujours même faiblesse et même facilité à retomber non seulement dans une foule de fautes vénielles dont il est coutumier et dont il n'a pas le moindre souci de se corriger, mais encore dans de grandes fautes contre la charité, la justice, la chasteté. Aussi le malheureux ne peut réciter son bréviaire sans se maudire lui-même, alors qu'il dit à Dieu : *Maudits soient ceux qui se détournent de vos commandements* ³ ! Pour comble de malheur, les re-

Le bréviaire
mal dit,
grand préjudice
pour l'Église

Et
pour le prêtre,

1. Orabo spiritu, orabo et mente : psallam spiritu, psallam et mente. *I Cor.* xiv. 15.

2. Omnis enim qui petit accipit. *Luc.* xi. 10.

3. Maledicti, qui declinant a mandatis tuis. *Ps.* cxviii. 21.

mords ont presque disparu, car il s'excuse sur ce que lui aussi est de chair tout comme les autres, et qu'il ne se sent pas de force à résister. Ah ! s'il disait son office, non plus avec ses distractions et sa précipitation habituelles, mais avec dévotion et recueillement, c'est-à-dire en associant son esprit et son cœur à tant de prières qu'il fait monter vers Dieu, certainement il ne serait plus aussi faible, certainement il obtiendrait courage et force pour résister à toutes les tentations et mener une vie sainte, une vie digne d'un prêtre.

Grave
offense de Dieu.

Mais comment se peut-il que le Seigneur exauce les demandes de celui qui ne sait pas même ce qu'il demande et qui ne se soucie aucunement d'être exaucé ? « Non, dit saint Grégoire, Dieu ne fait pas attention à la prière de celui qui prie sans attention ¹. » Saint Cyprien ajoute : « Tu ne t'écoutes pas toi-même, et tu veux que Dieu t'écoute ² ! » D'après l'Apôtre, on ne peut rien attendre d'une prière que les lèvres seules profèrent, sans que l'esprit y prenne part. *Si ma prière, dit-il, ne sort que de mes lèvres, mon âme n'en retire aucun profit* ³. De même que la prière faite avec attention et dévotion forme cet encens parfumé qui réjouit tant le cœur de Dieu et attire sur nous des trésors de grâces, de même elle n'est plus, quand elle se fait sans attention ni dévotion, qu'une infecte fumée qui provoque le

1. Illam orationem non audit Deus, cui, qui orat, non intendit. *Ap. S. THOM. 2. 2. q. LXXXIII. a. 13.*

2. Quomodo te audiri a Deo postulas, cum te ipse non audias ? *De Orat. Dom.*

3. Si orem lingua..., mens autem mea sine fructu est. *I Cor. XIV. 14.*

courroux de Dieu et nous attire les rigueurs de sa justice. Aussi Dieu se plaignait-il une fois à sainte Brigitte de ce que les prêtres perdent chaque jour tant d'heures en entretiens frivoles avec leurs amis ; et quand ensuite il s'agit de s'entretenir avec lui en récitant leur bréviaire, tel est leur empressement d'arriver au bout, que, bien loin d'honorer sa Majesté, ils la déshonorent. Et, d'après saint Augustin, Dieu aime mieux entendre l'aboïement du chien que le chant de pareils prêtres. Quelle ne serait pas l'indignation d'un prince, si l'un de ses sujets, admis en sa présence pour lui demander une faveur, s'occupait d'autre chose, entamait une conversation avec les personnes présentes et avait l'esprit ailleurs au point de ne savoir pas même ce qu'il dit ? Le Docteur angélique enseigne à bon droit « qu'on ne peut, sans commettre quelque faute, se laisser volontairement distraire même dans une prière de surérogation : car prier de la sorte, c'est, semble-t-il, mépriser Dieu, tout ainsi qu'on méprise une personne avec laquelle on s'entretient sans faire attention à ce qu'on lui dit ¹. »

Hélas ! combien de prêtres dont le Seigneur se plaint, comme il se plaignait autrefois des Juifs : *Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi* ² ! Combien dont on peut dire ce que disait Pierre de Blois : « Leurs lèvres s'ouvrent

Indignation
de Dieu.

1. Non est absque peccato, quod aliquis orando evagationem mentis patiat ; videtur enim deridere Deum, sicut si alicui homini loqueretur, et non attenderet ad ea quæ ipse proferret. 2. 2. q. LXXXIII. a. 13.

2. Populus hic labiis me honorat ; cor autem eorum longe est a me. *Matth.* xv. 8.

aux psaumes, et leur cœur au démon ¹. » Tandis que leur bouche psalmodie, leur cœur s'enfonce dans la fange, tout occupé qu'il est de savoir comment ils pourront le mieux contenter leur gourmandise, satisfaire leur vanité, se gorger d'or et de plaisirs. On lit dans un concile de Trèves du XVI^e siècle : « Réciter les psaumes pendant que l'esprit court les maisons et les rues, est-ce autre chose que tromper le monde et se moquer de Dieu ² ? » De fait, psalmodier du bout des lèvres et, pendant ce temps-là, laisser son esprit s'égarer de tous côtés, c'est tromper les fidèles en leur donnant à croire qu'on loue Dieu, tandis qu'on se moque de lui ; car, si la bouche semble s'adresser à Dieu, le cœur est occupé de toute autre chose que de le louer et de le prier. De là cette remarque si sage de saint Basile : « Nul doute que, pour obtenir les grâces divines, il faille les demander avec attention et ferveur : par conséquent, celui qui prie et qui laisse en même temps son esprit se répandre sur mille choses étrangères, non seulement n'obtiendra pas de grâces, mais il provoquera bien plutôt la colère de Dieu ³. »

Ferribles
châtiments.

Le Seigneur maudit les louanges qui lui viennent de ces prêtres dont les lèvres seules le bé-nissent, tandis que leur cœur est occupé de tout,

1. Labia sunt in canticis, animus in patinis ! *Serm.* 59.

2. Quid est voce psallere, mente autem domum aut forum circumire, nisi homines fallere, et Deum irridere ? Anno 1549. cap. 6. *de Horis can.*

3. Divinum auxilium est implorandum non remisse, nec mente huc vel illuc evagante ; eo quod talis, non solum non impetrabit, sed magis Dominum irritabit. *Const. mon.* c. 2.

hormis de lui rendre honneur et gloire. Écoutez, ô prêtres, dit-il par le prophète Malachie, écoutez cet arrêt : *Si vous ne voulez pas prendre à cœur de rendre gloire à mon nom... je maudirai vos bénédictions*¹. C'est donc encore au malheureux prêtre coupable de réciter l'office avec tant de négligence, que s'adressent ces paroles de David : *Que le démon se tienne à sa droite. Lorsqu'on le jugera, qu'il sorte condamné, et que sa prière même se tourne en péché*². Il récite les louanges de Dieu, mais sans articuler les paroles, ou bien en les tronquant, ou bien encore en parlant et badinant avec le premier venu ; tandis qu'il laisse son esprit s'égarer loin de Dieu et ne s'occuper que d'affaires ou de plaisirs, le démon est là, debout à ses côtés. Aussi ce que le prêtre retirera d'un pareil office, ce sera son éternelle condamnation, attendu que sa prière, faite d'une manière si indigne, se change elle-même en péché, exactement selon la parole de David : *Que sa prière même se tourne en péché*.

Quoi d'étonnant, après cela, que le démon mette tout en œuvre pour remplir notre esprit d'une foule d'affaires, de désirs et de pensées frivoles, dans le temps même où nous récitons l'office ? L'ennemi veut que, distraits par tous ces objets, non seulement nous ne retirions de cette sublime prière aucune des grâces qui y sont attachées,

Avant tout,
il faut
que le prêtre
dise bien
son bréviaire

1. Ad vos mandatum hoc, o Sacerdotes !... Si nolueritis ponere super cor, ut detis gloriam nomini meo,... maledicam benedictionibus vestris. *Mal.* II. 1.

2. Diabolus stet a dextris ejus. Cum judicatur, exeat condemnatus ; et oratio ejus fiat in peccatum. *Ps.* CVIII. 6.

mais même que nous en sortions coupables aux yeux de Dieu de l'avoir traité avec si peu de respect. Or c'est précisément aussi à cause de cela que nous ne devons rien négliger pour réciter les divines louanges avec toute l'attention requise. Un sage religieux disait que, pris au dépourvu, le prêtre doit abrégé même son oraison afin de donner plus de temps à son bréviaire et de le réciter avec la dévotion convenable. A ce propos on lit dans la règle des chartreux : « Il ne plaît pas au Saint-Esprit que, pour lui offrir une œuvre de surérogation, vous négligiez ce qui vous est prescrit ¹. » Aucune œuvre de surérogation, quelle qu'elle soit, ne plaît à Dieu, quand elle se fait aux dépens du devoir.

III.

CE QUE LE PRÊTRE DOIT FAIRE POUR RÉCITER L'OFFICE AVEC LA PIÉTÉ REQUISE.

Omettons toutes les autres réflexions, et voyons comment il faut, en pratique, que le prêtre s'y prenne pour réciter l'office avec l'attention et la dévotion requises.

Acte de foi
en l'importance
de
l'office divin.

La première chose qu'il doit faire en entrant dans l'église ou en prenant son bréviaire pour satisfaire à sa grande obligation, c'est de secouer et de congédier toutes les pensées de la terre. « Que personne, dit saint Jean Chrysostome, ne

1. Spiritus Sanctu gratum non recipit, quidquid aliud, quam quod debes, obtuleri, neglecto eo quod debes.

pénètre dans le temple avec le fardeau des terrestres soucis, mais que tout cela reste à la porte du lieu saint ¹. » Tel est aussi l'avertissement que nous donne l'Esprit-Saint : *Avant la prière prépare ton âme* ². Considérez donc que l'Eglise vous envoie alors, comme son représentant, pour louer le Seigneur et attirer sur tous les hommes les divines miséricordes. Imaginez-vous que les anges, respectueux et attentifs, se tiennent autour de vous avec des encensoirs en mains pour offrir à Dieu vos prières et vos saintes affections, comme un encens d'agréable odeur, selon ce que dit le Psalmiste : *Que ma prière s'élève vers vous comme s'élève en votre présence la fumée de l'encens* ³. Ainsi les vit le bienheureux Hermann Joseph. Ainsi les avait vus longtemps auparavant l'apôtre saint Jean, comme il le rapporte dans l'Apocalypse : *Ils tenaient entre leurs mains des coupes pleines de parfums, qui sont les prières des saints* ⁴. Pénétrez-vous donc tout d'abord de cette pensée que vous allez adresser la parole à Dieu et traiter avec lui de vos intérêts et des intérêts de toute l'Eglise ; sachez bien qu'alors Dieu vous regarde avec un redoublement d'amour, et qu'alors surtout il prête une oreille favorable à toutes vos demandes.

En conséquence offrez-lui ces louanges comme

1. Ne quis ingrediatur templum curis onustus mundanis ; hæc ante ostium deponamus. *In Is.* hom. 2.

2. Ante orationem, præpara animam tuam. *Eccl.* xviii. 23.

3. Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo. *Ps.* cxl. 2.

4. Habentes... phialas aureas, plenas odoramentorum, quæ sunt orationes sanctorum. *Apoc.* v. 8.

Ferme
résolution
de le
bien réciter.

un tribut payé à sa gloire, et priez-le non seulement de vous préserver des distractions, mais encore de vous donner sa lumière et son secours afin de le louer et de le prier selon que le mérite sa divine Majesté : à cette fin dites avec beaucoup d'attention la prière *Aperi, Domine, os meum*. Surtout, n'allez pas, dès les premiers versets, vous mettre dans l'idée de réciter votre bréviaire le plus lestement possible, comme osent le faire quelques prêtres, et plutôt à Dieu que ce ne fût pas le plus grand nombre ! Nous faisons tant que de nous fatiguer à dire notre office ; puis, faute d'y mettre un peu plus de temps pour le réciter avec dévotion, nous consentons à offenser Dieu, à perdre les grâces et les mérites qu'une application convenable nous aurait valus !

Attitude
à garder ;

Il convient aussi de nous mettre dans une posture décente et modeste. Si nous ne voulons pas dire le bréviaire à genoux ou debout, au moins n'allons pas nous asseoir d'une manière inconvenante. On raconte que deux religieux, nonchalamment assis et presque couchés sur un lit, récitaient matines, quand le démon apparut tout à coup et remplit la chambre d'une odeur des plus infectes, puis il leur dit en se moquant d'eux : « Telle prière, tel encens ¹. » Un excellent moyen de réciter notre bréviaire avec dévotion, c'est de nous placer devant un crucifix et devant une image de la sainte vierge Marie, afin de les regarder de temps en temps pour renouveler notre bonne intention et nous ranimer dans la ferveur.

1. Ad talem orationem tale debetur incensum. JORDAN. SAX. Vit. Fratr. l. 2. c. 15.

Enfin, si vous voulez que de la récitation de votre bréviaire il résulte pour vous un grand fruit, ayez soin de réveiller fréquemment votre attention et de vous exciter souvent à de pieuses aspirations. « Prenez garde, dit saint Augustin, que la chaleur, en s'affaiblissant, ne finisse par disparaître entièrement, et que, faute d'avoir été fréquemment ranimée, la flamme ne s'éteigne tout à fait¹. » Ainsi en est-il de notre dévotion : peu à peu elle se refroidit et finit par perdre toute sa ferveur, si nous ne prenons soin de l'exciter fréquemment.

Réveiller
l'attention.

Or, dans la récitation du bréviaire, il y a, comme on sait, trois sortes d'attentions possibles : je parle ici de l'attention intérieure. Quant à l'attention extérieure, il suffit, pour l'avoir, qu'on s'abstienne de toute action incompatible avec l'attention intérieure : ainsi écrire, causer, écouter, et choses semblables, qui ne peuvent se faire sans une vraie application d'esprit. Remarquons encore, avec la plupart des théologiens, qu'on se met en grand danger de ne pas satisfaire à son devoir quand on récite l'office sur les places publiques ou dans tout autre endroit fort distrayant. Revenons à l'attention intérieure.

L'attention
extérieure.

Elle est, avons-nous dit, de trois sortes : aux paroles, au sens des paroles, à Dieu. Voilà ce qu'enseignent communément les théologiens d'après saint Thomas, lequel s'exprime ainsi : « Triple est l'attention qu'on peut prêter à la prière vocale : une première, qui se rapporte aux

L'attention
intérieure.

1. Ne, quod tepescere cœperat, omnino frigescat, et penitus exstinguatur, nisi crebrius inflammetur. *Epist.* 130. E. B.

paroles, pour les prononcer exactement; une seconde, qui a pour objet le sens des paroles; une troisième, qui envisage la fin de la prière, c'est-à-dire Dieu et les grâces qu'on veut obtenir¹. » Il y a donc une première attention qui se rapporte aux paroles et par laquelle on tâche de les bien proférer, c'est-à-dire entièrement et distinctement. La seconde attention, qui se rapporte au sens des paroles, existe lorsqu'on tâche de saisir la signification des mots afin d'exciter dans son cœur des sentiments analogues. La troisième, qui est la plus parfaite, envisage Dieu, et elle consiste à nous unir d'esprit avec lui pendant que nous le prions, c'est-à-dire pendant que nous l'adorons, le remercions, l'aimons et lui demandons ses grâces.

Attention
aux
paroles seules,
insuffisante.

Avec la première attention, pourvu toutefois qu'on ait, en commençant, formé l'intention de prier, on satisfait à l'obligation du bréviaire, attendu que l'Église ne demande pas davantage. C'est ce qu'enseigne aussi saint Thomas dans un autre endroit : « La première attention se rapporte aux paroles de notre prière, ensuite à la prière elle-même, et enfin aux conditions de notre prière; du moment qu'on prie de la sorte, on ne peut pas dire qu'on le fasse sans attention². » Cependant celui qui récite l'office avec la seule et

1. Triplex attentio vocalis potest adhiberi : una quidem, qua attenditur ad verba, ne aliquis in eis erret ; secunda, qua attenditur ad sensum verborum ; tertia, qua attenditur ad finem orationis, scilicet ad Deum et ad rem pro qua oratur. 2. 2. q. LXXXIII. a. 13

2. Prima est attentio ad verba quibus petimus, deinde ad petitionem ipsam, et ad ea quæ petitionem circumstant, et quæcumque horum attentionum adsit, non est reputanda inattenta oratio. In 4. Sent. d. 15. q. IV. a. 2. sol. 5.

simple attention aux paroles, sans même essayer de penser à leur signification ni à Dieu, ne le récitera jamais avec dévotion, il y commettra beaucoup de fautes, et il n'en retirera pas grand profit. Et de fait, quel moyen qu'un prêtre retire grand profit de son bréviaire, quand il le dit des lèvres seulement et qu'il tâche d'aller bon train pour s'en débarrasser le plus vite possible, comme un homme qui se débarrasserait d'un fardeau trop lourd à ses épaules, ou comme celui qui se donnerait du courage pour avaler d'un coup une pilule amère? Ce serait bien pis encore que, pendant cette sainte occupation, on se laissât distraire, soit en regardant de tout côté et en arrêtant les yeux sur toutes sortes d'objets, soit en entremêlant l'office de propos inutiles. Saint Bonaventure rapporte qu'un pieux ecclésiastique de Paris, occupé à dire son bréviaire, fut un jour interrogé par un prélat sur certaine affaire. Pour toute réponse, il fit remarquer au prélat qu'étant en ce moment à s'entretenir avec un plus grand personnage que lui, il ne pouvait l'écouter; et, inclinant la tête, il continua son office. A quoi le même saint docteur ¹ ajoute un tout différent fait: celui d'un prêtre qui eut à subir un long purgatoire pour avoir fréquemment interrompu son bréviaire.

Attention
donc à
leursignification
et à Dieu.

Ce n'est pas à dire qu'il faille nous inquiéter ou nous désoler des distractions involontaires qui viennent nous assaillir même pendant le bréviaire. Tant que nous ne les voulons pas, il n'y a

Distractions.

1. *Spec. disc.* p. 1. c. 16.

pas le moindre mal. Le Seigneur sait bien faire la part de notre faiblesse ; car souvent ces pensées étrangères surviennent alors même que nous ne les avons pas appelées : aussi le fruit de notre prière n'en est-il aucunement empêché. « Celui-là, dit saint Thomas, prie en esprit et en vérité, qui commence sa prière par le mouvement du Saint-Esprit, quand bien même il lui arriverait ensuite de tomber, par faiblesse, dans quelques distractions ¹. » Il ajoute que même les âmes élevées à la contemplation ne peuvent pas demeurer sur les hauteurs au point de n'être jamais attirées en bas par le poids de la misère humaine et d'éviter toute distraction. « L'âme humaine, dit-il, ne peut pas se tenir longtemps sur ces sommets, car le poids de notre commune misère ne tarde pas à l'attirer en bas. Aussi arrive-t-il que notre intelligence, après s'être élevée jusqu'à Dieu sur les ailes de la contemplation, tombe soudain dans la distraction ². » Par contre, on ne peut être exempt de péché et on ne peut retirer aucun fruit de l'oraison quand on la fait en s'abandonnant volontairement et de propos délibéré à des pensées profanes. Saint Thomas le dit également : « Lorsque, dans la prière, quelqu'un se laisse de propos délibéré aller à des pensées étrangères, il se rend coupable, et il se retire ensuite

1. In spiritu et veritate orat, qui ex instinctu spiritus ad adorandum accedit, etiamsi, ex aliqua infirmitate mens postmodum evagetur. 2. 2. q. LXXXIII. a. 13.

2. Mens humana diu in alto stare non potest ; pondere enim infirmitatis humanæ deprimitur ad inferiora. Et ideo contingit quod, quando mens orantis ascendit in Deum per contemplationem, subito evagetur. *Ibid.*

les mains vides ¹. » *De propos délibéré*, ai-je dit avec tous les théologiens, c'est-à-dire quand on s'aperçoit qu'on est distrait et qu'on veut continuer à l'être. Saint Cyprien, s'élevant contre ce désordre et le qualifiant d'insolence par trop insupportable aux yeux de Dieu, s'écrie : « Quelle audace de prier le Seigneur et de penser en même temps à tout autre chose, comme s'il pouvait y avoir affaire plus importante que de s'entretenir avec Dieu pour lui demander ses grâces ² ! » De là ce mot de saint Bernard : « D'une volonté sans ferveur il sort une prière indigne de Dieu : seule une volonté fervente produit des oraisons qui nous sont salutaires ³. » De même donc que, grâce à notre bonne volonté, nos pensées attirent sur nous les bénédictions de Dieu, ainsi, notre volonté s'abandonnant à la négligence, nos pensées deviennent indignes de Dieu et nous méritent non plus ses faveurs, mais ses châtiments.

Elle est célèbre dans les chroniques de Cîteaux la vision qu'eut saint Bernard une nuit qu'il psalmodiait au chœur avec toute sa communauté. A côté de chaque religieux il vit un ange qui écrivait. Pour les uns, l'ange écrivait avec de l'or ; pour d'autres, avec de l'argent ; pour ceux-ci, avec de l'encre ; pour ceux-là, avec de l'eau ; enfin pour quelques-uns, il tenait sa plume en l'air

1. Si quis ex proposito in orationi mente evagetur. hoc peccatum est, et impedit orationis fructum. *Ibid.*

2. Quæ segnitia est alienari, cum Dominum deprecari, quasi si aliud quod magis debeas cogitare, quam quod cum Deo loqueris ! *De Orat. Dom.*

3. Voluntas neglecta facit cogitationes indignas Deo : pia, efficaces ad fructum Spiritus. *De vita sol.* c. 16.

sans rien écrire. Sur quoi le Seigneur fit entendre au saint que l'or et l'argent signifiaient la ferveur plus ou moins grande avec laquelle se récitait l'office ; l'encre marquait, à défaut de dévotion, le soin de bien proférer les paroles ; l'eau désignait la négligence de ceux qui, entraînés par les distractions, prêtaient peu d'attention aux paroles qu'articulaient leurs lèvres ; enfin certains anges n'écrivaient rien, parce que certains moines osaient pousser l'insolence jusqu'à se distraire volontairement. — Saint Robert abbé eut aussi une vision, mais toute différente. Il vit le démon qui faisait le tour du chœur. S'il trouvait un religieux assoupi, il se mettait à le tourner en ridicule ; s'il en trouvait un négligent et distrait, il manifestait une grande joie, pour montrer quel profit il tirait de ce religieux.

Exhortation
à bien réciter
le bréviaire

O prêtre mon frère, lors donc que vous prenez votre bréviaire en main, pensez que près de vous se tiennent d'un côté un ange pour inscrire vos mérites au Livre de vie, si vous récitez l'office avec dévotion ; de l'autre, un démon pour inscrire dans son livre à lui toutes vos fautes, si vous ne faites pas bien votre devoir. Que cette pensée excite toute la ferveur dont vous êtes capable. Dans ce but, ayez soin de ranimer votre attention au commencement de l'office et même au commencement de chaque psaume, afin de pouvoir ainsi vous unir d'esprit et de cœur aux divers sentiments qui s'y trouvent exprimés. « Lorsque vous priez, dit saint Augustin, qu'il y ait accord entre votre cœur et vos pa-

roles ¹. » « Si donc, ajoute-t-il, le psaume prie, priez ; s'il gémit, gémissiez ; s'il espère, espérez ². »

Le Docteur angélique observe que les pieuses et saintes paroles, en sortant de notre bouche, excitent dans notre cœur des sentiments de dévotion ³. Nous devons comprendre par là que, si Dieu nous a révélé les formules de nos prières vocales, c'est afin qu'en les récitant nous nous unissions d'esprit et de cœur aux sentiments qu'elles expriment. Voilà pareillement ce que demande le V^e Concile de Latran, dans ce célèbre canon où il ordonne de réciter l'office « avec soin et avec attention, autant du moins que Dieu nous en fait la grâce ⁴. » *Avec soin*, en prononçant bien les paroles ; *avec dévotion*, en appliquant notre cœur aux pieux sentiments qu'elles expriment. Soyons persuadés de ceci : lorsque nous demandons des grâces pour nous-mêmes et pour les autres, les soupirs de notre cœur nous aident à les obtenir, bien plus que toutes les paroles de notre bouche : car, dit saint Augustin, « prier, c'est gémir bien plus que parler ⁵. » Aussi les moines de l'Égypte avaient-ils pour maxime, au rapport de Cassien, « qu'on retire plus de profit de dix versets récités avec la dévotion et la gravité

Avec attention
et ferveur.

1. Cum oratis Deum, hoc versetur in corde, quod profertur in voce. *Epist.* 211. E. B.

2. Si orat psalmus, orate ; si gemit, gemite ; si sperat, sperate. *In Ps.* xxx. en. 4.

3. Verba significantia aliquid ad devotionem pertinens, excitant mentes. 2. 2. q. lxxxiii. a. 12.

4. Quantum dederit Deus, studiose pariter et devote. *Cap. Dolentes. De cel. Missar.*

5. Hoc negotium plus gemitibus quam sermonibus agitur. *Epist.* 130. E. B.

convenables, que d'un psaume tout entier récité sans attention ¹. »

IV.

QUELS SENTIMENTS DE PIÉTÉ INSPIRE LA RÉCITATION DU BRÉVIAIRE.

Quelles lumières et quelles grâces ne retire-t-on pas de la récitation du bréviaire, quand elle se fait posément et avec attention ! « Les psaumes, dit saint Épiphanes, éclairent l'intelligence, versent la joie dans le cœur, mettent sur la route du ciel et font jouir de l'amitié de Dieu ². » Sans doute il se rencontre dans les psaumes bien des passages obscurs et qu'il est difficile de comprendre si on ne s'aide d'un commentaire. Par contre, manque pas non plus qui sont faciles et nil n'ement intelligibles, de nature à ranimer notre foi, notre confiance, notre amour envers Dieu, ainsi que nos bons désirs.

Sentiments
de foi,

Les psaumes raniment notre foi en nous mettant devant les yeux les vérités éternelles, l'existence de Dieu, la création du monde, nos fins dernières, l'immortalité de l'âme. Et notamment, quelle preuve en faveur de notre sainte foi que ces nombreuses prophéties annonçant le grand œuvre de la Rédemption tant de siècles avant son accomplissement !

1. Utilius habent decem versus cum rationabili assignatione cantari, quam totum psalmum cum confusione mentis effundi. *De Cœnob. inst.* l. 2. c. 11.

2. Psalmus mentes illuminat, in cœlum reducit, homines familiares Deo reddit, animam lætificat.

C'est d'abord la venue du Rédempteur que David prédit : *Vous m'avez racheté, Seigneur Dieu de vérité*¹. — *Il a envoyé la Rédemption à son peuple*². — *Abondante est auprès de lui la Rédemption*³.

Ce sont ensuite mille détails qu'il nous donne par avance sur la passion du Sauveur. Il prédit le conseil tenu par les princes des prêtres pour concerter la mort de Jésus-Christ : *Les princes se sont réunis contre le Seigneur et contre son Christ*⁴. Il prédit le crucifiement : *Ils ont percé mes mains et mes pieds*⁵. Il montre les bourreaux se partageant ses vêtements et tirant au sort sa robe sans couture : *Ils ont partagé entre eux mes vêtements, et ils ont jeté le sort sur ma robe*⁶. Il annonce que Jésus-Christ n'aura, dans sa soif dévorante, rien à boire que du vin mêlé de fiel : *Pour ma nourriture ils m'ont donné du fiel ; et, dans ma soif, ils m'ont abreuvé de vinaigre*⁷.

C'est enfin la conversion des gentils qu'il prédit : *Jusqu'aux extrémités de la terre on se souviendra du Seigneur et on se convertira à lui ; et toutes les familles des nations se prosterneront en sa présence*⁸.

1. Redemisti me, Domine Deus veritatis. Ps. xxx. 6.

2. Redemptionem misit populo suo. Ps. cx. 9.

3. Copiosa apud eum redemptio. Ps. cxxix. 7.

4. Principes convenerunt in unum adversus Dominum, et adversus Christum ejus. Ps. II. 2.

5. Foderunt manus meas et pedes meos : dinumeraverunt omnia ossa mea. Ps. xxi. 17.

6. Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem. Ps. xxi. 19.

7. Et dederunt in escam meam fel ; et in siti mea potaverunt me aceto. Ps. lxxviii. 22.

8. Convertentur ad Dominum universi fines terræ ; et adorabunt in conspectu ejus universæ familiæ gentium. Ps. xxi. 28.

De confiance,

En outre quels sublimes sentiments de confiance ne trouve-t-on pas exprimés dans les psaumes !

*J'ai espéré en vous, Seigneur, je ne serai pas confondu à jamais. Je remets mon âme entre vos mains*¹. — *Parce qu'il a espéré en moi, je le délivrerai*².

*Le Seigneur est mon appui, mon refuge et mon libérateur. Je louerai le Seigneur et je serai délivré de mes ennemis. Il est le protecteur de ceux qui mettent en lui leur confiance*³. — *Mon âme vivra et elle vous louera*⁴. — *Éternellement je chanterai les louanges du Seigneur*⁵. — *Votre Esprit me conduira, dans sa bonté, par la voie droite*⁶. — *Le Seigneur est ma lumière et mon salut : qui craindrai-je*⁷ ?

*Celui qui met son espérance dans le Seigneur, sera environné de miséricorde*⁸. — *Que votre miséricorde, Seigneur, descende sur nous, selon que nous avons espéré en vous*⁹.

D'amour,

Combien d'actes d'amour !

*Je vous aimerai, Seigneur, ô vous qui êtes ma force*¹⁰. — *Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel et*

1. In te, Domine, speravi ; non confundar in æternum. — In manus tuas commendo spiritum meum. *Ps.* xxx. 2-6.

2. Quoniam in me speravit, liberabo eum. *Ps.* xc. 14.

3. Dominus, firmamentum meum, et refugium meum, et liberator meus. — Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero. — Protector est omnium sperantium in se. *Ps.* xvii. 3-4, 31.

4. Vivet anima mea et laudabit te. *Ps.* cxviii. 175.

5. Misericordias Domini in æternum cantabo. *Ps.* lxxxviii. 2.

6. Spiritus tuus bonus deducet me in terram rectam. *Ps.* cxlii. 10.

7. Dominus illuminatio mea et salus mea ; quem timebo ? *Ps.* xxvi. 1.

8. Sperantem autem in Domino misericordia circumdabit. *Ps.* xxxi. 10.

9. Fiat misericordia tua, Domine, super nos, quemadmodum speravimus in te. *Ps.* xxxii. 22.

10. Diligam te, Domine, fortitudo mea. *Ps.* xvii. 1.

qu'ai-je désiré sur la terre, sinon vous, le Dieu de mon cœur et mon partage pour l'éternité¹.

Mon âme a soif de vous; elle vous désire avec une telle ardeur que ma chair elle-même en est émue²! Je serai rassasié lorsque apparaîtra votre gloire³.

Que tous les peuples vous glorifient, ô Dieu, que tous les peuples vous glorifient⁴! — Glorifiez le Seigneur avec moi; et tous ensemble exaltons son saint nom⁵.

Je me suis souvenu de Dieu et j'ai été ravi d'allégresse⁶. Mon cœur est prêt, ô Dieu, mon cœur est prêt⁷. Comme le cerf soupire après les sources des eaux, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu... Quand viendrai-je et apparaîtrai-je devant la face de Dieu⁸?

Combien d'actes de reconnaissance!

De

reconnaissance,

Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens dont il m'a comblé⁹? — Venez et écoutez, vous tous qui craignez Dieu; et je raconterai quelles grandes choses il a faites pour mon âme¹⁰.

1. Quid enim mihi est in cœlo? et a te quid volui super terram?... Deus cordis mei, et pars mea, Deus, in æternum. Ps. LXXII. 25.

2. Sitivit in te anima mea; quam multipliciter tibi caro mea. Ps. LXII. 2.

3. Satiabor, cum apparuerit gloria tua. Ps. XVI. 15.

4. Confiteantur tibi populi, Deus, confiteantur tibi populi omnes. Ps. LXVI. 4.

5. Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum. Ps. XXXIII. 4.

6. Memor fui Dei, et delectatus sum. Ps. LXXVI. 4.

7. Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum. Ps. LVI. 8.

8. Quemadmodum desiderat servus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus. — Quando veniam et apparebo ante faciem Dei? Ps. XLI. 2-3.

9. Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi? Ps. CXV. 12.

10. Venite, audite, et narrabo, omnes qui timetis Deum, quanta fecit animæ meæ. Ps. LXV. 16.

D'humilité, Combien d'actes d'humilité !

Si le Seigneur ne m'avait secouru, peu s'en fallait que mon âme ne tombât dans l'enfer¹. C'est vous qui avez arraché mon âme du profond abîme². — N'entrez pas en jugement avec votre serviteur ; car en votre présence nul homme vivant ne sera justifié³. Je ne suis qu'un ver de terre et non pas un homme ; l'opprobre des hommes et l'abjection du peuple⁴. — J'ai erré comme une brebis qui s'est perdue ; cherchez votre serviteur⁵.

De contrition, Combien d'actes de contrition !

J'ai haï l'iniquité et je l'ai eue en abomination. Mes yeux se sont changés en une fontaine de larmes, parce qu'ils ont violé votre loi⁶. — Mes larmes m'ont servi de pain le jour et la nuit, pendant qu'on me dit tout le jour : Où est ton Dieu⁷ ?

De bon propos. Combien de bons propos !

Toujours je garderai votre loi. — Plus jamais je n'oublierai vos justifications. — J'ai prié, et j'ai résolu de garder les jugements de votre justice. — Pour être fidèle à vos préceptes, je me suis détourné des voies de perdition⁸.

1. Nisi quia Dominus adjuvit me, paulo minus habitasset in inferno anima mea. Ps. xciii. 17.

2. Eruisti animam meam ex inferno inferiori. Ps. lxxxv. 13.

3. Et non intres in iudicium cum servo tuo, quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens. Ps. cxlii. 2.

4. Ego autem sum vermis et non homo : opprobrium hominum et abiectio plebis. Ps. xxi. 7.

5. Erravi sicut ovis quæ periit ; quære servum tuum. Ps. cxviii. 176.

6. Iniquitatem odio habui et abominatus sum. — Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam. Ps. cxviii. 163-136.

7. Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte, dum dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus ? Ps. xli. 4.

8. Custodiam legem tuam semper. — In æternum non obliviscar

Votre loi est au milieu de mon cœur ¹. — *J'enseigneraï vos voies aux hommes iniques* ².

Enfin combien de saintes prières ne trouvons-nous pas dans tous les psaumes !

Combien n'y en a-t-il pas dans le psaume L seulement ! *Ayez pitié de moi, Seigneur, selon la grandeur de votre miséricorde.* — *Détournez votre face de mes péchés.* — *Créez en moi, ô mon Dieu, un cœur pur.* — *Ne me rejetez pas de devant votre face.* — *Affermissez-moi dans le bien par votre esprit de force* ³.

Combien aussi dans le psaume cxviii qui se récite chaque jour aux petites heures ! *Enseignez-moi vos justifications.* — *Faites briller votre lumière à mes yeux.* — *Écartez-moi du chemin de l'iniquité.* — *Détournez mes yeux, afin qu'ils ne voient pas l'iniquité.* — *Donnez-moi l'intelligence, afin que j'apprenne à connaître votre loi.* — *Que votre miséricorde vienne me consoler.* — *Ne me confondez pas dans mon attente.* — *Assistez-moi et je serai sauvé.* — *Prenez-moi sous votre protection.* — *Que votre regard s'abaisse sur moi, et ayez pitié de moi.* — *Donnez-moi l'intelligence et je vivrai.* — *Dirigez mes pas selon votre parole.* — *J'ai crié vers vous : sauvez-moi, afin que je garde vos commandements.* — *Voyez mon humi-*

justificationes tuas. — Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ. — Ab omni via mala prohibui pedes meos, ut custodiam verba tua. Ps. cxviii 44, 93, 106, 101.

1. Iegem tuam in medio cordis mei. Ps. xxxix. 9.

2. Docebo iniquos vias tuas. Ps. L. 15.

3. Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam. — Averte faciem tuam a peccatis meis. — Cor mundum crea in me, Deus. — Ne projicias me a facie tua. — Spiritu principali confirma me.

*liation, et délivrez-moi. — Que ma demande pénètre jusqu'en votre présence. — Je suis à vous : sauvez-moi. — Que votre main s'étende pour me sauver*¹. — *Apprenez-moi à faire votre volonté*².

Quant aux passages obscurs, je ne prétends pas qu'on soit obligé de les étudier dans les interprètes; mais je dis qu'entre toutes les études, celle-ci est certainement pour le prêtre une des plus pieuses et des plus utiles, comme nous l'apprend le concile de Milan : « Que le prêtre s'applique à l'étude des interprètes, afin qu'une sainte ardeur lui pénètre l'esprit et le cœur³. » Pour cela, on ferait bien de lire l'ouvrage de Bellarmin sur les psaumes.

Le *Paternoster*,
la prière des
prières.

Cependant les prières les plus agréables à Dieu, c'est toujours dans le *Pater noster* que nous les trouvons. Jésus-Christ nous les a enseignées de sa propre bouche, et elles l'emportent certainement sur toutes les autres : aussi la sainte Église veut-elle que nous les récitons très souvent dans l'office. En particulier, combien sont belles les trois premières demandes, qui sont avant tout trois actes éminents d'amour de Dieu ! *Sanctifi-*

1. Doce me justificationes tuas. — Revela oculos meos. — Viam iniquitatis amove a me. — Averte oculos meos, ne videant vanitatem. — Da mihi intellectum, ut discam mandata tua. — Fiat misericordia tua, ut consoletur me. — Ne confundas me ab expectatione mea. — Adjuva me, et salvus ero. — Suscipe servum tuum in bonum. — Aspice in me et miserere mei. — Intellectum da mihi, et vivam. — Gressus meos dirige secundum eloquium tuum. — Clamavi ⁊ ad te : salvum me fac, ut custodiam mandata tua. — Vide humilitatem meam, et eripe me. — Intret postulatio mea in conspectu tuo. — Tuus sum ego, salvum me fac. — Fiat manus tua ut salvet me.

2. Doce me facere voluntatem tuam. Ps. cxlii. 10.

3. Interpretationem studio assequatur, unde mens animusque ad aliquem salutarem affectum incendatur. Anno 1579. *Constit.* p. 3. n. 6.

cetur nomen tuum. — Adveniat regnum tuum. — Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra.

Que votre nom soit sanctifié. Par là nous demandons à Dieu qu'il se fasse connaître et aimer de tous les hommes. — *Que votre règne arrive.* Par cette seconde demande, nous le prions de prendre si bien possession de nos cœurs qu'il y règne par sa grâce ici-bas, et au ciel par sa gloire. — *Que votre volonté soit faite.* Nous demandons qu'il nous accorde la grâce d'identifier notre volonté avec la sienne, de telle sorte que sur la terre nous fassions sa volonté comme les saints la font dans le ciel.

Et dans la répétition si fréquente du *Gloria Patri*, combien ne pouvons-nous pas produire d'actes fervents de foi, de louange, de remerciement, combien d'actes de complaisance en la félicité et toutes les perfections de Dieu ! Chaque fois que sainte Marie-Madeleine de Pazzi récitait le *Gloria Patri*, elle inclinait la tête, comme pour sacrifier sa vie par la main du bourreau en l'honneur de la foi.

La sainte Église veut de plus que nous ne comencions aucune des heures de l'office sans recourir à la Mère de Dieu, en lui adressant la salutation angélique. Par là, que de grâces ne pouvons-nous pas obtenir de la sainte Vierge, puisqu'elle est appelée la trésorière et la dispensatrice de toutes les divines miséricordes !

L'*Ave Maria*,
présage
de toutes les
grâces.

Je termine. Pour beaucoup de prêtres, l'obligation de réciter l'office est un lourd fardeau. J'estime qu'ils ont raison de le penser et de le

Tel bréviaire,
tel prêtre.

dire, du moins ceux qui, dans leur misérable tiédeur, le récitent sans dévotion et avec le parti pris de s'en débarrasser au plus tôt : de fait, il leur faut passer chaque jour une heure pour le moins à parcourir des psaumes non sans ennui et avec une vraie fatigue. Mais pour ceux qui récitent le bréviaire avec dévotion, en se pénétrant des pieux sentiments dont il est rempli, et en s'unissant de cœur à tant de saintes affections, à tant de ferventes prières que l'Église fait monter vers le trône de Dieu, pour ceux-là l'office n'est pas un poids : au contraire, ainsi que l'éprouvent tous les prêtres fervents, il est un doux repos et une source de délices intérieures ; ou bien, si l'on veut que ce soit un poids, ce sera le poids des ailes qui élèvent l'âme et l'unissent à Dieu.



LE PRÊTRE

IV.

DU

SACRIFICE DE JÉSUS-CHRIST

AVEC UNE

COURTE EXPLICATION DES PRIÈRES DE LA MESSE.

CHAPITRE PREMIER.

DU SACRIFICE DE JÉSUS-CHRIST.

J'avertis le lecteur que ce petit traité sur le sacrifice de Jésus-Christ est le résumé d'un livre composé par un savant auteur français ¹. Son travail est complet et assez étendu. J'ai fait et je publie cet abrégé à cause de l'utilité que peuvent en retirer non seulement les prêtres qui célèbrent la messe, mais encore les fidèles qui l'entendent.

Mon opuscule a pour titre : *Du sacrifice de Jésus-Christ*. Nous distinguons, à la vérité, par des noms différents, les deux sacrifices, celui de la croix et celui de l'autel ; mais, en substance, il n'y a qu'un seul sacrifice parce qu'il n'y a qu'une seule victime et parce que le prêtre est celui qui s'immola lui-même un jour sur la croix. Seulement il s'immole sur l'autel d'une manière différente, en sorte que le sacrifice de l'autel est la continuation, ou, si l'on aime mieux, le renou-

Un
seul sacrifice
sous la
loi nouvelle.

1. Cfr. P. CH. DE CONDREN, *Idée du sacerdoce et du sacrifice de Jésus-Christ*.

vement du sacrifice de la croix, sans autre différence que leur forme respective.

Les sacrifices
anciens :

L'ancienne loi n'avait pas un seul sacrifice qui ne fût une figure de celui de Jésus-Christ. Les sacrifices anciens étaient de quatre sortes : pacifiques, eucharistiques, expiatoires, impétratoires.

Leur variété,

1. Les sacrifices *pacifiques* avaient pour but de rendre à Dieu le culte d'adoration qui lui est dû comme au souverain Maître de toutes choses. A cette première classe appartiennent tous les holocaustes.

2. Les sacrifices *eucharistiques* étaient destinés à remercier le Seigneur de tous ses bienfaits.

3. Les sacrifices *expiatoires* furent établis pour obtenir le pardon des péchés. A cette sorte de sacrifices se rapportait surtout la cérémonie du bouc émissaire qui se pratiquait dans la fête de l'Expiation¹. On commençait par charger le bouc émissaire de tous les péchés des Hébreux, puis on le chassait hors du camp dans le désert pour y être dévoré par les bêtes féroces. Voilà certainement l'une des figures les plus expressives du sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ. En effet le divin Rédempteur fut chargé de tous les péchés des hommes, selon cette prophétie d'Isaïe : *Le Seigneur a mis sur lui l'iniquité de nous tous*². Il fut ensuite honteusement chassé de Jérusalem : *Il a souffert*, dit saint Paul, *hors de la porte ; allons donc à lui hors du camp en*

1. Lev. xvi. 8.

2. Et posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrum. Is. LIII. 6

*portant sur nous son opprobre*¹. Enfin il fut abandonné aux bêtes féroces, c'est-à-dire aux gentils qui le crucifièrent.

4. Les sacrifices *impétratoires* s'offraient à Dieu pour obtenir ses secours et ses grâces.

La venue du Rédempteur abolit tous ces sacrifices, parce que tous étaient imparfaits et que l'holocauste de Jésus-Christ suffit à lui seul, vu son éminente perfection, pour expier tous les péchés et pour obtenir aux hommes toutes les grâces. C'est pourquoi le Fils de Dieu disait en entrant dans le monde : *Vous n'avez pas voulu d'hostie ni d'oblation ; mais vous m'avez formé un corps. Les holocaustes pour le péché ne vous ont pas plu. Alors j'ai dit : Me voici ; je viens, selon qu'il est écrit de moi en tête du livre, pour faire, ô mon Dieu, votre volonté*². C'est aussi la raison pour laquelle, offrant Jésus-Christ en sacrifice à Dieu le Père, nous nous acquittons envers lui de tous nos devoirs, nous pourvoyons à tous nos besoins, et nous entretenons un saint commerce avec le ciel.

Leur abolition
par
Jésus-Christ.

Il faut savoir en outre que Dieu, pour agréer les sacrifices de l'ancienne loi, voulait qu'on eût accompli par rapport à la victime les cinq rites

Les cinq
principaux rites
de chaque
sacrifice ancien.

1. Exeamus igitur ad eum extra castra, improperium ejus portantes. *Heb.* xiii. 13.

2. Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi ; holocaustomata pro peccato non tibi placuerunt ; tunc dixi : Ecce venio ; in capite libri scriptum est de me, ut faciam, Deus, voluntatem tuam. *Heb.* x. 5.

suivants : la sanctification, l'oblation, l'immolation, la destruction et la communion.

1^o La victime devait tout d'abord être sanctifiée, c'est-à-dire consacrée à Dieu, afin qu'on ne fît pas l'offrande d'une chose profane, et dès lors indigne de la divine Majesté. En conséquence, on ne pouvait choisir pour victime aucun animal à moins qu'il ne fût exempt de toute tache et de tout défaut; ainsi, aux termes des prescriptions mosaïques ¹, étaient exclus les animaux aveugles, boiteux, faibles, difformes. Par là, le Seigneur apprenait aux juifs que l'Agneau de Dieu, chargé de venir un jour se sacrifier pour le salut du monde, serait saint et sans aucun défaut; de plus, il nous apprend, à nous chrétiens, que nos prières et autres bonnes œuvres ne méritent pas de lui être présentées, ou du moins ne peuvent lui plaire entièrement, lorsqu'il s'y glisse quelque défaut. En outre, l'animal ainsi sanctifié ne pouvait dès lors servir à aucun usage profane, et même il était tellement devenu la propriété de Dieu, que personne, excepté le prêtre, n'avait droit d'y toucher. Ce qui montre avec quel déplaisir Dieu voit les personnes qui lui sont consacrées, s'occuper sans nécessité d'affaires mondaines, vivre par conséquent dans la dissipation et plus ou moins négligentes de ce qui concerne la gloire divine.

2^o La victime devait ensuite être offerte à Dieu, et pour cela on récitait sur elle certaines prières prescrites par Dieu lui-même.

1. *Deut.* xv. 21.

3° En troisième lieu, la victime devait être immolée ou détruite. Cependant tous les sacrifices n'entraînaient pas la mort proprement dite : ainsi les pains de proposition n'étaient pas détruits par le fer ou le feu, mais seulement par la chaleur intérieure de ceux qui en mangeaient.

4° Elle devait encore être consumée par le moyen du feu ; de là ce nom de sacrifice d'inflammation ou de combustion. En particulier c'était par le moyen du feu que se faisait toujours l'holocauste, afin de proclamer par cette entière destruction de la victime que Dieu jouit d'un pouvoir absolu sur toutes ses créatures, et qu'il peut les faire rentrer dans le néant tout aussi bien qu'il a pu les en tirer. Voici quel est, en effet, le but principal du sacrifice : nous faire envisager Dieu comme un être au-dessus de tout, tellement supérieur à tous les autres êtres que ceux-ci ne sont en sa présence qu'un pur néant ; aussi, lui qui possède tout en lui-même, peut-il se passer absolument de tout le reste. Puis, la fumée qui s'élevait de ce sacrifice et montait vers le ciel, signifiait que Dieu le recevait en odeur de suavité, c'est-à-dire avec satisfaction, comme le dit l'Écriture sainte du sacrifice de Noé : *Il offrit des holocaustes sur l'autel, et le Seigneur en eut pour agréable la suave odeur*¹.

5° Anciennement tout le peuple devait, en même temps que le prêtre, participer à la victime. C'est pourquoi, dans tous les sacrifices, à l'exception de l'holocauste, on faisait trois parts

1. Noe... obtulit holocausta super altare, odoratusque est Dominus odorem suavitatis. *Gen.* VIII. 20.

de la victime : l'une était pour le prêtre, l'autre pour le peuple ; la troisième, regardée comme la part de Dieu, devenait la proie des flammes, pour manifester ainsi que Dieu participait en quelque sorte à la victime avec tous les assistants.

Le plus complet
des sacrifices
anciens.

Or les cinq rites qui viennent d'être énumérés, se réalisaient tous dans le sacrifice de l'agneau pascal, au sujet duquel l'Exode contient cette prescription donnée par Dieu à Moïse ¹ : Dans le mois où les Hébreux furent délivrés de la servitude de l'Égypte, ils devront, le dixième jour de la lune, prendre et séparer du troupeau un agneau d'un an sans défaut et sans tache. Premièrement donc cette séparation signifiait qu'une fois choisi, l'agneau devenait une victime consacrée à Dieu. Après la consécration venait l'oblation, laquelle se faisait dans le Temple, alors qu'on y présentait l'agneau. Troisièmement il fallait que, le quatorzième jour de la lune, on procédât à l'immolation en tuant l'agneau. Puis il était rôti et partagé entre les assistants : ainsi se faisait la participation, ou la communion. Finalement, après que chacun avait mangé sa part de la victime, les restes en étaient jetés au feu : ainsi se consommait le sacrifice.

Les rites anciens,
accomplis
dans
le sacrifice
de Jésus-Christ.

C'est un sacrifice parfait qu'offrit notre divin Sauveur ; et, comme nous l'avons déjà dit, tous les sacrifices de l'ancienne loi n'en furent que des images et des figures imparfaites, tellement que l'Apôtre les appelle *de faibles et pauvres élé-*

1. Exod. xii. 3.

ments ¹. Or, si le sacrifice offert par Jésus-Christ est parfait et complet, il faut que les cinq rites mentionnés plus haut s'y trouvent entièrement accomplis.

1. D'abord la sanctification, ou la consécration de la victime, se fit, dans l'Incarnation du Verbe, et cela par le Père céleste lui-même, selon cette parole de saint Jean : *Le Père l'a sanctifié* ². C'est pourquoi l'ange, en venant annoncer à la bienheureuse Vierge que Dieu l'avait choisie pour devenir la Mère du Verbe, lui dit : *Ce qui naîtra de vous sera saint, et on l'appellera le Fils de Dieu* ³. Quand donc la divine victime qui devait s'immoler un jour pour le salut du monde, naquit de la vierge Marie, alors déjà Dieu l'avait sanctifiée. En effet, dans l'instant même où le Verbe éternel prit la nature humaine, Dieu lui-même se le réserva comme la victime de ce grand sacrifice par lequel il avait décrété de sauver les hommes. Aussi, dès le commencement, le Rédempteur disait à son Père : *Vous m'avez formé un corps :... me voici pour faire votre volonté* ⁴.

Jésus-Christ
sanctifié
par son Père
dès
l'Incarnation.

2. C'est également au moment de l'Incarnation que s'accomplit le second rite, celui de l'oblation. Car, en ce moment-là même, Jésus-Christ s'offrit volontairement à souffrir pour les péchés du genre humain. Il voyait que les sacrifices an-

Lui-même
s'est
offert à Dieu.

1. Infirma et egena elementa. *Gal.* iv. 9.

2. Quem Pater sanctificavit. *Jo.* x. 36.

3. Quod nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei. *Luc.* i. 35.

4. Corpus autem aptasti mihi..., ut faciam, Deus, voluntatem tuam. *Heb.* x. 5.

ciens et toutes les bonnes œuvres des hommes ne pouvaient satisfaire à la justice divine. S'offrant donc à payer pour tous nos péchés : *Mon Père, s'écria-t-il, vous n'avez pas voulu d'hosties ni d'holocaustes... Alors j'ai dit : Me voici : je viens pour faire votre volonté*¹. Et voilà, ajoute aussitôt l'Apôtre, *en vertu de quelle volonté nous avons été sanctifiés par l'oblation, faite une seule fois, du corps de Jésus-Christ*². Ce dernier texte est à remarquer.

Le péché avait rendu tous les hommes indignes d'être offerts à Dieu et indignes de lui agréer : il était donc nécessaire que Jésus-Christ, en s'offrant lui-même pour nous, nous sanctifiât par sa grâce et nous rendît agréables à Dieu. Et cette offrande que Jésus-Christ fit alors de lui-même, il s'en faut bien qu'elle doive être limitée à cet instant ; car elle ne fit alors que commencer, pour se continuer dans la suite et durer éternellement. Il est vrai qu'au temps de l'Antechrist, elle cessera sur la terre, puisque le sacrifice de la messe cessera pendant mille deux cent quatre-vingt-dix jours, ou trois ans et six mois et demi, selon cette prophétie de Daniel : *Depuis le temps qu'aura été aboli le sacrifice perpétuel et qu'aura été établie l'abomination de la désolation, il s'écoulera mille deux cent quatre-vingt-dix jours*³. Mais le sacri-

1. Quia hostias et oblationes et holocaustomata noluisti..., tunc dixi : Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam. *Heb.* x. 8.

2. In qua voluntate sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi semel. *Ibid.* 10.

3. Et a tempore cum ablatum fuerit iuge sacrificium, et posita fuerit abominatio in desolatione, dies mille ducenti nonaginta. *Dan.* xii. 11.

fice de Jésus-Christ ne cessera jamais ; car jamais Jésus-Christ ne cessera d'offrir à son Père ce sacrifice éternel, dont il est lui-même le prêtre et la victime, victime éternelle et prêtre éternel selon l'ordre non plus d'Aaron, mais de Melchisédech. Impuissants à réparer les torts de l'homme rebelle envers le Seigneur, le sacerdoce et le sacrifice d'Aaron étaient en outre temporaires et imparfaits. Par contre David avait dit, en s'adressant au Rédempteur futur : *Vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech*¹. Éternel sera donc le sacerdoce de Jésus-Christ, puisque, même après la fin du monde, il continuera dans le ciel d'offrir toujours cette même victime qu'il offrit un jour sur le Calvaire pour la gloire de Dieu et le salut des hommes.

3. Quant au troisième rite du sacrifice, qui est l'immolation de la victime, on le voit clairement accompli dans la mort de notre Sauveur sur la croix. Il ne nous reste donc plus qu'à voir comment se trouvent réalisés dans le sacrifice de Jésus-Christ les deux autres rites également requis pour un sacrifice parfait : la destruction de la victime et notre participation à sa chair.

Son immolation
sur
la croix.

4. On demande donc comment le quatrième rite, qui est la destruction de la victime, se retrouve dans notre sacrifice ; car, bien que séparé de sa très sainte âme, le corps de Jésus-Christ ne fut cependant ni consumé ni détruit. A quoi

Digression
sur la
résurrection
et l'ascension de
Jésus-Christ.

2. Tu es Sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.
Ps. CIX. 4.

l'auteur anonyme dont j'ai parlé en commençant répond que la destruction de la victime eut lieu grâce à la résurrection du Seigneur ; car son corps très saint perdit alors tout ce qu'il avait de terrestre et de mortel pour se revêtir en même temps de la gloire divine. C'est là, ajoute l'auteur, cette gloire que Jésus-Christ, la veille de sa mort, demandait à son Père quand il lui disait : *Et maintenant, vous, ô mon Père, glorifiez-moi en vous-même de la gloire que j'ai eue en vous avant que le monde existât* ¹. Cette gloire, Jésus ne la demandait certainement pas pour sa divinité, puisque de toute éternité il la possédait, comme Verbe égal au Père ; mais il la demandait pour son humanité. Or il l'obtint dans sa résurrection, de telle sorte que, par sa résurrection, il rentra, pour ainsi parler, en possession de sa gloire divine.

Quant au cinquième rite, qui est la participation ou la communion à la victime, le même auteur la voit également s'accomplir dans le ciel ; car, dans le ciel, les bienheureux participent à Jésus-Christ, qui ne cesse, victime éternelle, de s'offrir lui-même à Dieu son Père.

Sa destruction
et notre
communion
à lui.

5. Ces deux réflexions pour expliquer comment le quatrième et le cinquième rites se réalisent dans le sacrifice de Jésus-Christ sont savantes et ingénieuses. Mais, pour moi, je trouve que, même dans le sacrifice eucharistique de l'autel, la destruction de la victime et notre participation à sa chair ont parfaitement lieu.

1. Et nunc clarifica me tu, Pater, apud temetipsum, claritate quam habui, priusquam mundus fieret, apud te. Jo. xvii. 5.

Remarquons d'abord avec le concile de Trente que les deux sacrifices, celui de l'autel et celui de la croix, n'en forment qu'un seul ; car le Sauveur, avant de mourir, institua le sacrifice de la messe comme la continuation du sacrifice de la croix, afin d'appliquer par ce moyen à chacun de nous le prix de son sang répandu pour le salut de tous. Aussi, sur la croix et sur l'autel, c'est la même victime, avec cette différence que sur la croix elle fut offerte d'une manière sanglante, et que sur l'autel elle s'offre d'une manière non sanglante. Voici les paroles du concile de Trente : « Il est vrai que Notre-Seigneur Jésus-Christ allait, en mourant sur l'autel de la croix, offrir à Dieu le Père ce grand sacrifice qui devait par lui-même opérer notre éternelle rédemption. Néanmoins son sacerdoce ne devait pas finir avec sa mort ; de plus il voulait laisser à son Épouse bien-aimée, la sainte Église, un sacrifice, tant pour représenter et rappeler ce sacrifice sanglant qu'il allait une fois offrir sur la croix, que pour nous en appliquer la vertu salutaire et nous remettre ainsi nos fautes quotidiennes : c'est pourquoi, dans la dernière cène et la nuit même où il fut livré, se déclarant établi prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech, il offrit à Dieu le Père son corps et son sang sous les espèces du pain et du vin ; puis, s'adressant aux apôtres qu'en ce moment il établissait prêtres du Nouveau Testament, il leur donna, sous les mêmes espèces, son corps et son sang en nourriture ; enfin, pour leur ordonner, à eux-mêmes et à leurs successeurs dans le sacerdoce, d'offrir ce même sacrifice, il ajouta :

Identité
substantielle
du sacrifice de la
croix
et de l'autel.

Faites ceci en mémoire de moi. Ainsi l'a toujours compris et enseigné la sainte Église catholique ¹. » Un peu plus loin le concile déclare que le Seigneur, apaisé par l'oblation du sacrifice de la messe, nous accorde ses grâces et la rémission de nos péchés « par la raison, ajoute-t-il, que, de part et d'autre, c'est une seule et même victime; c'est le même sacrificateur, lequel, après s'être offert lui-même sur la croix, s'offre maintenant par le ministère du prêtre: il n'y a de différence que dans la manière d'offrir ². » Dans le sacrifice de la croix Jésus-Christ a donc payé le prix de notre rédemption, et dans le sacrifice de nos autels il entend que l'application s'en fasse à chacun de nous; de telle sorte qu'étant, dans l'un et l'autre sacrifice, le principal sacrificateur, il y offre lui-même la même victime, c'est-

1. Is igitur Deus et Dominus noster, etsi semel seipsum in ara crucis, morte intercedente, Deo Patri oblaturus erat, ut æternam illi redemptionem operaretur; quia tamen per mortem sacerdotium ejus extinguendum non erat, in cœna novissima, qua nocte tradebatur, ut dilectæ sponsæ suæ Ecclesiæ visibile, sicut hominum natura exigit, relinqueret sacrificium, quo cruentum illud semel in cruce peragendum repræsentaretur, ejusque memoria in finem usque sæculi permaneret, atque illius salutaris virtus in remissionem eorum, quæ a nobis quotidie committuntur, peccatorum applicaretur, Sacerdotem secundum ordinem Melchisedech se in æternum constitutum declarans, corpus et sanguinem suum sub speciebus panis et vini Deo Patri obtulit; ac, sub earundem rerum symbolis, Apostolis, quos tunc Novi Testamenti Sacerdotes constituebat, ut sumerent, tradidit; et eisdem eorumque in sacerdotio successoribus, ut offerrent, præcepit per hæc verba: « Hoc facite in meam commemorationem; » uti semper catholica Ecclesia intellexit et docuit. Sess. 22. cap. 1.

2. Una enim eademque est Hostia, idem nunc offerens Sacerdotis ministerio, qui seipsum tunc in cruce obtulit, sola offerendi ratione diversa. Sess. 22. cap. 2.

à-dire son propre corps et son propre sang, avec cette seule différence que sur la croix le sacrifice fut sanglant et qu'il est non sanglant sur l'autel. Le Catéchisme Romain ¹ conclut de là que la messe ne sert pas seulement à louer Dieu et à le remercier de ses grâces, mais qu'étant un vrai sacrifice propitiatoire, elle obtient que le Seigneur nous pardonne nos péchés et nous accorde ses grâces. Et l'Église, dans une de ses prières, proclame « qu'autant de fois se célèbre la mémoire du sacrifice de la croix, autant de fois s'accomplit l'œuvre de notre rédemption ², » attendu que, grâce au sacrifice de l'autel, le fruit de la mort de Jésus-Christ s'applique à nos âmes.

Or, dans la messe, on ne trouve pas seulement les trois parties essentielles du sacrifice de la croix, c'est-à-dire la sanctification et l'oblation de la victime, ainsi que son immolation, laquelle s'opère ici mystiquement, la consécration du corps et celle du sang ayant lieu chacune à part; mais on y trouve également les deux autres parties du sacrifice, je veux dire la destruction ou la consommation, la communion ou la participation à la victime : la destruction ou la consommation se fait par la chaleur naturelle dans l'estomac de ceux qui reçoivent l'hostie consacrée ; la communion ou la participation à la victime consiste dans la distribution que les prêtres font de la divine Eucharistie aux fidèles qui se présentent à la sainte table. Ainsi se trouvent clairement

La messe,
achèvement
du sacrifice
de Jésus-Christ.

1. P. 2. c. 4. q. 62.

2. Quoties hujus Hostiæ commemoratio celebratur, opus nostræ redemptionis exercetur. Dom. 9. p. Peñt.

réalisés dans le sacrifice de l'autel les cinq rites des sacrifices anciens, ces images et ces figures du grand sacrifice offert par Notre-Seigneur en croix.

Expliquons maintenant les prières prescrites par le missel pour la célébration de la messe.



CHAPITRE SECOND.

COURTE EXPLICATION DES PRIÈRES DE LA MESSE.

On peut avec raison diviser la messe en six parties.

La première comprend la préparation qui se fait au pied de l'autel. La deuxième va de l'*Introït* au *Credo*. C'est là ce qu'on appelait autrefois la messe des catéchumènes, parce que ceux-ci devaient se retirer après le *Credo*. La troisième partie commence après le *Credo* et se termine avec la préface. La quatrième comprend le canon et le *Pater noster* ; car le canon se terminait anciennement par le *Pater*, ainsi qu'un savant auteur le conclut d'un passage de saint Grégoire le Grand ¹. La cinquième partie commence à la prière *Libera nos, quæsumus, Domine*, et comprend la Communion, dont cette prière n'est qu'une préparation. La sixième et dernière partie

1. *Epist.* 1. 7. ind. 2. ep. 63.

comprend, sous forme d'action de grâces, tout le reste de la messe.

I.

DE LA PRÉPARATION QUI SE FAIT AU PIED DE L'AUTEL.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen. 1. *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.*

Pour sacrifier à Dieu une victime, il faut avoir sur elle droit de vie et de mort; et comme Dieu seul a droit sur la victime du sacrifice eucharistique, puisque celle-ci n'est autre que son propre Fils, le Verbe incarné, il s'ensuit que le prêtre ne peut immoler Jésus-Christ qu'en vertu de l'autorité divine. C'est précisément comme investi de cette autorité par son union avec Jésus-Christ lui-même, prêtre principal, qu'il dit : *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti*, déclarant ainsi qu'il opère par la puissance des trois personnes divines.

Introibo ad altare Dei.

2. Le prêtre dit ensuite l'antienne avec le psaume *Judica me, Deus*, pour demander que Dieu le secoure contre les ennemis acharnés à sa perte. Puis il confesse la douleur qu'il ressent de se voir comme rejeté par le Seigneur, et il le supplie d'abord de lui accorder, selon sa promesse, les lumières et les grâces dont il a besoin, ensuite de le consoler en l'introduisant dans son tabernacle. Il finit en se reprochant le trouble qu'il éprouve : car pourquoi trembler, ayant avec lui ce Dieu dont il doit tout espérer?

Nous voyons dans Innocent III¹ que l'usage de réciter ce psaume à la messe existait déjà de son temps, et le savant Lambertini, qui fut ensuite Benoît XIV, fait remonter cet usage jusqu'au VIII^e siècle².

3. On termine le psaume par le *Gloria Patri*. *Gloria Patri*. C'est le pape Damase qui a prescrit de finir chaque psaume par la doxologie. Mais le *Gloria Patri* lui-même nous vient du concile de Nicée, ou plutôt, comme le veut Baronius³ d'après saint Basile, il vient des apôtres, et le concile de Nicée ajouta seulement les paroles *Sicut erat...*

4. *Notre secours est dans le nom du Seigneur*. *Adjutorium nostrum in nomine Domini*. Effrayé par la grandeur de l'action qu'il va faire, épouvanté de son indignité, le prêtre demande, au nom de Jésus-Christ, que Dieu lui vienne en aide; puis, il confesse tous ses péchés, se déclarant coupable non seulement devant Dieu, mais encore devant la bienheureuse vierge Marie et tous les saints, qui devront, au jour du jugement, porter avec Jésus-Christ la sentence contre les pécheurs. *Confiteor Deo omnipotenti*.

5. *Seigneur, s'écrie-t-il ensuite, daignez vous tourner vers nous afin de nous rendre la vie*. — *Deus, tu conversus vivificabis nos*. Le pécheur reste là frappé de mort tant que Dieu ne vient pas, dans sa bonté, lui rendre la vie de la grâce. Quand ensuite le prêtre ajoute : *Faites-*

1. *De Alt. Myst.* l. 2. c. 13.

2. *De Missæ* S. l. 2, c. 3.

3. Ann. 325.

*Ostende nobis,
Domine,
misericordiam
tuam.
et
Domine exaudi
orationem
meam.*

nous sentir, Seigneur, votre miséricorde, et Seigneur, exaucez ma prière, c'est pour implorer la miséricorde de Dieu et le supplier d'exaucer sa prière. Enfin, il dit en s'adressant au peuple : *Dominus vobiscum*, c'est-à-dire : Daigne Notre-Seigneur Jésus-Christ obtenir à vous et à moi que ces prières soient exaucées. Le servant répond : *Et cum spiritu tuo*, pour unir ses vœux à ceux du prêtre et montrer par là quelle union existe dans la foi de Jésus-Christ entre le prêtre et les fidèles.

Aufer a nobis.

6. *Nous vous supplions, Seigneur, d'effacer nos iniquités*. Le prêtre gravit les marches de l'autel, et, sur le point d'aborder le Saint des saints, il demande au Seigneur d'être purifié de toutes ses iniquités, afin que son cœur se trouve pur pour entrer en commerce intime avec Dieu, c'est-à-dire, pour offrir l'auguste sacrifice.

*O. amus te,
Domine,
et merita sanctorum tuorum.*

7. *Nous vous prions, Seigneur, par les mérites de vos saints ici présents*. Aussitôt que le prêtre est parvenu à l'autel, il le baise, pour s'unir à Jésus-Christ que l'autel représente; et, par les mérites des saints martyrs dont les reliques sont renfermées sous la pierre qu'il vient de baiser, il prie le Seigneur de daigner lui pardonner tous ses péchés.

C'a été, dès les premiers siècles, une coutume constante dans l'Eglise que d'offrir le sacrifice eucharistique sur les sépulcres des martyrs. Les martyrs ont en effet sacrifié leur vie pour Dieu; les fidèles de leur côté les ont toujours honorés

d'une manière particulière, tellement que, dans ces temps reculés, il n'y avait, outre les fêtes en l'honneur des mystères de Jésus-Christ et de la sainte Vierge, d'autres fêtes que les anniversaires des martyrs. Cependant ce n'est pas aux saints, mais à Dieu seul, qu'on élève des autels; « et, comme le dit saint Augustin, nous n'avons pas érigé un autel au martyr Étienne, mais, avec les reliques du martyr Étienne, nous avons érigé un autel à Dieu ¹. »

II.

DEPUIS L'INTROÏT JUSQU'AU CREDO.

1. C'est d'ordinaire dans l'*Introït* que l'Église nous apprend quelle fête se célèbre; soit qu'elle y fasse mention de quelque mystère concernant Jésus-Christ, soit qu'elle y rappelle le souvenir de la sainte vierge Marie ou de tout autre saint qu'elle veut honorer. Je dis *honorer*, car, ainsi que je l'ai déjà remarqué, on célèbre la messe en l'honneur des saints, mais on l'offre à Dieu seul.

Introït.

L'*Introït* est généralement attribué à saint Grégoire le Grand, comme on peut le voir dans Benoît XIV².

2. Le prêtre dit trois fois *Kyrie eleison*, trois fois *Christe eleison*, et trois autres fois *Kyrie elei-*

Kyrie eleison.

1. Nos, in isto loco, non aram fecimus Stephano, sed de reliquiis Stephani aram Deo. *Serm.* 318. E. B.

2. De *Missæ* S. l. 2. c. 4.

son. Ce sont là deux mots grecs qui signifient : *Domine, miserere ! Seigneur, ayez pitié !* Selon Durand¹, c'est longtemps après les apôtres et seulement à l'époque de l'empereur Adrien, vers l'an 140, que les Grecs commencèrent à se servir à la messe de cette invocation; et c'est par ordre du pape saint Sylvestre que les Latins, à l'exemple des Grecs, la récitèrent aussi; d'après Bellarmin², on trouve cet usage en vigueur dans toute l'Italie déjà un siècle et demi avant saint Grégoire. On veut attester par là l'union qui existe entre l'Église grecque et l'Église latine.

*Gloria
in excelsis Deo
et in terra
pax hominibus
bonæ
voluntatis.*

3. Vient ensuite le *Gloria*. Ce cantique ou cette prière commence ainsi : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté*. Paroles que les chœurs célestes firent entendre lorsque l'ange, se présentant aux bergers, leur dit : *Voici que je vous apporte la bonne nouvelle d'une grande joie : il vous est né aujourd'hui un Sauveur*³. Tout le reste de ce cantique ou de cette prière est de l'Église.

*Gratias agimus
tibi propter
magnam
gloriam tuam.*

Nous vous rendons nos actions de grâces pour votre grande gloire. Nous remercions Dieu de sa gloire, parce que Dieu, en nous sauvant par le moyen de Jésus-Christ, a fait marcher de pair sa gloire et notre salut, attendu que Jésus-Christ, en s'immolant au Seigneur, lui procura une gloire infinie et nous mérita le salut. L'Église s'adresse ensuite à Jésus-Christ pour le prier, au

1. *Ration*. l. 4. c. 1.

2. *De Miss*. l. 2. c. 16.

3. *Luc*. 11, 14.

nom de son sacrifice, d'avoir pitié de nous : *Agneau de Dieu, Fils du Père, vous qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, car,* ajoute-t-elle aussitôt, *vous êtes le seul Saint, le seul Seigneur, le seul Très-Haut, ô Jésus-Christ, avec le Saint-Esprit dans la gloire de Dieu le Père. Ainsi soit-il.* L'Église dit : *Vous seul êtes Saint, vous seul Seigneur, vous seul Très Haut, ô Jésus-Christ,* pour nous rappeler que, si Jésus-Christ s'offre comme victime, il n'en est pas moins Dieu, parfaitement égal à celui-là même auquel s'offre le sacrifice ; il est avec le Saint-Esprit dans la gloire de Dieu le Père.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Quoniam, tu solus Sanctus, tu solus Altissimus Jesu Christe, cum Sancto Spiritu in gloria Dei Patris.

4. Le prêtre récite ensuite les *oraisons*, autrement dites *collectes*. On donne aux oraisons le nom de collectes, parce que le prêtre, en tant que médiateur entre Dieu et les hommes, recueille les prières du peuple et les présente à Dieu. Pour réciter les collectes, le prêtre, prenant l'attitude d'un suppliant, tient les mains élevées vers le ciel. Quant aux grâces qu'il demande alors, elles sont, règle générale, en rapport avec le mystère du jour : ainsi, à la Résurrection, il demande la grâce de ressusciter avec Jésus-Christ ; à l'Ascension, de le suivre en esprit dans le ciel ; ou bien c'est quelque autre faveur qu'il demande par l'intercession des saints dont on célèbre la fête. Mais toujours il termine les oraisons par cette formule : *Nous vous le demandons par Notre-Seigneur Jésus-Christ,* car c'est Dieu seul, en définitive, qui nous accorde les grâces en considération des mérites de Jésus-Christ. Aussi les

Collectes.

Per Dominum nostrum Jesum Christum

novateurs sont complètement dans le faux quand ils nous reprochent d'offrir aux saints le sacrifice de l'autel. Car nous savons fort bien que le sacrifice, étant l'expression du culte qu'on doit à l'Être suprême, ne peut avoir que Dieu seul pour terme; et si, dans la messe, nous faisons mémoire des saints, c'est seulement à cause des faveurs qu'ils tiennent de Dieu; mais la gloire, nous la rapportons tout entière à ce même Dieu auquel les saints se reconnaissent redevables de tout le bien dont ils se voient ornés et enrichis.

Épître
et
Évangile.

5. Viennent ensuite l'*épître* et l'*évangile*. Il faut prêter l'oreille à la lecture de l'épître, comme si Dieu nous parlait alors par la bouche de ses prophètes et de ses apôtres. Et lorsque se fait la lecture de l'évangile, il faut écouter comme si Dieu nous instruisait par sa propre bouche. N'oublions pas de lui demander en même temps les grâces nécessaires pour pratiquer ce qu'il nous enseigne.

Graduel.

6. Entre l'épître et l'évangile se place le *graduel*, qui se chantait autrefois, comme le dit Belarmin, pendant que le diacre montait les degrés de l'ambon pour y lire l'évangile. — Le graduel est suivi de l'*Alleluia*, qui signifie *Louez le Seigneur*; mais, pendant le carême, au lieu de l'*Alleluia*, on lit le *trait*, que l'abbé Rupert appelle *pœnitentium lamentum*, le gémissement des pénitents. — Après quoi, le prêtre quitte le côté gauche de l'autel, lequel côté représente les Juifs, et il passe du côté de l'évangile, c'est-à-dire du

côté droit, lequel représente les Gentils, qui acceptèrent l'évangile repoussé par les Juifs.

C'est un usage ancien de se tenir debout durant la lecture de l'évangile, comme pour se déclarer tout prêt à suivre les préceptes et les conseils donnés par Jésus-Christ.

7. Pendant que le prêtre récite le symbole de notre foi, nous devons de notre côté faire acte de foi à tous les mystères et aux dogmes que l'Église nous enseigne. Par symbole on entendait jadis un signe de ralliement militaire ; maintenant c'est le signe qui distingue les fidèles des infidèles.

Credo.

D'après Benoît XIV ¹, l'usage de réciter le symbole à la messe n'existe universellement que depuis le IX^e siècle.

III.

L'OFFERTOIRE ET LA PRÉFACE.

1. L'offertoire commence au *Dominus vobiscum* après le *Credo* et va jusqu'à la préface.

On ne doit pas s'étonner que, dès l'offertoire, le prêtre appelle déjà le pain *l'hostie sans tache* et le vin *le calice du salut* : car d'un côté toutes les prières et toutes les cérémonies avant et après la consécration se rapportent à la sainte hostie ; d'un autre côté, c'est dans un seul et même instant que la victime est consacrée, qu'elle se pré-

¹ *De Missa*. S. l. 2. c. 8.

*Suscipe,
sancte Pater,
hanc
immaculatam
hostiam.
Offerimus tibi,
Domine,
calicem salu-
taris.*

sente et s'offre à Dieu, et qu'ainsi se fait le sacrifice. Il faut dès lors, vu l'impossibilité d'exprimer ensemble ces différents actes, qu'on les exprime à part l'un de l'autre : c'est donc par anticipation que le prêtre, offrant à Dieu le pain préparé pour le sacrifice, dit : *Recevez, ô Père saint, cette hostie sans tache*; et qu'en offrant le vin, il ajoute : *Nous vous offrons, Seigneur, le calice du salut*. — Calice du salut, dit-il, car ce vin va bientôt se changer au sang de Jésus-Christ et devenir ainsi notre salut. Au banquet eucharistique, remarque saint Augustin, Jésus-Christ tient à notre disposition, pour nous servir de nourriture et de breuvage, son corps et son sang : ainsi faut-il que nous tenions à sa disposition notre être tout entier, de telle sorte que, nous remettant entre ses mains, nous soyons prêts, si sa gloire l'exige, à lui donner notre sang et notre vie. Voici les propres paroles du saint docteur; elles sont vraiment très belles : « Vous savez quel est ce banquet, et quelle nourriture on vous offre à cette table. Puisque le Seigneur nous y donne son corps et tout son sang, que nul ne s'en approche sans se donner tout entier au Seigneur ¹. »

2. On verse un peu d'eau dans le vin, pour représenter le mélange ou plutôt l'union qui s'est faite par l'Incarnation du Verbe entre la divinité et l'humanité de Jésus-Christ, et aussi pour représenter l'union qui s'opère au moyen de la communion entre Jésus-Christ et celui qui

1. Mensa quæ sit, nostis; ibi est corpus et sanguis Christi; qui accedit ad talem mensam, præparet talia. *In Jo.* tr. 47.

le reçoit, union que saint Augustin appelle *mixtura Dei et hominis*, mélange de Dieu et de l'homme. C'est pourquoi, dans la prière qu'il récite en mêlant l'eau au vin, le prêtre demande que, Jésus-Christ ayant bien voulu participer à notre humanité, Dieu daigne nous rendre participants de sa divinité par le moyen de ce même Jésus-Christ, notre Rédempteur.

On lit à ce sujet dans le concile de Trente : « Nous avertissons les prêtres que l'Église leur ordonne d'avoir soin, avant d'offrir le calice, d'y mêler un peu d'eau au vin, parce que telle a été, croit-on, la manière d'agir de Jésus-Christ ¹. » Toutefois, cela n'est pas de précepte divin, mais de précepte ecclésiastique, comme le prouve Benoît XIV ² d'après saint Thomas ³.

3. *Nous vous offrons, Seigneur, le calice du salut.* On offre à Dieu le calice du salut, afin que le suave parfum de notre oblation monte jusqu'en sa sainte présence pour notre salut et le salut du monde entier.

*Offerimus tibi,
Domine,
calicem salu-
taris.*

Il est vrai qu'au second livre de son traité sur la Liturgie, le cardinal Bona dit qu'on ne trouve dans aucun sacramentaire, ni dans celui de saint Grégoire ni dans les autres, aucune prière prescrite pour l'oblation du pain et du vin. Cependant lui-même, dans l'Ancienne Liturgie Romaine, publiée par ses soins, assure qu'on y

1. Monet Sancta Synodus præceptum esse ab Ecclesia Sacerdotibus, ut aquam vino in calice offerendo miscerent; quod Christum Dominum ita fecisse credatur. *Sess. 22. cap. 7.*

2. *Op. cit. cap. x.*

3. *P. 3. q. LXXIV. a. 7.*

trouve les prières récitées par le clergé et les fidèles quand ceux-ci présentaient leurs offrandes au prêtre. Du reste, d'après notre auteur français, les prières que le prêtre récite pour l'oblation du pain et du vin se disaient anciennement sur les offrandes des fidèles, et par conséquent, non pas à l'autel, mais à la balustrade qui entoure le chœur.

*In spiritu
humilitatis
et in
animo contrito
suscipiamur
a te, Domine.*

*Veni,
Sanctificator
omnipotens.*

4. Le prêtre dit ensuite : *Nous nous présentons devant vous, Seigneur, avec un esprit humilié et un cœur contrit*, afin d'offrir à Dieu, avant l'auguste victime, le sacrifice de lui-même, qui consiste dans un esprit humilié et dans un cœur contrit. Puis, pour attirer les divines bénédictions sur la grande action qu'il va faire, il ajoute : *Venez, Sanctificateur tout-puissant.*

*Lavabo inter
innocentes
manus meas.*

5. Par respect pour l'auguste sacrifice, il lave ses mains, en récitant le psaume *Lavabo, Je laverai mes mains parmi les justes.*

*Suscipe,
sancta Trinitas.*

6. *Recevez, ô Trinité sainte...* En faisant cette prière, le prêtre offre à Dieu Jésus-Christ, qui du reste, ayant déjà subi la mort, ne cesse d'être une victime en état d'immolation. — Les hérétiques nous calomnient quand ils prétendent que nous offrons à Dieu deux sacrifices différents : celui de la croix, et celui de l'autel. Nous le nions : car, ainsi que nous l'avons démontré autre part, le sacrifice de l'autel est le mémorial du sacrifice de la croix, avec lequel il ne forme en réalité qu'un seul et même sacrifice, puisque,

dans l'un et dans l'autre, c'est Jésus-Christ qui offre en qualité de prêtre principal et qui s'offre en qualité de victime.

7. Le prêtre, s'adressant ici au peuple, le presse d'obtenir du Seigneur que l'auguste sacrifice contribue à la gloire de son divin nom et au bien de tous les fidèles. *Que le Seigneur reçoive le sacrifice de vos mains*, lui répond aussitôt le servant au nom de tout le peuple.

Orate, fratres.

*Suscipiat
Dominus sacrificium
de manibus
tuis.*

8. Suit la secrète. Cette prière regarde le pain et le vin que les fidèles ont présentés en offrande et qui doivent être changés au corps et au sang de Jésus-Christ. L'Église supplie donc le Seigneur de bénir ces oblations et de les faire servir au bien des assistants et même de tous les fidèles, comme elle s'en exprime dans la secrète du V^e Dimanche après la Pentecôte : « Seigneur, ayez ces offrandes pour agréables, de telle sorte que, présentées par chaque fidèle, elles profitent au salut de tous ¹. »

La Secrète.

9. Avant le canon, le prêtre dit la préface. *Les cœurs en haut !* s'écrie-t-il pour exhorter les fidèles à élever leur cœur vers Dieu. *Nos cœurs sont déjà recueillis dans le Seigneur*, lui répondent les fidèles. Puisqu'il en est ainsi, reprend le prêtre, *tous ensemble rendons nos actions de grâces au Seigneur notre Dieu* ; et les fidèles de s'écrier aussitôt : *C'est une chose juste et salutaire.*

Sursum corda !

*Habemus
ad Dominum.*

*Gratias agamus
Domino
Deo nostro.*

1. Domine, has oblationes benignus assume, ut, quod singuli obtulerunt, cunctis proficiat.

*Dignum
et justum est.*

Oui, poursuit le célébrant, *c'est une chose juste et salubre* de remercier Dieu par Jésus-Christ, qui seul peut dignement le remercier de la grâce du salut éternel et de tant d'autres grâces faites aux hommes et aux anges : car les anges aussi recourent à Jésus-Christ pour remercier Dieu de tous les bienfaits dont ils lui sont redevables. Enfin le prêtre supplie Dieu de vouloir bien accepter nos louanges en union avec celles des

Sanctus, sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabaoth.

anges qui chantent sans cesse à sa gloire : *Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées*¹ !

Benedictus qui venit in nomine Domini. Hosanna in excelsis.

Et il termine la préface par ces paroles dont la foule faisait retentir les airs à l'entrée de Jésus dans Jérusalem : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Hosanna à celui qui habite dans les hauteurs des cieux*² !

IV.

LE CANON ET LE PATER.

*Te igitur,
clementissime
Pater.*

1. *Nous vous supplions donc, Père très miséricordieux.* Ici commence le canon de la messe. Le concile de Trente a déclaré « qu'aucune erreur ne s'y rencontre³, » et de plus « qu'il a été formé avec les propres paroles de Jésus-Christ et les traditions des apôtres, non sans quelques pieuses additions des souverains pontifes⁴. » Le canon

1. *Is.* vi. 3.

2. *Matth.* xxi. 9.

3. Ab omni errore purum. *Sess.* 22. cap. 4.

4. Is enim constat, cum ex ipsis Domini verbis, tum ex Apostolorum traditionibus, ac Sanctorum quoque Pontificum piis institutionibus. *Ibid.*

remonte à la plus haute antiquité, tellement qu'il était déjà en usage dans le IV^e siècle, comme l'atteste saint Ambroise ¹.

Le prêtre, au nom de toute l'Église, prie le Père éternel de vouloir bien, en considération de Jésus-Christ, accepter et bénir les offrandes qu'il lui présente. *Ces dons, ajoute-t-il, ces offrandes, ces sacrifices sont saints et sans la moindre souillure.* Toutes ces paroles ne se rapportent pas seulement au pain et au vin présents sur l'autel, mais même, par anticipation, au corps et au sang de Jésus-Christ, en lesquels ce pain et ce vin vont bientôt être changés, et que pour cette raison on peut bien appeler déjà saints et sans aucune souillure. D'après Innocent III, « on les appelle de la sorte à cause de la pureté de cœur et de corps avec laquelle le prêtre doit les offrir ². » Mais c'est plutôt là une réflexion spirituelle et mystique; l'explication textuelle est celle qui précède.

*Hæc dona,
hæc munera,
hæc sancta
sacrificia
illibata.*

2. Le saint sacrifice s'offre tout d'abord pour l'Église catholique, afin que Dieu la conserve en paix, la défende, la maintienne dans l'unité, et la gouverne par le ministère des pasteurs, qu'il anime pour cela de son Saint-Esprit. — Remarquons que les prières de l'Église doivent, pendant le saint sacrifice, s'adresser à Dieu le Père, ainsi que le porte cette ordonnance du III^e concile de Carthage : « Pendant l'auguste fonction, c'est

1. *De Sacr.* l. 4. c. 4.

2. *Illibata, quæ sine macula cordis et corporis oportet offerri. De Alt. Myst.* l. 3. c. 3.

toujours à Dieu le Père que la prière doit s'adresser ¹. » Ce n'est pas qu'on veuille exclure les deux autres personnes divines; mais on les envisage dans le Père, dont en effet elles procèdent inséparablement comme de leur premier principe: aussi l'Église a-t-elle coutume de prier le Père avec le Fils dans le Saint-Esprit.

Memento, Domine, famulorum famularumque tuarum.

3. *Souvenez-vous, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes.* Au premier *Memento*, le prêtre recommande d'abord les personnes pour lesquelles il a spécialement dessein de prier; puis, il recommande toutes celles qui, se trouvant présentes, offrent le sacrifice avec lui; enfin il recommande leurs parents et leurs amis.

Pro quibus tibi offerimus vel qui tibi offerunt.

A propos de ces paroles : *Pour qui nous vous offrons ce sacrifice de louange ou qui vous l'offrent*, il faut remarquer que la particule *vel* ne se prend pas toujours dans un sens disjonctif, mais quelquefois dans un sens copulatif, et sans aucun doute elle se prend ici dans ce dernier sens, ainsi que l'avance Benoît XIV sur l'autorité de saint Grégoire. Notons encore qu'il y a bien de la différence entre sacrifier et offrir : au prêtre seul il appartient de sacrifier, tandis que tous les assistants peuvent offrir le sacrifice.

Quorum tibi fides cognita est et nota devotio.

Les paroles : *Dont vous connaissez la foi et la piété*, nous apprennent qu'on ne participe pas au fruit du sacrifice sans la foi ni la dévotion qui procède de la charité.

Pour la rédemption de leurs âmes. Affranchir

1. Cum altari assistitur, semper ad Patrem dirigatur oratio. Cap. 23.

nos âmes de l'esclavage du démon : voilà le premier effet du sacrifice de la croix, lequel nous est appliqué par le sacrifice de la messe. — Par ces paroles : *Pour l'espérance de leur salut et de leur conservation*, on entend toutes les grâces spirituelles et temporelles que Dieu nous dispense moyennant ce sacrifice, comme aussi c'est moyennant ce sacrifice que nous pouvons lui rendre nos actions de grâces.

*Pro
redemptione
animarum sua-
rum,
Pro
spe salutis
et
incolumitatis
sue.*

4. *Unis de communion avec tous les saints, nous honorons la mémoire...* Le but de cette prière est de nous mettre en communion avec l'Eglise triomphante. On y fait donc mémoire d'abord de la divine Mère, puis des apôtres, ensuite des martyrs et de tous les saints, afin que Dieu, en considération de leurs mérites et de leur intercession, nous accorde les secours dont nous avons besoin ; car nous, qui sommes voyageurs ici-bas, nous ne formons avec les saints du ciel qu'une seule Eglise, et c'est d'un même esprit que tous ensemble nous offrons à Dieu le même sacrifice.

*Communicantes
et memoriam
venerantes.*

5. *Nous vous prions, ô Dieu, de recevoir cette offrande.* Le prêtre étend ses mains sur le pain et le vin ; alors, au nom des mérites de Jésus-Christ qui nous a délivrés de la puissance du démon, il prie Dieu de recevoir favorablement cette oblation offerte par nous pour proclamer notre servitude et celle de toute sa famille. Le prêtre prie également Dieu qu'il nous fasse jouir de la paix ici-bas, nous arrache à l'enfer et nous donne place parmi ses élus. — « Par ces paroles :

*Hanc igitur
oblationem.*

*Et in electorum
tuorum
jubeas grege
numerari.*

Mettez-nous au nombre de vos élus, nous ne demandons pas, dit Estius ¹, que Dieu change le décret éternel de notre prédestination ; mais dans notre prière nous désignons la cause pour l'effet, et nous prions Dieu qu'il nous accorde les effets de la prédestination, nous attire par conséquent à lui et nous conduise à l'éternelle félicité. »

Dans l'ancienne loi, le sacrificateur posait les mains sur la victime pour déclarer qu'à l'exemple de cette victime qui allait bientôt être immolée et perdre la vie, lui-même offrait sa vie au Seigneur. C'est avec ce même esprit de sacrifice que chaque prêtre doit célébrer, et par conséquent s'offrir lui-même à Dieu lorsqu'il étend les mains sur le pain et le vin.

Quam oblationem tu, Deus, in omnibus, quaesumus, benedictam, adscriptam, ratam, rationabilem, acceptabilemque facere digneris; ut nobis corpus et sanguis fiat dilectissimi Filii tui Domini nostri Jesu Christi.

6. *Nous vous prions, ô Dieu, que, grâce à votre puissante intervention, cette offrande soit, entre toutes, bénie, consacrée, marquée, raisonnable, parfaitement agréable; qu'ainsi elle devienne pour nous le corps et le sang de Jésus-Christ.* Le prêtre demande donc à Dieu de faire que cette oblation soit bénie, *benedictam*, et qu'ainsi le pain et le vin se changent au corps et au sang de Jésus-Christ; que la victime soit consacrée, *adscriptam*, et par conséquent soustraite à tout usage profane pour ne plus relever que de la divine Majesté; qu'elle soit marquée, *ratam*, ou approuvée comme un parfait holocauste;

1. Non petimus immutari æternum Dei propositum, sed causam pro effectu ponimus, orantes ut Deus nos ad se convertat atque ad æternam felicitatem perducatur; qui sunt effectus prædestinationis. *In Sent. l. 1. d. 40. § 22.*

raisonnable, *rationabilem*, par allusion à ce que dit saint Paul : *Offrez vos corps en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu, pour que votre culte soit raisonnable* ¹ ; enfin acceptable, *acceptabilem*, c'est-à-dire entièrement digne d'être agréée et acceptée, à la différence des victimes et des oblations en usage parmi les Hébreux et qui ne pouvaient apaiser la justice divine irritée contre les pécheurs. Quand ensuite le prêtre dit : *Que cette oblation devienne pour nous le corps et le sang de votre Fils bien-aimé*, il demande, dit saint Thomas, « non pas que la consécration se fasse, mais qu'une fois faite, elle nous soit profitable ². »

*Ut nobis corpus
et sanguis
fiat.*

7. *La veille de sa mort, Notre-Seigneur prit le pain...* Ici le prêtre, renouvelant la mémoire de la passion, rapporte ce que fit Notre-Seigneur la veille de sa mort pour instituer le sacrement et le sacrifice de son corps et de son sang. Puis, faisant ce qu'a fait et redisant ce qu'a dit le Rédempteur, il consacre, et pour cela, remarque saint Ambroise, « il emploie, non pas ses propres paroles, mais les paroles mêmes de Jésus-Christ ³. »

*Qui pridie
quam pateretur,
accepit
panem, etc.*

8. La forme de la consécration du pain se lit dans saint Matthieu : *CECI EST MON CORPS* ⁴, paroles qui n'ont pas besoin d'explication ; car

*HOC EST
CORPUS MEUM.*

1. Exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem, rationabile obsequium vestrum. *Rom. xii. 1.*

2. Non ut consecratio impleatur, sed ut nobis fiat fructuosa. *P. 3. q. lxxxiii. a. 4.*

3. Non suis sermonibus, sed utitur sermonibus Christi. *De Sacr. l. 4. c. 4.*

4. *Matth. xxvi. 26.*

elles expriment clairement par elles-mêmes le mystère qui s'accomplit, à savoir le changement du pain au corps de Jésus-Christ.

HIC EST ENIM
CALIX SANGUINIS
MEI NOVI ET Æ-
TERNITESTAMEN-
TI, MYSTERIUM
FIDEI, QUI PRO
VOBIS ET PRO
MULTIS EFFUNDETUR IN REMIS-
SIONEM PECCATO-
RUM.

9. La forme de la consécration pour le calice est ainsi conçue : **CECI EST LE CALICE DE MON SANG DE LA NOUVELLE ET ÉTERNELLE ALLIANCE, (MYSTÈRE DE FOI)¹, QUI SERA RÉPANDU POUR VOUS ET POUR UN GRAND NOMBRE, EN RÉMISSION DES PÉCHÉS.** Ces paroles se lisent en partie dans saint Luc, en partie dans saint Matthieu. Saint Luc dit : *Ceci est le calice de mon sang, le sang de la nouvelle alliance, lequel sera répandu pour vous*¹. Saint Matthieu : *Voici mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu en faveur de beaucoup pour la rémission des péchés*². Le mot *æterni* se trouve dans saint Paul : *Le sang du testament éternel*³. Les autres paroles : *Mystère de foi* appartiennent, comme l'affirme le Catéchisme Romain⁴, à la vénérable tradition, gardienne des vérités catholiques.

Il est dit : *Mystère de foi*, non pas pour nous empêcher de voir dans le sang du calice le vrai sang de Jésus-Christ, mais pour montrer que la foi resplendit admirablement dans ce mystère et qu'elle triomphe de toutes les difficultés soulevées par la raison humaine; car, ainsi que le remarque Innocent III, « on voit une chose et

1. Hic est Calix novum testamentum in sanguine meo, qui pro vobis tundetur. *Luc. xxii. 20.*

2. Hic est enim sanguis meus novi testamenti, qui pro multis effundetur in remissionem peccatorum. *Matth. xxvi. 28.*

3. In sanguine testamenti æterni. *Heb. xiii 20.*

4. P. 2. c. 4. q. 20.

on en croit une autre¹. » A quoi il ajoute : « Les paroles de la consécration, telles qu'on les lit dans le canon, ont été, croyons-nous, révélées par Jésus-Christ à ses apôtres, et par les apôtres transmises à l'Église². » Quant au sens des premières paroles, le voici d'après le Catéchisme Romain³ : Ce que renferme ce calice du Nouveau Testament, je vous le dis, c'est mon sang; et par là, nous apprenons que, bien différents des hommes de l'Ancien Testament, qui ne possédaient le sang de Jésus-Christ qu'en figure, nous possédons réellement son vrai sang, lequel appartient au Testament Nouveau.

Il est dit encore : *Po r vous et pour beaucoup*, *Qui pro vobis et pro multis.* car il faut distinguer la vertu du sang divin d'avec ses effets. Le sang de Jésus-Christ suffit bien, à la vérité, pour sauver tout le monde; mais effectivement il arrive, par la faute des hommes, que ce sang précieux ne les sauve pas tous; ou bien, pour parler comme les théologiens, *sufficenter* (quant à lui), il peut nous sauver tous, *efficaciter* (de par nous), il ne nous sauve pas tous, mais seulement ceux qui coopèrent à la grâce, ainsi que l'explique saint Thomas, cité par Benoît XIV⁴.

La consécration est suivie de l'élévation. D'après Benoît XIV, on élève l'hostie et le calice pour proclamer la vérité du mystère attaqué jadis par Bérenger. C'est également pour proclamer cette

1. Quoniam aliud ibi cernitur, aliud creditur. *De Alt. Myst.*

l. 4. c. 36.

2. Sane formam istam verborum ab ipso Christo acceperunt Apostoli et ab ipsis Apostolis accepit Ecclesia. *De Alt. Myst.* l. 4. c. 5.

3. P. 2. c. 4. q. 20.

4. *De Missæ Sacrif.* l. 2. c. 15.

même vérité que se fait la seconde élévation un peu avant le *Pater*, à ces mots : *Omnis honor et gloria*. Enfin, c'est encore au temps de cet hérétique que s'introduisit l'usage de sonner à l'élévation de l'hostie et du calice.

*Hæc
quotiescumque
feceritis,
in mei memo-
riam
facietis.*

10. *Toutes les fois que vous ferez ceci, faites-le en mémoire de moi.* Après la consécration du pain et du vin, le prêtre prononce ces paroles, par lesquelles Jésus-Christ donna non seulement à ses apôtres, mais encore à leurs successeurs, l'ordre de faire ce que lui-même venait d'accomplir en leur présence.

Benoit XIV observe ici que saint Thomas semble réellement favorable à l'opinion qui fait consister la forme de la consécration du vin dans toutes les paroles rapportées ci-dessus au n° 9, et non pas seulement dans ces premières : *Voici le calice de mon sang*. « Car les premières s'expliquent par celles qui suivent, à tel point que sans celles-ci le sens ne serait pas complet : il faut donc les regarder toutes comme appartenant à l'essence de la forme ¹. » Aussi, saint Pie V fit-il effacer du commentaire de Cajétan l'opinion contraire.

*Unde
et memores
Domine.*

C'est pourquoi, Seigneur, nous faisons mémoire... Le prêtre rappelle ici la passion, la résurrection et l'ascension du Seigneur, et, au nom de l'Église, il offre à la divine Majesté la victime

1. Quidam dixerunt quod de substantia formæ hujus est hoc solum quod dicitur : *Hic est calix sanguinis mei*, non autem ea quæ sequuntur. Sed hoc videtur inconveniens, quia ea quæ sequuntur sunt quædam æterminationes prædicati, i. e. Sanguinis Christi ; unde pertinet ad integritatem ejusdem locutionis. P. 3. q. LXXVIII. a. 3.

qu'il vient de consacrer. Cette auguste victime, *Hostiam puram,* il l'appelle *hostie pure*, c'est-à-dire exempte de *Hostiam sanctam,* tout péché; *hostie sainte*, en vertu de son union avec la divinité dans la personne du Verbe; *hostie Hostiam immaculée,* sans la moindre tache; il la proclame *immaculatam,* aussi : *Le pain sacré de la vie éternelle et le calice de l'éternel salut.* En même temps qu'il prononce ces paroles, il fait sur l'hostie et le calice le signe de la croix pour les bénir. A ce sujet, Luther veut tourner en dérision l'Eglise romaine; car, s'écrie-t-il, comment le prêtre peut-il bénir Jésus-Christ, et comment la créature peut-elle bénir le Créateur? On lui répond avec Innocent III : Ce n'est pas de son autorité ni en son nom que le prêtre bénit la sainte hostie, mais par l'autorité et au nom du Père éternel, qui, de fait, a seul le droit de bénir Jésus-Christ en tant que Jésus-Christ est homme et victime. Saint Thomas répond autrement : « Après la consécration, dit-il, le prêtre ne fait plus le signe de la croix pour bénir et consacrer le pain et le vin, mais seulement pour rappeler la vertu de ce signe salutaire, ainsi que la passion de Jésus-Christ, terminée sur la croix¹. »

11. Le prêtre prie le Seigneur d'avoir pour agréable et de recevoir ce sacrifice, comme il *Supra quæ propitio.* accepta les dons d'Abel, ainsi que le sacrifice d'Abraham et celui de Melchisédech. Ce qu'on

1. Sacerdos, post consecrationem, non utitur cruce signatione ad benedicendum et consecrandum, sed solum ad commemorandam virtutem crucis et modum Passionis Christi, quæ ad crucem est terminata. P. 3. q. lxxxiii. a. 5.

regarde dans le sacrifice d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech, c'est moins la valeur de la victime que la sainteté du sacrificateur ; et par conséquent, si Dieu, à cause de leur sainteté, reçut favorablement leur sacrifice, combien plus doit lui plaire le sacrifice du Saint des saints, Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Mais la raison la plus décisive pour laquelle l'Église fait tout spécialement mention de ces trois sacrifices, c'est qu'ils représentèrent d'une manière excellente le sacrifice de Jésus-Christ.

*Supplices
te rogamus.*

12. Le prêtre demande encore au Seigneur que l'hostie consacrée soit portée en la présence de sa divine Majesté par les mains de son saint ange, afin que tous ceux qui auront reçu le corps et le sang de son divin Fils, se trouvent remplis de bénédictions et de tous les dons célestes, grâce aux mérites de Jésus-Christ.

Par l'ange dont il est ici question, on peut entendre l'esprit céleste qui préside au sacrifice de la messe, ou bien, comme le veut notre auteur français, Jésus-Christ lui-même, l'Ange saint par excellence et que l'Écriture appelle l'Ange du grand conseil. Mais l'explication la plus naturelle est celle que donne saint Thomas. « Le prêtre, dit-il, demande ici en faveur du corps mystique de Jésus-Christ que ses prières et celles du peuple soient présentées à Dieu par l'esprit céleste qui préside aux divins mystères ¹. »

1. Sacerdos petit hoc pro corpore mystico, ut scilicet orationes Sacerdotis et populi Angelus assistens divinis mysteriis Deo repræsentet. P. 3. q. LXXXIII. a. 4.

13. Ensuite le prêtre conjure Dieu de se *rap-* *Memento etiam,*
peler ceux de ses serviteurs qui, passés à une Domine.
meilleure vie, dorment du sommeil de la paix, et
 il le prie de les introduire *dans le lieu du rafraî-*
chissement, de la lumière et du repos, par les
 mérites de Jésus-Christ.

Quand, à leur sortie du corps, les âmes n'ont pas assez de charité pour être entièrement pures, le feu du purgatoire y supplée; mais, bien mieux que ces flammes, la charité de Jésus-Christ supplée à ce qui leur manque, et cela moyennant le sacrifice de la messe, qui procure à ces saintes âmes beaucoup de soulagement et souvent même leur entière délivrance. « Quels secours, dit le concile de Trente, les âmes retenues dans le purgatoire ne reçoivent-elles pas de nos suffrages et surtout de l'auguste sacrifice de la messe ¹ ! » « Tel est, dit-il autre part, l'enseignement transmis par la tradition catholique ². » Et comme nos suffrages pourraient bien, dans certains cas, ne pas servir précisément aux âmes que nous avons dessein de secourir, saint Augustin nous exhorte à prier pour tous les défunts en général.

14. Enfin l'Église prie pour les pécheurs afin *Nobis quoque*
 que Dieu daigne, par sa divine miséricorde, les *peccatoribus.*
 faire entrer dans la société des saints; et après
 en avoir, pour obtenir cette grâce, appelé aux
 mérites de Jésus-Christ, elle continue :

1. Animas ibi detentas, fidelium suffragiis, potissimum vero acceptabili altaris Sacrificio juvari. Sess. 25. Decr. de Purg.

2. Sess. 22. cap. 2.

Per quem hæc omnia semper bona creas, 15. *Par lequel Jésus-Christ vous produisez toujours...* Par le Verbe, vous avez créé ce pain et ce vin, et maintenant, par le même Verbe aussi, vous les avez *sanctifiés* en les mettant à part pour servir au sacrifice ; vous les avez *vivifiés* en les changeant tous deux au corps et au sang de Jésus-Christ ; vous les avez *bénis* et transformés en une source de bénédictions pour l'Église du Christ, et enfin vous *nous les donnez* en les distribuant aux fidèles dans la sainte communion. De même daignez nous créer, en nous admettant au nombre des élus ; nous sanctifier, en nous séparant de la masse corrompue ; nous vivifier, en nous donnant une nouvelle vie dans Jésus-Christ ; enfin nous bénir, en nous rendant participants de son corps et de son sang par la sainte communion. Et toutes ces bénédictions, l'Église les demande *per ipsum*, c'est-à-dire par les mérites de Jésus-Christ ; *cum ipso*, en union avec notre Sauveur, possédé par sa grâce ; *in ipso*, en lui, comme les membres sont dans le corps, car Dieu reconnaît pour siens ceux-là seulement qui sont unis à Jésus-Christ.

Oremus. Præceptis salutaribus moniti et divina institutione formati, audemus dicere: 16. *Le Pater noster. — Avertis par le commandement salutaire de Jésus-Christ, et suivant l'instruction sainte qu'il nous a donnée, nous osons dire : Notre Père...* L'Église militante, se voyant ici-bas composée tout entière d'hommes pécheurs, confesse qu'elle ne mérite pas d'appeler Dieu son Père ni de lui adresser les sept demandes qu'au nom des fidèles elle va lui adresser en récitant le *Pater noster*. C'est pourquoi elle

proteste qu'elle élève vers lui sa voix suppliante uniquement pour exécuter l'ordre donné par Jésus-Christ lui-même. Ainsi nous apprend-elle que ces sept demandes du *Pater noster*, lesquelles embrassent toute l'économie de notre salut, nous devons oser, nous aussi, les adresser à Dieu, parce qu'il aime et veut que nous le priions de la sorte. En effet, telle est la grandeur de notre misère et de notre ignorance, que nous ne savons pas même quelles grâces il nous importe de demander à Dieu dans l'intérêt de notre salut; or, pour remédier à notre misère et à notre ignorance, Jésus-Christ voulut bien déterminer lui-même la supplique, ou plutôt le programme de toutes les demandes que nous devons adresser à Dieu. Tout d'abord il nous fait dire :

17. *Notre Père, qui êtes aux cieux.* L'apôtre *Pater noster*, saint Jean a dit : *Voyez quelle charité le Père nous qui es in cælis, a témoignée en voulant que nous soyons appelés et que nous soyons réellement enfants de Dieu*¹. Oui, quel grand, quel prodigieux amour que cet amour de Dieu envers de pauvres vers de terre comme nous, pour vouloir que nous soyons appelés et que nous devenions réellement ses fils, non pas, il est vrai, par nature, mais par adoption ! grâce immense, que le Fils unique de Dieu nous a procurée en se faisant homme. Vous avez, dit saint Paul, *reçu l'esprit d'adoption, par lequel, devenus enfants de Dieu, nous crions :*

1. Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus. *I Jo.* III. 1.

Abba, Père !! A quelle plus grande fortune un simple sujet peut-il aspirer, qu'à l'honneur de devenir le fils adoptif de son roi? Et la créature, peut-elle désirer plus haute fortune que d'être l'enfant adoptif de son Créateur? Aussi est-ce avec des sentiments de vraie piété filiale que nous devons adresser à Dieu les prières suivantes :

*Sanctificetur
nomen tuum,*

18. *Que votre nom soit sanctifié.* Infinie est la sainteté que Dieu possède éternellement : impossible par conséquent qu'elle augmente jamais. Aussi, par ces premières paroles, nous ne demandons pas autre chose sinon que Dieu se fasse connaître et aimer de tous les hommes : des infidèles, qui ne le connaissent pas ; des hérétiques, qui le connaissent mal ; des pécheurs, qui le connaissent mais qui ne l'aiment pas.

*Adveniat
regnum tuum,*

19. *Que votre règne arrive.* Dieu règne de deux façons sur nos âmes : il y a le règne de la grâce et le règne de la gloire. Nous demandons à Dieu que l'un et l'autre s'établissent en nous ; nous demandons que sa grâce règne sur nous ici-bas, qu'elle nous conduise et nous gouverne de telle sorte que nous méritions d'entrer un jour dans le règne de la gloire, et qu'ainsi nous ayons le bonheur durant toute l'éternité de posséder Dieu et d'être possédés par Dieu.

*Fiat
voluntas tua
sicut in
cælo et in terra,*

20. *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.* Accomplir parfaitement la volonté

1. Accepistis Spiritum adoptionis, in quo clamamus : Abba (Pater). Rom. VIII. 15.

de Dieu comme le font déjà les élus dans le ciel : telle est ici-bas toute la perfection de l'âme. C'est pourquoi Jésus-Christ nous met sur les lèvres cette prière par laquelle nous demandons la grâce d'exécuter sur la terre la volonté divine comme les bienheureux l'accomplissent dans le ciel.

21. *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.* Par ces paroles, telles que nous les lisons dans saint Luc¹, nous demandons à Dieu qu'il nous accorde les biens temporels dont nous avons besoin pour la conservation de nos jours, car c'est de Dieu que nous attendons ces biens ; et si Jésus-Christ les désigne sous le nom de *pain quotidien*, c'est pour nous apprendre à les rechercher avec modération, comme Salomon qui disait : *Accordez-moi seulement les choses nécessaires à la vie*². Il est à remarquer que, dans saint Matthieu, au lieu de *notre pain quotidien* on lit : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain supersubstantiel*³. Par ce *pain supersubstantiel*, le Catéchisme Romain enseigne qu'on doit entendre Jésus-Christ dans le saint Sacrement de l'autel, c'est-à-dire la sainte communion. Il est dit en outre : *donnez-nous aujourd'hui*, parce que chaque bon chrétien devrait faire tous les jours la sainte communion, sinon sacramentellement, au moins spirituellement, comme le concile de Trente nous y exhorte.

*Panem nostrum
quotidianum
da nobis hodie,*

*Panem super-
substantialem,*

1. *Luc.* xi. 3.

2. *Tribue tantum victui meo necessaria. Prov.* xxx. 8.

3. *Matth.* vi. 11.

*Et dimitte
nobis
debita nostra,
sicut et
nos dimittimus
debitoribus
nostris,*

22. *Et pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Pour s'approcher dignement de la table eucharistique, il faut n'avoir jamais commis de péché mortel, ou bien s'en être lavé dans le sang de l'Agneau divin au sacrement de pénitence. Nous disons : péchés mortels ; cependant, qu'on le remarque bien, si quelqu'un communie avec l'affection actuelle au péché véniel, on ne peut pas dire qu'il communie sans quelque indignité : du moins cela est-il vrai des personnes qui font la communion fréquente.

*Et ne
nos inducas
in tentationem,*

23. *Et ne nous laissez point succomber à la tentation.* Comment ces paroles doivent-elles s'entendre ? Est-ce que peut-être Dieu nous pousse au péché et nous jette dans la tentation ? Nullement, car, dit saint Jacques, *Dieu ne tente pas pour le mal, et lui-même n'est cause d'aucune tentation*¹. Ce texte doit s'entendre comme celui-ci d'Isaïe : *Aveugle le cœur de ce peuple, afin qu'il ne voie pas*². Jamais Dieu n'aveugle aucun pécheur ; mais souvent, pour punir l'ingratitude de certains pécheurs, Dieu refuse à ces malheureux la lumière qu'il leur aurait accordée s'il les avait trouvés fidèles et reconnaissants ; ainsi, de la part de Dieu, aveugler c'est refuser les lumières de sa grâce. Lors donc que nous disons à Dieu : *Et ne nous laissez point succomber à la tentation*, nous demandons à Dieu de ne pas permettre que nous

1. Deus enim intentator malorum est ; ipse autem neminem tentat. *Jac.* 1. 13.

2. Excæca cor populi hujus..., ne forte videat. *Is.* vi. 10.

ayons le malheur de nous trouver dans des occasions de péché où nous l'offenserions. Or nous devons sans cesse prier à cette fin, comme le Seigneur nous y exhorte : *Veillez et priez, afin que vous n'entriez pas en tentation* ¹. Entrer en tentation, c'est la même chose que se trouver en péril de tomber; il faut donc nous faire une habitude de dire à Dieu : *Seigneur, ne nous laissez pas succomber à la tentation.*

24. *Mais délivrez-nous du mal.* Il y a trois *Sed libera nos a malo.* sortes de maux dont nous devons prier le Seigneur de nous délivrer : les maux temporels du corps, les maux spirituels de l'âme, les maux éternels de l'autre vie.

Quant aux maux temporels de cette vie, nous devons toujours être disposés à recevoir avec résignation ceux que Dieu nous envoie pour le bien de notre âme : telles la pauvreté, les maladies, les afflictions; et lorsque nous demandons à Dieu de nous en délivrer, nous devons toujours sous-entendre : à condition que ces maux ne nous soient pas nécessaires ou utiles dans l'ordre de notre salut éternel. Mais les vrais maux dont il faut que nous demandions absolument d'être délivrés, ce sont les maux spirituels, les péchés, qui entraînent après eux des maux éternels. Pour le reste, persuadons-nous bien de ce que dit la sainte Écriture : *C'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume de*

1. *Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem. Matth. xxvi. 41.*

Dieu ¹. Oui, persuadons-nous que, dans l'état présent de la nature corrompue, nous ne pouvons parvenir au salut sans passer ici-bas par beaucoup de tribulations.

Amen.

25. *Ainsi soit-il* : c'est la fin de l'oraison dominicale. Le prêtre ne prononce pas cette dernière parole à haute voix avec le peuple, mais en secret, parce qu'il représente non pas les fidèles, mais la personne de Jésus-Christ, vrai fondement de toutes les promesses divines.

Le mot *amen* résume toutes les demandes qu'on vient d'adresser à Dieu et que Dieu se fait un bonheur d'écouter et d'exaucer; car telle est sa divine nature, que plus on le prie, plus il exauce. Les grands du monde ne se plaisent pas à nous entendre leur adresser d'importunes prières; mais il s'en faut bien que Dieu leur ressemble : au contraire, plus on le prie, plus on lui fait plaisir. Auprès de Dieu, « l'importunité, voilà ce qui est opportun ², » comme le déclare saint Jérôme. « Dieu, dit également Corneille de la Pierre, veut que nous poussions jusqu'à l'importunité la persévérance dans nos prières ³. »

1. Per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei. *Act. xiv. 21.*

2. Oratio, quamvis importuna, plus amica est. *Hom. in Matth.*

3. Vult Deus nos in oratione esse perseverantes usque ad importunitatem. *In Luc. xi. 8.*

V.

LA COMMUNION.

1. Immédiatement après le *Pater noster*, le prêtre récite l'oraison : *Délivrez-nous, Seigneur, nous vous en prions...* pour obtenir, par l'intercession de la divine Mère, par l'intercession des apôtres et de tous les saints, que lui-même et que les fidèles jouissent de la paix durant les jours de la vie présente, de telle sorte qu'assistés du secours de la divine miséricorde, ils échappent tous à l'esclavage du péché et ne tombent jamais dans le trouble et la confusion.

*Libera nos,
quæsumus,
Domine.*

2. Il ajoute : *Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous*, dans le but d'obtenir de Dieu la paix pour lui-même et pour tous ses frères. Puis, avec la parcelle de l'hostie qu'il tient en main, il fait sur le calice trois signes de croix, lesquels, d'après saint Thomas ¹, rappellent les trois jours que Jésus-Christ passa dans le sépulcre.

*Pax Domini sit
semper
vobiscum.*

3. Il laisse tomber la parcelle dans le calice en disant : *Que ce mélange et cette consécration du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ nous procure, en le recevant, la vie éternelle...*

*Hæc commix-
tio et consecra-
tio Corporis et
Sanguinis Do-
mini nostri Jesu
Christi fiat acci-
pientibus nobis
in vitam æter-
nam.*

Quand le prêtre dit ici : *Consecratio fiat*, « ce n'est pas, remarque Bellarmin, pour demander

1. P. 3. q. LXXXIII. a. 5.

que la consécration se fasse en ce moment, mais pour obtenir que la consécration, déjà faite, serve à notre salut éternel ¹. » Ce mélange des saintes espèces représente la première union qui se fit de la divinité et de l'humanité dans le sein de Marie, puis la seconde qui se fait dans la sainte communion entre Jésus-Christ et les fidèles qui le reçoivent.

*Agnus Dei,
qui
tollis peccata
mundi.*

4. *Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous...* Avant de communier, le prêtre adresse sa prière à Jésus-Christ, en tant qu'il est l'Agneau de Dieu et la victime du sacrifice. Il la répète jusqu'à trois fois afin de marquer quel grand besoin nous avons de Jésus-Christ pour obtenir notre pardon de Dieu et pour rentrer en grâce avec lui.

5. Viennent ensuite les trois oraisons qui précèdent la communion :

*Domine
Jesu Christe,
qui dixisti
Apostolis tuis :
Pacem
relinquo vobis.*

Première oraison : *Seigneur Jésus-Christ, qui avez dit à vos apôtres : Je vous laisse la paix...* Le célébrant prie pour la sainte Église, afin que Dieu daigne, en considération de sa foi, la conserver dans la paix et l'union; pour cela, il demande qu'elle se conforme à la volonté divine, de sorte qu'elle échappe aux divisions qui naissent des fausses doctrines et que jamais elle n'entreprenne rien de contraire aux inspirations de son divin chef. Ici se fait la cérémonie du baiser de paix, pour rappeler aux fidèles que tous

1. Non enim petimus ut nunc fiat consecratio, sed ut consecratio, antea facta, sit nobis ad vitam æternam salutaris. *De Miss.* l. 2. c. 27.

les cœurs doivent être unis. Mais, avant de donner la paix, le prêtre baise l'autel, pour déclarer qu'il ne peut donner la paix à moins de la recevoir d'abord de Jésus-Christ, représenté par l'autel.

Deuxième oraison : *Seigneur Jésus-Christ, fils du Dieu vivant...* Le prêtre demande à Jésus-Christ, par son corps et son sang adorables, d'être délivré de tous les maux et de vivre toujours en union avec lui.

*Domine
Jesu Christe
Fili Dei vivi.*

Par la troisième, il demande que cette communion ne tourne pas à sa propre condamnation, mais qu'elle serve au salut de son âme et de son corps. L'Eucharistie fortifie l'âme contre les tentations et les passions, elle éteint le foyer de la concupiscence qui règne dans les membres de notre corps, elle est un puissant remède contre la mort de l'âme.

6. *Je prendrai le pain céleste, et j'invoquerai le nom du Seigneur.* De même que pour profiter de la nourriture corporelle il faut en avoir faim, ainsi, pour retirer de la sainte communion une grande abondance de grâces, il faut communier avec un grand désir de posséder Jésus-Christ et de l'aimer ardemment. Nous devons, dit Gerson, invoquer Jésus-Christ, même quand nous sommes déjà sur le point de le recevoir, afin d'obtenir que le divin Rédempteur nous aide à le recevoir avec grand fruit.

*Panem cœlestem
accipiam
et
nomen Domini
invocabo.*

7. *Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ... Que le sang de Notre-Seigneur Jésus-*

Corpus Domini nostri Jesu Christi...—Sanguis Domini nostri Jesu Christi custodiat animam meam in vitam æternam. **Christ garde mon âme pour la vie éternelle.** Ces paroles nous rappellent que le corps et le sang de Jésus-Christ nous sont donnés d'abord comme un gage de la vie éternelle, puis comme un viatique pour aller de l'exil à la patrie. Aussi faut-il, en communiant, que nous soyons tout à fait disposés comme pour recevoir le saint viatique, c'est-à-dire comme si nous devions à l'instant même quitter la terre et entrer dans l'éternité.

VI.

L'ACTION DE GRACES.

Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ? **1. Que rendrai-je au Seigneur pour toutes les grâces qu'il m'a faites ?** Il est dit : *pour toutes*, parce que recevoir Jésus-Christ dans la sainte communion, c'est recevoir tous les dons et tous les biens qu'on peut désirer, selon cette parole de saint Paul : *Comment ne nous aurait-il pas donné toutes choses avec lui ?* Il est dit encore : *Que rendrai-je ?* parce que l'homme n'est pas capable de rendre à Dieu de dignes actions de grâces : Jésus-Christ seul peut dignement remercier le Père éternel pour tous les dons qu'il a faits aux hommes. C'est pourquoi le prêtre ajoute : *Je prendrai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur*, pour conjurer le Sauveur de vouloir lui-même remercier le Père céleste en son nom et au nom de tous les hommes.

Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo.

1. Quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit ? *Rom. VIII. 32.*

Après avoir pris le précieux sang, le prêtre dit pour remercier Dieu : *Faites, Seigneur, que nous recevions dans un cœur pur le sacrement que notre bouche a reçu, et que le don fait dans le temps nous soit un remède pour l'éternité.* La sainte Eglise nous fait réciter cette prière pour demander à Dieu qu'ayant réellement reçu dans notre poitrine le corps et le sang de Jésus-Christ, aussi réellement nous le recevions dans notre cœur, afin que nous soyons à jamais guéris de toutes nos misères.

*Quod
ore sumpsimus,
Domine,
pura mente
capiamus,
et de munere
temporali
fiat
nobis remedium
sempiternum.*

2. *Que votre corps que j'ai reçu, Seigneur, et que votre sang que j'ai bu s'attachent à moi pour toujours.* En récitant cette prière ainsi que la dernière oraison, ou post-communion, le prêtre, par les mérites de Jésus-Christ qu'il vient d'offrir, et par l'intercession du saint dont on fait mémoire ce jour-là, demande que Jésus-Christ demeure toujours avec lui, et que, dans son âme nourrie de l'auguste Sacrement, il ne reste aucune tache.

*Corpus tuum,
Domine,
quod sumpsi,
et sanguis quem
potavi,
adhæreat
visceribus meis.*

3. *Allez, la messe est dite, ou Bénissons le Seigneur.* C'est en ces termes que le prêtre congédie le peuple, comme s'il disait : Le sacrifice est achevé. A quoi le servant, rendant grâces au nom du peuple, répond : *Deo gratias.* « Rendre grâces à Dieu, dit saint Augustin, c'est reconnaître que tous les biens viennent de lui, et c'est le louer pour nous les avoir donnés ¹. »

*Ite Missa est,
ou
Benedicamus
Domino.*

1. Deo gratias agere, est sentire omnia bona Deo data esse, et pro ipsis Deum laudare.

*In principio
erat
Verbum.*

Le prêtre passe ensuite au côté droit de l'autel, pour y réciter l'évangile de saint Jean : *Au commencement était le Verbe*. Anciennement les uns récitaient cet évangile, les autres ne le récitaient pas, jusqu'à ce que, d'après Guillaume de Bury, saint Pie V ordonna de le réciter toujours à la fin de la messe.

Cette explication des prières de la messe peut servir à tous, aux fidèles comme aux prêtres.



LE PRÊTRE.

V.

DE LA

CÉLÉBRATION DE LA MESSE,

OPUSCULE COMPOSÉ PAR SAINT ALPHONSE

POUR

L'UTILITÉ DES PRÊTRES DE SON DIOCÈSE.

CHAPITRE PREMIER.

DE CE QUE DOIT FAIRE LE PRÊTRE AVANT DE SE
RENDRE A L'AUTEL.

1. Avant de célébrer la messe, il faut que le prêtre ait au moins récité matines et laudes; et cela sous peine, non pas de péché mortel, comme le veulent quelques théologiens, mais de péché véniel, d'après le sentiment commun des docteurs. L'obligation de réciter matines et laudes avant de monter au saint autel est, de temps immémorial, en vigueur dans l'Église; tellement que le pape Innocent IV, après avoir pris connaissance de la controverse soulevée sur ce point contre l'archevêque de Nicosie et ses suffragants latins par les évêques grecs du royaume de Chypre, porta cette décision : « Que les prêtres soient libres de réciter les heures canonicales quand bon leur semblera. Mais, quant à la sainte messe, jamais ils ne se permettront de la dire sans avoir achevé l'office des matines ¹. »

Avant
de célébrer,
il faut avoir dit
matines
et laudes.

1. Sacerdotes autem dicant horas canonicas more suo; sed Missam celebrare, priusquam Officium matutinale compleverint, non præsumant. *Epist. ad Otton. card. Tusc.*

Toutefois Benoît XIV pense qu'il pourrait bien y avoir péché mortel à célébrer habituellement, sans dire d'abord matines et laudes. Voici comment il s'exprime : « Si quelqu'un, sans aucun motif, célèbre toujours dans ces conditions, tellement qu'il semble avoir érigé en système de ne jamais réciter matines et laudes avant de dire la messe, on peut, avec de savants auteurs, le condamner de péché mortel ¹. »

Exercices
de piété
qui doivent
précéder
la célébration
de
la messe.

Il convient en outre que le prêtre ait consacré un peu de temps à l'exercice de l'oraison mentale. S'il veut se confesser, qu'il le fasse avant de revêtir les ornements sacerdotaux. Ensuite il fera sa préparation prochaine. C'est en effet de cette préparation prochaine que dépend toute la dévotion avec laquelle il célébrera. Rien de mieux, par conséquent, que de réciter dévotement les psaumes et les prières placés à cette fin dans le tableau des actes préparatoires.*

Dans
la sacristie :
préparation du
missel.

2. La préparation faite, le prêtre cherche dans le missel la messe qu'il va dire, en ayant soin de placer exactement les signets aux endroits convenables. Puis il prépare les ornements sacrés; et ensuite il se lave les mains en récitant à voix basse la prière *Da, Domine, virtutem...*

Il faut remarquer que l'omission de cette prière et des autres oraisons que le célébrant doit dire en se revêtant des habits sacerdotaux ne constitue

1. Si quis, nulla causa urgente, perpetuo id faceret, ut videretur quasi statuisse animo nunquam celebrare dicto Matutino et Laudibus, tum cum auctoribus concludi posset hujusmodi Sacerdotem peccare mortaliter. *De Miss. Sac.* l. 3. c. 14.

pas un péché mortel, mais on ne peut l'excuser au moins de péché véniel.

3. Après cela, le prêtre prépare le calice. D'abord il place lui-même l'hostie sur la patène, après avoir eu soin de passer légèrement le pouce et l'index autour de l'hostie pour faire tomber les parcelles déjà détachées. Puis il couvre la patène avec la pale, laquelle ne peut pas, surtout à sa partie inférieure, être couverte d'étoffe de soie, d'après une décision émanée de la Congrégation des Rites ¹. Par dessus la pale, il met le voile. Celui-ci doit s'étendre sur le devant, de façon à couvrir le pied du calice et sans former de plis, si ce n'est sur les côtés, afin qu'on puisse ainsi plus facilement l'enlever quand il faudra découvrir le calice. Enfin par dessus le voile il place la bourse avec l'ouverture de son côté, et sur la bourse il replie la partie postérieure du voile ². Dans la bourse doit se trouver le corporal : autrement elle serait inutile.

Comment
il faut préparer
le calice.

De quelle étoffe
doit
être la pale.

1. *Decret.* 22 jan. 1701. Voici ce décret sur lequel s'appuie saint Alphonse : *An in sacrificio Missæ uti possit palla a parte superiori drappo serico cooperta ?* S. R. C. répondit : *Negative*. Apud Gardellini sub num. 3575, dub. 6.

Ce décret se trouve modifié par une autre décision, en vertu de laquelle la partie supérieure de la pale, celle qui ne doit pas toucher le calice, peut bien être en soie, mais non de couleur noire ou avec des emblèmes de mort. — *An non obstantibus decretis a S. R. C. editis uti liceat palla a parte superiori panno serico cooperta ?* S. R. C. die 10 jan. 1852 répondit : *Permitti posse, dummodo palla linea subnexa calicem cooperiat, ac pannus superior non sit nigri coloris aut referat aliqua mortis signa*. Cfr. Anal. Jur. Pont. Ser. I. pag. 1429.

2. GAVANT. *In Rubr. Miss.* p. 2. t. 1. litt. O. — En Italie, le calice couvert du voile présente un autre aspect qu'en France ; cela vient de ce que la pale et le voile sont faits d'une manière différente. La pale est une double toile empesée, coupée en carré,

Propreté
du corporal.

Remarquons qu'il y aurait péché mortel à célébrer avec un corporal fort malpropre, comme l'enseignent les théologiens; Merati en dit autant des ornements. Mais se servir d'un corporal à demi propre, alors qu'on ne peut pas facilement en avoir un autre, ce n'est pas un péché mortel. Le continuateur de Tournely¹ dit même qu'on pourrait, pour ne pas manquer la messe de précepte, célébrer avec un corporal fort sale. Remarquons encore qu'il ne doit pas y avoir de croix au milieu du corporal. Mais on permet qu'il s'en trouve une sur le bord de la partie antérieure, afin qu'on la baise quand on doit baiser l'autel. Remarquons enfin que, sur le calice, on ne doit placer ni mouchoir ni autre chose, et, sur l'autel, absolument rien qui ne serve à la célébration de la messe.

Comment
le prêtre doit
se revêtir,
à la sacristie,

4. Après avoir ainsi tout préparé, le prêtre va se revêtir des ornements sacrés. C'est à la sacristie

sans carton, ayant peu de consistance, et ne dépassant guère, par ses côtés, les bords de la patène. Le voile est lui-même très flexible, et ne porte pas généralement, comme le nôtre, de croix sur le devant. Le prêtre qui prépare son calice, après avoir recouvert le pain sur la patène avec la pale, place le voile par-dessus, de telle sorte qu'il retombe également de toutes parts. La pale n'offrant aucune résistance à la pression du voile, la patène donne à l'ensemble sa forme ronde bien différente de celle que présente le calice avec l'appareil des églises de France: mais, le voile tombant de même par le côté où il faut prendre le calice, il devient nécessaire, pour porter celui-ci, que le prêtre relève le voile par la partie qui est de son côté, et le relie sur la bourse. (FAVREL, traducteur de Baldeschi.)

Cette note explique pourquoi saint Alphonse prescrit : 1° de ramener le voile par-dessus la bourse quand on se rend à l'autel ou qu'on en revient ; 2° de prendre le voile par sa partie *antérieure* pour dépouiller le calice à l'offertoire ; 3° de déposer la pale, chaque fois qu'on découvre le calice, sur le voile plié et placé près du corporal.

1. *De Euchar.* p. 2. c. 9. a. 2. s. 8

que doivent se trouver les ornements. Quelques rubricaires permettent cependant qu'on les place, en cas de nécessité, au coin de l'autel, du côté de l'évangile¹; car revêtir les ornements sacrés au milieu de l'autel, c'est chose permise seulement aux évêques et aux cardinaux, ainsi qu'aux abbés mitrés, et encore ces derniers ne le peuvent-ils que dans le cas où ils célèbrent pontificalement². Que si l'on veut faire le signe de la croix, il faudra le faire avant de prendre l'amict. Tel est l'avis de Bauldry et de Tonelli.

D'abord on prend l'amict par les deux bouts, et aussitôt on baise la croix, si tant est qu'il s'en trouve une au milieu. Il est vrai que dans le cas contraire, et supposé qu'on ne puisse avoir un autre amict, Merati conseille de tracer une croix au milieu avec le pouce et de la baiser. Pour le faire plus commodément, on peut passer la main gauche sous l'amict sans toutefois lâcher l'extrémité, de telle sorte que, parvenue au milieu, la main approche la croix de la bouche, et alors on baise. L'amict ne se place pas de but en blanc; mais on le fait tourner du côté gauche, et, après l'avoir posé sur la tête, on le descend sur le cou; là, on l'arrange de façon à couvrir entièrement le collet; enfin, tout en récitant la prière *Impone Domine*, on croise les cordons sur la poitrine, en ayant soin de faire passer la main droite par dessus la main gauche, on les serre autour de la taille, et on les lie par devant.

De l'amict,

1. A moins que le saint Sacrement ne soit exposé. (*Cérémonial des évêques.*)

2. S. R. C. 27 sept. 1659.

Et de l'aube, Ensuite le prêtre met l'aube. Si quelqu'un la lui présente, il doit la recevoir les mains jointes et en inclinant quelque peu la tête. Puis il laisse l'aube descendre du côté droit jusqu'à terre, en retenant l'autre partie sur le bras gauche, de sorte que la main gauche soit libre pour habiller le bras droit, par lequel on doit toujours commencer. Après quoi, le bras gauche abandonne l'autre partie de l'aube et s'habille avec le secours de la main droite. Tout en mettant l'aube, le prêtre dit : *Dealba me...* Vient ensuite la ceinture. D'après un décret de la Sacrée-Congrégation des Rites ¹, il faudrait qu'elle fût de lin; et, d'après une autre déclaration, rien ne s'oppose à ce qu'elle soit de la couleur des ornements ². Les rubricaires veulent qu'avant d'ajuster l'aube, on la lie avec la ceinture; mais, dans la pratique actuelle, le prêtre ne se passe la ceinture qu'après avoir, de ses deux mains, relevé le devant de l'aube pour la faire tenir partout à égale hauteur. La ceinture se prend en double avec les franges du côté droit; et en l'attachant, on laisse les bouts pendre aussi longs que possible, afin qu'ils servent ensuite à fixer l'étole. Pendant ce temps le prêtre dit : *Præcinge me*, et le servant ajuste l'aube par derrière afin qu'elle descende également de toutes parts et couvre la soutane.

Mettre
la ceinture,

Et le manipule, Le prêtre prend le manipule : après en avoir baisé la croix, il le passe au bras gauche et se l'attache près du coude pour n'en être pas gêné

1. S. R. C. 22 jan. 1701.

2. S. R. C. 8 jun. 1709.

durant la messe. Pendant ce temps il dit : *Merear, Domine, portare...*

C'est avec les deux mains, distantes l'une de l'autre d'environ un palme ¹, et en la prenant entre le pouce et l'index, qu'il met l'étole. Il baise la croix qui se trouve au milieu, place l'étole sur ses épaules en écartant les deux mains d'environ deux palmes, la croise sur sa poitrine en faisant passer le côté droit sur le côté gauche, puis, de l'une et l'autre main, baisse les extrémités le plus qu'il peut de manière à fixer la croix sur le cou, juste au milieu; enfin il l'attache sur les côtés avec les deux bouts de la ceinture. Pendant qu'il met l'étole, il dit : *Redde mihi...*

Puis prendre
l'étole

A ce propos, Merati et d'autres auteurs font remarquer que, l'étole devant se placer de façon que la croix se trouve couverte par la chasuble, on a, dans beaucoup d'églises fort zélées pour l'observation des rubriques, adopté l'usage de faire partir du milieu de l'étole un cordon qui, descendant par derrière et s'attachant à la ceinture, retient l'étole sous la chasuble et l'empêche de remonter.

Enfin le prêtre revêt la chasuble, en ayant soin de l'ajuster sur le cou et sur les épaules : il doit donc, avec les deux mains, d'abord assujettir la chasuble de façon que la partie supérieure s'adapte parfaitement au cou, puis la tirer en arrière pour qu'elle ne fasse aucun pli; enfin, avec les cordons qui sont en dessous, la fixer par devant. Pendant qu'il revêt la chasuble, il dit : *Domine, qui dixisti.* Si bon lui semble, qu'il attache son mouchoir

Et la chasuble.

1. Le palme napolitain est de om 264.

à la ceinture, mais de façon qu'on ne puisse l'apercevoir.

Silence
et recueillement.

Notons que le prêtre ne peut, en s'habillant, parler avec qui que ce soit. Il ne doit s'occuper alors que de réciter pieusement et à voix basse les prières prescrites. Qu'il réfléchisse aussi à la signification mystique des ornements sacrés.



CHAPITRE DEUXIÈME.

COMMENT LE PRÊTRE DOIT SE RENDRE A L'AUTEL.

1. Une fois revêtu des ornements sacrés, le prêtre prend sa barrette et se couvre; puis il peut faire le signe de la croix, bien que la rubrique ne le prescrive pas. S'il y a là d'autres prêtres, c'est avant de prendre le calice et en se découvrant que le célébrant doit les saluer, selon Tonelli; il est vrai que Merati le contredit, parce qu'en se découvrant pour ses confrères, le prêtre leur témoignerait plus d'honneur qu'à l'image principale de la sacristie, qu'il salue sans se découvrir. Mais on répond aisément que si le prêtre ne se découvre pas pour saluer l'image, c'est parce qu'il tient le calice et qu'il ne pourrait faire l'inclination profonde et se découvrir sans s'exposer évidemment à le renverser; aussi, dans le cas où il ne porterait pas le calice, il devrait se découvrir pour faire l'inclination à l'image.

Au moment de
quitter
la sacristie :

Salutation
tête découverte.

Raisonnant sur une rubrique placée plus loin, quelques auteurs disent de prendre le calice

Comment
se tient le calice.

par le nœud. Mais je ne pense pas que ce serait une faute si, pour le tenir plus fermement, le prêtre prenait le calice entre le petit doigt et l'annulaire en serrant la coupe avec les autres doigts; d'autant plus que la main est cachée sous le voile et que cette rubrique ne saurait être préceptive dans le cas actuel puisqu'il s'agit d'une chose en dehors de la messe. Ayant pris le calice de la main gauche, il met sa main droite sur la bourse, dont l'ouverture est de son côté; sur la bourse il ne peut rien mettre, ni manuterge, ni lunettes, ni clef du tabernacle, ni aucune autre chose¹. Le calice se porte devant la poitrine, presque à même, sans toutefois s'y appuyer.

Salutation
tête couverte.

Tenant donc le calice en main, le célébrant fait une inclination profonde à la croix ou à l'image principale de la sacristie. Il fait cette inclination sans ôter sa barrette, mais il devrait l'ôter s'il n'avait pas à porter lui-même le calice. Puis, avec la gravité et la modestie convenables, les yeux baissés et le calice élevé devant la poitrine de façon à pouvoir regarder par dessus pour se diriger, il sort de la sacristie. Remarquons ici que la main droite reste ouverte, que les doigts sont unis ensemble et reposent sur la bourse, et que le coude ne se tient pas à distance du buste ni élevé en l'air.

Des trois
sortes
d'inclinations.

Puisqu'il s'agit d'inclination, notons qu'il y a, outre la prostration et la gémuflexion, trois sortes de révérences ou d'inclinations : la profonde, la moyenne ou médiocre, et la simple. La profonde

1. S. R. C. 1 sept. 1703.

se fait lorsque, étant debout, on courbe la tête et le corps suffisamment pour que les mains viennent toucher les genoux. La moyenne se fait en inclinant la tête et un peu les épaules ; la simple, en inclinant la tête seulement. Cette dernière se distingue en *minimarum maxima*, *minimarum media*, *minimarum minima*, lesquelles correspondent aux trois cultes de latrie, d'hyperdulie et de dulie. La *minimarum maxima* consiste en une inclination de tête assez accentuée pour entraîner l'inclination des épaules : elle se fait au *Gloria Patri*, au nom de Jésus, et au mot *Deus* dans les premières paroles du *Gloria* et du *Credo*. La *minimarum media* consiste en une grande inclination de la tête seulement : elle est réservée pour le nom de Marie. La *minimarum minima* consiste en une simple inclination de tête, et on la fait au nom du saint dont on célèbre la fête ou dont on fait mémoire, ainsi qu'au nom du pape régnant.

2. Après avoir salué la croix ou l'image du saint, le prêtre se dirige donc vers l'autel d'un pas grave et les yeux baissés. Peut-il en route réciter le *Miserere*? quelques-uns l'affirment, d'autres le nient, parce que la rubrique n'en dit rien.

En route vers
l'autel :

S'il passe devant un autel où le saint Sacrement est exposé, il doit faire la gémulation, non pas à un genou, comme le veulent Bauldry et quelques auteurs, mais à deux genoux : alors il se découvre en remettant sa barrette au servent, ou plutôt, comme le disent Merati et d'autres, il la conserve dans sa main droite en l'abaissant avec l'ouverture de son côté ; puis il fait au saint

Gémulation
à faire
devant le
saint Sacrement
exposé,

Sacrement une profonde inclination de tête, se couvre et se lève. La même règle est à observer, quand il rencontre dans l'église un prêtre portant le saint Sacrement. — S'il passe devant un autel

Et devant un autel où se fait soit la consécration, soit la communion;

où se fait soit l'élévation, soit la communion, il se met à genoux de la manière que nous venons de dire, et il ne se lève pas avant que le calice ne soit remis sur le corporal; mais pour la communion des fidèles, il ne doit pas attendre qu'on ait fini de la distribuer ¹. — S'il passe devant un autel

Devant un autel après la consécration,

après la consécration, il met un genou en terre pour adorer Jésus-Christ, se découvre et incline profondément la tête, puis il remet sa barrette et se lève. Il est cependant permis de se contenter d'une gémflexion sans se découvrir; car le saint Sacrement n'étant pas exposé sur l'autel, on peut le considérer comme renfermé dans le tabernacle : telle est, atteste Merati, la pratique de Rome. —

Devant le maître-autel,

En passant devant le maître-autel, il faut, si le saint Sacrement s'y trouve, que le prêtre fléchisse le genou sans se découvrir. S'il n'y a que la croix, l'inclination profonde de tête est seule requise, comme aussi quand il y a exposition de quelque insigne relique du saint fêté ce jour-là, ou de toute autre relique exposée à la vénération des fidèles. Quand, à côté du tabernacle qui renferme le saint Sacrement, se trouvent des reliques, il suffit que l'on fléchisse le genou sans se découvrir.

Salutations en traversant le chœur,

Si le prêtre traverse le chœur au moment où se dit soit le *Gloria Patri*, soit tout autre verset qui exige l'inclination, il doit s'arrêter et s'incliner

respectueusement. Quant au clergé assistant au chœur, il le salue de chaque côté sans se découvrir. — S'il rencontre un prêtre qui vient de célébrer, il lui cède la droite et le salue, mais sans se découvrir ni s'arrêter. — S'il passe devant un cardinal, l'archevêque de la province, l'évêque du diocèse, un légat apostolique, un roi ou un prince, il fait une simple inclination de tête sans se découvrir.

En rencontrant
un prêtre,

Un dignitaire.

Enfin notons que si le prêtre ne porte pas le calice, il doit se rendre à l'autel les mains jointes devant la poitrine et se découvrir chaque fois qu'il salue.

3. Parvenu à l'autel, il s'arrête devant la première marche, ôte sa barrette et la passe au servent. S'il porte une calotte, il doit l'ôter aussi, à moins d'avoir une dispense du Saint-Siège pour la conserver pendant la messe, auquel cas il l'ôtera depuis le canon jusqu'après la communion. Il faut remarquer que personne, pas même un évêque, ne peut porter calotte pendant la messe sans une permission du pape, ainsi qu'il résulte de plusieurs décrets cités par Gavantus¹, entre autres du décret approuvé par Urbain VIII et placé en tête du missel.

Au pied de
l'autel :

il se découvre,

Il fait l'inclination profonde si le saint Sacrement n'est pas dans le tabernacle. Mais si le saint Sacrement s'y trouve, il doit faire la génuflexion de la manière exposée plus haut, sans incliner la tête².

S'incline ou fait
la génuflexion
in plano.

1. *In Rubr. Miss.* p. 2. l. 2. n. 2.

2. Du temps de saint Alphonse, la coutume était de faire cette

A l'autel :
Comment
monter ?

Comment
prendre
le corporal

4: Il monte à l'autel, en prenant par le milieu et en avançant d'abord le pied droit. Dès qu'il est arrivé, il dépose le calice vers le côté de l'évangile; puis, de la main gauche, il prend la bourse, dont, avec la main droite, il retire le corporal. Il pose le corporal sur l'autel; en même temps sa main gauche, qui tient la bourse, avance celle-ci du côté de l'évangile et la place, l'ouverture tournée vers le tabernacle¹, entre les chandeliers, de façon toutefois qu'elle soit à l'abri de la cire découlant des cierges.

Et l'étendre ?

Ensuite et en s'aidant de ses deux mains, il étend le corporal sur la pierre sacrée, qui occupe le milieu de l'autel. Il faut que le bord du corporal soit à la distance d'un doigt du bord de l'autel, afin que la dentelle, au risque de renverser le calice, ne s'embarrasse pas dans les ornements du prêtre quand celui-ci se retourne. Si l'un des côtés du corporal porte une croix faite à l'aiguille, c'est ce côté qu'on rapproche du bord de l'autel, afin que le prêtre baise la croix en baisant l'autel. Après quoi, il prend le calice des deux mains, afin de le placer sur le corporal; et, pour cela, il passe sa main gauche autour du nœud, soulevant avec la droite les extrémités du voile,

Comment
disposer le
calice ?

genuflexion sur la première marche de l'autel. C'est *in plano*, devant cette première marche, qu'il faut maintenant la faire, de par un décret de la S. C. en date du 12 nov. 1831. *Quando celebrans genuflectit ante altare sanctissimi Sacramenti tam expositi quam in tabernaculo reconditi, debetne genuflectere in plano presbyterii, an in infimo gradu altaris ?* Et S. R. C. répondit : *Serventur rubricæ, sed in accessu et recessu in plano est genuflectentium ; in infimo autem gradu altaris quoties genuflectere occurrat.* In una Marsor. ad 51. n. 4669.

1. En Italie, les croix brodées sur la bourse n'ont jamais de ces pieds qui exigent, suivant tous les auteurs, qu'on la place autrement.

élève le calice à la hauteur d'un demi-palme, l'avance au milieu de l'autel, en ayant soin de lui imprimer un mouvement tel que les bords du voile ne s'engagent pas sous les pieds du calice¹; enfin il le place, mais plutôt en arrière et de façon que le voile ne traîne pas sur le devant, pour laisser au prêtre toute liberté de baiser l'autel, surtout après la communion, car alors le voile est en outre couvert de la bourse. De plus, le prêtre aura toujours soin de ne placer le calice que sur la pierre d'autel, juste en face du tabernacle. Il est à remarquer qu'on ne peut pas, sans une dispense du Saint-Siège, mettre le corporal sur le voile hors de la bourse².

Quand il y a de petites hosties à consacrer pour la communion du peuple, le prêtre les met sur la patène en dessous de la grande hostie; mais s'il y en a trop pour tenir sur la patène, le prêtre les place sur le corporal en avant du calice et du côté de l'évangile, de façon toutefois qu'elles ne se trouvent pas en dehors de la pierre d'autel; ou bien il les met soit dans un ciboire qu'il couvre de son couvercle, soit dans un autre calice sur lequel il place une pale. Aucun des deux ne doit jamais se placer que derrière le calice de la messe.

Et les hosties
pour
la communion
du peuple ?

5. Tout étant ainsi disposé, le prêtre fait une simple inclination devant la croix. Il suivra la même règle chaque fois qu'il quittera le milieu de l'autel ou qu'il y reviendra, à moins que la

Inclinations
à la croix
durant la messe.

1. S. R. C. 12 jan. 1669.

2. Cf. Gavant. p. 2. n. 5. litt. O.; et Merat. p. 2. tit. 2. n. 12.

Le prêtre
ouvre le missel,
et passe,
sans s'arrêter,
au milieu de
l'autel.

rubrique ne prescrive soit de baisser l'autel immédiatement avant ou après ce mouvement, soit de faire une autre inclination, comme, par exemple, au *Credo*. Après cette inclination ¹, il se rend du côté de l'épître, les mains jointes de façon que le pouce droit repose en forme de croix sur le pouce gauche. Il ouvre le missel ², puis, après avoir revu la messe et vérifié les signets, il retourne au milieu de l'autel, les mains jointes devant la poitrine, et il fait à la croix une inclination, non pas profonde mais médiocre, d'après l'opinion la plus commune, et cela sans lever les yeux ni s'arrêter pour dire n'importe quelle prière avant de commencer la messe.

Comment
il descend les
marches,

Après cette inclination, le prêtre, pour ne pas tourner le dos à la croix ou au tabernacle, se recule un peu vers l'évangile en même temps qu'il tourne son visage vers l'angle de l'épître :

1. D'une réponse de la S. C. en date du 12 nov. 1831, et ainsi conçue : *Serventur rubricæ*, plusieurs rubricaires concluent que toute inclination à la croix est défendue pendant la sainte messe, hormis dans les deux cas où cette marque de vénération est formellement prescrite par la rubrique, à savoir : 1^o au moment où le prêtre descend de l'autel pour commencer la messe ; 2^o quand il passe devant la croix pour porter lui-même le missel du côté de l'épître au côté de l'évangile. — La pensée de saint Alphonse est que, si la rubrique prescrit l'inclination pour ces deux cas, il n'est pas défendu, et même on fait bien dans les autres cas de rendre à la croix ce pieux hommage. Au surplus, qu'on prête attention à la question posée, et on verra que la réponse de la S. C. équivaut simplement à un refus de faire un traité sur la matière. Gardellini, n^o 4669, dit : *Atqui Rubricistæ volunt, quotiescumque nomen JESU nominatur in Missa, vel dicitur GLORIA PATRI, vel acceditur ad medium altaris, vel ab ipso receditur, caput cruci esse inclinandum; alii sentiunt hujusmodi inclinationes esse faciendas tunc tantum, quum a rubrica præscribuntur. Quæritur quando hujusmodi inclinatio sit facienda?* Et S. R. C. respondendum censuit : *Serventur rubricæ* Die 12 nov. 1831 in una Marsor. ad 28. — Voir page 318.

2. C'est le prêtre lui-même qui doit ouvrir le missel. Quant au servant, il peut, en arrivant, le placer sur le pupitre, de façon, disent

c'est ainsi que, les yeux baissés et les mains jointes, il descend toutes les marches de l'autel. Plus l'autel compte de marches, plus il faut que le prêtre se recule vers l'évangile, afin que, traçant une ligne oblique, il se trouve, après avoir descendu la dernière marche, juste en face du tabernacle. Mais, s'il y a plus de trois marches, on peut à volonté s'arrêter sur la troisième ou sur toute autre. Par contre, s'il n'y en a qu'une, il faut, après l'avoir descendue, qu'on s'en éloigne un peu. Et où il s'arrête.

Remarquons que l'on ne doit pas descendre de l'autel, sinon quand les cierges sont allumés.

les rubricaires, que l'ouverture en soit tournée du côté de l'évangile : mais il ne peut ni l'ouvrir ni marquer la messe. In una Tuden. n° 4520 quæritur : *An in missis privatis permitti possit ministro aperire missale et invenire missam ?* S. R. C. respondit : *Negative et servantur rubricæ.* Die 7 sept. 1816 ad II.



CHAPITRE TROISIÈME.

LE COMMENCEMENT DE LA MESSE.

1. Descendu au bas des degrés, le prêtre se tourne vers l'autel et se tient là, les mains jointes devant la poitrine sans toucher la chasuble, ce qui se fait plus facilement en rapprochant les coudes plutôt de la poitrine que des côtés. Pour joindre les mains, qu'il les tienne étendues et unies, en sorte que les doigts similaires soient l'un contre l'autre, par exemple index contre index, et ainsi des autres doigts. Le pouce de la main droite se place sur le pouce de la main gauche en forme de croix, sans qu'il reste aucun espace entre les doigts. C'est de cette manière qu'il aura soin de toujours tenir les mains jointes, excepté après la consécration, car alors le pouce et l'index de chaque main doivent se joindre entre eux et avoir leurs extrémités tournées plutôt vers le célébrant que vers l'autel.

Manière de
joindre
les mains,

Il fait ensuite une profonde inclination à la croix de l'autel, ou bien la gémuflexion¹ si le saint

De faire
la gémuflexion,

1. Sur le dernier degré, d'après la note 2 de la page 217.

Sacrement est dans le tabernacle. En faisant la gèneuflexion, il faut descendre le genou jusqu'au talon du pied gauche; et quand on reste debout, il ne faut pas écarte les pieds, mais les tenir l'un auprès de l'autre.

Et le signe de
la croix.

2. Après cette gèneuflexion, le prêtre fait le signe de la croix : pour cela, il tient la main gauche contre la poitrine, et, avec la main droite, il se signe du front à la poitrine, puis de l'épaule gauche à l'épaule droite, en disant à haute voix : *In nomine Patris, etc.* Au mot *Amen*, il joint les deux mains.

Notons ici qu'on forme la croix surtout avec les trois derniers doigts, de façon cependant que la main droite soit entièrement étendue et que les doigts restent tous ensemble, sans que le pouce et l'index se séparent.

Où se pose
alors
la main gauche ?

Quand le prêtre se signe, il a la paume de la main tournée vers sa poitrine; mais il la tourne vers le livre quand c'est sur le livre qu'il trace le signe de la croix. De plus, en se signant, il ne doit jamais laisser en l'air la main qui ne fonctionne pas, mais la poser sur sa poitrine, ou sur l'autel, ou sur le livre : sur sa poitrine, quand il se signe lui-même, ou qu'il bénit soit les assistants, soit quelque chose à distance de l'autel, comme l'encens; sur le livre, lorsqu'il y fait le signe de la croix; sur l'autel, en bénissant quelque chose qui se trouve sur ou contre l'autel, comme les cendres, les cierges, les rameaux ou encore le sous-diacre après le chant de l'épître. Il la pose également sur l'autel, lorsqu'il tourne les feuil-

lets du missel et chaque fois qu'étant à l'autel il se sert d'une seule de ses mains.

S'il arrive qu'on fasse l'élévation à quelque autel voisin alors que lui-même, n'ayant pas encore commencé sa messe, prépare le missel ou vérifie les signets, il doit achever ses préparatifs, puis descendre et s'agenouiller sur la dernière marche. Mais une fois qu'il a fait le signe de la croix, il ne s'occupera plus de ce qui se passe aux autres autels, par conséquent il n'a plus à faire ni génuflexions ni inclinations.

De plus, en prononçant les paroles qui se prononcent à haute voix, le célébrant aura soin de ne pas y mettre trop de célérité, afin de pouvoir faire attention à ce qu'il dit ; ni trop de lenteur, afin de ne pas causer d'ennui aux assistants ; il aura soin aussi de ne pas trop élever la voix pour ne pas troubler les prêtres qui célèbrent ou qui confessent en ce moment. Qu'il prononce donc d'une manière grave, uniforme, claire et distincte, de manière à se faire entendre de ceux qui ne sont pas loin de l'autel et à leur inspirer de la dévotion. Quant aux paroles qui doivent être dites à voix basse, il suffit, d'après la rubrique, que le célébrant les entende sans que rien n'en parvienne aux assistants. Il y aurait péché au moins véniel à ne pas varier ainsi la voix.

Comment
il faut prononcer
les paroles :
à voix haute.

A voix basse.

Quelques auteurs croient que ces sortes de rubriques ne sont pas préceptives, mais ils se trompent ; car, ainsi que nous l'avons dit plus haut, toutes les rubriques concernant la célébration de la messe font loi, et elles obligent si bien que les enfreindre en matière grave, c'est commettre un péché mortel.

Dans quel esprit
il faut réciter
l'*Introïbo*
et le *Judica*.

3. Le prêtre dit d'une voix intelligible l'antienne *Introïbo ad altare Dei* et le psaume *Judica* jusqu'à la prière *Aufer a nobis*. En récitant cette antienne et ce psaume, il se met devant les yeux la grande action qu'il va faire, c'est-à-dire l'oblation du divin sacrifice, qui est bien la plus noble et la plus sainte fonction qu'on puisse imaginer.

Quand s'omet
le *Judica* ?

Le psaume *Judica* ne se récite pas aux messes des morts, ni depuis le dimanche de la Passion inclusivement jusqu'au Samedi-Saint exclusivement; mais on doit le dire aux fêtes des saints qui tombent dans la semaine de la Passion et même aux messes votives, fût-ce celle de la Passion ou de la Croix, si on en célèbre cette semaine-là.

De l'inclination
à faire
toujours au
Gloria Patri.

Au *Gloria Patri* le prêtre fait cette inclination simple de tête que nous avons nommée plus haut *minimarum maxima*; et cette inclination, il la fera chaque fois que se rencontrera ce verset. Après le *Gloria Patri*, il répète l'*Introïbo*, puis il fait le signe de la croix en disant : *Adjutorium nostrum in nomine Domini*, dont il distribue les paroles de la manière suivante : au mot *Adjutorium*, il se touche le front ; à *nostrum*, la poitrine ; à *nomine*, l'épaule gauche ; à *Domini*, l'épaule droite.

Le *Confiteor*.

4. En récitant le *Confiteor*, le prêtre, comme on l'a vu plus haut, tient les mains jointes et s'incline profondément, c'est-à-dire assez pour que ses mains puissent toucher ses genoux ; il demeure dans cette posture jusqu'à la fin du *Misereatur* et ne se relève qu'en répondant *Amen*.

On ne peut ajouter au *Confiteor* aucun nom de saint, pas même celui du patron; et en disant *vobis fratres* et *vos fratres*, on ne doit pas se tourner vers le servant. Seulement aux messes solennelles, ainsi que le remarque Gavantus¹, le célébrant se tourne vers le diacre et le sous-diacre d'abord à ces mots *vobis fratres* et *vos fratres*, ensuite quand il dit le *Misereatur*.

A chaque *mea culpa* il se frappe la poitrine, et pour cela il tient les doigts de la main droite réunis ensemble, pendant que la main gauche s'appuie sur la poitrine. Merati ne désapprouve pas qu'on se frappe alors avec la paume de la main, mais il a contre lui le sentiment commun. Notons qu'il faut éviter de se frapper par trop fortement ou brusquement. Aussitôt après le *mea maxima culpa*, il aura de nouveau les mains jointes.

Manière
de se frapper
la poitrine
au *Mea culpa*,

Le servant récite à son tour le *Confiteor*: le prêtre répond en disant aussi le *Misereatur*, et, quand il en vient à *Indulgentiam*, il fait le signe de la croix en distribuant les paroles de façon qu'il se touche le front au mot *Indulgentiam*, la poitrine à *absolutionem*, l'épaule gauche à *remissionem*, et l'épaule droite à *peccatorum nostrorum*; enfin, au mot *tribuat*, ses mains se rejoignent. Après quoi, il s'incline médiocrement, et, les mains jointes devant la poitrine, il dit: *Deus, tu conversus*, etc.

Et de
se signer
à *Indulgentiam*.

On aura soin de ne pas réciter ces versets avec la précipitation qu'y mettent certains prêtres et

1. GAVANT. Rubr. 12.

Oremus
et
Aufer a nobis.

certaines servants ; il ne faut pas que l'un reprenne avant que l'autre ait fini. Si le servant ne sait pas les paroles, c'est au prêtre d'y suppléer. Il ne faut pas non plus que le prêtre se relève avant d'avoir dit *Oremus*. A ce mot, il écarte les deux mains, les rejoint, se relève, et, en même temps qu'il commence tout bas la prière *Aufer a nobis*, il monte à l'autel en avançant d'abord le pied droit. Il va lentement, de façon à terminer la prière au moment où il arrive.



CHAPITRE QUATRIÈME.

L'INTROIT, LE KYRIE ET LE GLORIA.

1. Arrivé au milieu de l'autel, le prêtre s'incline médiocrement en appuyant ses mains jointes sur l'autel, c'est-à-dire qu'il place les petits doigts contre la partie antérieure du bord et les autres sur le bord lui-même, le pouce droit posé sur le pouce gauche en forme de croix. Ainsi doit-il faire chaque fois que la rubrique prescrit de placer les mains jointes sur l'autel, même après la consécration; mais, après la consécration, il faut tenir unis ensemble l'index et le pouce de chaque main. Notons que les petits doigts ne doivent pas, en touchant la partie antérieure de la table de l'autel, se séparer des autres doigts.

Comment se placent les mains jointes sur l'autel.

Ainsi incliné, il dit la prière *Oremus te, Domine*; et, quand il arrive à ces mots : *quorum reliquiæ hic sunt*, il écarte les mains, et, les plaçant tout entières sur l'autel en dehors du corporal, il se courbe droit devant lui et baise l'autel, non pas sur le côté, mais au milieu. Ainsi fera-t-il

Comment se baise l'autel.

chaque fois qu'il devra baiser l'autel ; mais, après la consécration, les mains se placent à l'intérieur du corporal. Pour baiser l'autel plus commodément, il est bon de retirer un pied en arrière ; ce qu'on fera chaque fois que sera prescrite soit l'inclination médiocre ou profonde, soit la gèneuflexion. — Qu'on le remarque bien, il faut réellement baiser l'autel ; certains prêtres, pour s'épargner la peine de courber leur tête autant qu'il le faudrait, baisent l'air au lieu de l'autel, ce qui est une faute.

A quel moment
et dans
quelle posture
on dit
l'*Introït*.

2. Après avoir baisé l'autel, et sans faire d'inclination à la croix, le prêtre va du côté de l'épître, les mains jointes et d'un pas naturel : il continue en même temps la prière *et omnium sanctorum*, etc., ainsi qu'on l'infère de ces paroles de la rubrique : *Osculato altari, accedit ad cornu ejus sinistrum*. Arrivé près du missel, il se place en face, et, debout, le corps droit et sans pencher la tête, il commence, mais alors seulement, l'*Introït*, à haute voix et en faisant le signe de croix ; il continue ensuite les mains jointes et sur le même ton. Au *Gloria Patri* il fait vers la croix l'inclination simple *maxima*, sans lever les yeux, et il demeure dans cette posture jusqu'au *Sicut erat*. Pour faire cette inclination, il faut se tourner quelque peu, ainsi que cela se pratique ordinairement, parce que c'est plus naturel. En reprenant ensuite l'*Introït*, on ne réitère pas le signe de la croix.

On n'omet jamais le *Gloria Patri* de l'*Introït* si ce n'est aux messes des morts et aux messes

de *Tempore* pendant la semaine de la Passion et la Semaine-Sainte. Au temps pascal on ajoute à l'*Introït* deux *Alleluia*.

3. Après avoir dit l'*Introït*, le prêtre se retourne sur sa gauche, revient d'un pas naturel et les mains jointes au milieu de l'autel, et dit à haute voix, en alternant avec le servant, trois fois *Kyrie eleison*, trois fois *Christe eleison*, et trois fois *Kyrie eleison*.

Il aura soin de ne commencer les *Kyrie eleison* qu'après être arrivé au milieu de l'autel et après avoir fait à la croix l'inclination simple *maxima*, sans lever les yeux. Cette inclination, il la fera chaque fois qu'il quittera ou abordera le milieu de l'autel, hormis le cas où, d'après la rubrique, il faut que le prêtre, aussitôt ou presque aussitôt, baise l'autel ou fasse l'inclination, comme, par exemple, quand après l'évangile il prononce le mot *Deum* du *Credo*, ou bien encore quand, aux Quatre-Temps de la Pentecôte, il vient réciter le *Gloria in excelsis* séparément des *Kyrie eleison*, et se trouve ainsi sur le point de proférer tout de suite le mot *Deo* de l'hymne angélique.

Kyrie eleison.

Le réciter
entièrement
au
milieu de l'autel
et après
l'inclination
à la croix.

4. Après le dernier *Kyrie eleison*, le prêtre, se tenant toujours droit au milieu de l'autel, écarte les deux mains de la largeur de la poitrine en prononçant le mot *Gloria* ; puis, il dit *in excelsis* en les élevant à la hauteur des épaules, de façon que le bout des doigts reste un peu au-dessous de la ligne des yeux ; enfin, au mot *Deo*,

*Gloria
in excelsis Deo.*

Trois rubriques
à observer.

il les rejoint et incline la tête, sans avoir regardé la croix. Merati prescrit ici l'inclination simple *minima*; mais il me semble que, se faisant au mot *Deo*, cette inclination doit être la simple *maxima*, comme à *Gratias agimus tibi*; d'autant plus que, d'après Merati lui-même, c'est la *minima* que doit faire le prêtre quand, le mercredi et le samedi dans l'octave de la Pentecôte, il commence tout de suite sans inclination en arrivant au milieu de l'autel, le *Gloria in excelsis*.

Deux fautes
assez générales.

Il faut remarquer ici que quelques prêtres ont tort, après avoir écarté les mains, de les abaisser au point de leur faire toucher l'autel; car on doit seulement les écarter et les tenir de façon que les deux paumes demeurent en regard l'une de l'autre et ne dépassent ni la hauteur ni la largeur des épaules.

Quatre
inclinations
pendant
le *Gloria*.

Du
signe de la croix
à la fin.

Après avoir dit *Gloria in excelsis Deo*, le prêtre continue et récite toute l'hymne, debout et les mains jointes. Seulement, aux paroles suivantes: *Adoramus te, Gratias agimus tibi, Suscipe deprecationem nostram, Jesu Christe*, il fait l'inclination simple *maxima*; et à la fin, quand il dit: *cum Sancto Spiritu in gloria Dei Patris, Amen*, il fait le signe de la croix, de façon qu'au mot *Sancto* il se touche le front, au mot *Spiritu* la poitrine, à *gloria* l'épaule gauche, à *Dei Patris* l'épaule droite, et au mot *Amen* il se remet les mains jointes. Cependant Tonelli et d'autres auteurs avec lesquels Merati semble d'accord, sont d'avis qu'on peut omettre ici de rejoindre les mains, parce qu'il faut tout de suite les séparer et que la rubrique ne prescrit rien à cet égard. Pa-

reillement on peut l'omettre après le signe de croix qui se fait à la fin du *Credo*, au *Benedictus qui venit in nomine Domini*, aux mots *omni benedictione cœlesti*, car ici encore il faut aussitôt séparer les mains pour le *Memento* des morts ¹.

Le *Gloria* se dit chaque fois qu'à matines on récite le *Te Deum*; et même, dans certains cas prévus par le missel, on le dit, bien qu'à matines on ne récite pas le *Te Deum*, comme par exemple, le jeudi et le samedi de la Semaine-Sainte, parce que ces jours-là l'office ne s'accorde pas avec la messe. On omet le *Gloria* aux messes des morts et aux messes votives; mais il se dit aux messes votives de la sainte Vierge le samedi ², à celles des anges, et à celles des saints quand ces dernières se célèbrent avec solennité *pro re gravi*.

Quand
se récite
le *Gloria*.

1. Les raisons que donne saint Alphonse pour qu'on n'ait pas à joindre les mains à la fin du *Gloria in excelsis*, à la fin du *Credo*, à la fin du *Sanctus*, et à ces mots *omni benedictione cœlesti*, semblent parfaitement justes et tout à fait convaincantes; d'autant plus que les rubriques ne prescrivent pas de les joindre et que la S. C. s'est également abstenue de le prescrire. In una Marsor. ad 30, n. 4664: *Aliqui rubricarum expositores dicunt post signum crucis. quod fit in fine Gloria in excelsis, Credo, Sanctus, manus esse jungendas, etiamsi nihil hujusmodi præscribat rubrica: Rectene?* — S. R. C. respondit die 12 nov. 1835: *Serventur rubricæ.*

2. On doit dire le *Gloria in excelsis* non seulement aux messes votives de la sainte Vierge quand ces messes se célèbrent le samedi, mais encore à ces mêmes messes quand elles se célèbrent durant l'octave de l'une des fêtes de Notre-Dame. En effet, à la question (in una Ratisbon. die 15 avril 1880.) *An qui diebus intra aliquam octavam B. Mariæ Virg. excepto sabbato, recitat officium de aliquo Sancto ritu semiduplici eo die occurrente, et missam votivam de B. Mariæ V. celebrare vult, teneatur celebrare missam votivam infra hanc octavam cum Gloria?* la S. C. répondit: *Affirmative juxta decreta in Angelopolitana diei 13 junii 1671 ad 2, in una Ordinis Canonicorum Regularium Lateranens. diei 2 dec. 1684 ad 7, et in Cracovien. diei 22 aug. 1744 ad 3.*

Pareillement, il faut dire le *Gloria in excelsis* aux messes votives des saints quand ces messes se célèbrent durant l'octave de leur fête: cela résulte du décret porté par la S. C. le 13 juin 1671 in *Angelopolitana*.

CHAPITRE CINQUIÈME.

DES ORAISONS.

1. Après le *Glorja in excelsis*, ou, s'il ne se dit pas, après les *Kyrie*, le prêtre disjoint ses deux mains et les appuie l'une à droite, l'autre à gauche du corporal, mais en dehors et de telle sorte que la main tout entière jusqu'au poignet exclusivement et non pas seulement les doigts, touche l'autel; puis il le baise, et aussitôt, remettant ses mains jointes devant sa poitrine et tenant les yeux, non pas fermés, mais baissés de façon à voir un peu au-delà des marches, il se tourne sur sa droite vers le peuple. Debout au milieu de l'autel, il écarte ses mains en ayant soin de tenir les paumes en regard l'une de l'autre, de maintenir les doigts unis et droits et de ne pas dépasser la largeur des épaules; il rejoint aussitôt les mains, en disant d'une voix intelligible : *Dominus vobiscum*, sans incliner la tête, ni s'appuyer contre l'autel. Ainsi fera-t-il dans tous les cas semblables.

Cérémonies
avant
et pendant
chaque *Dominus
vobiscum*.

Il faut remarquer que, si l'on use de lunettes,

il convient, avant de se tourner vers le peuple, qu'on les ôte et qu'on les dépose sur l'autel en dehors du corporal ¹.

Si l'autel est placé de telle sorte que le célébrant se trouve avoir le visage tourné vers le peuple, alors, sans changer de position, il se contente, après avoir baisé l'autel, de saluer le peuple, puis, plus tard, de le bénir de la manière qu'on vient d'expliquer.

Les oraisons :

Mouvement et
position
des mains
durant
les oraisons

2. Après que le servant a répondu *Et cum spiritu tuo*, le prêtre se dirige vers l'épître, en tournant sur sa gauche et en marchant d'un pas naturel et grave. Arrivé devant le missel, il écarte les mains, et, pendant qu'il se tourne vers la croix, à laquelle il adresse, sans toutefois la regarder, une inclination simple *maxima*, il rejoint ses mains, en même temps qu'il dit d'une voix intelligible : *Oremus*. Puis il récite l'oraison sans changer de ton ; pendant ce temps-là il se tient droit, les mains écartées de telle sorte que toutes deux soient en face l'une de l'autre, que les extrémités des doigts atteignent, mais ne dépassent pas la hauteur des épaules ni la largeur de la poitrine et que les doigts eux-mêmes restent droits et unis. C'est ainsi qu'il faudra faire cha-

1. Ce que dit ici saint Alphonse doit s'entendre des lunettes telles qu'on les portait de son temps. Ces lunettes, aussi bien que les lorgnons et les pince-nez de nos jours, pouvaient facilement s'ôter et se remettre, outre que dans le mouvement fait par le prêtre pour se tourner, elles pouvaient facilement tomber à terre et se briser. Voilà pourquoi saint Alphonse conseille de les enlever. Quant aux lunettes proprement dites, telles qu'elles sont généralement en usage aujourd'hui, comme on ne peut facilement ni les ôter ni les remettre, il n'est pas nécessaire, il ne convient même pas de les ôter.

que fois que la rubrique prescrira de tenir les mains écartées devant la poitrine. Observons que la main gauche doit s'appuyer sur l'autel quand, de la main droite, on tourne les feuillets du missel.

Si l'oraison se termine par ces mots : *Per Dominum* ou *Per eundem Dominum nostrum Jesum Christum*, on joint aussitôt les deux mains; mais, si elle se termine par *Qui tecum* ou *Qui vivis*, on ne les joint qu'aux mots *in unitate*.

Et à la conclusion.

Toute oraison qui s'adresse à Dieu le Père, se termine par : *Per Dominum nostrum Jesum Christum*. Si, au cours de l'oraison, se rencontre le nom de Jésus-Christ, il faut conclure : *Per eundem Dominum*; mais, si le nom de Jésus-Christ se rencontre à la fin, il faut conclure par *Qui tecum vivit*. Que si l'oraison s'adresse à Jésus-Christ, il faut conclure par *Qui vivis*; et si elle s'adresse au Saint-Esprit, ou du moins s'il y est nommé, on doit dire dans la conclusion : *in unitate ejusdem Spiritus Sancti*.

Manière de conclure les oraisons.

Aux conclusions où se rencontre le nom de *Jésus*, on se tourne vers la croix, on fait l'inclination *maxima*, et on reste ainsi jusqu'à la fin de l'oraison. En cas qu'il y ait plusieurs oraisons, on se gardera bien de chercher une oraison avant d'avoir entièrement récité la précédente, comme il ressort clairement de la Rubrique contre Tonelli : *easque junctas tenet usque ad finem*.

Diverses inclinations à y faire.

Dans les conclusions *Qui tecum* et *Qui vivis*, lorsqu'on joint les mains aux mots *in unitate*, on n'incline pas la tête, et on ne se tourne pas vers la croix. Au nom de *Jésus*, s'il se rencontre dans

l'oraison, on fait l'inclination *maxima* vers la croix ¹; au nom de Marie, la *media* vers le livre; et la *minima*, aussi vers le livre, au nom du saint dont on célèbre la fête ou dont on fait mémoire. Ce dernier point ne regarde pas l'oraison *A cunctis*, dans laquelle on ne fait d'inclination qu'au nom de Marie, mais il s'agit du saint dont on dit la messe, fût-ce la messe votive, ou dont on poursuit l'octave. Cette inclination se fait partout où se rencontre le nom de ce saint dans l'oraison, dans l'épître, dans l'évangile, dans le canon; toutefois, dans ces titres: *Lectio Epistolæ B. Pauli Apostoli; Sequentia S. Evangelii secundum Joannem*, on n'incline pas la tête, alors même que ce jour-là on célébrerait la fête de saint Paul ou de saint Jean.

Nombre
des conclusions.

Si nombreuses que soient les oraisons, on ne met de conclusion qu'après la première et après la dernière; comme aussi on ne dit *Oremus* qu'avant la première et la seconde.

Des *Oremus*
avec
Flectamus
genua.

Aux Quatre-Temps et à tout autre jour où les rubriques prescrivent plusieurs oraisons avec prophéties, le prêtre, après avoir dit les *Kyrie*, au milieu de l'autel, fait d'abord l'inclination

1. La même inclination qui est prescrite ici pour le nom de Jésus doit également se faire non seulement lorsqu'on nomme une des trois personnes divines, mais encore lorsqu'on fait mention formelle de la sainte Trinité. En effet, la S. C. l'a déclaré le 7 sept 1826 (in una Tuden. ad 40. n. 4526) *Congruit, ut fert praxis universalis, præsertim Urbis, quod fiat inclinatio capitis, cum pronuntiatur nomen SS. Trinitatis, sicut fit cum profertur nomen Jesu. — Hæc inclinatio habet locum, quando vel simul expresse nominantur tres Personæ: ut in Deo Patri sit gloria, vel quum dicitur expresse Sancta Trinitas in fine hymnorum, uti S. R. C. declaravit die 12 aug. 1854 in una Lucionen. ad 63. Qu. 1. (Anal. Jur. Pont. 11. pag. 2199.)*

maxima à la croix et va se placer ensuite du côté de l'épître. *Oremus*, dit-il comme de coutume, et il ajoute : *Flectamus genua*, pendant qu'il met un genou en terre et qu'il appuie ses deux mains sur l'autel. Aussitôt que le servant a répondu *Levate*, le prêtre se relève et récite l'oraison. En lisant les prophéties, il tiendra ses mains sur l'autel ou sur le missel.

3. Quant au nombre des oraisons, il faut savoir que, si la fête est de rite double, on doit s'en tenir aux oraisons prescrites pour l'office, sans rien ajouter ni retrancher. Notons encore que, pour les fêtes doubles de seconde classe avec mémoire d'une fête simple aux laudes mais non aux premières vêpres, c'est seulement dans la messe basse, et jamais dans la messe solennelle, qu'on fait cette mémoire ¹. De plus, quand la rubrique prescrit de ne dire à la messe qu'une seule oraison, il faut omettre les mémoires qui se rencontreraient dans l'office : ainsi le jour des Rameaux et la veille de la Pentecôte, etc.

Nombre
des oraisons.

La Sacrée-Congrégation des Rites a déclaré (le 2 décembre 1684) qu'aucune loi ne prescrit de réciter toujours les oraisons en nombre impair aux semi-doubles, aux simples et aux fêtes; seulement les auteurs veulent qu'il n'y en ait pas

Il n'est pas
nécessairement
impair.

1. Ici se placent les deux décisions suivantes qui déterminent deux cas où s'omet dans la messe la mémoire du simple : *In missa quocumque modo cantata de festo duplici secundæ classis, omittitur commemoratio simplicis, quæ juxta rubricam fit in Missis privatis tantum*. S. R. C. 9 apr. 1809. — Item *omittitur commemoratio Simplicis in Missa conventuali sine cantu, sed lecta a communitate religiosa*. S. R. C. 27 mart. 1779.

moins de trois, selon la rubrique, ni plus de cinq ou de sept aux messes de férie, aux messes votives et aux fêtes simples. En effet, quand on dit la messe du dimanche ou qu'on célèbre une fête semi-double, et qu'en même temps il se trouve une oraison prescrite par l'évêque, on doit alors en dire quatre, et il n'est pas nécessaire d'en ajouter une cinquième : *Cum in missa de semiduplici*, dit le décret du 2 décembre 1684, *non sint necessario dicendæ collectæ impares, id est tres, vel quinque, vel septem.*

Quand
et
à quelle place
se récite
l'imperata.

Quant à cette oraison prescrite par l'évêque, il faut ou bien la dire en troisième lieu, en place de l'oraison *ad libitum*¹, ou bien l'ajouter comme on fait pour les mémoires des doubles, des semi-doubles et des dimanches : ainsi l'a déclaré la Sacrée-Congrégation des Rites le 28 août 1627². On ne peut la dire aux fêtes de première ou de seconde classe. Ces jours-là, dans les plus insignes basiliques de Rome, on ne la dit pas même aux messes basses, et certainement on doit l'omettre aux messes solennelles, tout aussi bien

1. Les jours où l'on peut choisir entre l'oraison *Ecclesiæ* et celle *pro papa*, si l'une des deux est commandée par l'ordinaire, il faut les dire toutes les deux. S. R. C. 23 mai 1835.

2. Voici, quant à la récitation et à l'omission de l'oraison prescrite par l'évêque, toute la règle, telle qu'elle ressort d'une décision de la S. C. du 20 avril 1812 : *An in dominicis Adventus et Quadragesimæ sit omittenda collecta a Superioribus imperata ?* S. R. C. respondit : *Negative, exceptis dominica Palmarum et dominica IV Adventus in hujus occurso cum Vigilia Nativitatis D. N. J. C., in quibus omittenda est collecta imperata.* Le R. P. Schober ajoute : *Uti Vigilia Nativitatis orationem imperatam excludit, ita etiam Vigilia Pentecostes, quia tantum unicam orationem in missa admittit. Item feria V in Cæna Domini et Sabbato Sancto et in votivis solemnibus, quia celebrantur sub ritu duplici primæ classis.*

qu'on omet alors l'oraison du simple, fût-il de *præcepto*¹.

Enfin, il faut observer que, par oraison *ad libitum*, on ne veut pas dire que le célébrant puisse, à sa convenance, prendre n'importe quelle oraison en dehors de celles qui se trouvent dans le missel, ainsi qu'il résulte de la rubrique².

4. Première remarque. En présence de l'évêque, ou du clergé formant chœur, il ne convient pas que le prêtre, à la messe solennelle, chante l'oraison *pro seipso sacerdote* ; mais qu'il prenne plutôt celle *pro prælatis, pro congregatione et familia*, ou toute autre de ce genre qui lui semblera convenable.

Le choix
des oraisons.

Deuxième remarque. Jamais on ne peut omettre les oraisons des dimanches ni celles de l'Avent, du Carême, des vigiles ou des Quatre-Temps.

Troisième remarque. L'oraison des Quatre-Temps doit être celle qui suit l'*Introït*, c'est-à-dire l'oraison de l'office.

Quatrième remarque. Si durant une octave il se rencontre un dimanche privilégié, on n'ajoute que l'oraison de l'octave et on omet les deux oraisons prescrites aux jours de semi-double.

Dans les messes votives, la seconde oraison est toujours celle de l'office, et la troisième celle qui devrait se dire en second lieu. On peut se contenter de ces deux, à moins toutefois qu'on ait fait dans l'office d'autres mémoires.

1. Voir la note 1 de la page 239.

2. Tit. VII, n° 5. Un décret de la S. C. exclut les oraisons des dimanches, des fêtes et des bienheureux non canonisés (4 mars 1866.)

Quand, au jour de la fête d'un saint, bien qu'on n'ait pas récité son office, on dit à l'autel qui lui est dédié sa messe seulement comme votive, alors on prend pour seconde oraison celle de l'office et pour troisième celle qui concorde avec l'office et qui viendrait en troisième lieu. On dit le *Gloria* dans cette messe, parce qu'elle est considérée à la fois comme votive et comme messe de la fête; car d'une part elle est étrangère à l'office, mais d'autre part elle se dit le jour de la fête du saint. — Pour les messes votives solennelles, qu'on voie les rubriques.

A la messe votive de la sainte Vierge, la seconde mémoire, par conséquent la troisième oraison, est du Saint-Esprit, même au temps de l'Avent, de la Passion et de Pâques. — A la messe des apôtres, l'oraison *Concede* de la sainte Vierge remplace celle *A cunctis*, pour qu'on n'ait pas à répéter les noms de saint Pierre et de saint Paul. — A la messe votive du patron, on supprime son nom dans l'oraison *A cunctis* ¹, ou bien on nomme tel autre saint qu'on veut.

De l'ordre des
oraisons.

5. Quant à l'ordre des oraisons, celle du di-

1. Au sujet de l'oraison *A cunctis*, les décisions suivantes doivent particulièrement être prises en considération :

1° En vertu des lettres apostoliques du 7 juillet 1871, saint Joseph doit toujours être invoqué dans l'oraison *A cunctis*. Et d'après une décision de la S. C., en date du 22 avril 1871, il se place après la sainte Vierge et avant les saints apôtres Pierre et Paul, de la manière que voici : *Intercedente... Dei genitrice Maria, cum beato Joseph, beatis Apostolis tuis Petro et Paulo...* Il faut cependant remarquer que si l'on doit faire mention soit de saint Michel, soit de saint Jean-Baptiste, ils précèdent saint Joseph. Ces règles s'entendent aussi de la postcommunion *Mundet et muniat nos...*

2° A la lettre N... de l'oraison *A cunctis*, il faut placer le nom du patron ou du saint titulaire de l'église dans laquelle on célèbre

manche précède celle *infra octavam*; celle-ci vient avant celle d'une férie majeure ou vigile; cette troisième passe avant celle d'un simple; celle d'un simple précède les communes, qui seraient en second lieu et qui ne viennent ainsi qu'à la troisième place; les communes enfin se placent avant celles de dévotion. Les oraisons votives de la sainte Trinité, du Saint-Esprit, du saint Sacrement et de la croix précèdent celles de la Vierge, des anges et de saint Jean-Baptiste, et toutes viennent avant celles des apôtres. — Quand on récite une oraison pour les défunts, elle doit toujours être l'avant-dernière.

6. S'il arrive que, dans la même messe, il y ait deux oraisons semblables, on remplace la seconde par une du commun. S'il faut changer les oraisons du XXII^e dimanche après la Pentecôte, ou la secrète du jeudi après les Cendres à cause de la fête des quarante martyrs, on recourt au dimanche suivant ou à la férie suivante.

Changement
d'oraisons.

la messe. S'il est déjà nommé, on ne peut le nommer une seconde fois, et alors il faut omettre les deux mots *atque beato*. S. R. C. 12 nov. 1831, in una Marsor. ad 31. n^o 4669.

Si cette église est dédiée à la sainte Trinité, à la Croix, au Saint-Esprit, ou à quelque autre mystère, on n'en fait pas mention et on omet les deux mots *atque beato*. On les omet également, pour les raisons dites plus haut, si l'église est dédiée à la sainte Vierge, à saint Michel, à saint Jean-Baptiste, à saint Joseph, à saint Pierre, à saint Paul. S. R. C. 16 apr. 1853.

Dans une chapelle ou oratoire sans patron ou titulaire, il faut toujours prendre le nom du patron, soit de la ville, soit du pays. S. R. C. 15 febr. 1873.

S'il y a plusieurs patrons, il faut les placer selon l'ordre que chacun d'eux occupe *in Litaniis majoribus*. S. R. C. 28 sept. 1865.

3^e Les religieux peuvent-ils, dans les deux oraisons *A cunctis et Mundet*, invoquer leur saint fondateur? — Oui, pourvu qu'ils n'omettent pas le patron ou le saint titulaire. S. R. C. 17 jun. 1843.

CHAPITRE SIXIÈME.

DEPUIS L'ÉPÎTRE JUSQU'A L'OFFERTOIRE.

1. Après avoir récité les oraisons, le prêtre lit l'épître d'une voix claire et en tenant les mains soit sur le missel, soit sur l'autel, mais de façon que les paumes touchent le livre, soit de toute autre manière qui lui plaira, pourvu qu'aucune des deux mains ne reste en l'air. A la fin il baisse légèrement la voix, afin que le servant, averti par ce signal, réponde : *Deo gratias*. Ainsi se terminera également la lecture de l'évangile. Ensuite, il dira sur le même ton de voix que l'épître le graduel, le verset, le trait ou la prose.

L'épître.

Si, durant l'épître ou dans les versets qui suivent, il doit faire la génuflexion, c'est d'un seul genou qu'il la fera, en posant les mains sur l'autel et sans baisser la tête. Au nom de Jésus, s'il se rencontre dans l'épître, le prêtre se tourne légèrement vers la croix et fait l'inclination prescrite; au nom de Marie et du saint du jour, il fait également une inclination, la *media* pour la sainte

Génuflexions et inclinations pendant l'épître.

Vierge, la *minima* pour le saint, mais toutes deux vers le missel : ainsi en agira-t-il chaque fois que l'un de ces noms se présentera, comme on l'a dit plus haut.

A la suite du graduel viennent deux *Alleluia*, puis le verset et un autre *Alleluia*. Mais au temps de Pâques, à la place du graduel, on récite deux versets, suivis de quatre *Alleluia*, selon la rubrique qui se lit à la messe du samedi après Pâques.

Passage du côté
de l'épître
au côté
de l'évangile.

2. Ayant lu le graduel et ce qui suit, le prêtre, laissant le missel ouvert, se rend au milieu de l'autel, les mains jointes devant sa poitrine; il lève les yeux vers la croix, les abaisse tout de suite, s'incline profondément en tenant ses mains devant lui sans les appuyer sur l'autel, et dit à voix basse : *Munda cor meum... Jube, Domine, benedicere. Dominus sit in corde meo...* S'il arrivait que le prêtre dût lui-même transporter le missel, par exemple dans le cas où le servant serait trop petit, il ferait en passant une inclination à la croix; puis, ayant placé le missel, il retournerait au milieu de l'autel pour y réciter le *Munda cor meum* de la manière qu'il est dit ci-dessus.

Comment il faut
se tenir
devant le livre,

Après cela, les mains toujours jointes devant la poitrine, il passe du côté de l'évangile, arrive en face du livre, lequel est placé non pas de front mais de biais vers l'angle de l'autel. Debout, la tête et le corps droits, sans appuyer ni ses bras, ni ses mains, lesquelles sont jointes devant sa poitrine, il dit d'une voix intelligible : *Dominus vobiscum*. Puis, écartant ses mains, il met la

Le signer,

gauche sur le missel, en même temps qu'avec le pouce de la droite dont il a soin de ne pas appuyer l'ongle sur le missel, il trace le signe de la croix à l'endroit où commence l'évangile. En faisant ce signe de croix, il tient sa main droite étendue, tourne le dedans vers le livre et conserve les quatre doigts unis ensemble. Levant ensuite la main gauche de dessus le missel et la plaçant au bas de sa poitrine, il fait trois petits signes de croix sur son front, sur sa bouche et sur sa poitrine, avec le pouce de la main droite qu'il tient toujours étendue, les autres doigts parfaitement unis et la paume tournée de son côté. Quant aux paroles, voici comment il les distribue. En signant le livre, il dit *Sequentia* ou *Initium*; au front, *sancti evangelii*; sur la bouche il ne dit rien parce qu'elle reste fermée; sur la poitrine *secundum Joannem*. Le servant répond : *Gloria tibi, Domine*. Alors le prêtre remet ses mains jointes devant sa poitrine, et lit l'évangile à haute voix. Aux noms de Jésus, de Marie et du saint dont on célèbre la fête ou la mémoire, il fait l'inclination vers le missel; pareillement, s'il doit faire la génuflexion, il la fait vers le livre.

Se
signer soi-même,

La lecture ainsi terminée, le prêtre soulève le missel avec ses deux mains, puis, s'inclinant quelque peu, il le baise à l'endroit où commence le texte de l'évangile et il dit à voix basse : *Per evangelica dicta...* Après avoir baisé le missel, il le prend des deux mains, avec le coussin ou le pupitre, et le place près du corporal, de manière à pouvoir y lire commodément du milieu de l'autel.

Baiser le missel
à la fin,

Et le placer près
du corporal.

Le *Credo*.

3. S'il n'y a pas de *Credo*, le prêtre, en arrivant, les mains jointes, au milieu de l'autel, le baise tout de suite. Mais s'il doit dire le *Credo*, il se tient droit, et, en même temps qu'il écarte, élève puis réunit ses deux mains, il commence le *Credo* d'une voix claire et distincte, comme il a fait pour le *Gloria*.

Comment se
disent les
trois premières
paroles.

Ainsi, au mot *Credo*, il écarte et élève ses mains; au mot *in unum*, il les remet ensemble; au mot *Deum*, il fait l'inclination de tête : tout cela sans lever la tête ni les yeux. Puis il continue comme au *Gloria*. Au mot *Jesum Christum*, il fait l'inclination simple *maxima*. En même temps qu'il dit *Et incarnatus est*, il commence

De la gémullexion
du milieu.

très respectueusement et fort posément à faire la gémullexion avec le genou droit, et il la termine en disant *Et homo factus est*, de telle sorte qu'à ces dernières paroles il ait le genou sur le tapis, mais sans incliner la tête, quoi qu'en disent certains auteurs. Avant de faire la gémullexion, il pose de chaque côté ses mains sur l'autel, se retire un peu en arrière afin de ne pas toucher le devant de l'autel avec le genou gauche et de ne pas étendre le pied droit au-delà du palier; ce que du reste il ne fera jamais, à moins que le palier ne soit par trop étroit. Au mot *adoratur*, il fait l'inclination simple *maxima* à la croix. A la

Du signe de
la croix à la fin.

finale *et vitam venturi sæculi, Amen*, il fait le signe de la croix comme à la fin du *Gloria*, c'est-à-dire, en se touchant le front et la poitrine au mot *et vitam*, l'épaule gauche à *venturi*, et l'épaule droite à *sæculi*: aussi aura-t-il soin de prononcer les paroles bien lentement. Au mot *Amen*, il se

remet les mains jointes ; mais il n'y aurait pas de faute à ne pas les rejoindre, puisque la rubrique ne prescrit rien sur ce point ¹.

5. On récite le *Credo* d'abord tous les dimanches, même pour un saint dont, en semaine, la messe se dirait sans *Credo* ² ; — à toutes les fêtes de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge ³, des apôtres ⁴ et des évangélistes ; — aux fêtes des anges, à savoir : de saint Michel, de saint Gabriel, de saint Raphaël et des anges gardiens ; à toutes les fêtes des docteurs, dont l'office est double ; aux dédicaces des églises et le jour de la consécration d'une église et durant l'octave, ainsi que le jour de la consécration d'un autel, mais seulement le jour, puisque la consécration d'un autel n'a pas d'octave.

Quand se récite le *Credo*.

La dédicace de l'église cathédrale se célèbre sous le rite double de première classe dans la ville et dans le reste du diocèse ; mais l'octave ne se fait que dans la ville. Pour les réguliers, elle est de seconde classe et sans octave, suivant un décret de la sacrée congrégation des Rites du 11 février 1702 ⁵. — Aux fêtes du patron du lieu

1. TONELLI. l. 1. Tit. 4. n° 2. — Voir la note 1 de la page 233.

2. Un prêtre aveugle, autorisé à dire toujours la messe votive, ne peut pas la dire le dimanche avec *Credo*. Schober, p. 58.

3. Le *Credo* doit se dire également aux fêtes de saint Joseph. *Dicendum est symbolum tum in festo natali S. Joseph, tum in alio ipsius Patrocinii, etiam in casu translationis extra dominicam.* S. R. C. 22 apr. 1871 in una Ratisbon. ad 1. n. 4584.

4. *Sancta Maria Magdalena habet Credo ex rubrica Missalis, tit. xi quia, juxta Innocentium III, in resurrectione Domini fuit Apostolorum apostola.*

5. Voici ce décret : *Regulares in ipsa civitate degentes in posterum teneri ad celebrandum festum Dedicationis ecclesie cathedralis cum officio duplicis 2^e classis. non tamen cum octava.*

ou du titulaire de l'église, on dit le *Gloria* et le *Credo*. Nous disons *église*, et non pas chapelle ou autel, parce qu'aux fêtes d'une chapelle ou d'un autel on ne dit le *Credo* qu'à la messe solennelle chantée. Si c'est le titulaire de la cathédrale, il y a *Credo*, mais sans octave. — On dit encore le *Credo* à toutes les octaves et fêtes des saints qui se célèbrent durant ces octaves. Mais seulement dans les églises qui possèdent quelque insigne relique, comme la tête, un bras, une jambe, ou encore le membre d'un martyr dans lequel il a particulièrement souffert, pourvu qu'elle soit entière, assez grande et authentiquement reconnue par l'ordinaire. — On dit également le *Credo* le jour et l'anniversaire de l'élection et du couronnement du pape, ainsi que le jour de l'élection et de la consécration de l'évêque ¹. — Aux principales fêtes des ordres religieux et pendant leurs octaves, mais seulement dans les églises de ces ordres ². — Enfin aux messes votives solennelles *pro re gravi*. — Quant aux fêtes des autres saints, on ne dit pas le *Credo* si ce n'est dans les églises qui les ont pour titulaires.

1. Cela s'entend des messes solennelles chantées ces jours-là dans les églises cathédrales, et non des messes privées où l'on fait simplement mémoire de l'anniversaire. — Cf. Schober, qui s'appuie sur un décret de la S. C. en date du 12 septembre 1840, in una Mechlin. ad 1. n. 4911.

2. Par principales fêtes des ordres religieux, il faut entendre celles de leurs fondateurs, de leurs titulaires ou patrons. Seuls les PP. Bénédictins ont le privilège du *Credo* pour d'autres de leurs saints : sainte Scholastique, saint Maur, saint Placide, sainte Gertrude. — Ce privilège vaut même pour les cas où les religieux diraient ces messes dans une autre église que celle de leur ordre respectif. Cf. Schober p. 59. 17.

CHAPITRE SEPTIÈME.

DEPUIS L'OFFERTOIRE JUSQU'AU CANON.

1. Après le *Credo*, ou, s'il n'y en a pas, après l'évangile, le prêtre, revenu au milieu de l'autel, le baise et se tourne vers le peuple pour dire *Dominus vobiscum* de la manière expliquée plus haut. Les mains jointes, il se retourne ensuite par le même côté au milieu de l'autel; en même temps qu'il écarte ses mains, les élève à la hauteur de l'épaule et les joint devant la poitrine, il incline la tête et dit : *Oremus*. Après quoi, les mains jointes devant la poitrine, il récite l'*offertoire*, auquel il ajoute un *alleluia* au temps pascal. — Il en est qui disent l'offertoire à voix basse, mais cela semble contre la rubrique, puisque la rubrique marque tous les endroits où l'on doit baisser la voix.

Le prêtre récite l'offertoire.

Une faute à éviter.

2. Ensuite il découvre le calice, en enlevant le voile des deux mains; puis, tenant le voile par

Il enlève le voile

les deux extrémités de la partie antérieure ¹, et, le soulevant quelque peu, il le place hors du corporal sur la droite; si le servant n'est pas un clerc revêtu du surplis, lui-même plie le voile de façon à ne pas laisser les franges en dehors, car elles pourraient ensuite se mêler à la dentelle de la pale qu'il y déposera bientôt. Ainsi plié, le voile prendra place du côté de l'épître, tout près du corporal, mais non dessus.

Et d'ordinaire
le place
lui-même.

Où se posent
le calice

Le prêtre descend ensuite sa main gauche sur l'autel hors du corporal, pendant que, de sa main droite, il prend le calice par le nœud et le place du côté de l'épître, presque à la longueur du bras, afin que, tout à l'heure, enlevant la pale du calice, il puisse facilement la déposer sur le voile; alors donc, sans quitter encore le milieu de l'autel, il enlève la pale de dessus la patène et la dépose sur le voile de façon que l'une des extrémités restant en dehors, il puisse plus facilement la reprendre.

Et la pale.

Remarque
pour la seconde
et la
troisième
messe de Noël.

Il faut remarquer qu'à la seconde et à la troisième messe de Noël, comme il reste un peu de précieux sang dans le calice, il doit y avoir sur la nappe de l'autel une seconde pale pour l'y déposer. Toutefois le prêtre peut se servir de la pale ordinaire, et alors il la placera sur l'autel avant de sortir le calice du corporal; comme aussi il pourrait se contenter de soulever le calice de la main gauche. De plus il aura soin, dans ces deux messes, de ne pas essuyer le calice avec le purificateur quand il versera l'eau et le vin.

1. Voir la note 2, pages 207 et 208.

3. Il avance la main droite pour prendre entre le pouce, l'index et le doigt du milieu la patène avec la sainte hostie ; puis, l'élevant à la hauteur des épaules, il la tient de ses deux mains, c'est-à-dire que les pouces et les index sont rangés autour des bords, tandis que les autres doigts étendus et unis la soutiennent par dessous ; en même temps il lève les yeux vers la croix et les abaisse aussitôt, en disant à voix basse : *Suscipe, sancte Pater*, etc. La rubrique dit bien *oculis elevatis et statim dimissis* ; mais *statim* s'entend moralement, de sorte qu'il convient de tenir les yeux levés vers la croix, en disant : *Suscipe, sancte Pater, omnipotens, æterne Deus*, et de ne les abaisser qu'aux mots *hanc immaculatam hostiam*.

En
offrant le pain

Comment il faut
tenir
la patène

Et les yeux levés
vers la croix.

Lorsque le prêtre doit, pour la communion des assistants, consacrer quelques petites hosties, cinq ou six, il les met sur la patène en dessous de la grande hostie, et, après l'oblation, il les verse sur le corporal du côté de l'évangile, à l'intérieur de la pierre sacrée et non loin de la grande hostie. Mais s'il y a un plus grand nombre de ces petites hosties, on les met soit sur le corporal, comme il vient d'être dit, soit dans un petit ciboire qu'on place derrière le calice, et que le prêtre, avant de prendre la patène, découvre sans le changer de place. En faisant l'oblation, le prêtre comprendra ces petites hosties dans son intention.

Hosties pour la
communion
des fidèles.

Après le *Suscipe*, il se met, avec la patène qu'il tient des deux mains par dessus le corporal à la hauteur d'environ un demi-palme, à tracer une croix de l'étendue d'un palme. Ensuite il fait

Manière
de placer l'hostie
sur le
corporal.

glisser l'hostie au milieu du corporal par la partie antérieure de la patène, et la patène elle-même, il la fait glisser en partie sous le corporal du côté de l'épître, en attendant qu'il achève de la couvrir avec le purificateur après avoir essuyé le calice. Je dis : en partie, c'est-à-dire moins de la moitié, afin de pouvoir facilement la prendre quand le moment en sera venu. Enfin, s'il y a un calice ou un ciboire contenant de petites hosties, il faut couvrir le ciboire avec son couvercle sans pavillon¹ et le calice avec une patène ou avec une pale.

Peut-on consacrer des petites hosties apportées après l'offertoire ?

Remarquons qu'il y aurait péché véniel à consacrer sans motif des petites hosties apportées seulement après l'offertoire. Par contre, étant donnée quelque raison, comme, par exemple, si une personne devait sans cela se passer de la sainte communion, ou attendre longtemps, ou bien encore si c'était l'une de ces personnes de marque ou très respectable à qui, d'après Suarez et d'autres théologiens, le prêtre peut même donner une parcelle de la grande hostie ; dans tous ces cas il pourrait licitement consacrer après avoir en esprit suppléé l'oblation, et même il le pourrait, eût-il déjà commencé le canon, d'après l'opinion probable que soutiennent Quarti, Possevin, Gobat et d'autres.

Comment il faut tenir le calice en versant le vin et l'eau.

4. Il fait ensuite une inclination à la croix et se rend, les mains jointes, du côté de l'épître. Là, il prend dans sa main gauche le calice par le

1. On ne couvre du pavillon que le ciboire contenant des hosties consacrées. *Rituel*.

nœud, et de l'autre main il le purifie. Puis, retenant de la main gauche l'une des extrémités du purificateur contre le nœud du calice tandis que le reste du purificateur demeure étendu vers les burettes, afin que, si quelque goutte vient à tomber, la nappe ne se tache pas, le prêtre penche un peu le calice et y verse sur la paroi inclinée une quantité convenable de vin, c'est-à-dire autant qu'on en peut boire d'une gorgée. Après avoir rendu au servant la burette au vin, il continue de tenir le calice incliné, et il bénit l'eau en faisant sur l'autre burette le signe de la croix, bénédiction qui s'omet aux messes des morts.

Deus, qui humanæ substantiæ... dit-il en même temps; et il ajoute aussitôt, en versant dans le calice un peu d'eau naturelle : *da nobis, per hujus aquæ et vini mysterium...* Il rend la burette au servant, redresse le calice, et, avec le purificateur qu'il n'a pas cessé de tenir de sa main gauche autour du nœud et qu'il adapte convenablement autour de l'index, il essuie la paroi du calice par laquelle il a versé le vin et l'eau; mais, s'il avait versé perpendiculairement au fond du calice, il devrait faire tout le tour des bords jusque tout près du vin. En même temps il continue lentement *ejus divinitatis*, de façon qu'arrivé à *Jesus Christus*, il ait fini d'essuyer le calice et qu'il puisse avec la main gauche le rapprocher du corporal pour le prendre ensuite plus facilement. En disant *Jesus Christus*, il peut joindre les

Quand
et comment on
dépose
le purificateur.

de la patène le purificateur avec les extrémités tournées vers l'autel. Selon quelques auteurs, c'est avec la main gauche que le prêtre doit déposer le purificateur. Cependant, s'il le fait en se rendant au milieu de l'autel, il pourra se servir de la main droite : que s'il veut le faire avant de partir, ce sera plus commode avec la main gauche. Selon d'autres, c'est au milieu de l'autel qu'il doit dire *Jesus Christus* pour faire en même temps l'inclination. Que chacun fasse ici pour le mieux.

Manière de tenir
le calice

5. En arrivant au milieu de l'autel, il fait l'inclination ordinaire à la croix ; puis, la main gauche s'appuyant sur l'autel, il prend avec la droite le calice par le nœud, et, pendant que les doigts s'enlacent tout autour, le pouce en avant et les autres doigts en arrière, de sa main gauche il soutient le calice par le dessous du pied avec les trois grands doigts. Ainsi élève-t-il le calice juste au-dessus de l'endroit du corporal où bientôt il le placera, de façon toutefois que le bord supérieur ne dépasse pas la hauteur des yeux et atteigne au moins celle du menton ; il dit en même temps : *Offerimus tibi, Domine*, les yeux constamment élevés vers la croix et les coudes le plus près possible de la poitrine.

Et
les yeux pendant
l'oblation.

Quand il a terminé cette prière, et non pas, comme quelques-uns ont tort de le faire, pendant qu'il la récite encore, il trace avec le calice, qu'il tient toujours de la même manière et tout droit, une croix par dessus le corporal. Cette croix se fait à une distance de trois ou quatre doigts au-dessus du corporal, non point par soubresauts,

De la croix
à faire
avec le calice.

mais par lignes égales de la longueur environ d'un palme, depuis l'extrémité postérieure du corporal jusqu'à l'hostie exclusivement; car elle ne peut passer par dessus. Derrière l'hostie il place le calice, à la distance environ d'une hostie, mais toujours sur la pierre sacrée, et il le couvre avec la pale, en tenant, ici comme dans toutes les circonstances semblables, la main gauche sur l'autel. Il en est qui la mettent alors sur le pied du calice par crainte de le renverser. Mais on leur répond : Faites les cérémonies posément et sans précipitation, et cette crainte n'existera plus.

Position
du calice et de
l'hostie.

6. Il pose ensuite ses deux mains jointes sur l'autel, de façon que les petits doigts étendus, mais unis aux autres, s'appuient contre le rebord, comme il a été dit au Chap. IV, n° 1; et s'inclinant médiocrement, il dit tout bas : *In spiritu humilitatis*... Puis il se redresse et lève les yeux vers la croix, en même temps qu'il écarte les mains et les élève jusqu'à la hauteur des épaules; aussitôt après, il baisse les yeux, joint ses deux mains devant sa poitrine comme pour les *Oremus*, et il récite la prière : *Veni, Sanctificator*, jusqu'au mot *bene † dic*, où il bénit à la fois le calice et l'hostie en tenant la main gauche sur l'autel.

Le prêtre
bénit le pain et
le vin.

Notons : 1° contre Merati et d'autres, qu'au mot *Deus* du *Veni Sanctificator*, le prêtre n'incline pas la tête, parce qu'il va bientôt faire l'inclination en quittant le milieu de l'autel; et cette inclination, comme le dit Sarnelli, c'est en disant *tuo sancto nomini* qu'il convient de la faire. — 2° Pour bien former cette croix au mot *bene † dic*,

Manière
de former la
croix
sur les *oblata*.

il faut tirer vers soi une ligne droite, de telle sorte que l'extrémité du petit doigt, partie du milieu du calice, aille, sans s'abaisser en route, jusqu'au delà de l'hostie, puis, devant la pale entre le calice et l'hostie, tirer à la même hauteur une ligne transversale avec la main toujours étendue et sans courber les doigts, comme l'a décrété la Sacrée-Congrégation, le 4 août 1663. Cette croix, comme toutes les autres du même genre, ne doit pas excéder la largeur de la pale. Quand il s'agit de faire la croix seulement sur le calice, il faut la faire d'une extrémité à l'autre de la pale. — 3^o Chaque fois qu'on doit bénir, il faut commencer, d'après la rubrique générale, par joindre les mains, à moins que la main gauche ne soit empêchée, comme, par exemple, quand on bénit l'eau à *Deus, qui humanæ substantiæ*, ou quand on bénit l'hostie pour la consécration.

Le *Lavabo*.

7. Cette bénédiction terminée, le prêtre se remet les mains jointes et ainsi, après avoir fait l'inclination à la croix, il se dirige vers le côté de l'épître, où il se lave les bouts des deux index et des deux pouces, en plaçant ceux de la main droite sur ceux de la main gauche, de sorte que l'eau versée sur les uns lave en même temps les autres; pendant cette opération il récite à voix basse le psaume *Lavabo*. Au *Gloria Patri*, il s'incline vers la croix, et retourne au milieu de l'autel, en disant *Sicut erat*... Quelques-uns prétendent que si le prêtre a fini d'essuyer ses doigts avant d'avoir achevé le psaume, il doit dire le *Gloria Patri* et faire l'inclination au milieu de l'autel.

Mais Merati a raison de les contredire, car cela ne me paraît pas d'accord avec la rubrique.

Le *Gloria Patri* ne se dit pas aux messes des morts ni aux messes *de tempore* depuis le dimanche de la Passion inclusivement jusqu'au Samedi-Saint exclusivement; mais on doit le dire aux messes votives de la Passion et de la Croix, même dans la semaine de la Passion.

8. Le prêtre revient, les mains jointes, au milieu de l'autel, et aussitôt, sans faire l'inclination à la croix, il lève et baisse les yeux, puis, s'inclinant médiocrement, il dit à voix basse le *Suscipe, Sancta Trinitas...*; après quoi il baise l'autel, et, les mains jointes, se tourne vers le peuple, comme pour le *Dominus vobiscum*; seulement il fait d'abord une toute courte pause, écarte et rejoint ses mains en disant à demi-voix : *Orate, fratres*, qu'il termine tout bas, pendant qu'il achève de tourner sur lui-même, pour se retrouver le visage tourné vers la croix à laquelle il fait l'inclination, comme l'expliquent Merati, Bissus, A-Portu et Tonelli. Le servant répond *Suscipiat Dominus...* et, quand il a fini, le prêtre dit *Amen*.

*Suscipe,
sancta Trinitas*

Où se commence
et où
se termine
l'*Orate, fratres*.

Ensuite, les mains écartées et légèrement élevées, il se tourne quelque peu vers le missel pour réciter à voix basse, et sans dire *Oremus*, les secrètes, en observant pour les conclusions ce que nous avons dit plus haut au sujet des oraisons. On conclut la première secrète par *Amen*, à moins qu'il n'y en ait qu'une seule; car, dans ce cas, on fait comme pour la dernière quand il y en a plusieurs. Arrivé aux mots *Per omnia sæ-*

Les secrètes.

cula sæculorum, le prêtre élève la voix, en même temps qu'il tient ses mains sur l'autel hors du corporal.

La préface : 9. *Dominus vobiscum*, dit-il ensuite sur le même ton et dans la même attitude. A *Sursum corda*, il élève les mains à la hauteur de la poitrine, l'une
 Préliminaires, en regard de l'autre, les doigts unis et droits. A *Gratias agamus Domino*, il élève ses mains un peu plus, jusqu'à la hauteur des épaules, et tout de suite les joint devant la poitrine. A *Deo nostro*, il lève les yeux vers la croix et fait aussitôt l'inclination simple de tête, laquelle me semble devoir être la *maxima*, d'après les explications données plus haut. Ainsi, à *Domino* il élève et joint les mains, à *Deo* il regarde la croix, et à *nostro* il fait l'inclination. Quand le servant a répondu
 Attitude. *Dignum et justum est*, le prêtre écarte de nouveau les mains et il les tient élevées comme aux oraisons; et c'est dans cette attitude qu'il récite la préface convenable, commune ou propre, jusqu'au *Sanctus* exclusivement.

Il faut remarquer qu'en vertu d'une ordonnance de Clément XIII en 1759, la préface de la Trinité se dit tous les dimanches qui n'ont pas de préface propre. On se demandait encore si les dimanches *infra octavam*, soit en carême, soit au temps pascal, devaient se célébrer avec la préface du saint dont on fait l'octave ou avec la préface du carême et de Pâques. Or l'usage de Rome et d'ailleurs a réglé, car l'usage fait loi, que, les dimanches du carême et du temps pascal, on doit dire la préface *de tempore*, et les diman-

ches qui tombent dans une octave à préface propre, on doit dire cette préface.

Au *Sanctus*, le prêtre s'incline médiocrement, et, sans appuyer ses mains sur l'autel, les joint devant sa poitrine, et il commence à mi-voix le *Sanctus*. Aux mots *Benedictus qui venit in nomine Domini*, il se redresse et fait le signe de la croix, en tenant sa main gauche au bas de la poitrine et sans changer de ton. Voici comment il peut distribuer les paroles: à *Benedictus*, il se touche le front; à *qui venit*, la poitrine; à *in nomine Domini*, l'épaule gauche; à *Hosanna in excelsis*, l'épaule droite. — Certains auteurs prétendent qu'il faut ici joindre les mains; mais d'autres le nient, vu le silence de la rubrique. Pour moi, il me semble qu'on doit les joindre; car, au commencement du canon, avant le *Te igitur*, on lit dans la rubrique : *extendens manus*; ce qui suppose les mains jointes.

Deux parties
dans le *Sanctus*.

Comment il faut
faire
le signe
de la croix.

S'il faut
joindre les mains
à la fin.



CHAPITRE HUITIÈME.

DEPUIS LE CANON
JUSQU'À LA FIN DE LA CONSÉCRATION.

1. Après la préface, le prêtre, toujours debout au milieu de l'autel, écarte les mains de la largeur des épaules en même temps qu'il lève les yeux vers la croix ; et abaissant aussitôt les mains et les yeux, il s'incline profondément, pose sur l'autel ses mains jointes comme à l'ordinaire et récite tout bas le *Te igitur*. Il faut remarquer ici que le canon doit se réciter tout entier à voix basse, excepté aux quelques endroits où la rubrique prescrit le contraire. Le canon.

Gavantus et d'autres, prétendant qu'il ne peut y avoir de gestes sans paroles, veulent qu'on dise les premières paroles du canon tout en étendant les mains et en s'acquittant des autres cérémonies. Cependant Merati qui sur cet article et à bon droit combat contre sa coutume Gavantus, prouve clairement avec beaucoup d'autres auteurs que la rubrique prescrit de commencer le Avant
de commencer
Te igitur.

canon après qu'on a placé ses mains sur l'autel; et de fait il est impossible de la comprendre autrement, d'autant plus qu'il se rencontre ailleurs dans la messe des actions sans paroles, telles que les genuflexions, l'élévation de l'hostie et du calice.

Après le mot *petimus*, le prêtre baise l'autel, se relève, joint les mains et dit : *uti accepta habeas et benedicas* ; puis, pendant que sa main gauche repose sur l'autel en dehors du corporal, il fait avec sa main droite trois signes de croix sur le calice et l'hostie, en disant : *hæc † dona, hæc † munera, hæc sancta † sacrificia illibata*. Nous avons dit au Ch. VII, n° 6, page 257, comment doivent se faire ces croix. Ensuite il continue, à voix basse et les mains écartées comme dans la préface : *in primis quæ tibi offerimus*. Aux mots *Papa nostro N.*, il nomme le pape régnant, en faisant vers le missel une inclination simple *minima* ; et aux mots *Antistite nostro N.*, il nomme, mais sans inclination, l'évêque du lieu où se dit la messe. S'il ignorait le nom de l'évêque, il dirait simplement *Antistite nostro*, avec l'intention de prier pour l'Ordinaire du lieu. Si ce lieu était *nullius diœceseos*, il faudrait faire comme en cas de vacance du siège, c'est-à-dire omettre *et Antistite nostro*. Pendant la vacance du siège apostolique, on omet *famulo tuo Papa nostro N.* Si l'église était *nullius*, on omettrait également *et Antistite nostro*, parce que, pour une église *nullius*, il y a toujours comme vacance du siège, puisqu'elle ne reconnaît l'autorité d'aucun évêque.

Aux
noms du pape
et de
l'évêque.

2. En disant les premières paroles du *Memento*,

le prêtre élève et joint les mains de façon que l'extrémité des doigts arrive jusqu'aux lèvres; puis, il se tient immobile, la tête un peu inclinée, les mains jointes devant la bouche et sans les descendre jusqu'à la poitrine. Il peut fermer les yeux, afin de mieux se recueillir; mais les avoir simplement baissés est chose plus conforme au sentiment des rubricaires les plus autorisés, comme le prouve Merati : quoi qu'il en soit, fermés ou baissés, tels ils resteront jusqu'à ces mots *et omnium circumstantium*. Les lettres N. et N., marquées dans le canon, désignent les noms de ceux pour lesquels on prie. Anciennement ces noms se trouvaient inscrits sur des tablettes, appelées diptyques, et qui se pliaient en deux.

*Memento
des vivants.*

Observons que, pour ne causer aucun ennui aux assistants, le mieux est de formuler le *Memento* avant la messe, et quand ensuite le prêtre accomplit la cérémonie que nous venons d'exposer, il fait, selon sa piété, la recommandation de tous les chrétiens vivants. Observons encore, avec Merati, Gavantus et Tonelli, que cette recommandation, étant privée, peut embrasser même les excommuniés, les hérétiques et les infidèles.

Je me fais un plaisir de présenter ici, pour la commodité des prêtres, la formule du *Memento*, telle que la donne le cardinal Bona dans son Traité sur le sacrifice de la messe :

Modèle
de *memento*.

Dieu du ciel et de la terre, source intarissable de tous les biens, voici que j'ose, moi le plus misérable des pécheurs et le plus indigne ministre de votre

Église, offrir ce sacrifice pour mes besoins et pour ceux de tous les vivants et de tous les défunts ; car infinie est la force d'impétration qu'il possède. Et d'abord, le fruit que je puis et dois en retirer, je l'applique principalement à la personne pour laquelle j'ai intention de célébrer ; si elle n'en a pas besoin ou qu'elle en soit incapable, je désire et je veux en enrichir un tel, avec application des indulgences à moi-même ou à tel défunt ; ensuite, mais sans le moindre préjudice de la personne pour laquelle je dois et veux principalement célébrer, j'offre ce sacrifice pour tous ceux qui se sont d'une manière spéciale recommandés à mes prières, pour un tel et un tel, afin de leur obtenir les grâces suivantes... ainsi que pour tous les vivants et pour tous les défunts ; car, si vous avez voulu, malgré mon indignité, me constituer votre ministre, c'est afin de procurer aux défunts le repos éternel et aux vivants la grâce de vous servir et de persévérer jusqu'à la mort dans votre amour. Ainsi soit-il ¹.

Intentions
pieuses.

- Plus loin, le cardinal Bona ajoute : Afin que, conformément à ces paroles : *Memento, Domine, famulorum famularumque tuarum*, vous puis-

1. Deus cœli et terræ, omnium bonorum fons indeficiens, ego miserrimus peccator et Ecclesiæ tuæ minister indignissimus, quia hoc sacrificium vim impetratoriam infinitam habet, offero illud pro meis, et omnium viventium ac defunctorum necessitatibus ; et primo quidem fructum, quem possum et debeo, illi principaliter applico, pro quo celebrare intendo ; et si forte contingat eum non indigere, vel non esse capacem, opto et volo hunc fructum ad N. derivari, cum applicatione indulgentiarum mihi, vel tali defuncto. Secundario autem, sine ejus præjudicio, pro quo offerre primario teneor vel intendo, offero pro omnibus mihi particulariter commendatis, pro N. N. pro tali gratia obtinenda, et pro cunctis viventibus, atque defunctis, pro quibus me indignum famulum tuum legatione apud te fungi voluisti, ut defunctis requiem indulgeat, vivisque gratiam concedat tibi serviendi, et in amore tuo usque in finem perseverandi. Amen. *De Sacrific. Missæ.* c. 4. §. 6.

siez vous rappeler tous ceux pour lesquels vous devez prier, et aussi pour donner à vos prières une plus grande efficacité, il sera très utile de rattacher vos intentions aux diverses souffrances de Jésus-Christ, et cela de la manière suivante :

1° *Par le sang* que Jésus-Christ répandit pour nous, vous prierez à votre propre intention, afin d'obtenir la rémission de vos péchés et toutes les vertus dont vous avez surtout besoin, ainsi que la persévérance finale ; 2° *par son côté ouvert*, vous recommanderez l'Église, qui en est sortie ; 3° *par sa couronne d'épines*, le souverain pontife, tous les princes, et toute la hiérarchie ecclésiastique ; 4° *par la blessure de sa main droite*, vos amis, vos proches, vos bienfaiteurs ; 5° *par la blessure de sa main gauche*, tous ceux qui vous haïssent, vous ont fait de la peine ou donné quelque scandale ; 6° *par son pied droit transpercé*, vos supérieurs et les charges qu'ils vous ont confiées ; 7° *par son pied gauche*, ceux qui sont en péché mortel, afin qu'ils rentrent dans le bon chemin ; 8° *par les fouets, les crachats, les soufflets*, les païens, les hérétiques et tous les autres infidèles qui déshonorent Dieu ; 9° *par son crucifiement*, les religieux de tous les ordres, afin qu'ils embrassent de bon cœur les souffrances de leur martyre volontaire ; 10° *par sa soif*, tous ceux qui vous ont demandé vos prières ; 11° *par son agonie au jardin*, ceux qui se trouvent dans quelque calamité, péril, nécessité, tentation, ou n'importe quelle adversité ; 12° *par sa mort et sa sépulture*, tous les justes, afin qu'ensevelis avec Jésus-Christ, ils persévèrent toujours dans la justice. — Mais surtout vous prierez pour ceux dont il est de la volonté de Dieu que vous fassiez mémoire et que vous ne connaissez pas ; pour ceux que Dieu aime particulièrement, bien que vous ignoriez leur nombre et leur nom ; car il lui

plaît extrêmement que vous lui recommandiez ses amis ¹.

Communicantes

Des trois
inclinations à
faire.

3. Ayant fait de la sorte la commémoration des vivants et l'application du fruit spécial de la messe, le prêtre disjoint et tient ses mains devant sa poitrine tout en continuant depuis ces mots : *et omnium circumstantium*, jusqu'à ceux-ci exclusivement : *Per eundem* ²... Dans le *Communicantes*, il fait, au nom de Marie, une inclination simple *media* vers le missel, et au nom de Jésus, une simple *maxima* vers la croix; si le saint dont on fait la fête est nommé dans le canon, on fait l'inclination *minima* vers le missel ³.

1. Ut omnium recordari possis, quorum recordari et pro quibus debes orare, postquam dixisti: *Memento, Domine, famulorum famularumque tuarum*, ut ipsæ preces vim habeant efficaciorum, multum proderit cum Christi Domini cruciatibus illas associare, hunc fere in modum : 1° Pro te ipso orabis per *sanguinem* pro nobis effusum, ut perillum expieris a peccatis, et eas virtutes obtineas, quæ tibi maxime sunt necessariae, et finalem perseverantiam. 2° Per *latus* transfixum, Ecclesiam commendabis, quæ ex eo orta est. 3° Per *caput* spinis coronatum, summum pontificem, omnesque principes et antistites. 4° Per *vulnus dexteræ manus*, amicos, consanguineos et benefactores. 5° Per *vulnus sinistræ*, omnes qui te oderunt, vel aliqua molestia aut scandalo affecerunt. 6° Per *dexterum pedem* transforatum. personas et negotia a superioribus commendata. 7° Per *sinistrum*, omnes qui sunt in peccato mortali ut in dexteram partem transferantur. 8° Per *flagella, sputa et alapas*, ethnicos, hæreticos, cæterosque infideles, qui Deum contumeliis afficiunt. 9° Per *crucifixionem*, religiosos omnium ordinum, ut crucem voluntariæ asperitatis libenter ferant. 10° Per *sitim*, eos omnes qui tuas preces expetunt. 11° Per *angorem*, quem in horto pati voluit, omnes qui in aliqua calamitate, periculo, necessitate, tentatione aut molestia versantur. 12° Per *mortem et sepulturam*, justos omnes, ut cum ipso sepulti, semper in justitia perseverent, speciatim vero pro illis orabis, quorum te Deus meminisse vult, et tu nescis; pro his, quos Deus maxime diligit, licet eorum numerum et nomina ignores: id enim gratissimum illi est.

2. In conclusionem, quando dicit *Per eundem, jungit manus*. Rubrica. n. 4.

3. Si le saint a une octave, on doit faire cette inclination non seulement dans les messes où l'on fait mémoire de ce saint, mais

Si une fête a le *Communicantes* et le *Hanc igitur* propres, et qu'il faille, dans l'octave, célébrer *pro re gravi* une de ces messes votives qui ont une préface propre, comme si, par exemple, on avait dans l'octave de Pâques à dire une messe de *Spiritu sancto* ou de *Beata*, alors il faudrait dire le *Communicantes* et le *Hanc igitur* de l'octave. (Décret de la Congrégation des Rites du 28 août 1627). C'est ainsi que, la fête des saints apôtres Philippe et Jacques tombant dans l'octave de l'Ascension, on prend la préface des apôtres et le *Communicantes* de l'octave.

Quand le *Communicantes* et la préface sont-ils de deux messes différentes ?

4. A ces mots : *Hanc igitur oblationem*, le prêtre étend ses deux mains sur le calice et l'hostie, de façon que l'intérieur des mains regarde le calice et l'hostie, que l'extrémité des doigts corresponde au milieu de la pale, sans toutefois la toucher, et que le pouce de la main droite se superpose, en forme de croix, sur le pouce de la main gauche. (Décret de la Sacrée-Congrégation, du 4 août 1663.) Il faut de plus que les coudes ne s'élèvent pas en l'air, mais s'appuient au buste près de la poitrine; ainsi reste-t-il jusqu'à ce que, arrivé à la conclusion *Per Dominum*... il rejoigne les mains. Alors il dit *Quam oblationem*; et au mot *quæsumus*, il met sa main gauche sur l'autel,

Préliminaires de la consécration.

Cinq croix à faire sur les oblata.

encore dans celles où, à cause de l'occurrence d'une fête double de première ou de seconde classe, on n'en fait pas mémoire. Cette règle ne s'applique aucunement aux messes de *Requiem* : *An in festo-Sanctorum nominantur in Canone, si sint rit. semidupl. vel Missa dicatur de Requiem, inclinandum sit caput, quando in Canone nominantur prædicti Sancti ?* S. R. C. respondit : *Negative*. In una Pa-normitan. die 12 april. 1823. ad 13. n. 4594.

en dehors du corporal, afin de faire avec la droite trois croix sur le calice et l'hostie à la fois, en disant : *bene † dictam, adscrip † tam, ra † tam*, le tout comme nous l'avons expliqué au Chap. VII, n° 6. Ensuite il fait, en disant : *ut nobis cor † pus*, un signe de croix sur l'hostie seule, et pour cela, il se contente de tirer les deux lignes transversales sur l'hostie sans baisser la main, comme l'observe Merati. Puis il fait une seconde croix sur le calice en disant *san † guis*. Ces deux dernières croix doivent être plus courtes que les précédentes.

Passage
de la troisième
à la
quatrième
croix.

Nous avons vu que, d'après la rubrique, il faut faire au mot *ra † tam* le troisième signe de croix; il semble dès lors en résulter cet inconvénient qu'avant de faire la croix sur l'hostie on doive s'arrêter un instant. Or, plusieurs opinions ont été émises sur ce point. Je me contente de relater ici celle qui me plaît davantage. Après donc qu'on aura fait la croix au mot *ra † tam*, on portera la main droite lentement vers l'hostie, de façon à ne pas arriver avant d'avoir prononcé toutes les paroles qui suivent le mot *ra † tam*. Mais si le prêtre avait la prononciation lente, il devrait, d'après Merati et d'autres, descendre sa main droite sur l'autel; car le principe général est qu'une main ne doit jamais rester en l'air.

Après avoir fait les cinq croix de la manière indiquée, le prêtre élève et joint les mains devant la poitrine, tout en disant : *fiat dilectissimi Filii tui Domini nostri Jesu Christi*; à *Jesu Christi*, il incline la tête vers la croix.

5. Arrivé aux mots *Qui pridie quam pateretur*,

il essuie légèrement ses doigts, c'est-à-dire le pouce et l'index des deux mains, aux extrémités du corporal, et non pas au milieu, là où il devra poser l'hostie consacrée. Aux mots *accepit panem*, il prend l'hostie avec le pouce et l'index de la main droite, et, pour la prendre plus facilement, il appuie sur le bord de l'hostie avec l'index de l'autre main. Aux mots *in sanctas ac venerabiles manus suas*, il prend l'hostie avec le pouce et l'index de la main gauche; quant aux autres doigts, il les étend et les unit ensemble. Il aura soin de tenir l'hostie toute droite et non pas penchée, comme aussi lui-même se tiendra droit au milieu de l'autel. Aux mots *et elevatis oculis in cœlum*, il lève les yeux vers la croix, et il ne les abaisse, comme le veut Bauldry, qu'après avoir dit *ad te Deum, Patrem omnipotentem*. Aussitôt qu'il les a baissés, il fait une inclination de la tête, en disant : *tibi gratias agens*, et, tout en tenant toujours l'hostie un peu au-dessus du corporal, entre le pouce et l'index de chacune des deux mains, comme on vient de le dire. Au mot *bene* † *dixit*, il fait une croix sur l'hostie avec la main droite. On rappelle ici que, s'il y avait derrière le calice un ciboire à consacrer, il faudrait, avant le *Qui pridie*, c'est-à-dire avant d'essuyer les doigts au corporal, le placer à côté du calice et le découvrir. Après ces mots : *deditque discipulis suis*, le prêtre appuie décemment ses coudes sur l'autel, mais sans toucher le corporal avec les mains; puis, les pieds rapprochés l'un de l'autre et à distance égale de l'autel, la tête et les épaules légèrement courbées, il dit : *Hoc est...* distincte-

Consécration
de l'hostie.

Paroles de
la consécration
attitude et
prononciation,

ment, avec révérence et tout bas (*profert secreto*, comme s'exprime la rubrique), sans former de son, mais une simple aspiration, en sorte que les assistants n'entendent rien. Également il aura soin d'éviter tout mouvement de tête et toute contorsion de bouche, de ne pas prononcer les mots de la forme avec véhémence, de ne pas trop approcher l'hostie de sa bouche, ni sa bouche de l'hostie; mais il profèrera les paroles l'une après l'autre, sans les scander, et fort distinctement.

La première consécration terminée, le prêtre tenant la sainte hostie avec le pouce et l'index de chacune de ses mains, celles-ci étant étroitement unies et les autres doigts restant ensemble et étendus, retire ses coudes de dessus l'autel de façon à ne laisser appuyer sur la partie antérieure du corporal que ses deux mains jusqu'aux poignets; puis il fait la génuflexion avec la jambe droite seulement et sans incliner la tête, comme quelques-uns le font mal à propos. Cette génuflexion, et aussi celle qui suivra la consécration du calice, doit s'accomplir avec plus de respect et par conséquent avec une légère pause.

Deux
génuflexions
avec pause,

Elévation de
la sainte hostie.

Ayant fait cette première adoration, et tout en continuant de tenir ses mains unies et ses doigts étendus, le prêtre élève perpendiculairement l'hostie à partir de l'endroit du corporal où elle posait; il la porte un peu plus haut que la tête, c'est-à-dire que ses poignets doivent venir à la hauteur de ses yeux, et, sans la tirer par-dessus sa tête, il la tient de façon que le peuple puisse la voir et l'adorer. Puis, après un court instant, il la descend lentement, et la dépose sur le cor-

poral là même où il l'avait prise ; pour avoir plus de facilité à la déposer, il appuie les extrémités des doigts sur le corporal, à la distance de trois doigts environ de la place où l'hostie doit poser ; ensuite, la main gauche restant en repos, il emploie la main droite à prendre l'hostie au milieu, vers le bord, et il la dépose. Après quoi, si l'on avait consacré un ciboire ou un calice, il faudrait les couvrir, le ciboire avec son couvercle propre, le calice avec une pale, et les remettre à leur place derrière le calice de la messe. Ensuite le prêtre fait la gémuflexion et il se relève aussitôt.

Remarquons en outre que : 1^o quand on fait l'élévation de l'hostie et du calice, on ne doit jamais en détacher les yeux ; — 2^o depuis la consécration jusqu'aux ablutions, chaque fois qu'il y aura la gémuflexion à faire ou l'autel à baiser, on devra écarter les mains et les appuyer sur le corporal, sans plier les doigts ; quant au pouce et à l'index, on ne les séparera que pour prendre l'hostie ; — 3^o afin de ne pas se mettre dans le cas de toucher l'hostie sinon avec le pouce et l'index, il faudra, soit en la prenant, soit en la déposant, tenir les autres doigts étendus, sans les plier ; — 4^o aucune prière, ni mentale ni vocale, ne peut être dite entre les paroles de la consécration et les oraisons qui précèdent, à savoir : *Qui pridie et postquam cœnatum est*. En effet, Le Brun ¹ soutient longuement que la consécration se fait non seulement par les paroles de Jésus-Christ, mais encore par celles qui précèdent et surtout par

Des mains
et des doigts
à partir de
la consécration.

Une
importante
défense au sujet
des paroles
de la
consécration.

1. Dissert. 10. a. 17. q. 2.

cette prière : *ut nobis corpus et sanguis fiat...* Il cite en sa faveur, outre l'autorité de vingt docteurs de Sorbonne, le concile de Rome tenu sous saint Grégoire VII contre Bérenger, et dans lequel on lit que « la conversion du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ se fait par le mystère de la sainte oraison et par les paroles du Rédempteur ¹. » Scot ² met également en doute que la consécration se fasse par ces seules paroles : *Hoc est corpus meum*; mais pour cette autre raison qu'en omettant les paroles *Qui pridie quam pateretur*, on n'exprimerait plus d'une manière suffisante que celles-ci : *Hoc est corpus meum*, sont de Jésus-Christ. L'opinion contraire, qui fait consister la consécration dans ces seules paroles : *Hoc est corpus meum... Hic est calix...*, est commune parmi les théologiens, tels Tournely ³, Juénin ⁴, Gonet ⁵, Concina ⁶, Frassen ⁷, Lugo ⁸, et elle s'appuie sur le décret d'Eugène IV au concile de Florence : « La forme de l'Eucharistie se compose des paroles du Sauveur, paroles qui produisent cet auguste Sacrement ⁹. » Cependant l'autre opinion ne paraît pas entièrement improbable, d'autant plus que, si la consécration

1. *Per mysterium sacræ orationis et verba nostri Redemptoris converti in carnem et sanguinem Jesu Christi. Conc. Rom. vi.*

a^o 1079.

2. In 4 Sent. dist. 8. q. 2.

3. *De Euch.* q. 4. a. 8. concl. 3.

4. *Comm. de Sacr.* d. 4. q. 3. c. 2. a. 2 et c. 3.

5. *Man.* p. 3. tr. 4. c. 8.

6. *De Sacr.* l. 3. d. 1. c. 5. n. 7 et 11.

7. Scot. acad. *De Euch.* a. 1. s. 3. q. 3. concl. 1 et 2.

8. *De Euch. Sacr.* d. 11. s. 3.

9. *Forma hujus Sacramenti sunt verba Salvatoris, quibus hoc conficitur Sacramentum.*

doit être recommencée par suite d'un doute concernant la matière employée dans le sacrifice, la rubrique prescrit de reprendre à partir des paroles *Qui pridie* ¹. Il faut en conséquence qu'on dise tout d'un trait et sans y mêler aucune prière, vocale ou mentale, les paroles de Jésus-Christ et les prières qui précèdent.

6. Après que le prêtre a élevé l'hostie et fait la génuflexion en descendant, comme nous l'avons dit, la jambe droite jusqu'à terre et en posant le genou contre le pied gauche, il se remet debout, puis découvre le calice avec la main droite en tenant la gauche sur le corporal ou, ce qui vaut mieux ici, sur le pied du calice; la pale se prend entre le doigt du milieu et l'index joint au pouce, et se place sur le bord du voile. Ensuite le prêtre, debout et droit, dit : *Simili modo*, pendant qu'il se purifie le pouce et l'index de chaque main en les frottant légèrement l'un contre l'autre par dessus le calice, pour y faire tomber les parcelles qui se seraient collées aux doigts : ce que désormais il fera chaque fois qu'il aura touché l'hostie.

Consécration
du calice.

Des deux mains il prend le calice, et voici comment : les pouces et les index unis se placent en avant entre la coupe et le nœud, les autres doigts en arrière, *juxta cuppam infra nodum*, dit la rubrique. Tenant ainsi le calice, il l'élève tout droit au-dessus du corporal à la hauteur de quatre doigts, en disant *accipiens et hunc præ-*

Manière de tenir
le calice.

1. *De defect.* tit. 3. n. 5.

clarum calicem, et aussitôt il le remet à sa place. A ces mots *tibi gratias agens*, il fait une simple inclination de tête, et à celui-ci *bene* † *dixit*, il fait avec la main droite une croix sur le calice qu'il tient par le nœud avec la main gauche. Posant ensuite ses coudes sur l'autel, il passe les trois doigts de la main gauche sous le pied du calice, et il le tient au nœud avec la main droite, c'est-à-dire avec le pouce et l'index en avant et les autres doigts en arrière; puis, le corps légèrement courbé et le calice non pas incliné vers la bouche, mais tout droit et quelque peu élevé par dessus le corporal, il dit attentivement et sans s'interrompre : *Hic est enim...*

Elévation du
calice.

Après cela, il replace le calice sur le corporal, et, tout en disant à voix basse : *Hæc quotiescumque...*, il fait dévotement et avec pause la genuflexion, adore le précieux sang, se relève, prend le calice de la main droite et par le nœud de la manière que nous venons d'expliquer, c'est-à-dire gardant l'index uni au pouce par devant et les trois autres doigts en arrière et aussi les trois doigts de la main gauche sous le pied, il l'élève perpendiculairement sans en détacher ses yeux et sans l'attirer par dessus sa tête comme quelques-uns ont tort de le faire. Il doit l'élever assez haut pour que lui-même puisse voir sous le pied et que les assistants puissent apercevoir la coupe. Il reste un instant avec le calice ainsi élevé, afin que les assistants l'adorent, puis il le descend en suivant la même ligne perpendiculaire et le replace où il l'avait pris.



CHAPITRE NEUVIÈME.

DEPUIS LA FIN DE LA CONSÉCRATION
JUSQU'AU PATER.

1. Après avoir remis le calice sur le corporal, le prêtre fait encore la gémuflexion, se relève, et, se tenant droit, les mains écartées devant la poitrine, se tourne vers le missel pour réciter la prière *Unde et memores Domine...* Aux mots *de tuis donis ac datis*, il joint les mains, puis descend sa main gauche sur le corporal, et avec la main droite fait trois croix sur le calice et l'hostie en disant : *Hostiam † puram, hostiam † sanctam, hostiam † immaculatam* ; une sur l'hostie seule en disant : *panem † sanctum vitæ æternæ*, et une autre sur le calice en disant : *et calicem † salutis perpetuæ*. Après quoi, tenant les mains écartées, il dit : *Supra quæ...*

Pour réciter le *Supplices te rogamus*, il sera profondément incliné, et aura les mains appuyées sur l'autel, c'est-à-dire, comme on l'a expliqué au Chapitre IV, n° 1, les petits doigts

Manière de dire
le *Supplices*
te rogamus,

Et de baiser
l'autel.

contre le bord de l'autel, les deux autres doigts sur l'autel même, les pouces et les index unis entre eux ¹. Après les mots *ut quotquot*, il baise l'autel en se reculant un peu, se relève aussitôt et joint ses deux mains; puis il descend sa main gauche sur le corporal, et, avec la droite, fait une croix sur l'hostie, en disant : *sacrosanctum Filii tui cor + pus*, une autre sur le calice en disant : *san + guinem sumpserimus*. En ajoutant *omni benedictione + cœlesti et gratia repleamur*, il se signe lui-même, pendant que sa main gauche repose sur sa poitrine; et aux mots *Per eundem*, il joint ses mains, ainsi que l'ordonne la rubrique.

Le Memento des
morts.

2. Lorsqu'il dit *Memento etiam, Domine*, il écarte les mains et les rejoint, mais tout lentement, de façon à ne les remettre ensemble qu'en disant *in somno pacis*. Alors, comme pour le *Memento* des vivants, il reste quelques instants les mains jointes devant la poitrine, les yeux fixés sur l'hostie, la tête inclinée, et il fait la recommandation des défunts. Celle-ci terminée, il descend ses mains devant la poitrine, et les tient écartées pendant qu'il continue *Ipsis Domine*, jusqu'à ce qu'il soit arrivé aux mots *Per eundem*, où il les remet ensemble; au mot

1. Les mains appuyées sur ou contre l'autel, et non pas sur le corporal. Cette explication de saint Alphonse est confirmée par le décret suivant de la S. C. : *An sacerdos ponere debeat manus intra corporale, dum dicit orationes Supplices te rogamus et orationes ante communionem?* S. R. C. respondit : *Servandas esse rubricas, quæ jubent manus ponendas esse super altare, non intra corporale*. In una Tuden. die 7 sept. 1816. ad 35. n. 4526.

Christum il incline la tête. Règle générale, c'est seulement pour le mot *Jesus* que se fait l'inclination, mais ici elle est exceptionnellement prescrite par la rubrique. — Bauldry veut que le prêtre reste la tête inclinée pendant toute la prière *Nobis quoque peccatoribus*, mais cette opinion est singulière et ne semble pas d'accord avec la rubrique.

Inclination
exceptionnelle.

Après le *Memento* des morts, le prêtre pose la main gauche sur le corporal, et, sans faire aucune inclination, se frappe la poitrine avec les trois doigts libres de la main droite, en disant à demi-voix *Nobis quoque peccatoribus* ; puis il écarte ses deux mains, pour ne les rejoindre qu'aux mots *Per Christum Dominum nostrum* ¹. Il reste les mains jointes en disant : *per quem hæc omnia, Domine, semper bona creas* ; mais ensuite il fait de la manière déjà indiquée Ch. VIII, n° 1, trois signes de croix aux mots *Sanc* † *tificas, vivi* † *ficas, bene* † *dicis et præstas nobis*. Ici il découvre le calice : pendant qu'il tient la main gauche sur le corporal, ou, selon d'autres, sur le pied du calice, il prend la pale avec la main droite, c'est-à-dire entre le doigt du milieu et l'index toujours uni au pouce ; il la dépose sur le voile, et fait la gémuflexion.

A peine s'est-il relevé, qu'avec le pouce et l'index de la main droite, il prend l'hostie de côté un peu au-dessous du milieu, et, en même temps

Manière de faire
les cinq croix
avec
la sainte hostie.

1. Aux fêtes des saints nommés dans cette prière, il faut incliner la tête, comme on l'a dit plus haut. Le saint Jean dont le nom se trouve dans cette même prière est saint Jean-Baptiste, ainsi que l'a déclaré la S. C. le 27 mars 1824. In una Panormitan. ad 2. n. 4602.

que sa main gauche tient le calice par le nœud, il fait avec l'hostie trois croix par dessus l'ouverture du calice : *per † ipsum et cum † ipso et in † ipso*. Ces croix iront d'un bord à l'autre sans les toucher, les lignes en seront droites et la main n'ira pas par soubresauts. Puis, encore avec l'hostie, il fait deux autres croix devant le calice, en disant : *est tibi Deo Patri † omnipotenti in unitate Spiritus † Sancti*. Ces deux dernières croix ne doivent pas non plus se faire par soubresauts, mais de telle sorte que le sommet de l'hostie reste toujours à la hauteur du bord du calice; elles ne dépasseront pas le corporal, elles ne passeront pas par dessus le bras gauche, que pour cette raison on tiendra courbé en dehors. Enfin, après avoir, en ligne droite, et non pas en ligne courbe, reporté l'hostie par dessus le calice, il le soulève un peu ainsi que l'hostie; il dit en même temps, et toujours à voix basse : *omnis honor et gloria*. Aussitôt après, il descend le calice sur le corporal, dépose l'hostie, se purifie les doigts au dessus du calice et non pas sur les bords, remet la pale et fait la génuflexion.

Rubriques
pour le
*Omnis honor et
gloria.*



CHAPITRE DIXIÈME.

DEPUIS LE PATER JUSQU'À LA COMMUNION.

1. Le prêtre s'étant relevé place ses mains sur le corporal, chacune d'un côté; puis il dit d'une voix intelligible : *Per omnia sæcula sæculorum*, et tout aussitôt il lève ses mains, les joint, et fait l'inclination de tête en même temps qu'il dit *Oremus*. Il continue ainsi, le corps droit et les mains jointes, jusqu'au *Pater noster*, qu'il récite tout entier les mains écartées devant la poitrine et les yeux fixés sur la sainte hostie. Après *et ne nos inducas in tentationem*, il laisse le servant répondre : *sed libera nos a malo*, et lui-même ajoute à voix basse : *amen*.

Le *Pater*

Il descend ensuite la main gauche sur le corporal, tandis que de sa droite, sans toutefois séparer le pouce de l'index, il prend le purificateur, puis essuie légèrement la patène, tout en la sortant de dessous le corporal. Après avoir déposé le purificateur presque à côté de la patène, il prend celle-ci entre l'index et le doigt du milieu et la

Le *Libera nos*.

tient toute droite, de façon que la main reposant sur la partie supérieure ait le dedans tourné dans le sens de l'hostie et le bas appuyé, non pas sur le corporal, mais sur l'autel à côté du corporal: c'est ainsi qu'il récite le *Libera nos*.

A quel
moment se baise
la patène,

Après qu'il a dit *omnibus sanctis*, et avant de dire *da propitius pacem*, il fait sur lui-même avec la patène le signe de la croix en tenant la main gauche au bas de sa poitrine. Il baise ensuite la patène et dit : *da propitius pacem*; car, dans la rubrique, après ces mots *omnibus sanctis*, nous lisons : *signat se cum patena a fronte ad pectus et eam osculatur*; et les mots *da propitius pacem* ne viennent qu'ensuite. On a soutenu qu'il faut baiser la patène après le mot *pacem*, par la raison, a-t-on dit, que le cérémonial des évêques le prescrit. Mais, pour mon compte, je ne trouve pas que le cérémonial des évêques diffère de la rubrique du missel, citée plus haut; car voici ce que je lis dans le cérémonial : *Antequam dicat verba : da propitius, etc., signat se cum ea a fronte ad pectus, et reliqua dicit et facit quæ in missali ponuntur*. On le voit, le cérémonial ne parle pas de patène à baiser, mais il renvoie à la rubrique du missel; or celle-ci veut qu'on baise la patène avant de dire *da propitius pacem*. C'est à la partie supérieure et tout près des doigts qu'il faut la baiser; Tonelli et Bauldry ajoutent qu'il faut commencer le signe de la croix aux mots *cum beatis apostolis*.

Pendant qu'il dit ensuite *ut ope misericordiæ*, le prêtre fait passer l'hostie sur la patène et l'y dépose en s'aidant pour cela du pouce de la main

gauche. Qu'il ait soin de placer la partie supérieure de la patène sur le pied du calice, afin de pouvoir reprendre plus facilement l'hostie et la patène. Comment on la place.

2. Après cela, il ôte la pale, qu'il dépose sur le voile, et fait la gémflexion en tenant ses mains sur le corporal. Aussitôt qu'il s'est relevé, il appuie avec le pouce de la main gauche sur le bord de l'hostie ; l'ayant prise par le milieu avec l'index et le pouce de la main droite, il la porte par dessus le calice ; enfin, avec le pouce et l'index de chaque main, il la brise respectueusement et non pas d'un seul trait. Pour que des fragments ne tombent pas en dehors du calice, il tient toujours l'hostie au-dessus et commence par faire deux ou trois plis dans la partie antérieure : ainsi parviendra-t-il facilement à la briser par le milieu. Cela fait, il place sur la patène la partie qu'il tient dans sa main droite ; quant à l'autre partie qu'il tient dans sa main gauche, il en détache une parcelle après avoir de nouveau fait deux ou trois plis ¹ ; et avec la parcelle ainsi détachée, il tracera le signe de la croix sur le calice, ainsi que nous allons l'expliquer. La fraction de l'hostie.

Tout à l'heure, en divisant l'hostie, il a dû dire : *Per eundem Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum*. Après ce dernier mot *tuum* il a déposé sur la patène cette moitié de l'hostie qu'il tenait dans sa main droite ; il a ajouté : *Qui tecum* La petite parcelle.

1. In una Dalmatar. die 4 aug. 1663. ad 6. N. 2241, quæritur : *An pars inferior hostiæ præcidi debeat, an vero superior?* S. R. C. respondit : *Inferior præcidi debet.*

vivit et regnat, tout en détachant avec la main droite une parcelle de l'autre moitié de l'hostie; puis il a dit *in unitate* pendant qu'il déposait sur la patène la seconde moitié tout proche de la première; alors, de sa main droite tenant la particule par dessus le calice dont sa main gauche entoure le nœud, il dit d'une voix intelligible : *per omnia sæcula sæculorum*. Après l'*amen* du servant, il fait avec la particule les trois signes de croix en question, d'un bord à l'autre du calice sans le toucher avec l'hostie et sans procéder par soubresauts : *Pax † Domini sit † semper vobis † cum*; le servant répond : *et cum spiritu tuo*; le prêtre laisse tomber la particule dans le calice en disant tout bas : *Hæc commixtio* etc., et en faisant une inclination simple, mais *maxima*, au mot *Jesu Christi*. Après s'être purifié les doigts par dessus le calice, il le couvre avec la pale, fait la génuflexion, se relève, et, la tête inclinée, car la rubrique dit seulement *capite inclinato versus sacramentum*, il récite d'une voix intelligible l'*Agnus Dei*.

Comme on récite
l'*Agnus Dei*.

Comment
on se frappe
la poitrine,

Comment on se
tient
pendant les trois
oraisons
qui suivent.

Arrivé au premier *miserere nobis*, il pose sa main gauche sur le corporal, où du reste il la conserve jusqu'à la fin des *Agnus Dei*; car, avec les trois doigts libres de la main droite il se frappe la poitrine à chaque *miserere nobis* et à *dona nobis pacem*. Après cela, il met les mains jointes sur l'autel de la manière que nous avons dite au commencement du Chapitre IV, et, médiocrement incliné, les yeux fixés sur la sainte hostie, il récite tout bas les trois oraisons du missel.

3. Ces oraisons terminées, le prêtre fait la genuflexion, et dit tout bas : *Panem cœlestem accipiam*, etc. Ensuite, avec le pouce et l'index de la main droite et tout en s'aidant de la main gauche, il prend respectueusement sur la patène les deux moitiés de l'hostie et les passe entre le pouce et l'index de la main gauche, de façon que, la partie du côté de l'évangile se superposant quelque peu sur l'autre partie, l'hostie présente une forme à peu près ronde. Il place la patène entre l'index et les autres doigts de la main gauche qui lui servent de support ; puis, sans appuyer ses coudes sur l'autel, excepté le cas où, pour cause de faiblesse, on voudrait bénéficier du silence de la rubrique et poser les coudes en dehors du corporal, il tient la patène élevée de quatre doigts au-dessus du corporal, se tient lui-même légèrement incliné, (*parum inclinatus*, dit la rubrique), et récite trois fois *Domine non sum dignus* : la première partie, d'un ton de voix un peu élevé, et le reste, *ut intres sub tectum meum*, etc., à voix basse. Il ne se tournera pas de côté, comme le font quelques-uns.

De la manière
de tenir
la sainte hostie,

Il prend ensuite avec le pouce et l'index de la main droite les deux moitiés de l'hostie, place celle du côté de l'évangile sur l'autre, et pendant qu'il se signe lui-même avec l'hostie, en tirant une ligne verticale d'un palme environ au-dessus de la patène que tient la main gauche et sans dépasser les bords, il dit : *Corpus Domini Nostri Jesu Christi...* Au mot *Jesu Christi* il fait l'inclination ¹. Enfin il appuie ses coudes sur l'au-

De se signer
avec
la sainte hostie,

1. *An Sacerdos seipsum signans cum hostia et calice consecratis ante sumptionem SS. Sacramenti ad verba Jesu Christi debeat*

tel, se tient médiocrement incliné en même temps qu'il se place la patène sous le menton : c'est ainsi qu'avec beaucoup de respect, il prend la sainte hostie.

Et de la prendre. Au sujet de la sainte hostie, on aura soin d'abord de la déposer sur la langue sans sortir celle-ci de la bouche, puis de ne pas la broyer avec les dents, enfin, pour qu'elle ne s'attache pas au palais, de l'introduire en partie sous la langue pour la replier ensuite par dessus. Mais s'il arrivait qu'elle s'attachât au palais, il faudrait la détacher avec la langue ; quant aux parcelles qui seraient restées dans la bouche, on ne manquera pas de les avaler soit avec le précieux sang, soit avec les ablutions.

Après avoir communiqué, le prêtre remet la patène sur le corporal, se relève, joint les deux mains à la hauteur du menton, tout en conservant le pouce et l'index réunis, et demeure ainsi quelques instants recueilli en Notre-Seigneur.

Avant
de prendre le
précieux sang,

Adorer
avec pause,

Recueillir
les parcelles,

4. Ensuite il écarte les mains, pose la main gauche sur le corporal ou sur le pied du calice, et, avec la main droite, ôte la pale en disant : *Quid retribuam Domino*, etc., et tout aussitôt, les deux mains appuyées sur le corporal, il fait la gènesflexion avec pause ; puis, continuant de tenir la main gauche sur le corporal, il se met avec la patène à recueillir soigneusement les parcelles. S'il doit pour cela écarter le calice, qu'il l'écarte avant de faire la gènesflexion. Après quoi, il tient

caput inclinare ? S. R. C. die 24 sept. 1842. ad 1. n. 4950 respondit : *Affirmative juxta rubricas*.

avec la main gauche la patène sur le calice, et avec la main droite, c'est-à-dire avec l'index séparé du pouce, il y fait tomber les parcelles recueillies, et, pour y faire également tomber les parcelles qui auraient pu s'attacher au pouce et à l'index de chaque main, il les frotte les uns contre les autres par dessus le calice.

La rubrique avertit ici que, s'il se trouve sur le corporal soit de petites hosties consacrées et qui doivent être conservées, soit une grande hostie pour l'exposition du saint Sacrement¹, c'est tout de suite après la gémuflexion qu'on doit les mettre dans le ciboire ou dans l'ostensoir; ensuite on purifie le corporal et on prend le précieux sang. Une fois le précieux sang pris et la première ablution faite, on place dans le tabernacle le ciboire ou l'ostensoir. Ainsi faut-il faire, mais seulement lorsque le ciboire n'est pas déjà dans le tabernacle; car s'il y est, on n'y met les hosties qu'après avoir pris le précieux sang.

Placer les
autres hosties.

Pour la manière de donner la communion, soit à ce moment, soit en dehors de la messe, elle est exposée dans le Chapitre suivant.

Après que le pouce et l'index de chaque main se sont remis ensemble, le prêtre pose sur le corporal sa main gauche dans laquelle il tient la

Manière
de prendre le
précieux sang.

1. Au sujet de la grande hostie pour l'exposition solennelle du saint Sacrement, il y a lieu de faire les remarques suivantes :

Ce serait une faute grave que de communier avec cette grande hostie et de lui substituer celle consacrée par le prêtre : l'intégrité du sacrifice exige que le prêtre communie de l'hostie qu'il vient de consacrer. *Oan. Relatum* de Consecr. distinct. II. — Pour consommer la grande hostie de l'ostensoir, on peut la prendre soit avec la grande hostie de la messe (*Rubr. Miss.* de defect. tit. 7. n. 2 et 3.) soit après le précieux sang et avant les ablutions, S. R. C. 3 sept. 1672 in una sochen. ad 3. n. 2602.

patène, et, de la main droite, il prend le calice en dessous du nœud, en disant : *Calicem salutaris accipiam*. Il ajoute, en se signant avec le calice : *Sanguis Domini nostri Jesu Christi*, auxquels mots il fait une inclination de tête; et alors il prend le précieux sang. Nous lisons dans la rubrique : *manu sinistra supponens patenam calici*. Sur quoi il faut remarquer que c'est seulement au moment de prendre le précieux sang que la patène se place sous le calice et qu'on la tient sous le menton.

Quelques-uns veulent qu'on prenne le précieux sang en trois fois, d'autres trouvent plus convenable de le prendre en une fois; mais Gavantus recommande à bon droit de le prendre en deux fois, et Merati loue cette pratique. Si quelque parcelle de la sainte hostie restait attachée au calice, il ne faudrait pas la tirer avec le doigt sur le bord, mais la prendre avec les ablutions. Saint Pie V, cité par Gavantus, ordonne que les ablutions se prennent par le même côté du calice où a passé le précieux sang.

Les ablutions.

Comment
on reçoit
la première
ablution.

5. Après avoir pris le précieux sang et, s'il y a lieu, distribué la sainte communion, de la manière que nous exposons plus loin, le prêtre dit : *Quod ore sumpsimus*, etc., en même temps que de la main droite il présente le calice au servant debout du côté de l'épître; et pendant qu'il tient la main gauche avec la patène sur le corporal, il fait verser dans le calice autant de vin qu'il en a consacré. D'après quelques auteurs, comme Cabrinus et Tonelli, il faudrait réciter la prière *Quod*

ore sumpsimus avant de présenter le calice au servant ; mais cela ne me semble pas conforme à la rubrique, qui dit : *Postea dicit : Quod ore, etc., interim porrigit calicem ministro, qui infundit in eo parum vini*. Le mot *interim* indique clairement qu'il faut en même temps présenter le calice et dire *Quod ore*.

Le prêtre fait légèrement passer le vin sur les parois du calice, afin de n'y laisser rien du précieux sang, puis il prend cette première ablution au même endroit où il a pris le précieux sang, et, ajoute *Merati*, de la même manière, c'est-à-dire en tenant de la main gauche la patène sous le menton. *Merati* observe en outre que, pour cette première ablution, les abstèmes doivent se servir de vin et non pas d'eau, à moins d'une permission du pape.

Comment
on la prend.

Après cela, il dépose la patène sur le corporal du côté de l'évangile, prend le calice de façon que ses six doigts libres entourent la coupe et que les quatre autres se réunissent par dessus le calice, fait l'inclination à la croix, passe du côté de l'épître, et là, tenant le calice à l'intérieur et quelque peu au-dessus de l'autel, se lave les quatre doigts et même tout autre doigt ayant touché la sainte hostie, d'abord avec du vin, puis avec de l'eau en plus grande quantité. Il place ensuite le calice près du corporal, s'essuie les doigts avec le purificateur en disant : *Corpus tuum, Domine, quod sumpsi*, etc. En achevant cette prière, il revient au milieu de l'autel, fait l'inclination à la croix, passe sous le menton sa main gauche avec le purificateur, prend le calice de la main droite,

La seconde
ablution.

le vide d'un seul trait, et enfin, avec le purificateur, s'essuie les lèvres et nettoie le calice. S'il était resté quelque parcelle de l'hostie dans le calice ou sur la patène, il faudrait la prendre.

Le calice à
la fin des messes
ordinaires

Puis, après avoir déposé le calice hors du corporal du côté de l'évangile, il y place la patène, la pale et le voile. Ayant ensuite replié le corporal, il prend la bourse de la main gauche, et avec la main droite il y remet le corporal, en tenant de son côté l'ouverture de la bourse¹. Il prend de sa main gauche le calice sous le voile et par le nœud, met sa main droite sur la bourse et place le calice au milieu de l'autel, en ayant soin que le voile couvre au moins tout le devant du calice, ainsi que le veut, dit Merati, un décret de la Sacrée-Congrégation.

Et des messes
de Noël.

Remarquons que, le jour de Noël, à la première et à la seconde messe, après avoir pris le précieux sang, on ne purifie point le calice et on ne l'essuie point avec le purificateur, mais on se purifie les doigts dans un vase à part; on dit cependant *Quod ore et Corpus tuum, Domine*; ensuite on place sur le calice la patène, sur la patène une hostie, la pale et le voile; quant au purificateur, on le laisse du côté de l'épître.

1. Selon saint Alphonse, le prêtre met successivement sur le calice non seulement la patène et la pale, mais encore le voile; après quoi, il replie le corporal, le met dans la bourse et place celle-ci sur le calice. Selon la rubrique prise littéralement, on devrait, après avoir placé la patène et la pale sur le calice, replier le corporal, puis le laisser dans la bourse sur l'autel et revenir au voile pour reprendre enfin la bourse. — Saint Alphonse n'a pas pensé que ce soit contre l'esprit de la rubrique, si d'abord le prêtre place sur le calice tout ce qui peut y être mis, pour finir par y placer la bourse. Aucun décret de la S. C. ne peut être cité contre l'interprétation de notre saint docteur.

CHAPITRE ONZIÈME.

MANIÈRE DE DONNER LA COMMUNION AUX FIDÈLES.

1. Si les hosties à distribuer aux fidèles se trouvent sur l'autel, aussitôt que le prêtre a pris le précieux sang, et avant même la première ablution, il met la pale sur le calice, place les hosties sur la patène, fait la gémuflexion, se retourne quelque peu vers le peuple en se retirant du côté de l'évangile et dit *Misereatur vestri, etc.*, au pluriel, même pour une seule personne; puis, il pose sa main gauche au bas de sa poitrine, et, avec la main droite, fait sur les personnes qui doivent communier le signe de la croix en disant : *Indulgentiam, absolutionem et remissionem*. S'étant ensuite retourné vers l'autel, d'une main il prend la patène et de l'autre sur la patène une des petites hosties, qu'il tient entre le pouce et l'index; de nouveau il se tourne vers le peuple, cette fois tout à fait, et cela quand même le saint Sacrement

Avec des hosties
consacrées à la
messe.

serait exposé : tenant l'hostie un peu au-dessus de la patène, mais sans toucher la patène avec les autres doigts, il dit *Ecce Agnus Dei*, et trois fois *Domine non sum dignus...* Il distribue la communion, en disant : *Corpus Domini nostri Jesu Christi...* et en faisant un signe de croix avec la sainte hostie par dessus la patène devant chacune des personnes qui doivent communier et qui sont agenouillées sur le degré le plus proche du palier de l'autel. Enfin, de retour à l'autel, il recueille sur le corporal les parcelles détachées des petites hosties, les fait tomber dans le calice et prend l'ablution de la manière exposée plus haut.

Avec des hosties
conservées
dans
le tabernacle.

2. Si la communion se donne avec des hosties déjà consacrées et conservées dans le tabernacle, alors, après avoir pris le précieux sang, le prêtre dépose le calice du côté de l'évangile; et, tout en conservant le pouce et l'index réunis, il ouvre le tabernacle ¹, fait la gémflexion, prend le ciboire, le met au milieu du corporal, le découvre, fait encore une gémflexion, et, les mains jointes devant la poitrine, attend que le servant ait terminé le *Confiteor* pour se tourner vers le peuple et dire le *Misereatur* et l'*Indulgentiam*, puis il distribue la communion de la manière qu'on vient d'expliquer. — De retour à l'autel, il dépose le ciboire, le couvre, et, après avoir fait la gémflexion, le prend pour le remettre dans le tabernacle, mais sans le baiser selon l'usage de quel-

Les deux
gémflexions
à faire
après la
communion.

1. Et ne le referme que s'il s'y trouve d'autres hosties consacrées.

ques-uns; et, avant de refermer le tabernacle, il renouvelle la gèneuflexion.

Merati veut qu'on fasse en tout ceci trois gèneuflexions, donc une de plus, qu'il faudrait faire après avoir déposé le ciboire et avant de le couvrir : la seconde alors se ferait après qu'on a couvert le ciboire, et la troisième avant de refermer le tabernacle. En faveur de son opinion il cite le cérémonial de la messe basse. Mais, dans ce cérémonial, il n'est aucunement question de cette première gèneuflexion exigée par Merati ; car voici les paroles du cérémonial : *Si remanserint particulæ, clausa pyxide et facta genuflectione, reponit eam in custodiam et, antequam claudat illam, denuo genuflectat*. Ainsi, de la première gèneuflexion, celle qu'il faudrait faire avant de couvrir le ciboire, il n'est pas question, mais seulement des deux autres.

Après avoir distribué la communion, le prêtre ne donne pas la bénédiction, puisqu'il la donne à la fin de la messe. Il prend donc ce qui était resté du précieux sang dans le calice et passe aux ablutions¹.

3. Il se présente ici quelques remarques :

1^o Quant aux hosties consacrées et non distri-

Observations :
hosties non
consommées.

1. Saint Alphonse a raison de soutenir contre Merati qu'il faut seulement deux gèneuflexions dans la circonstance présente. Mais la première des deux se fait aussitôt que, de retour à l'autel, le prêtre a déposé le ciboire, et la seconde immédiatement avant de fermer le tabernacle. Ita S. R. C. die 23 déc. 1862 in una Romana n. 3524 : *A Sacerdote redeunte ad altare post fidelium communionem genuflectendum, antequam cooperiat sacram pyxidem, et iterum genuflectendum antequam, pyxide in tabernaculo posita, ipsius tabernaculi ostiolum claudat*. Saint Alphonse avait exactement suivi le cérémonial de la messe basse.

buées : s'il y a dans le tabernacle un ciboire, le prêtre les y dépose ; s'il n'y en a point, le prêtre les consomme avant de purifier le calice ; et si, dans le calice, il se trouve encore quelques gouttes du précieux sang, il convient de les prendre avant de le purifier. Dans le cas où les hosties consacrées resteraient sur l'autel jusqu'à la fin de la messe, le prêtre se conduirait comme s'il y avait exposition du saint Sacrement à cet autel.

La communion
se
donne pendant
et même
après la messe.

2° La communion doit, autant que possible, se donner aux fidèles pendant la messe et aussitôt après la communion du prêtre. Que tel soit le désir de l'Église, on le voit bien par le Rituel romain : *Communio populi intra Missam statim post communionem sacerdotis celebrantis fieri debet, nisi quandoque, ex rationabili causa, post Missam sit facienda*. En voici la raison : *Cum orationes quæ in Missa post Communionem dicuntur, non solum ad sacerdotem, sed etiam ad alios communicantes spectent*, raison qui vaut aussi pour la communion avant la messe. Quant à cette cause raisonnable, il faut entendre par là soit l'état maladif des personnes, soit les exigences de leur position. Selon Gavantus ¹, si la communion devait être longue, on pourrait la remettre jusqu'après la messe pour ne pas retenir trop longtemps les assistants qui ne communient pas. Au reste Benoît XIV ² taxe d'erreur ceux qui croient pouvoir trop librement donner la communion après la messe. C'est aussi le sentiment

1. *Rubr. Miss. tit. 10. n. 6.*

2. *De Sacrif. Missæ l. 3. c. 18.*

de Le Brun ¹ et de Macrus ². Et saint Charles Borromée ³ prescrivit la même règle pour son diocèse.

3° Lorsqu'il faut purifier le ciboire, ce qui doit se faire au moins tous les quinze jours, le prêtre, après avoir pris le précieux sang, sort le ciboire du tabernacle, répand les petites hosties sur la patène, présente le calice pour y recevoir le vin de la première ablution, et, avec le pouce, y fait tomber les parcelles restées dans le ciboire; si c'est nécessaire, il purifie même le ciboire avec un peu de vin, qu'il verse ensuite dans le calice. Puis il essuie le ciboire avec le purificateur, y place les nouvelles hosties, remet le ciboire dans le tabernacle, et consomme les anciennes hosties.

Nécessité
de purifier le
ciboire tous les
quinze jours.

4° D'après un décret de la Sacrée-Congrégation de l'an 1741, on peut, à la vérité, donner la communion aux messes des morts, mais non avec des hosties consacrées auparavant. En vain Merati et Benoît XIV ⁴ disent que pareille défense n'existe pas. Ils parlent d'un décret de 1701; mais nous citons celui de 1741, qui défend expressément la chose, et qui est dûment promulgué. Au surplus, cette défense ne porte que sur les messes des morts dites avec les ornements noirs; mais non sur celles dites avec des ornements violets, ce qu'il est bien permis de faire,

La
communion
aux messes
de *Requiem*.

1. *Explicat. litt.* 5 P. a. 10. § 1.

2. *Hierolenic.* verbo Communio.

3. *Const.* P. 1. n. 9.

4. *L. cit.*

selon un décret du 21 juin 1670 ¹, que Merati cite tout au long ².

1. *Ind. dec. n. 444.*

2. Voici un décret du 13 juillet 1868 qui enlève, sous le rapport de la communion, à peu près toute distinction entre les messes des morts et les autres, et qui interdit la couleur violette hormis dans un cas : *Posse in missis defunctorum cum paramentis nigris sacram communionem fidelibus ministrari, etiam ex particulis præconsecratis, extrahendo pyxidem a tabernaculo. Posse item in paramentis nigris ministrari communionem immediate post missam defunctorum, data autem rationabili causa, immediate quoque ante eandem missam : in utroque tamen casu omittendam esse benedictionem. Missam vero defunctorum celebrandam esse omnino in paramentis nigris adeo ut violacea adhiberi nequeant, nisi in casu, quo die 2 nov. sanctissimæ Eucharistiæ sacramentum publicæ fidelium adorationi sit expositum pro solemnî Oratione XL Horarum, prout cautum est in decreto Sacræ hujus Congregationis die 16 sept. 1801.*

Au sujet des heures de la journée où les fidèles peuvent communier, voici la question qui fut posée à la S. C. : *An die magni concursus ad indulgentiam plenariam vel jubilæum, possit ministrari Sacra Eucharistia fidelibus aliqua hora ante auroram et post meridiem ?* Voici la réponse du 7 sept. 1816 : *In casu de quo agitur, affirmative, a tempore ad tempus quo in illa ecclesia missæ celebrantur.*

~~~~~

## CHAPITRE DOUZIÈME.

### DE LA COMMUNION EN DEHORS DE LA MESSE.

---

1. Quand le prêtre doit donner la communion hors de la messe, il se rend à l'autel en surplis et en étole blanche <sup>1</sup>. Après avoir déposé sa barrette et fait la gémflexion, il monte, prend la bourse, en retire le corporal, place la bourse et étend le corporal <sup>2</sup>. Puis il ouvre le tabernacle, fait la gémflexion, prend le ciboire, en ôte le couvercle et fait une seconde gémflexion. Aussitôt que le servant a fini de réciter le *Confiteor*, le prêtre fait la gémflexion <sup>3</sup>, et, les mains jointes, se tourne vers les fidèles pour dire le *Misereatur*, comme

Comment le prêtre arrive à l'autel,

Et donne la communion.

1. Il faut maintenant que cette étole soit de la couleur conforme à l'office du jour. *Debet esse coloris officio convenientis*. Ita S. R. C. in una Trident. 13 mart. 1836.

2. La bourse se trouve quelquefois sur l'autel, quelquefois le servant la porte : le mieux est que le prêtre lui-même la porte. *Decere ut a sacerdote deferatur*. S. R. C. 24 sept. 1842.

3. Cette troisième gémflexion ne doit se faire que dans le cas où la fin du *Confiteor* se fait notablement attendre. Le R. P. Schober prouve, d'après un décret de la S. C. du 23 déc. 1862, que les deux premières seules sont *per se* requises.

on l'a expliqué plus haut, et distribue la sainte communion. Ainsi doit-il faire en donnant la communion avant ou après la messe.

Prières à réciter, 2. De retour à l'autel, il récite à voix basse l'antienne suivante, laquelle n'est cependant pas de précepte : *O sacrum convivium, in quo Christus sumitur, recolitur memoria Passionis ejus, mens impletur gratia et futuræ gloriæ nobis pignus datur.* Au temps pascal et durant l'octave du saint Sacrement, il ajoute un *Alleluia*. Viennent ensuite les versets : *ÿ Panem de cælo præstitisti eis. R. Omne delectamentum in se habentem,* et aussitôt après, l'oraison : *Deus qui nobis* ou *Spiritus nobis, Domine...* sans la faire précéder de *Dominus vobiscum*, d'après un décret de la Sacrée-Congrégation du 16 juin 1663<sup>1</sup>. Ensuite il fait tomber dans le ciboire les parcelles qui auraient pu s'attacher à ses doigts, ferme le ciboire, lave ses doigts dans le vase d'eau, les essuie avec le purificateur, fait la gémuflexion, remet le ciboire dans le tabernacle, qu'il ferme après une nouvelle gémuflexion<sup>2</sup>.

Et cérémonies  
à faire  
ensuite.

Quelle  
bénédition  
on donne à la fin.

3. Pour finir, il lève les yeux vers la croix :

1. Les versets *Domine exaudi* et *Dominus vobiscum* doivent suivre le verset *Panem de cælo* et précéder l'oraison, comme l'a déclaré la S. C. le 24 sept. 1842.

2. Peut-être, à cause de sa concision, ce paragraphe sera-t-il trouvé obscur. Nous empruntons donc la note suivante au R. Père Schober qui, du reste, s'appuie sur une décision de la S. C. du 23 déc. 1862 : Le prêtre dépose le ciboire sur le corporal au milieu de l'autel, fait la gémuflexion, se frotte les doigts au-dessus du ciboire, le couvre, se purifie les doigts, récite l'antienne, les versets et l'oraison, place le ciboire dans le tabernacle, fait la seconde gémuflexion et ferme le tabernacle.



puis, en même temps qu'il écarte ses mains, les rejoint et fait une inclination simple, mais *maxima*, il dit à haute voix : *Benedictio Dei omnipotentis*, et, se tournant, les mains jointes, du côté des fidèles, il lève sa main droite pendant qu'il tient l'autre au bas de sa poitrine, pour achever la bénédiction : *Patris et Filii et Spiritus Sancti descendat super vos et maneat semper*. Le servant répond *Amen*.

Cette bénédiction se donne aussi bien avant qu'après la messe, et elle se donne avec la main et non pas avec le ciboire, comme quelques-uns le font à tort, surtout après avoir communie des religieuses, car Benoît XIV le défend dans une de ses bulles. Quand donc le prêtre a communie même des religieuses, il ferme le ciboire qu'il met en place, et il donne la bénédiction ordinaire.





## CHAPITRE TREIZIÈME.

APRÈS LA COMMUNION  
JUSQU'A LA FIN DE LA MESSE.

---

1. Après avoir pris les ablutions et convenablement arrangé le calice sur l'autel, ainsi que nous l'avons expliqué à la fin du Ch. X, le prêtre se remet les mains jointes devant la poitrine et passe du côté de l'épître pour y réciter d'une voix intelligible l'antienne dite communion. Aussitôt après, les mains toujours jointes, il revient au milieu de l'autel, le baise, et, se tournant vers le peuple, dit, comme à l'ordinaire, *Dominus vobiscum*. Il retourne ensuite au livre pour réciter la post-communion et les autres oraisons à dire ce jour-là ; avant la première et avant la seconde, il dit *Oremus* avec l'inclination à la croix. — Observons que, pendant le carême, aux messes de la férie, il ne faut pas qu'en disant avant la dernière oraison *Humiliate capita vestra Deo*, le prêtre fasse une inclination de tête à part. Telle est l'opinion de Merati, et elle me semble fort

Les prières  
après  
la communion.

probable, puisque la rubrique s'exprime ainsi : *Licet : Oremus, Humiliate capita vestra Deo, caput inclinans.*

Les post-communions dites, le prêtre ferme le missel, à moins qu'il n'y ait un évangile particulier pour la fin de la messe. Le missel doit se fermer de façon à ne pas présenter le dos au calice. Le prêtre revient ensuite au milieu de l'autel, le baise, se tourne vers le peuple, et dit *Dominus vobiscum*, en écartant les mains ; puis il dit *Ite, Missa est*, les mains jointes, le visage encore tourné vers le peuple et sans incliner la tête. — A l'*Ite, Missa est* on joint deux *Alleluia* pendant l'octave de Pâques. L'*Ite, Missa est* se dit à toutes les messes qui ont le *Gloria in excelsis* ; aux autres messes on le remplace par le *Benedicamus Domino*, et, aux messes des morts, par le *Requiescant in pace*, que le prêtre dit sans aucune inclination de tête et après s'être retourné vers l'autel.

Le *Placeat* et la  
bénédiction.

2. Ensuite, les mains jointes sur l'autel et la tête inclinée (*capite inclinato*, dit la rubrique), il récite à voix basse le *Placeat tibi, sancta Trinitas*. Après quoi, il pose les deux mains chacune d'un côté sur l'autel, et le baise ; tout aussitôt se relevant, il regarde la croix en même temps qu'il lève ses mains, les rejoint, incline la tête et dit à haute voix : *Benedicat vos omnipotens Deus* ; puis, les mains jointes et les yeux baissés (*demissis oculis*, comme s'exprime la rubrique), il se tourne vers le peuple du côté droit. Alors, tenant sa main gauche au bas de sa poi-

trine, il donne, avec la main droite tout ouverte et les doigts unis, la bénédiction : *Pater et Filius † et Spiritus Sanctus*. Au mot *Pater*, sa main, placée de profil, se trouve à la hauteur du front ; au mot *Filius*, il la descend jusqu'à la poitrine ; au mot *Spiritus Sanctus*, il tire la ligne transversale, qui ne doit pas dépasser la largeur des épaules.

3. Ayant ainsi donné la bénédiction, le prêtre achève de tourner sur sa droite, et s'arrêtant au coin de l'évangile, il dit *Dominus vobiscum*, les mains jointes ; puis, debout devant l'autel, il fait avec le pouce droit une croix, d'abord sur l'autel ou bien sur le missel, et ensuite sur son front, sur sa bouche, sur sa poitrine, en disant soit l'évangile de saint Jean, soit l'évangile du jour. Aux mots *Verbum caro factum est*, il fait la gémonie en tenant ses mains chacune à part sur l'autel, et tout aussitôt se relève pour dire le reste.

Le dernier évangile.

4. En finissant, il ne baise ni le carton ni le missel ; mais, de retour au milieu de l'autel et après avoir fait la révérence à la croix, il replie sur la bourse la partie du voile qui pend par derrière<sup>1</sup>, prend avec la main gauche le calice par le nœud, en même temps qu'il place sa main droite sur la bourse ; puis il se tourne, en s'écartant un peu vers l'évangile, et descend tous les degrés de l'autel. Là, il fait la gémonie à un

Départ de l'autel

1. Voir la note 2 de la page 207.

seul genou sur le dernier degré <sup>1</sup>, mais seulement si le saint Sacrement est dans le tabernacle ; sinon, il ne fait qu'une inclination de tête à la croix : *caput inclinet*, dit la rubrique. Cette inclination, d'après Merati et d'autres, doit être *profunda*. Enfin il met sa barrette et retourne à la sacristie en récitant l'antienne *Trium puerorum*, et le cantique *Benedicite, omnia opera*. S'il rencontre un autre prêtre, tous deux se saluent sans se découvrir.

Rentrée à la  
sacristie.

Rentré dans la sacristie, il fait l'inclination prescrite, ôte sa barrette et se dépouille des ornements sacrés les uns après les autres, non pas dans l'ordre qu'il les a pris, mais dans l'ordre inverse : la chasuble d'abord, puis l'étole, le manipule, la ceinture, l'aube, l'amict, en baisant la croix dont quelques-uns sont marqués. Pour ôter l'aube, il tire d'abord le bras gauche, puis le bras droit en la faisant passer par dessus sa tête. — S'il devait se déshabiller à l'autel, il déposerait les ornements du côté de l'évangile. — Enfin il fait l'action de grâces pour remercier l'hôte divin descendu avec tant d'amour dans son cœur.

1. Nous avons déjà cité le décret de la S. C. en date du 12 nov. 1831 : *In accessu ad altare et in recessu, in plano est genuflectendum*.



## CHAPITRE QUATORZIÈME.

### DE CE QU'IL FAUT OMETTRE DANS LES MESSES DES MORTS.

---

1. Au commencement de la messe des morts, on omet le psaume *Judica me, Deus*. En conséquence, après que le prêtre a dit *Introibo ad altare Dei* et que le servant a répondu *Ad Deum qui lætificat, etc.*, le prêtre passe au verset *Adjutorium nostrum* et au *Confiteor*. Au pied de l'autel.

2. En commençant l'*Introit*, au lieu de faire le signe de la croix sur lui-même, il pose sa main gauche sur le livre <sup>1</sup>, et de sa main droite étendue y fait un signe de croix. De l'*Introit* au *Lavabo*.

On ne dit pas le *Gloria in excelsis*, ni, avant l'évangile, *Jube, Domine, benedicere*, ni *Domi-*

1. Ce n'est pas sur le livre, mais sur l'autel que le prêtre pose sa main gauche, comme le porte un décret de la S. C. du 7 sept. 1816. — La manière de faire cette bénédiction est clairement indiquée par ces paroles de la rubrique. P. II, tit. 13, N. 1 : *Non se signat, sed manu dextera extensa facit signum crucis super librum, quasi aliquem benedicens.*

*nus sit in corde meo.* A la fin de l'évangile on ne baise pas le livre <sup>1</sup>.

Il n'y a pas de *Credo*; on ne bénit pas l'eau, bien qu'en la versant dans le calice on dise la prière *Deus qui humanæ substantiæ*. On ne dit pas *Gloria Patri* pour finir le psaume *Lavabo*.

De l'*Agnus Dei*  
à la fin  
de la messe.

3. A l'*Agnus Dei* on ne dit pas *miserere nobis* ni *dona nobis pacem*, mais deux fois *dona eis requiem* et une fois *dona eis requiem sempiternam*, et on ne se frappe pas la poitrine.

On omet la première des trois oraisons qui précèdent la communion.

A la fin de la messe, au lieu de l'*Ite, missa est* ou de *Benedicamus Domino*, il faut dire *Requiescant in pace*. Ensuite il n'y a pas de bénédiction, mais, après avoir dit *Placeat* et baisé l'autel, le prêtre se rend au côté de l'évangile, dit : *Dominus vobiscum* et récite l'évangile de saint Jean *In principio*, et le reste comme aux messes ordinaires.

1. Et l'on omet le *Per evangelica dicta*. S. R. C. 11 sept. 1847.





## CHAPITRE QUINZIÈME.

DE LA MESSE QUI SE CÉLÈBRE  
DEVANT LE SAINT SACREMENT EXPOSÉ.

---

1. En entrant dans la chapelle où se fait l'exposition du saint Sacrement, le prêtre remet sa barrette au servant. Arrivé au pied de l'autel, il s'agenouille *in plano* en faisant une profonde inclination de tête. Le prêtre arrive à l'autel,

2. Aussitôt qu'il est monté à l'autel, il dépose le calice du côté de l'épître, fait la gémuflexion d'un seul genou sans incliner la tête, étend le corporal qu'il a retiré de la bourse, et, après avoir placé le calice au milieu, il fait une seconde gémuflexion, puis il se rend du côté de l'épître pour ouvrir le missel. De retour au milieu de l'autel, il fait encore une fois la gémuflexion, que du reste il devra faire chaque fois qu'il abordera ou quittera le milieu de l'autel; puis il se retire en tournant le visage vers l'épître et en se reculant quelque peu du côté de l'évangile. Alors il des- Il y monte.

cend tous les degrés, fait la génuflexion en posant le genou sur la dernière marche de l'autel et commence la messe.

De l'*Introït* au  
*Dominus*  
*vobiscum*.

3. Aussitôt qu'il est remonté à l'autel, il fait la génuflexion, récite la prière : *Oramus te, Domine*, baise l'autel, et, après avoir de nouveau fait la génuflexion, il va lire l'*Introït*. Il revient ensuite au milieu de l'autel, fait la génuflexion, et dit le *Kyrie*, puis le *Gloria*. Après quoi, il baise l'autel, fait la génuflexion et se tourne vers le peuple, en se reculant un peu du côté de l'évangile pour ne pas présenter le dos au saint Sacrement. *Dominus vobiscum*, dit-il alors; c'est ainsi qu'il se tournera chaque fois vers le peuple en faisant la génuflexion avant et après. Le reste comme dans les autres messes, jusqu'au *Lavabo*.

*Lavabo*.

4. Pour se laver les mains, il descend du côté de l'épître toutes les marches de l'autel<sup>1</sup>; arrivé *in plano*, il se tourne sur sa gauche, afin de ne pas présenter le dos au saint Sacrement, et, le visage ainsi tourné vers l'assistance, il se lave les mains, puis revient par le même chemin au milieu de l'autel.

*Orate, fratres*.

5. Pour l'*Orate, fratres*, il baise l'autel, fait la génuflexion, et, se retournant toujours de façon à ne pas présenter le dos au saint Sacrement, il dit : *Orate, fratres*; ensuite, sans achever le tour,

1. A la question suivante : *Quum celebrans coram SS. Sacramento exposito debeat thurificari et lavare manus extra altare, debetne stare in plano presbyterii, an in supremo gradu altaris?* la S. C. a répondu : *Servetur consuetudo, dummodo caveat ne terga vertat Sacramento*. Die 12 nov. 1831.

et cela de nouveau pour ne pas manquer de respect envers le saint Sacrement, il revient au milieu de l'autel, fait encore une gémuflexion et continue comme de coutume jusqu'à la communion. Au *Sanctus* et à l'élévation on ne sonne pas.

6. Après avoir pris le précieux sang et la première ablution, il dépose le calice hors du corporal vers l'épître, et, avant de s'y rendre pour les secondes ablutions, il fait la gémuflexion.

Les secondes  
ablutions.

7. *Benedicat vos omnipotens Deus*, dit-il comme de coutume après le *Placeat*; puis il fait la gémuflexion, et, se tournant vers le peuple, mais seulement de profil, il donne la bénédiction. Ensuite pour éviter de faire le cercle et de présenter le dos au saint Sacrement, il se retourne sur sa gauche, et, sans faire de gémuflexion, il récite l'évangile. S'il n'y a pas de carton, c'est sur lui-même, et non pas sur l'autel, que le prêtre doit faire le signe de la croix.

La fin  
de la messe.

L'évangile terminé, le prêtre retourne au milieu de l'autel, fait la gémuflexion, prend le calice, descend *in plano*, et, avant de partir, s'agenouille en inclinant profondément la tête, comme il a fait au commencement de la messe; puis, la tête couverte, rentre dans la sacristie.





## CHAPITRE SEIZIÈME.

### DE LA MESSE CÉLÉBRÉE DEVANT UN ÉVÊQUE.

---

Les cérémonies suivantes obligent quand on célèbre devant l'évêque dans son diocèse, devant l'archevêque dans sa province et devant un abbé mitré dans son monastère; elles obligent encore quand on célèbre devant son propre évêque dans un oratoire privé, même hors du diocèse; également, ajoute Gavantus, dans une église de réguliers exempts, pourvu que le prélat y jouisse de quelque juridiction.

1. En arrivant, avec la barrette sur la tête, au pied de l'autel, le prêtre se découvre, fait l'inclination ou la génuflexion, suivant que le saint Sacrement est ou non dans le tabernacle; il fait ensuite une inclination profonde au prélat, et, passant du côté de l'évangile, il y demeure devant la dernière marche jusqu'à ce que le prélat lui donne le signal de commencer. Alors il lui fait de nouveau une inclination, se tourne un peu

Au bas  
de l'autel.

vers l'autel et commence la messe. Pendant ce temps le servant se tient à genoux du côté de l'épître. Telle est la règle pour le cas où l'évêque se trouve au milieu du chœur; mais, s'il a pris place sur l'un des côtés, le prêtre peut commencer la messe, comme de coutume, au milieu; car dans ce cas il ne tourne pas le dos à l'évêque, et il peut commodément lui faire les inclinations prescrites.

Dans le *Confiteor*, au lieu de dire *vobis fratres*, et *vos fratres*, il dit *tibi, pater*, et *te, pater*. Aussitôt après avoir dit *Oremus*, il fait pour la troisième fois une inclination profonde au prélat, se rend au milieu, commence l'*Aufer a nobis*, et monte les degrés.

Après l'évangile 2. Après la lecture de l'évangile, il ne baise pas le missel, et ne dit pas *Per evangelica dicta*; car le servant porte le missel au prélat et, sans faire aucune inclination, le lui présente à baiser. Le prélat le baise en disant : *Per evangelica dicta*; puis le servant ferme le livre, fait la gémuflexion au prélat et rapporte le missel au célébrant, qui ne devra pas le baiser. S'il y a plusieurs prélats, on ne porte le missel qu'au plus élevé en dignité; et, si leur dignité est la même, on ne le porte à aucun.

D'après quelques auteurs, il faut qu'au moment où l'eau se verse dans le vin pour l'offertoire, le servant dise à l'évêque : *Benedic, illustrissime et reverendissime pater*, et qu'alors l'évêque bénisse l'eau. Mais, aucune rubrique ne prescrivant cela, on ne doit pas le faire.

3. A la fin de la messe, après avoir dit *Benedicat vos omnipotens Deus*, et salué la croix, le prêtre se tourne vers le prélat, lui fait une inclination profonde et donne la bénédiction, mais du côté où n'est pas le prélat; si celui-ci est au milieu du chœur, la bénédiction se donne non pas du milieu de l'autel, mais du côté de l'évangile. Que si le prélat se trouve hors de sa juridiction, le prêtre donne la bénédiction comme de coutume, excepté le cas où le prêtre dit sa messe devant son évêque, et cela non pas dans une église publique, mais dans un oratoire privé; car alors il devrait se conduire comme dans son diocèse.

La bénédiction  
à la fin  
de la messe.

Après le dernier évangile, le prêtre, sans quitter sa place, se tourne vers le prélat, lui fait une profonde inclination et attend pour partir que le prélat se soit retiré.

4. Le prêtre qui célèbre devant un prélat hors de son diocèse mais dans une église publique, doit, par convenance, faire l'inclination en passant devant lui avant et après la messe : il la fera médiocre et sans se découvrir, s'il porte le calice; s'il ne le porte pas, il se découvrira et fera l'inclination profonde; comme aussi, à la fin de la messe, il convient de faire l'inclination profonde du haut de l'autel. — Toutes ces remarques sont extraites de Gavantus et de Merati.

5. Il faut observer encore que le prêtre ne doit pas dire l'oraison *pro seipso sacerdote* lorsqu'il lui arrive de célébrer en présence de son évêque le jour où il y a une oraison *ad libitum*.





## CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

### DES FAUTES LES PLUS HABITUELLES DANS LA CÉLÉBRATION DE LA MESSE.

---

1. D'abord on est répréhensible de ne pas bien savoir par cœur les prières que la rubrique ordonne expressément de savoir : telles les prières qu'on récite en se lavant les mains, en s'habillant. On est également répréhensible de tronquer celles qui doivent aussi se réciter de mémoire au cours de la messe : *Aufer a nobis; Oramus, te Domine.*

Fautes générales  
concernant :  
les  
prières à réciter,

2. C'est une très grande faute de monter à l'autel avec peu ou point de préparation, et ce serait bien pis de causer en s'habillant. « Il n'y a pas de supplice assez rigoureux pour punir celui qui traite légèrement les divins mystères <sup>1</sup>. » Telle est la sentence fulminée par saint Jean Chrysostome. Aussi saint Bonaventure ajoute : « Prenez garde d'oser monter à l'autel sans ferveur, sans

La préparation  
prochaine,

1. Ad divina Christi mysteria negligenter accedens, supplicium intolerabile meretur. *De Sacerd.* tract. 4. c. 3. § 3.

préparation, sans attention : irrévérence et indignité, c'est tout un <sup>1</sup>. »

La précipitation, 3. Autre faute très blâmable ou plutôt horrible sacrilège : célébrer en grande hâte et alors tronquer les paroles, embrouiller les cérémonies, tellement qu'elles arrivent soit avant, soit après le temps prescrit par la rubrique ; ou bien célébrer avec peu de dévotion et en scandalisant les fidèles. Voilà ceux dont on peut dire : *Ils ne craignent point le Seigneur, et ils ne gardent point ses cérémonies* <sup>2</sup>. Mais nous traiterons ce point tout au long dans la seconde partie.

L'action de grâces, 4. Négliger l'action de grâces après la sainte messe est aussi une grande faute. Certains prêtres imitent Judas, *lequel, aussitôt après avoir reçu le pain sacré, se leva de table et partit* <sup>3</sup>.

Les ornements. 5. C'est un grand péché que de célébrer avec des ornements déchirés, avec un purificateur et un corporal malpropres. Voilà ce qu'enseignent communément les théologiens.

Fautes particulières : 6. C'est une faute de porter sur le calice soit un mouchoir, soit tout autre objet, et surtout de mettre sur l'autel quoi que ce soit dont on n'a pas besoin pour la messe. Qu'on attache, si on le veut, son mouchoir à la ceinture du côté droit,

1. Cave ne nimis tepidus et inordinatus atque inconsideratus accedas ; quia indigne sumis, si non accedis reverenter.

2. Non timent Dominum neque custodiunt cæremonias ejus. *IV Reg. xvii. 34.*

3. Cum accepisset buccellam, exivit continuo. *Jo. xiii. 30.*

mais de façon qu'il ne sorte pas de dessous la chasuble.

### 7. Autres fautes :

Dans la sacristie.

Se signer avec l'amict;

En sortant de la sacristie réciter le *Miserere* ; car on peut bien alors prier mentalement. Il en est cependant qui ne regardent pas cela comme une faute ; mais nous en avons parlé au Chap. II.

Faire dans la sacristie l'inclination prescrite en tenant de la main droite la barrette et de l'autre le calice ;

Faire en même temps que la génuflexion à un genou, n'importe quelle inclination, simple, médiocre ou profonde ;

Ne mettre aucune différence entre ces trois inclinations.

### 8. L'inclination profonde doit se faire :

Confondre  
les inclinations.

Avant de sortir de la sacristie, — en passant devant le maître-autel, si le saint Sacrement n'y est pas, — en arrivant à l'autel, — avant de commencer la messe, — au *Confiteor*, — au *Mundacor meum*, — au *Te igitur*, — au *Supplices te rogamus*.

L'inclination médiocre :

Avant de descendre de l'autel soit au commencement, soit à la fin de la messe, — à *Deus tu conversus*, — *Oramus te, Domine*, — *In spiritu humilitatis*, — au *Sanctus*, — à la consécration, — aux trois oraisons avant la communion, — au *Domine non sum dignus*.

L'inclination simple doit se faire, bien entendu avec la distinction établie plus haut :

Au *Gloria Patri*, — chaque fois qu'on dit *Oremus*, — au nom de Jésus, de Marie, du saint dont on fait la fête ou une mention spéciale; — au nom du pape régnant; — dans le *Gloria in excelsis* aux mots : *Deo, adoramus te, gratias agimus tibi, Jesu Christe, suscipe deprecationem nostram*; — dans le *Credo*, aux mots : *in unum Deum, Jesum Christum, simul adoratur*; — dans la préface, à *Deo nostro*; — dans le canon, à *tibi gratias agens*; — avant chaque consécration; — à *Per eundem Christum* avant *Nobis quoque peccatoribus*; — à l'*Agnus Dei*; — au *Placeat tibi*; — à *Benedicat vos omnipotens Deus*.

Enfin, selon une louable coutume, chaque fois qu'on aborde ou qu'on quitte le milieu de l'autel.

Mal faire le  
signe de la croix.

9. C'est une grande faute de faire mal le signe de la croix, c'est-à-dire en l'air, sans se toucher le front, la poitrine, les épaules. Ils commettent donc une faute certains prêtres, même pieux, qui ne se donnent pas la peine de porter la main d'une épaule à l'autre et achèvent la croix sur leur poitrine.

Mal faire  
la gémuflexion.

10. C'est une faute de faire, même à l'autel où le saint Sacrement est exposé, la gémuflexion en récitant la prière *Aufer a nobis*. On manque aussi à la rubrique quand on fait la gémuflexion sans que le genou descende jusqu'à terre.

11. C'est une faute de se mettre en mouvement

pour gagner le milieu de l'autel avant d'avoir répété l'*Introït*, ou bien en disant le *Kyrie*, en récitant le *Munda cor*, en achevant la conclusion, surtout quand il faut qu'à la fin on ferme le missel. Quitter trop tôt le coin de l'autel,

Une faute encore de ne pas tenir les yeux baissés (*demissis oculis*, dit la rubrique,) quand on se rend à l'autel, ou qu'on le quitte, ou bien quand on se tourne vers le peuple pour dire soit *Dominus vobiscum*, soit *Orate fratres*. Ou les yeux non baissés;

Une faute aussi, quand on baise l'autel ou qu'on fait la genuflexion, de ne poser qu'à moitié les mains sur l'autel, ou bien de les laisser dressées vers le ciel au lieu de les tenir à plat; ou encore de baiser l'autel sans reculer le pied et de s'exposer ainsi à faire des contorsions et à baiser de travers. Mal baiser l'autel,

12. Quand il y a plusieurs oraisons, c'est une faute de tourner le feuillet avant d'avoir achevé la conclusion de la première oraison. Tourner trop tôt la page du missel.

13. Au *Munda cor meum*, ne pas lever les yeux, ne pas s'incliner profondément, ne pas tenir les mains jointes entre la poitrine et l'autel, commencer la prière avant d'être au milieu de l'autel ou avant d'avoir levé les yeux vers la croix. Mal réciter le *Munda cor meum*.

14. C'est une grande faute de ne pas bien faire les croix en commençant l'évangile, ou de les faire, comme quelques-uns, en tirant une simple ligne qui serpente du front à la poitrine. Se signer de travers pour l'évangile.

Six fautes  
à l'offertoire.

### 15. Autres fautes :

Réciter l'offertoire sans avoir les mains jointes ;  
Aux messes des morts, dire l'offertoire par cœur, sans même regarder le missel et tout en découvrant le calice ;

Ne pas plier le voile, mais se contenter de le faire tomber derrière le calice sur le corporal ;

Prendre avec la main gauche la patène et la pale en même temps qu'on place le calice vers l'épître ;

Ne pas lever les yeux aux prières suivantes : *Suscipe, sancte Pater; Offerimus; Veni, sanctificator; Suscipe, sancta Trinitas*; essuyer la patène contre la chasuble ;

Dire *Deus, qui humanæ substantiæ* en prenant la burette de vin, sans attendre que le servant présente l'eau, sur laquelle doit se réciter cette bénédiction et se faire le signe de la croix.

Incliner la tête  
en faisant  
la gèneflexion.

### 16. Autres fautes :

Commencer l'oraison *In spiritu humilitatis* sans avoir les mains jointes sur l'autel ;

Incliner la tête en même temps qu'on fait la gèneflexion soit à *Et incarnatus est*, soit après la consécration, et généralement quand on fait l'inclination profonde ou médiocre ;

Une faute  
fréquente.

Mêler les cérémonies du *Sursum corda* et du *Gratias agamus Domino Deo nostro*. Peu de prêtres les réussissent. Voici donc comment on les fait : à *Sursum corda*, on élève les deux mains à la hauteur de la poitrine, et on les tient écartées de façon qu'elles n'en dépassent pas la largeur et que les paumes soient vis-à-vis l'une de l'autre ;

à *Gratias agamus Domino*, on les élève un peu plus, et on les joint; à *Deo nostro*, on lève les yeux, et on incline la tête.

17. Deux fautes :

Incliner la tête aux mots *Per Christum Dominum nostrum*, excepté à la fin du *Memento* des morts;

Avoir au *Sanctus* les mains jointes sur l'autel; Poser les mains sur l'autel au *Sanctus*, car, jusqu'au *Benedictus*, on doit être médiocrement incliné et tenir les mains élevées entre l'autel et la poitrine.

18. Une faute aussi de dire *Te igitur* et d'étendre en même temps les mains. Car, suivant la rubrique, on écarte les mains, on les élève quelque peu, et, après avoir regardé la croix, on les remet ensemble, et on les appuie sur l'autel; c'est alors seulement que, profondément incliné, on commence le canon en disant *Te igitur*. Mal commencer le *Te igitur*

19. Quatre fautes :

Ne pas joindre les mains avant de bénir le pain et le vin aux mots *Hæc dona*; de même aux mots *fiat dilectissimi filii tui*, avant de prendre l'hostie pour la consacrer;

Mal bénir les oblata,

Ne pas faire la croix à l'endroit du mot marqué par le signe : ainsi *bene † dictam*.

Tenir l'hostie avec la main gauche seulement avant le moment où, de la droite, il faut faire le signe de la croix;

Et quand on fait la croix sur l'hostie, la tenir non pas droite, mais inclinée vers le corporal.

**Mal** 20. Il ne convient aucunement d'avoir les pieds  
 tenir les pieds, dans deux directions différentes, et à une grande  
 distance l'un de l'autre, ou de se tenir sur la  
 pointe du pied droit soit pour la consécration,  
 soit pour toute autre action.

**Les mains.** 21. Il ne convient pas davantage d'étendre les  
 bras sur l'autel pour la consécration, au lieu de  
 n'appuyer que les coudes;  
 Puis, de faire la gémuflexion en tenant sur  
 l'autel non seulement les mains mais encore les  
 coudes;

D'incliner alors la tête, tandis qu'il faut tou-  
 jours tenir les yeux sur l'hostie et le calice pen-  
 dant la gémuflexion;

D'élever l'hostie ou le calice au-dessus de sa  
 tête;

En faisant les gémuflexions, de ne pas tenir  
 les mains tout entières jusqu'au poignet sur  
 le corporal, ou bien de dresser les doigts vers  
 le ciel.

**Quatre fautes  
 fréquentes à la  
 consécration.**

22. Fautes :

En consacrant le calice, avoir les deux mains  
 autour du nœud, et par conséquent ne pas avoir  
 la main gauche sous le pied du calice;

Dire les paroles *Hæc quotiescumque...* non  
 pas aussitôt après la consécration, mais durant  
 l'élévation;

Baiser le pied du calice ou lui faire toucher le  
 front;

Ne pas élever l'hostie et le calice en ligne  
 droite, ni assez pour que le peuple les voie;



Réciter n'importe quelle prière vocale à l'élévation de l'hostie ou du calice.

23. C'est une faute d'avoir les mains jointes sur le corporal sans que les petits doigts s'appuient contre le devant de l'autel, la rubrique ne faisant à ce sujet aucune différence, sinon qu'avant la consécration les pouces forment croix et qu'après la consécration, pouces et index sont réunis. Mal joindre les mains.

24. C'est une faute de dire à haute voix l'un ou l'autre *Memento*, ou bien *omnium circumstantium* après le premier, et *Ipsis Domine* après le second; Les deux *Memento*,

De faire une pause au *Memento* des morts avant d'avoir dit *qui nos præcesserunt*.

25. C'est une faute de se tenir incliné avec les mains jointes sur l'autel, en disant *Præceptis salutaribus moniti*; car, jusqu'au *Pater*, on doit tenir les mains jointes devant la poitrine. Mal tenir les mains au *Pater*.

26. D'essuyer la patène avec la main gauche ou de l'essuyer contre la chasuble après l'avoir baisée. Mal essuyer la patène.

27. Trois fautes :

Dire l'*Agnus Dei* les mains jointes sur l'autel; Avant la communion.

Se tenir de côté au *Domine non sum dignus* et se frapper bruyamment la poitrine;

Tracer à *Corpus Domini nostri* une croix dont les bras débordent la patène.

A la  
communion.

28. Sept autres défauts :

Réciter le *Quid retribuam Domino*, et recueillir en même temps les parcelles; car la rubrique dit : *Aliquantulum quiescit in meditatione sanctissimi Sacramenti; deinde, depositis manibus, dicit secreto : Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi? et interim discooperit calicem...*

Mettre la patène sous le menton avant de prendre le précieux sang, et, pendant qu'on le prend ou qu'on prend la première ablution, tenir la patène sur la poitrine;

Couvrir la patène avec la pale, puis mettre le tout sur le calice, ou mettre sur le corporal la patène sens dessus dessous;

S'essuyer la bouche ou les doigts aux bords du calice;

Appuyer le calice sur l'autel aux deux ablutions;

Ne pas purifier le calice avec du vin, à moins d'une dispense pontificale;

Ne pas prendre l'ablution du côté où l'on a pris le précieux sang, comme l'ordonne Pie V;

Employer pour la seconde ablution beaucoup de vin et peu d'eau, et tacher ensuite le purificateur.

En arrangeant  
le calice.

29. C'est une faute, après les ablutions, de placer le calice au milieu de l'autel avec le voile replié sur la bourse, en sorte que le calice se voie à découvert; et surtout après avoir plié le corporal, de le mettre non pas dans la bourse, mais sur le calice;

De réciter l'antienne de la communion en ar-

rangeant le calice, ou de ne pas la réciter entièrement au coin de l'épître, et de la terminer en marchant.

30. C'est une faute en disant *et Verbum caro factum est*, de faire la gémuflexion non vers l'évangile mais vers la croix ;

Mal faire .  
la gémuflexion  
à *Verbum caro  
factum est.*

De lever alors ou d'écarter le devant de la chasuble.

31. C'est une faute de prendre la barrette avant d'être au bas de l'autel, ou avant d'avoir fait, soit la gémuflexion, soit l'inclination ;

Ne pas  
se couvrir de  
la barrette,  
ou porter  
quelque chose  
sur  
la bourse.

De tenir sa barrette sur la bourse ; car on ne peut rien y mettre soit en allant à l'autel, soit en rentrant dans la sacristie. Merati rapporte à ce sujet un décret du 1<sup>er</sup> septembre 1703, qui défend de porter le manuterge sur la bourse, et les docteurs étendent cette défense à tout autre objet.





# LE PRÊTRE.

---

VI.

## PRÉPARATIONS ET ACTIONS DE GRACES POUR LA SAINTE MESSE.

---

DU RESPECT, DE LA PRÉPARATION ET DE L'ACTION  
DE GRACE NÉCESSAIRES AU PRÊTRE  
POUR  
QUE LA CÉLÉBRATION DE LA MESSE LUI SOIT PROFITABLE.

---



## CHAPITRE PREMIER.

AVEC QUEL RESPECT LE PRÊTRE DOIT DIRE  
LA SAINTE MESSE.

---

1. Il est grand, il est immense le bien que la passion de Jésus-Christ mérita pour le monde tout entier. Non moins considérable est le bien opéré par chaque messe qui se célèbre, ainsi que l'enseigne saint Thomas : « Tout ce qu'a produit la passion de Notre-Seigneur, le saint sacrifice de la messe le produit également <sup>1</sup>. » La sainte Église elle-même l'affirme, quand elle dit : « Chaque fois que se célèbre la mémoire de l'auguste sacrifice, chaque fois s'opère l'œuvre de notre rédemption <sup>2</sup>. » En effet, le même Jésus-Christ qui s'offrit sur la croix pour notre salut s'immole sur l'autel par les mains du prêtre, et, comme le dit le concile de Trente, « il n'y a de

Combien est  
auguste  
le sacrifice  
de la messe.

<sup>1</sup>. Quidquid est effectus Dominicæ Passionis, est effectus hujus Sacramenti. *In Jo.* vi. Lect. 6.

<sup>2</sup>. Quoties hujus Hostiæ commemoratio celebratur, opus nostræ Redemptionis exercetur. *Missa domin. 9 post Pent.*

part et d'autre qu'une seule et même victime; celui qui s'offre maintenant par le ministère du prêtre est le même qui s'offrit autrefois lui-même sur la croix; toute la différence est dans la manière d'offrir <sup>1</sup>. » Aussi, de même que la passion du Rédempteur a suffi pour sauver le monde entier, de même une messe suffit pour le sauver encore; c'est pourquoi, à l'oblation du calice, le prêtre dit : « Nous vous offrons, Seigneur, le calice du salut, suppliant votre clémence de le faire monter, comme un suave parfum, en présence de votre divine Majesté pour notre salut et pour celui du monde entier <sup>2</sup>. »

Nul doute que, par le sacrifice de la croix, le Seigneur ne nous ait mérité toutes les grâces de la Rédemption; mais ces grâces, fruits du sacrifice de la croix, il nous les applique par le sacrifice de l'autel. Grâce à la passion nous sommes devenus capables de participer aux mérites de Jésus-Christ, mais la messe nous met en possession et nous fait l'application de ces mêmes mérites. La messe a cela de propre, dit le concile de Trente, qu'en vertu même de son institution, elle nous applique les fruits de la passion <sup>3</sup>.

Il faut en conséquence nous convaincre que la messe est l'œuvre la plus grande, la plus sainte, à laquelle nous puissions nous appliquer ici-bas, comme aussi la plus avantageuse pour notre avan-

1. Una enim eademque est Hostia, idem nunc offerens Sacerdotum ministerio, qui seipsum tunc in Cruce obtulit, sola offerendi ratione diversa. *Sess. xxii. cap. 1-2.*

2. Offerimus tibi, Domine, calicem Salutaris... pro nostra et totius mundi salute.

3. *Sess. xxii. cap. 1-2.*



cement spirituel. Mais si telle est l'auguste grandeur de la messe, il s'ensuit que nous devons y apporter toute la pureté intérieure et toute la dévotion extérieure dont nous sommes capables, ainsi que le saint concile de Trente le recommande : « Que chacun mette donc tous ses soins et fasse tous ses efforts pour accomplir cette grande action avec la plus parfaite pureté intérieure dont il est capable, et avec toutes les marques extérieures de la plus fervente dévotion et de la plus tendre piété <sup>1</sup>. »

2. On voit par là quel grand châtiment méritent les prêtres quand ils manquent gravement de respect envers le saint sacrifice. Or ceux-là manquent de la sorte et se rendent coupables d'une grave irrévérence qui disent la messe trop vite, par exemple, en moins d'un quart d'heure; auquel cas on ne peut certainement pas les excuser de péché mortel, ainsi que l'enseignent les docteurs, et cela quand même la messe serait courte, comme la messe des morts ou de la sainte Vierge.

Combien on est coupable de célébrer à la hâte.

D'après Benoît XIV<sup>2</sup>, d'accord avec Clericatus, Roncaglia, Bissus, Gobat, Quarti, et en général tous les auteurs, la messe ne doit durer ni plus d'une demi-heure ni moins de vingt minutes; car il est impossible en moins de vingt minutes d'accomplir avec la gravité requise toutes les cérémonies prescrites; par contre, aller au-delà d'une

1. Satis apparet omnem operam et diligentiam in eo ponendam esse, ut, quanta maxima fieri potest interiori cordis munditia atque exteriori devotionis ac pietatis specie, paragatur. *Sess. xxii.*

2. *Instit. 34. n° 30.*

demi-heure, c'est se donner le tort d'ennuyer les assistants. Aussi Roncaglia <sup>1</sup>, Quarti <sup>2</sup> et Gobat <sup>3</sup> estiment-ils à bon droit qu'on ne peut excuser de péché mortel celui qui finit la messe *infra quadrantem*, en moins d'un quart d'heure. Pour le comprendre, observons que toutes les rubriques concernant la célébration proprement dite de la messe sont certainement de précepte, comme nous l'avons prouvé dans notre *Théologie morale* <sup>4</sup>, et comme il résulte de ce que Pie V, dans la bulle placée en tête du missel, ordonne de dire la messe selon le rite, la manière et les règles que déterminent les rubriques, le tout en vertu de la sainte obéissance, *juxta ritum, modum et normam in Missali præscriptam, in virtute sanctæ obedientiæ*. Cela étant, on ne peut omettre ou tronquer une rubrique quelconque sans commettre au moins un péché véniel, et, ajoutent avec raison Concina <sup>5</sup>, Wigandt <sup>6</sup>, Roncaglia <sup>7</sup> et Lacroix <sup>8</sup>, omettre ou tronquer beaucoup de rubriques peut fort bien constituer un péché mortel, alors même que ces rubriques ne compteraient pas parmi les plus considérables. Concluons donc que, d'après le sentiment commun des docteurs nommés ci-dessus, c'est un péché mortel de dire la messe en moins d'un quart d'heure, parce que la dire en si peu de temps c'est nécessairement se

1. *Tract.* xviii. Q. 2. c. 3.

2. *P. I. Tit.* 16. *dub.* 6.

3. *Tract.* iii. n° 814.

4. *Theol. Mor.* l. 6. n° 399.

5. *De Sacram.* l. 3. d. 2. c. 10. n° 1.

6. *Tract.* xv. n° 75. *resp.* 4.

7. *Tract.* xviii. Q. 2. c. 3. q. 4. r. 3.

8. *Lib.* vi. P. 2. n° 422.

rendre coupable de deux graves désordres, dont le premier consiste à manquer gravement de respect envers le saint sacrifice, et le second à scandaliser grandement les fidèles.

3. D'abord, nul doute qu'aux prêtres offrant le saint sacrifice sans le respect convenable ne s'applique d'une manière toute particulière la malédiction dont parle le concile de Trente dans le décret cité plus haut, et que Dieu fulmina par la bouche de Jérémie<sup>1</sup> contre ceux qui s'acquittent négligemment des cérémonies prescrites pour le culte divin. Celui qui célèbre en moins d'un quart d'heure commet nécessairement une foule de fautes : il tronque les paroles ou bien les prononce pêle-mêle avec les cérémonies; les choses se font soit avant, soit après le moment prescrit par la rubrique; et quant aux bénédictions et aux génuflexions, à force de se hâter, on les fait de travers. Il est vrai que chacun de ces manquements ne constitue qu'une faute légère; mais il est vrai aussi que leur réunion constitue une messe dite avec une grave irrévérence.

Grave  
irrévérence.

4. Au sujet du scandale qui en résulte pour les fidèles, il faut considérer, selon ce qu'enseigne le concile de Trente<sup>2</sup>, que les cérémonies du culte, et en particulier celles de la messe, ont pour but d'inspirer au peuple des sentiments d'estime et de vénération envers cet auguste sacrifice. On sait bien que les hérétiques tournent

Grave scandale.

1. Jer. XLVIII. 10.

2. Sess. XXII. de *Sacr. Missæ*. c. 5.

en ridicule et insultent ces cérémonies. Mais Dieu en exige l'exacte observation. Sous l'ancienne loi, il menaçait déjà de toutes ses malédictions celui qui négligeait d'observer dans les sacrifices les cérémonies prescrites. Pourtant ces sacrifices n'étaient qu'une ombre et une figure du sacrifice de la messe. Dès lors, à quels châtimens ne doivent pas s'attendre ceux qui font si peu de cas des cérémonies de la messe ! Sainte Thérèse disait : « Volontiers je donnerais ma vie pour une seule cérémonie de l'Église <sup>1</sup>. »

Mais pourquoi faire si grand cas de ces cérémonies ? Nous en avons déjà indiqué la raison : « Ces cérémonies, dit le concile de Trente, ont été instituées par l'Église afin que la majesté de ce grand sacrifice éclate à tous les regards, et afin que l'intelligence des fidèles, aidée et excitée par ces marques extérieures de religion, s'élève jusqu'à la contemplation des sublimes mystères renfermés dans l'auguste sacrifice <sup>2</sup>. » Or accomplir les cérémonies avec la précipitation qu'il y faut mettre pour les expédier dans l'espace si court de moins d'un quart d'heure, c'est non pas inspirer au peuple des sentiments de vénération pour la messe, mais lui fournir l'occasion d'en faire peu de cas : scandale assurément fort grave pour le peuple. Impossible par conséquent d'excuser de péché mortel le prêtre qui, bien loin d'inspirer aux fidèles, leur ôte même la vénération pour la

1. *Vie*. ch. 33.

2. *Ecclesia cæremonias adhibuit, quo et Majestas tanti Sacrifici, commendaretur, et mentes fidelium, per hæc visibilia religionis signa, ad rerum altissimarum, quæ in hoc Sacrificio latent, contemplationem excitarentur. Sess. xxii. c. 5.*

sainte messe, en manifestant ainsi combien il la méprise lui-même. Le concile de Tours, tenu l'an 1583, ordonne aux prêtres de savoir parfaitement les cérémonies de la messe, et il l'ordonne parce que sans cela, dit-il, « au lieu d'exciter le peuple à vénérer les saints mystères, ils le porteraient à n'en faire aucun cas <sup>1</sup>. » C'est aussi pour cela que, d'après le concile de Trente, les évêques ont le devoir rigoureux d'interdire la célébration de la messe aux prêtres qui s'y conduisent avec irrévérence; car, ajoute le concile, pareille irrévérence touche de bien près au crime d'impiété. Voici ses propres paroles : « Le saint concile décrète que les ordinaires des lieux doivent avoir soin et sont obligés d'écarter de l'autel toute irrévérence, car ici l'irrévérence peut à peine se distinguer de l'impiété <sup>2</sup>. » Qu'on remarque ces expressions : *doivent avoir soin et sont obligés*. Les évêques ont donc l'obligation grave de surveiller par eux-mêmes ou par d'autres la manière dont les messes se disent dans leur diocèse, et ils doivent interdire l'autel à ceux qui n'y apportent pas le respect convenable. A cet effet le concile leur donne en outre la fonction de délégués apostoliques, même à l'égard des religieux exempts. Aux évêques donc le pouvoir et l'obligation de les corriger, et, s'il s'en trouve qui résistent, les évêques peuvent leur défendre de dire la messe

1. Ne populum sibi commissum a devotione potius revocent, quam ad sacrorum mysteriorum venerationem invitent.

2. Decernit sancta Synodus ut Ordinarii locorum ea omnia prohibere sedulo curent ac teneantur quæ irreverentiam (quæ ab impietate vix sejuncta esse potest) induxit. *Sess. xii.*

et les réduire au devoir par censures et autres peines ecclésiastiques.

Il est certain qu'une messe dite avec dévotion donne de la dévotion aux assistants. Par contre, une messe dite à la hâte et sans recueillement fait perdre la dévotion qu'on avait, et, malheur plus grand encore, elle diminue le respect et refroidit la foi envers l'auguste mystère de nos autels. En réalité, quels sentiments de dévotion et de respect peut inspirer aux assistants le prêtre qui, à l'autel, manque lui-même de dévotion et de respect, le prêtre qu'on voit expédier et tronquer genuflexions, signes de croix, élévations des mains, baisements de l'autel, et le reste; qui même tout, paroles et cérémonies, et qui, dans sa précipitation, ne prononce que la moitié des mots? Sans doute la plupart des séculiers sont bien aise de satisfaire le plus brièvement possible à l'obligation d'entendre la messe, mais eux-mêmes sont ensuite les premiers à se scandaliser du prêtre qui vient d'expédier ainsi le saint sacrifice.

Moi, dira quelqu'un, on ne peut rien me reprocher, ni pour les paroles, ni pour les cérémonies: je ne passe pas une syllabe, et quant aux cérémonies, je les accomplis toutes. — Doucement ! lui répondrai-je, car remarquons qu'à l'autel on doit certainement prononcer toutes les paroles et faire toutes les cérémonies telles que les rubriques les prescrivent, sans distinction de plus ou moins essentielles, puisque toutes contribuent à relever la dignité du sacrifice, et que l'Église en conséquence nous fait, comme nous l'avons déjà dit, une obligation et un devoir de

ne négliger aucune de celles qui appartiennent proprement à la messe ; mais cela ne suffit pas : on doit encore se conduire avec la gravité qu'exige une si grande action. Ce n'est donc pas assez de dire la messe sans omettre ni une parole, ni une cérémonie : il faut de plus la dire avec la gravité et la retenue capables d'inspirer aux autres de la vénération pour cet auguste sacrifice. Mais de la messe dite en toute hâte, qu'est-ce que les assistants emportent, sinon des sentiments de mépris pour nos saints mystères ? Aussi, quand même en moins d'un quart d'heure le prêtre dirait la messe sans omettre ni une parole ni une cérémonie, on ne pourrait cependant pas l'excuser de péché mortel, attendu qu'on ne pourrait pas l'excuser d'une grande irrévérence pour avoir dit la messe sans la gravité requise.

5. Or, si certains prêtres disent la messe avec tant d'irrévérence, c'est en premier lieu parce qu'avant de célébrer, ils ne pensent pas même à ce qu'ils vont faire, et qu'ils se contentent de dire la messe pour un misérable stipendium ou pour quelque autre motif humain. Il est donc convenable et même nécessaire de se préparer à l'oblation du saint sacrifice par une demi-heure, ou du moins, ce qui serait cependant trop peu, par un quart d'heure d'oraison mentale. Et comme le prêtre va renouveler sur l'autel le sacrifice de la croix, rien de mieux que d'employer ce temps à méditer la passion de Jésus-Christ. A cette fin j'ai composé des considérations auxquelles j'ai ajouté divers actes pieux. Pourquoi, avant de

Nécessité  
de la  
préparation.

monter à l'autel, ne lirait-on pas une de ces considérations? En outre, on trouvera plus loin des affections et des prières qui peuvent servir d'action de grâces après la messe. Qu'on remarque ici ce que disent les docteurs, à savoir qu'après la communion nos pieuses affections ont devant Dieu une valeur et un mérite qu'elles n'ont en aucun autre temps, par la raison qu'après la communion notre âme est unie à Jésus-Christ.





## CHAPITRE SECOND.

### PRÉPARATIONS.

---

CONSIDÉRATIONS SUR LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST  
POUR SERVIR  
DE PRÉPARATION A LA MESSE  
CHACUN DES SEPT JOURS DE LA SEMAINE.

---

#### PREMIÈRE CONSIDÉRATION.

Pour le Dimanche.

---

*Jésus va au-devant de ses ennemis; il est pris et chargé de liens.*

Retiré dans le jardin des olives, et sachant que Judas approchait avec les soldats pour le saisir et le conduire à la mort, Jésus n'attend pas que ses ennemis arrivent, mais il va lui-même au-devant d'eux pour se livrer entre leurs mains. Voilà donc que notre Rédempteur, encore ruisselant de la sueur mortelle provoquée par l'agonie qu'il vient d'endurer, mais le cœur tout brûlant d'amour et impatient de souffrir pour nous,

appelle ses disciples plongés dans le sommeil. *Levez-vous*, leur dit-il, *et allons ; car celui qui doit me livrer est déjà là*<sup>1</sup>.

Ainsi donc, ô mon Sauveur, votre désir de mourir pour nous est tellement grand que vous marchez de vous-même au-devant de la mort ! Mon Jésus, je vais dans un instant monter à l'autel pour y renouveler ce même sacrifice de la croix qu'un jour vous avez accompli sur le sommet du Calvaire. Ah ! que j'ai de douleur de vous avoir méprisé, vous qui m'avez aimé au point de me choisir pour votre ministre ! Par le passé j'ai misérablement vécu loin de vous ; mais maintenant mon unique désir est de vivre toujours uni à vous. De grâce, ô mon bien-aimé Rédempteur, avant que vous descendiez ce matin dans mon cœur, pardonnez-moi tous les déplaisirs que je vous ai causés : je m'en repens souverainement. Et puis, ne permettez pas qu'il m'arrive encore de vous causer la moindre peine. Je vous aime, mon Jésus, qui êtes mort pour moi ; je vous aime, mon Dieu, digne d'un amour infini ; je vous aime, mon unique bien, et je renonce à tout pour votre amour. Mon Dieu et mon tout ! *Deus meus et omnia* ! Vous seul me suffisez.

Père éternel, je vous offre ce sacrifice en reconnaissance de tous les biens dont vous avez comblé votre Fils fait homme, la bienheureuse vierge

1. Surgite, eamus ; ecce qui me tradet, prope est. *Marc. xiv. 14.*

Marie et tous mes saints patrons. Je vous recommande le souverain pontife, le roi, notre protecteur, mes parents, mes bienfaiteurs, mes amis et mes ennemis. Je vous recommande aussi les infidèles, les hérétiques et tous les pécheurs qui vivent dans votre disgrâce : donnez-leur lumière et force pour sortir d'un si misérable état. Quant à moi, puisque vous m'avez, ainsi que j'en ai la confiance, remis dans votre grâce, ce que je vous prie de m'accorder, c'est la sainte persévérance.

O Marie, Mère de la persévérance, ne cessez jamais de prier Jésus pour moi.

## DEUXIÈME CONSIDÉRATION.

Pour le Lundi.

*Jésus, conduit devant Caïphe, est proclamé  
digne de mort.*

Après avoir vainement cherché des témoignages contre Jésus, l'inique pontife se met à l'interroger pour trouver dans ses réponses de quoi le déclarer coupable. *Je t'adjure*, lui dit-il, *par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu*<sup>1</sup>. Jésus, s'entendant interpeller au nom de Dieu, n'hésite pas à faire connaître la vérité. *Oui*, répond-il, *je le suis ; et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la Majesté*

1. Adjuro te per Deum vivum ut dicas nobis si tu es Christus Filius Dei. *Matth.* xxvi. 63.

*de Dieu et venant sur les nuées du ciel*<sup>1</sup>. A ces mots, le prince des prêtres déchire ses vêtements et s'écrie : *Il a blasphémé ! Qu'avons-nous encore besoin de témoins, après l'avoir entendu blasphémer ainsi*<sup>2</sup> ? Puis, s'adressant aux autres prêtres : *Que vous en semble ?* s'écrie-t-il. Et tous de répondre : *Il mérite la mort.* — La cruelle sentence ! Mais le Père éternel l'avait portée lui-même dès le moment où Jésus s'était offert à payer la dette de nos péchés. Ah ! mon Jésus, je vous rends grâces et je vous aime.

Une fois l'inique sentence prononcée, voilà que tous s'acharnent durant toute la nuit à tourmenter Jésus. *Alors, raconte saint Matthieu, ils lui crachèrent au visage et le déchirèrent à coups de poing ; d'autres lui donnaient des soufflets et lui disaient : Christ, prophétise-nous quel est celui qui t'a frappé*<sup>3</sup>. Ainsi voulaient-ils en se moquant de lui le faire passer pour un faux prophète. Saint Marc ajoute qu'ils le couvrirent d'un voile grossier et qu'ils vinrent ensuite à tour de rôle le frapper en plein visage.

Ah ! mon Jésus, que d'injures vous avez endurées pour moi, afin d'expier les injures que je vous ai faites. Je vous aime, bonté infinie ; et j'ai une extrême douleur de vous avoir ainsi méprisée. Pardonnez-moi, et faites-moi la grâce d'être tout

1. Ego sum ; et videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei et venientem cum nubibus cœli. *Marc. xiv. 62.*

2. Tunc Princeps Sacerdotum scidit vestimenta sua, dicens : Blasphemavit ; quid adhuc egemus testibus ? *Matth. xxvi. 63.*

3. Tunc expuerunt in faciem ejus, et colaphis eum ceciderunt ; alii autem palmas in faciem ejus dederunt dicentes : Prophetiza nobis, Christe, quis est qui te percussit. *Ib. 67-78.*

à vous. Oui, je veux vous appartenir tout entier ; mais c'est à vous de faire en sorte que réellement je vous appartienne.

Vous aussi, ô Marie, mon avocate et mon espérance, vous devez obtenir par vos prières que je sois tout à Jésus.

---

### TROISIÈME CONSIDÉRATION.

Pour le Mardi.

---

*Jésus est tourné en dérision par Hérode.*

Dès le point du jour, les Juifs conduisent Jésus à Pilate afin que lui aussi le condamne et le fasse mourir. Mais Pilate, après avoir examiné toutes les accusations portées contre Jésus, reconnaît sa parfaite innocence, en sorte que, s'adressant aux Juifs, il leur dît : *Je ne trouve en lui aucune cause de mort*<sup>1</sup>. Les prêtres n'en continuent pas moins de demander sa condamnation : aussi Pilate n'a pas plus tôt appris que Jésus est Galiléen, et par conséquent sujet d'Hérode, qu'impatient de se délivrer des récriminations des prêtres, il envoie Jésus au tribunal d'Hérode. Celui-ci désirait voir Jésus, car il espérait être témoin d'un de ces grands prodiges que la renommée attribuait au Sauveur. Lors donc qu'on l'eut amené en sa présence, il se mit à lui poser di-

1. Ego nullam invenio in eo causam. Jo. XVIII. 38.

verses questions. Mais Notre-Seigneur n'ouvrit pas même la bouche. Ce que voyant, dit saint Luc, *Hérode avec sa cour le méprisa, le fit revêtir d'une robe blanche et se joua de lui comme d'un insensé, puis il le renvoya à Pilate*<sup>1</sup>.

Il n'est donc que trop vrai, ô mon Jésus, que, selon la prophétie d'Isaïe, vous deviez être ici-bas traité comme le dernier et le plus vil des hommes, *novissimum virorum*. Puisque vous avez voulu, ô mon Rédempteur et mon Dieu, être ainsi méprisé pour moi, j'accepte et j'embrasse tous les mépris qui me viendront des hommes, et je ne veux plus m'en plaindre comme je l'ai fait par le passé à votre grand déplaisir.

Malheureux Hérode ! son iniquité le rend indigne d'entendre Jésus lui adresser une seule parole. — Et moi aussi, ô mon Jésus, je mérite que vous ne me parliez plus et que vous m'abandonniez. Mais, de grâce ! parlez-moi. *Oui, parlez-moi, Seigneur, car votre serviteur écoute*<sup>2</sup>. Par le passé, j'ai refusé de vous entendre ; mais maintenant, parce que je vous aime, je veux vous obéir en tout. Dites-moi ce que vous voulez que je fasse ; vous contenter, voilà tout mon désir. Ah ! Seigneur, quand sera-ce que je me verrai tout à vous et non plus à moi ? Non, je ne veux plus résister à vos appels pleins d'amour.

O Marie, vos prières sont toutes-puissantes : priez votre divin Fils de me rendre tel qu'il me désire.

1. Sprevit illum Herodes cum exercitu suo, et illusit indutum veste alba, et remisit ad Pilatum. *Luc. xxiii. 11.*

2. Loquere, Domine, quia audit servus tuus.

## QUATRIÈME CONSIDÉRATION

Pour le Mercredi.

*Jésus est flagellé, puis couronné d'épines.*

Pilate a reconnu l'innocence de Jésus. Néanmoins, pour contenter les Juifs et dans l'espoir de détourner ainsi de Jésus au moins la peine de mort, il le condamne à subir la flagellation. Jésus accepte ce barbare traitement en expiation de tous les péchés que nous avons commis par les sens. Ainsi se réalise cette prédiction d'Isaïe : *Il a été blessé à cause de nos iniquités, il a été brisé à cause de nos crimes* <sup>1</sup>.

Ainsi donc, ô mon Sauveur, ce qui déchire si cruellement votre chair virginale, ce sont bien moins les fouets que mes péchés : si je n'avais pas tant péché, vous n'auriez pas tant souffert. Je vous aime, ô mon bien suprême, et c'est de tout mon cœur que je me repens de vous avoir ainsi méprisé.

Non contents de cette sanglante exécution, les Juifs poussent les soldats à le couronner d'épines et à le traiter comme un roi de théâtre. Une seconde fois Jésus est dépouillé de ses vêtements, et on lui met sur les épaules un lambeau d'étoffe rouge, entre les mains un roseau, et sur la tête une couronne d'épines.

1. Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra. Is. LIII. 5.

Mon bien-aimé Rédempteur, ces épines cruelles qui pénètrent si douloureusement dans votre chef vénérable, hélas ! ce sont les coupables consentements que j'ai tant de fois donnés au péché. Maintenant je les déteste et je les ai en horreur plus que tout autre mal.

Voici que, pour se moquer de Jésus, ils le proclament roi des Juifs et se mettent à le souffleter, comme le rapporte saint Matthieu : *Ils le railaient, en lui disant : Salut, roi des Juifs* <sup>1</sup> ; et saint Jean ajoute : *Ils lui donnaient des soufflets* <sup>2</sup>.

Ah ! mon Jésus, vous ne semblez être là qu'un roi de théâtre et de douleur. Mais moi, je vous reconnais pour mon vrai roi et mon vrai Seigneur ; je vous rends mille actions de grâces, et je vous aime plus que tous les biens du monde. Oui, je vous aime, ô mon Jésus flagellé pour moi et chargé pour moi de cette couronne d'épines. Ah ! faites que je renonce à tout pour ne plus aimer que vous seul !

O Marie, Mère de Dieu, priez Jésus pour moi.

### CINQUIÈME CONSIDÉRATION

Pour le Jeudi.

#### *L'Ecce Homo.*

Quand on ramena Jésus dans le prétoire. Pilate, en le voyant tellement couvert de bles-

1. Illudebant ei dicentes : Ave, rex Judæorum. *Matth.* xxvii. 29.

2. Et dabant ei alapas. *Jo.* xix. 3.



sures, se persuada qu'il suffirait de le montrer aux Juifs pour exciter leur compassion. Il monte donc sur son balcon avec Jésus réduit à la dernière extrémité : *Ecce homo, Voilà l'homme*, s'écrie-t-il. Jésus est là, avec la couronne d'épines sur la tête et un lambeau d'étoffe rouge sur les épaules. *Il sortit*, dit saint Jean, *portant la couronne d'épines et le vêtement de pourpre*<sup>1</sup>. — Toi aussi, mon âme, regarde ton Rédempteur debout devant ce peuple, et considère à quel état s'est réduit ton pasteur si aimant, pour te sauver, toi, pauvre brebis perdue. Mon Jésus, je vous rends grâces, *misericordias Domini in æternum cantabo*. Oui, Seigneur, éternellement je chanterai vos miséricordes.

Mais les Juifs, bien loin de se laisser toucher de compassion en voyant Jésus, se mettent à crier : *Crucifiez-le, Crucifiez-le, Crucifige, Crucifige eum !* Et quand Pilate, toujours convaincu de l'innocence de Notre-Seigneur, cherche à l'en délivrer, le peuple ne lui répond que par de nouveaux cris de mort : *A bas ! A bas ! Qu'il soit crucifié ! Tolle, tolle ! crucifige eum.*

Ah ! mon Jésus, il fut un temps où, moi aussi, je poussais contre vous des cris de mort. Malgré cela, vous avez voulu mourir en croix pour me pardonner. Mon bien-aimé Rédempteur, je reconnais que je suis bien coupable à votre égard, et je voudrais en mourir de douleur. Mon âme tout entière est dans la désolation, ô bonté infinie, de vous avoir ainsi méprisée par le passé. Mais

1. Exivit ergo Jesus, portans coronam spineam et purpureum vestimentum. Jo. xix.

maintenant je vous aime par-dessus toutes choses, et je préfère votre grâce à tous les biens du ciel et de la terre; sans votre grâce, de quoi servent tous les biens du monde? Vous m'avez aimé jusqu'à la mort: jusqu'à la mort aussi je veux vous aimer. Donnez-moi la sainte persévérance, donnez-moi votre saint amour; faites que, durant les jours qui me restent à vivre, je ne vous cause plus la moindre peine, mais que je pense uniquement à vous aimer.

O sang de Jésus, enivrez-moi tout entier du saint amour de Dieu. O mort de Jésus, faites-moi mourir à toute affection terrestre. Mon bien-aimé Sauveur, délivrez-moi de l'enfer que tant de fois j'ai mérité. En enfer, je ne pourrais plus vous aimer. En enfer, il me faudrait maudire votre sang, votre mort, et toutes les grâces dont vous m'avez comblé. Mon Jésus, qu'il n'en soit pas ainsi; je veux vous aimer, et je ne veux aimer que vous. Donnez-moi la grâce de vous aimer, et puis disposez de moi selon votre bon plaisir.

Vous qui êtes la Mère des pauvres pécheurs, ô Marie, secourez un pécheur qui veut aimer Dieu et qui se recommande à vous. Vous exaucez tous ceux qui vous prient. Pour l'amour de Jésus que vous aimez tant, exaucez-moi aussi.

---

SIXIÈME CONSIDÉRATION.

Pour le Vendredi.

*Jésus est condamné à mort par Pilate.  
Il porte sa croix au Calvaire.*

Assis de nouveau sur son tribunal, Pilate condamne enfin Jésus à mourir en croix. On lit l'injuste sentence que Pilate vient de rendre, mais que le Père éternel a portée bien avant lui; car, pour nous sauver, il voulait que son Fils mourût. Jésus écoute, et, complètement soumis aux volontés de son Père, il s'humilie et consent à mourir pour nous délivrer de la mort éternelle que nous avons méritée. *Il s'est humilié lui-même*, dit saint Paul, *s'étant fait obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix*<sup>1</sup>.

Mon bien-aimé Rédempteur, vous acceptez la mort afin de me procurer la vie éternelle. Si vous n'étiez mort pour moi, déjà je serais perdu sans retour. Soyez donc béni, ô mon amour. Votre mort est mon espérance. Et puisque vous, qui êtes mon Dieu, vous avez embrassé la mort par amour pour moi, moi, par amour pour vous, j'embrasse la mort, en quelque temps et de quelle manière qu'elle doive m'arriver et avec toutes les peines qui l'accompagneront. Seulement, je vous en prie, donnez-moi la grâce de mourir avec l'in-

1. Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. *Phil.* 11. 8.

tention de faire votre bon plaisir et d'accomplir votre volonté.

Jésus sort du palais de Pilate, et, la croix sur les épaules, il se dirige vers le Calvaire pour y subir le dernier supplice. Oui, voilà quel grand spectacle fut un jour donné au monde : le Créateur de l'univers, Dieu lui-même allant à la mort pour ses créatures.

Ah ! mon Jésus, mon Sauveur, ô amour de mon âme, voilà donc que vous allez mourir pour moi. Je ne veux pas me séparer de vous, je veux vous suivre et mourir avec vous. Malheureux que je suis ! Par le passé, je vous ai méprisé, je vous ai abandonné. Mais maintenant je vous aime par dessus tous les biens ; de tout mon cœur je me repens de vous avoir offensé, et je vous promets de vous être fidèle jusqu'à la mort. Je m'unis à vous avec toute l'ardeur de mon âme ; je veux vivre et mourir ainsi uni à vous. De grâce, ne cessez jamais de m'aider.

Et vous, ô Marie, mon avocate et ma protectrice bien-aimée, ne cessez pas non plus d'intercéder pour moi.

---

#### SEPTIÈME CONSIDÉRATION.

Pour le Samedi.

---

*Jésus meurt en croix, consumé de douleurs, et sous les yeux de Marie, sa Mère affligée.*

A peine Jésus est-il arrivé au sommet du Calvaire que les bourreaux se saisissent encore une

fois de lui, le dépouillent de ses vêtements et le jettent sur la croix. Jésus étend les bras et offre au Père éternel le grand sacrifice de sa vie pour le salut des hommes. Déjà les bourreaux ont pris les clous et les marteaux; ils lui transpercent les mains et les pieds, l'attachent à la croix et le laissent mourir sur ce gibet infâme. O hommes, ô hommes! comment se peut-il que vous voyiez votre Dieu mourir par amour pour vous, oui, comment se peut-il que vous voyiez ce prodige sans aimer votre Dieu?

Jésus en croix! voilà dans quel état le souverain Maître du monde se présente à nos regards pour la dernière fois! Et voilà la preuve que Dieu nous donne de son amour pour nous! Un jour que saint François de Paule contemplait Jésus en croix, on l'entendit tout à coup s'écrier : O Dieu charité! ô Dieu charité! ô Dieu charité! Jamais, non jamais, personne ne pourra expliquer ni comprendre la grandeur de l'amour que nous a témoigné notre Dieu en voulant mourir pour nous sauver, nous ses misérables et ingrates créatures.

Hélas! ô mon Jésus, je savais tout cela, et cependant j'ai méprisé votre amour, et j'ai renoncé à votre grâce. Mais votre sang est mon espérance. J'ai plus de douleur, ô Jésus mon amour, de vous avoir abandonné que s'il m'était arrivé n'importe quel autre mal. Je vous aime de toute mon âme, je vous aime par dessus toutes choses, et je vous promets que désormais vous serez mon unique amour.

Maintenant, ô mon âme, approche avec humilité

et tendresse de cette croix où ton Seigneur agonisant est suspendu. Baise cet autel sur lequel ton Créateur, s'immolant lui-même pour toi, veut mourir consumé de douleurs. Plonge-toi dans ce sang qui coule de ses plaies sacrées pour te purifier de tes péchés, et, par les mérites de ce sang précieux, espère tous les biens. Mon bien-aimé Jésus, je ne veux plus être à moi, mais à vous, à vous seul. Dites-moi ce que vous exigez de moi, car je veux vous satisfaire. J'espère tout de votre bonté.

O Marie, ma tendre Mère, j'espère également tout bien de votre protection.



## CHAPITRE TROISIÈME.

### ACTIONS DE GRACES.

---

#### AFFECTIONS A FAIRE APRÈS LA MESSE

#### CHACUN DES JOURS DE LA SEMAINE.

---

#### PREMIÈRE ACTION DE GRACES.

Pour le Dimanche.

Je vous adore, ô mon bien-aimé Jésus, qui venez de descendre en mon cœur sous les humbles apparences du pain et du vin. Je vous adore et je me jette à vos pieds pour vous remercier d'avoir bien voulu, dans votre immense bonté, venir me visiter, moi, pauvre pécheur, coupable de vous avoir si souvent chassé de mon âme.

O mon bien-aimé Rédempteur, quand je pense à tant d'injures que je vous ai faites par le passé, je voudrais mourir de douleur. Je vous remercie de m'accorder le temps nécessaire pour réparer mes torts. Jusqu'ici j'ai méprisé votre amour, mais dorénavant je ne veux plus aimer que vous, et je ne veux plus chercher que votre bon plaisir.

Mon Dieu et mon tout. *Deus meus et omnia !* C'est vous qui devez être à l'avenir toute ma richesse, tout mon amour. O amour de mon âme, je veux me donner entièrement à vous ; et si je ne sais pas me donner comme vous le méritez, ah ! prenez-moi. Oui, *entraînez-moi à l'odeur de vos parfums* <sup>1</sup>. De grâce, ô Verbe incarné, ô Dieu qui aimez tant les hommes, faites agir vos doux et puissants attraits ; ainsi détachez-moi de toute affection terrestre, et attirez-moi tout entier à votre saint amour. Faites que, moi aussi, je puisse dire en toute vérité : *Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et qu'est-ce que je vous demande ici-bas ? Mon Dieu, vous êtes le Dieu de mon cœur et mon partage pour toujours* <sup>2</sup>. Ah ! mon Jésus, prenez pleine et entière possession de tout mon cœur et de toute ma volonté, en sorte que désormais je veuille uniquement ce que vous voulez, je ne cherche que votre contentement, et je ne connaisse plus d'autre bonheur que celui de faire votre bon plaisir. Mon Dieu, oui, vous êtes vraiment le Dieu de mon cœur et mon partage pour toujours. Que les autres se choisissent ici-bas la part qui leur convient ; pour moi, je n'ai et je n'aurai jamais d'autre richesse que vous.

Je ne puis rien, mais avec votre grâce je puis tout. Oui, *je puis tout en celui qui me fortifie* <sup>3</sup>. Vous avez dit : *Demandez et vous recevrez* <sup>4</sup>. Puis donc que vous avez promis d'exaucer celui

1. Trahe me post te... in odorem unguentorum tuorum. *Cant.* 1. 3.

2. Quid mihi est in cœlo et a te quid volui super terram ? Deus cordis mei et pars mea, Deus, in æternum.

3. Omnia possum in eo qui me confortat.

4. Petite et accipietis.



qui vous prie, voici les grâces que je vous demande : donnez-moi la sainte persévérance ; donnez-moi votre amour ; je ne vous demande pas autre chose. Mon Jésus, exaucez-moi par les mérites de votre passion.

O Marie, ma souveraine et mon avocate, vos prières sont toutes-puissantes sur Jésus : priez-le pour moi. Ma Mère, exaucez-moi au nom de l'amour que vous portez à Jésus.

---

## DEUXIÈME ACTION DE GRACES.

Pour le Lundi.

O divin Pasteur de mon âme, vous avez bien voulu descendre du ciel pour me sauver, moi, votre pauvre brebis qui m'étais perdue. Mais ensuite, je vous ai trahi de nouveau, et de nouveau je me suis perdu loin de loin. *J'ai erré comme une brebis qui s'est perdue ; cherchez votre serviteur* <sup>1</sup>. J'ai la confiance, ô mon Jésus, que vous m'avez déjà pardonné toutes mes offenses ; mais, si vous ne l'aviez pas encore fait, pardonnez-moi, maintenant que vous êtes descendu dans mon âme. De tout mon cœur je me repens d'avoir ainsi par le passé méprisé votre grâce ; maintenant je la préfère à tous les biens du monde, et, plutôt que de la perdre, je suis prêt à perdre mille fois la vie. Que sert-il de vivre ici-bas sans votre grâce ?

1. Erravi, sicut ovis quæperiit : quære servum tuum. Ps. cxviii. 176.

Mon bien-aimé Rédempteur, vous êtes mort pour tout le monde afin, que plus personne ne vive pour soi-même, mais uniquement pour celui qui a donné sa vie pour tout le monde. *Le Christ est mort pour tous*, s'écrie votre apôtre, *afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort pour eux* <sup>1</sup>. Par le passé j'ai vécu pour moi-même et sans penser à vous; désormais, je veux vivre uniquement pour vous, qui êtes mort pour moi; je veux oublier toute chose afin de penser uniquement à vous aimer, vous qui m'avez tant aimé. Afin qu'il en soit ainsi, je vous demande à vous-même le secours dont j'ai besoin et qui certainement ne me fera pas défaut, car vous avez promis d'exaucer toute demande faite en votre nom, alors que vous disiez : *Si vous me demandez quelque chose en mon nom, je vous le donnerai* <sup>2</sup>. Voici donc que par les mérites de votre passion, je vous demande et j'espère de vous aide et assistance.

*Adveniat regnum tuum.* Régnez, ô mon Jésus, oui, régnez sur toute mon âme, et ne permettez pas qu'elle ait encore le malheur de se séparer de vous. Je vous aime, Bonté infinie; et je vous dis de ma voix la plus suppliante: Ne permettez pas que jamais plus je me sépare de vous; *ne permittas me separari a te*. Plutôt mourir que de me voir encore misérablement privé de votre amitié, *Seigneur, j'ai espéré en vous, et je ne serai pas*

1. Pro omnibus mortuus est Christus, ut et qui vivunt jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est. *II Cor. v. 15.*

2. Si quid petieritis me in nomine meo, dabo vobis. *Jo. xiv. 14.*

*confondu pour toujours ; In te, Domine, speravi ; non confundar in æternum.*

O Marie, ô puissante avocate de ceux qui mettent leur confiance en votre intercession, je me confie à vous, j'espère la vie éternelle. Je vous dis donc, dans l'allégresse de mon âme, ce que vous disait saint Bonaventure : « En vous, ô ma Souveraine, j'ai mis ma confiance, et je ne serai pas confondu pour toujours. *In te, Domina, speravi, non confundar in æternum.* »

---

### TROISIÈME ACTION DE GRACES.

Pour le Mardi.

Mon Jésus et mon Dieu, faites que je connaisse de plus en plus quel grand bien vous êtes et quel immense amour vous m'avez porté pour vouloir m'aimer au point de souffrir durant toute votre vie, puis de subir la mort, et enfin de vous donner si souvent à moi dans la sainte communion. « Jésus-Christ s'unit si intimement à nous dit saint Jean Chrysostome, afin que nous soyons un avec lui : ainsi aspirent à s'identifier ceux qui s'aiment ardemment <sup>1</sup>. » Et c'est ainsi, ô mon Sauveur, que, poussé par votre ardent amour pour moi, vous en êtes venu à vous faire ma nourriture afin de ne plus faire qu'un avec moi.

Venez donc, ô Dieu de mon âme, venez et faites

1. Semetipsum nobis immiscuit, ut unum quid simus : ardentem enim amantium hoc est. *Ad pop. antioch.* hom. 61.

que mon âme soit toute vôtre. Venez et chassez-en toutes les affections terrestres, afin que je vous aime vous seul, qu'à vous seul je pense, que de vous seul je parle, qu'après vous seul je soupire, et que vous seul je cherche. Qui donc veux-je aimer si je ne vous aime, vous qui êtes une bonté infinie et qui m'avez aimé jusqu'à mourir pour moi ? Ah ! mon Jésus, vous qui connaissiez si bien mon ingratitude, comment avez-vous pu me choisir pour votre ministre de préférence à tant d'autres si fidèles dans votre service ? Que de fois je vous ai misérablement abandonné ! et voilà que chaque matin vous daignez descendre entre mes mains et dans mon cœur. Malheur à moi, si je perdais encore une fois votre grâce, après tant de bienfaits dont vous m'avez comblé !

Seigneur, je vous aime maintenant de tout mon cœur, et de tout mon cœur je me repens de vous avoir méprisé ; je ne veux plus vous offenser ; je ne veux plus que vous aimer de toutes mes forces. Assistez-moi et ne m'abandonnez pas. « Vos blessures, vous dirai-je avec saint Bernard, vos blessures sont mes mérites<sup>1</sup>. » Oui, vos plaies, votre sang, votre mort, voilà mon espérance. Donnez-moi la sainte persévérance ; faites que, dans toutes mes tentations, je recoure toujours à vous ; faites que mon amour pour vous augmente sans cesse, et puis faites de moi ce qu'il vous plaît.

O Marie, ma souveraine, obtenez-moi la grâce de me recommander toujours à vous, car si je vous invoque toujours, jamais le démon ne me vaincra.

1. Vulnere tua, merita mea.

## \* QUATRIÈME ACTION DE GRACES.

Pour le Mercredi.

O Verbe incarné, quelles plus grandes preuves d'amour pourriez-vous nous donner encore pour nous faire comprendre combien vous nous avez aimés, nous, chétifs et indignes vers de terre? Car enfin, que pourriez-vous imaginer encore pour nous contraindre de vous aimer? Malheureux l'homme qui vit sans vous aimer! Et malheureux moi-même, non, seulement de ne vous avoir pas aimé par le passé, mais encore de n'avoir profité de votre patience que pour multiplier mes injures envers vous! Que de fois, ô Dieu de mon âme, j'ai échangé votre grâce contre une misérable satisfaction! que de fois j'ai insolemment refusé de vous servir! Mais je me repens de tout mon cœur. Et puis, ô Dieu de mon âme, j'ose compter sur les mérites de votre passion pour obtenir mon pardon et la persévérance dans votre amour. C'est pour vous faire aimer de moi que vous me poursuivez depuis tant d'années. Non, je ne veux plus résister. Quoi donc? vais-je attendre que vous me jetiez en enfer? Je vous aime, Bonté infinie; je vous aime, ô mon Dieu, qui êtes digne d'un amour infini; je vous aime, et je ne veux cesser, ni en cette vie ni en l'autre, de vous dire : Je vous aime, je vous aime, je vous aime!

*Je remets mon âme entre vos mains : sauvez-moi, Seigneur, Dieu de vérité!* Ne m'abandonnez

1. In manus tuas commendo spiritum meum; redemisti me, Domine, Deus veritatis,

pas, ô mon Jésus! Chaque jour vous descendez du ciel pour me nourrir de votre chair sacrée et m'unir à vous. Ah! ne permettez pas que j'aie de nouveau le malheur de me voir encore une fois séparé de vous. O Jésus, mon amour et mon espérance, vous appartenir, vous appartenir entièrement et sans réserve, voilà tout ce que je désire maintenant. Vous-même, ô mon Rédempteur, donnez-moi la force de réaliser ce désir de mon cœur. O bon Jésus, exaucez-moi ; *o bone Jesu, exaudi me.*

O Marie, ma Mère, si vous priez pour moi, cette grâce me sera certainement accordée : priez donc pour moi ; *o Maria, exaudi me.*

#### CINQUIÈME ACTION DE GRACES.

Pour le Jeudi.

*Ignorez-vous que vous n'êtes plus à vous-mêmes? car vous avez été rachetés à haut prix<sup>1</sup>. Voilà ce que nous dit l'Apôtre. Certes, ô mon Jésus, votre apôtre a raison. Cependant que de fois je vous ai oublié! que de fois, pour un rien, j'ai renoncé à votre grâce et à votre amour! Hélas! ce n'est que trop vrai. Mais il est également vrai que je suis un de ces pécheurs pour lesquels vous avez donné votre sang. Nous vous en supplions, Seigneur, venez au secours de vos serviteurs, que vous avez*

1. An nescitis quoniam non estis vestri? Empti enim estis pretio magno.

*rachetés au prix de votre sang précieux*<sup>1</sup>. Je vous aime plus que toute chose, ô mon Jésus, et parce que je vous aime, je me repens de tout mon cœur des déplaisirs que je vous ai causés.

Malheureux que je suis d'avoir jusqu'ici perdu tant d'années! Hélas! au lieu de les employer à vous servir et à me sanctifier, c'est à vous mépriser et à ruiner mon âme que je les ai dépensées. Mais, grâce à votre bonté, j'espère qu'en vous aimant et en redoublant d'amour pour vous, je réparerai tout mon triste passé. Mon Jésus, vous vous êtes donné vous-même à moi sur la croix et dans la sainte communion; et moi, pauvre et misérable que je suis, que vous offrirai-je? Je vous offre toutes les satisfactions que le monde peut me donner; je vous offre mon corps, mon âme, ma volonté, ma liberté. Si vous prévoyiez qu'un jour je dusse reprendre ma volonté pour vous offenser, je vous en conjure, faites-moi mourir, maintenant que j'ai la confiance d'être dans votre grâce.

Père éternel, vous accordez toutes les grâces qu'on vous demande au nom de Jésus-Christ: au nom de Jésus-Christ, je vous prie donc de m'accorder la sainte persévérance et votre saint amour.

O Marie, vous qui êtes la Mère de la persévérance, vous aussi vous exaucez tous ceux qui vous prient. Je vous demande et par conséquent j'espère de vous la sainte persévérance.

---

1. Te ergo, quæsumus, tuis famulis subveni, quos pretioso sanguine redemisti.

## SIXIÈME ACTION DE GRACES.

Pour le Vendredi.

*Le Christ nous a aimés et il s'est livré pour nous*<sup>1</sup>. Oui, Jésus-Christ, le Fils de Dieu, nous a tant aimés que, par amour pour nous, il a voulu mourir de douleur sur une croix. Et qui donc aurait pu faire mourir un Dieu si lui-même n'avait résolu de se livrer à la mort? *C'est de moi-même*, nous dit-il, *que je donne ma vie... Personne ne me la ravit, mais je la donne de moi-même*<sup>2</sup>. Mon âme, si tu doutais de l'amour de ton Sauveur pour toi, regarde-le sur cette croix où il est mort pour toi. Or, quelle plus grande preuve pouvait-il te donner de son amour que de donner sa vie par amour pour toi? *Nous avons connu la charité de Dieu en cela qu'il a donné sa vie pour nous*<sup>3</sup>.

Mon Jésus, vous, pour me sauver, vous avez sacrifié votre vie, et moi, j'ai sacrifié votre amitié pour un rien, pour un caprice, pour un misérable plaisir. Je m'en repens par-dessus toutes choses et je voudrais en mourir de douleur. Par les mérites de votre mort, je vous supplie de me pardonner; et, en signe de pardon, accordez-moi une grande douleur de mes péchés et un grand amour pour vous. Il est vrai que je me sens, par votre grâce, animé d'un vif désir de vous aimer, et tout

1. Christus dilexit nos et tradidit semetipsum pro nobis. *Eph.* v. 2.

2. Ego pono animam meam... nemo tollit eam a me, sed ego pono eam. *Jo.* x. 17. 18.

3. In hoc cognovimus charitatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit. *Jo.* iii. 16.



décidé à vous appartenir tout entier. Mais en même temps je sens combien je suis faible, et je me rappelle que par le passé je vous ai souvent trahi; vous seul pouvez me rendre fort et fidèle. Aidez-moi, ô mon amour; faites que je vous aime, et je ne vous demande pas autre chose.

*Le Christ est mort et il est ressuscité afin de dominer et sur les morts et sur les vivants*<sup>1</sup>. Ainsi, ô mon Sauveur, vous avez subi la mort pour faire la conquête de nos cœurs. Voici donc mon cœur, ô mon Jésus! Il s'est bien des fois révolté contre vous; mais maintenant je veux qu'il soit tout à vous. Désormais, à vous de lui faire la loi, et à lui d'accomplir fidèlement toutes vos volontés. Dites-moi ce que vous voulez de moi. Quoi que ce soit, je veux, avec le secours de votre grâce, vous obéir en tout.

O Marie, priez Jésus pour moi : je compte sur vous pour être désormais fidèle à Dieu.

---

#### SEPTIÈME ACTION DE GRACES.

Pour le Samedi.

*Je donne ma vie pour mes brebis*<sup>2</sup>. Divin pasteur, qui, par amour pour vos brebis, avez voulu mourir, consumé de douleur, sur un gibet infâme, ah! ne m'abandonnez pas, comme je le mériterais

1. In hoc Christus mortuus est et resurrexit ut mortuorum et vivorum dominetur. *Rom.* xiv. 9.

2. Animam meam pono pro ovibus meis. *Jo.* x. 15.

pour vous avoir tant offensé. J'ai été pécheur, hélas ! mais je ne veux pas continuer à l'être. Mon bien-aimé Jésus, je vous aime par-dessus toutes choses, et rien ne m'afflige, rien ne me désole comme la pensée de vous avoir jusqu'ici tant méprisé. Soyez béni de ne m'avoir pas précipité en enfer, mais de m'avoir attendu avec tant de patience. Ah ! véritable ami de mon âme, au lieu de m'abandonner, vous n'avez cessé de me poursuivre. Tant de fois et par de si douces invitations d'amour vous avez frappé à la porte de mon cœur, qu'enfin vous m'avez forcé de vous aimer. Mon Jésus, je vous rends mille actions de grâces et je vous prie en même temps d'achever votre œuvre. Donnez-moi lumière et force pour me détacher de tout ce qui ne se rapporte pas à votre amour.

Vous avez dit : *J'aime ceux qui m'aiment* <sup>1</sup>. Par le passé je vous ai fui, et par conséquent je ne méritais que trop votre inimitié ; maintenant que je vous aime, ô mon bien-aimé Seigneur, ne me haïssez plus, mais aimez-moi. Combien je préfère être aimé de vous que d'être aimé du monde entier ! Oui, que tous les hommes me poursuivent de leur haine ; il me suffit que vous me regardiez avec amour : pourvu que je ne perde pas votre amitié, qu'importe tout ce que je puis avoir à souffrir ? Prenez-moi, et attachez-moi si étroitement à vous que jamais plus je n'aie le malheur de me voir séparé de vous. Non, ô très doux Jésus, ne permettez pas que je sois encore séparé

1. Ego diligentes me diligo.

de vous, *Jesu dulcissime, ne permittas me separari a te.*

Vierge très sainte, ô Marie, c'est à vous de m'obtenir cette grâce; oui, à vous de m'obtenir que je ne me sépare plus de l'amour de Dieu.





# LE PRÊTRE.

---

VII.

PRÉPARATIONS

ET

ACTIONS DE GRÂCES.

*SECONDE SÉRIE.*



## CHAPITRE PREMIER.

### DE LA PRÉPARATION A LA MESSE.

---

#### § 1<sup>er</sup>.

#### QUELLE GRANDE ACTION C'EST QUE LA MESSE.

De toutes les actions que l'homme peut faire, la messe, action la célébration de la messe est certainement la plus sainte, la plus grande et la plus sublime. La messe, action  
infiniment  
glorieuse  
pour Dieu,  
« Nous devons le proclamer, dit le concile de Trente, il est impossible que les fidèles serviteurs du Christ s'emploient à n'importe quelle œuvre dont la sainteté et la sublimité égale celle de ce redoutable mystère <sup>1</sup>. » Dieu lui-même ne peut faire qu'il y ait ici-bas une fonction plus sainte, ni plus auguste que celle du prêtre à l'autel. Tous les sacrifices de l'ancienne loi ne furent qu'une ombre, une figure du sacrifice de la loi nouvelle.

En vain tous les saints, tous les anges, la

1. *Necessario fatemur nullum aliud opus adeo sanctum ac divinum a Christi fidelibus tractari posse, quam hoc tremendum mysterium. Sess. 22. Decr. de obs. in celebr. M.*

divine Mère elle-même, sacrifieraient leur vie, certainement Dieu n'en retirerait pas autant d'honneur que d'une seule messe, et, de fait, la messe seule procure à Dieu un honneur infini.

Par l'auguste sacrifice on rend donc à Dieu le plus grand honneur qu'il puisse recevoir. Par ce même sacrifice on procure en même temps aux âmes du purgatoire le plus grand soulagement, on inflige à l'enfer les plus rudes défaites, on apaise le plus efficacement le Seigneur irrité contre les pécheurs, et on obtient les plus abondantes bénédictions du ciel. Aussi le prophète s'écrie-t-il : *Qu'est-ce que le Seigneur a de bon et de beau, sinon le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges* <sup>2</sup> ? C'est le Fils de Dieu lui-même qui s'offre à son divin Père dans la messe et qui se donne à nous dans le très saint Sacrement ; voilà le plus précieux et le plus beau trésor de l'Église : aussi saint Thomas le proclame-t-il la fin de tous les autres sacrements, « qui ont tous, dit le Docteur angélique, leur couronnement dans l'Eucharistie <sup>3</sup>. »

Égale  
au sacrifice  
du Calvaire,

Chaque messe qui se célèbre procure au monde tout cet immense trésor de grâces que nous a mérité le sacrifice de la croix. « Tout ce qu'a produit la passion du Sauveur, dit encore saint Thomas, le sacrifice de la messe le produit <sup>3</sup>. »

1. Quid enim bonum ejus est, et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum, et vinum germinans virgines ? *Zach.* ix. 17.

2. Fere omnia Sacramenta in Eucharistia consummantur. P. 3. q. lxxv. a. 3.

3. Quidquid est effectus Dominicæ passionis, totum etiam est effectus hujus Sacramenti. *In Jo.* vi. lect. 6.



L'Église nous en assure également quand elle dit : « Chaque fois que se célèbre la mémoire de l'auguste victime du Calvaire, chaque fois s'accomplit l'œuvre de notre rédemption <sup>1</sup>. » « En effet, ajoute le concile de Trente, sur le Calvaire et sur l'autel il n'y a qu'une seule et même victime, celui qui s'offre maintenant par le ministère du prêtre est le même qui s'offrit autrefois sur la croix; toute la différence consiste dans la manière d'offrir <sup>2</sup>. » Les docteurs en concluent que si Jésus-Christ n'avait pas déjà fait son apparition sur la terre, il la ferait à l'appel du prêtre prononçant les paroles de la consécration, suivant cette célèbre sentence de saint Augustin : « O vénérable dignité des prêtres! Entre leurs mains, comme autrefois dans le sein de la Vierge, s'incarne le Fils de Dieu <sup>3</sup>! » C'est donc par le sacrifice de la messe que se fait l'application du sacrifice de la croix. La passion nous a mis en état de recevoir la rédemption; la messe nous met en possession et nous fait jouir des mérites de Jésus-Christ.

Quoi que nous imaginions, impossible de rendre grâce à Dieu pour tant de bienfaits dont nous avons été comblés; mais en lui offrant Jésus-Christ au saint sacrifice de la messe, nous acquit-

Notre  
grande richesse.

1. Quoties hujus Hostiæ commemoratio celebratur, opus nostræ redemptionis exercetur. Dom. 9 post Pent.

2. Una enim eademque est Hostia, idem nunc offerens Sacerdotum ministerio, qui seipsum tunc in cruce obtulit, sola offerendi ratione diversa. *Sess. 22. De Sacrif M. c. 2.*

3. O veneranda sacerdotum dignitas, in quorum manibus, velut in utero Virginis, Filius Dei incarnatur. *Molina. Inst. Sac. tr. 1. c. 5. § 2.*

tons la dette de notre reconnaissance. « Ce divin sacrifice existe, dit saint Irénée, précisément afin que nous ne soyons pas ingrats envers Dieu <sup>1</sup>. »

De plus, il n'est aucune grâce que nous ne puissions obtenir par la messe. Nous sommes certains de voir toutes nos demandes exaucées, pourvu que nous les fassions au nom de Jésus-Christ, selon cette promesse : *Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera* <sup>2</sup>; combien plus nous devons donc espérer de tout obtenir en offrant à Dieu Jésus-Christ lui-même! Dans le ciel notre Rédempteur ne cesse de prier pour nous. *Continuellement*, dit saint Paul, *il intercède en notre faveur* <sup>3</sup>. Mais il intercède plus particulièrement pour nous durant la messe, alors qu'il s'offre lui-même à son Père par les mains du prêtre afin de nous obtenir toutes sortes de grâces. Si nous savions qu'à un moment donné tous les saints, sans excepter la bienheureuse Vierge, prient pour nous, avec quelle confiance n'attendrions-nous pas les faveurs du ciel! Or une seule prière de Jésus-Christ vaut infiniment plus que toutes les prières des saints. Pauvres pécheurs, que deviendrions-nous s'il n'y avait pas la messe pour apaiser le Seigneur? « Car, dit le concile de Trente, c'est en considération de ce sacrifice que Dieu calme son courroux et qu'il nous accorde la grâce et le don de la pénitence, afin de nous pardonner même nos

1. Divinum sacrificium ideo institutum est, ne nos ingrati simus apud Deum. *Adv. Hær.* l. 4. c. 32.

2. Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. *Jo.* xvi. 23.

3. Qui etiam interpellat pro nobis. *Rom.* viii. 34.

plus grandes iniquités <sup>1</sup>. » Bref, de même que la passion de Jésus-Christ a suffi pour sauver le monde, ainsi une messe suffit pour le sauver encore tout entier. C'est pourquoi le prêtre en offrant le calice, dit à Dieu : « Nous vous offrons, Seigneur, ce calice du salut pour notre salut et celui du monde entier <sup>2</sup>. »

## § II.

QUEL GRAND CRIME C'EST QUE DE CÉLÉBRER SANS RESPECT  
ET SANS DÉVOTION.

Par tout cela comprenons quel compte devront rendre à Dieu les prêtres qui 'offrent l'auguste sacrifice avec peu de respect. Le vénérable Jean d'Avila, apprenant qu'un prêtre était mort après avoir célébré sa première messe, s'écria : « Oh ! le terrible compte que Dieu lui a demandé de cette unique messe ! » Mais hélas ! quel respect et quelle dévotion trop d'ecclésiastiques apportent-ils à l'autel ?

Irrévérence  
et scandale

Nous l'avons dit, rien de sublime, rien d'auguste comme la messe. De là ce décret du concile de Trente pour intimer à tous les prêtres de célébrer avec la plus grande dévotion intérieure et extérieure : « Chacun mettra tous ses soins et fera tous ses efforts pour célébrer avec la plus

1. Huius quippe oblatione placatus Dominus, gratiam et donum pœnitentiæ concedens, crimina et peccata etiam ingentia dimittit. *Sess. 22. De Sacrif. M. c. 2.*

2. Offerimus tibi, Domine, calicem salutis... pro nostra et totius mundi salute.

parfaite pureté intérieure dont il est capable, et avec toutes les marques extérieures de la plus fervente dévotion et de la plus tendre piété <sup>1</sup>. » Et c'est cette action que la plupart accomplissent avec le plus de légèreté. S'ils avaient à jouer un rôle dans quelque pièce de théâtre, certainement ils y apporteraient plus de soin qu'ils n'en mettent à dire la messe, quelques-uns l'expédiant même en moins d'un quart d'heure. Or, ainsi que nous l'avons établi dans notre Théologie morale, on ne peut excuser cela de péché mortel, quand même il ne s'agirait que d'une messe de *Requiem* ; il est impossible de célébrer en si peu de temps sans mettre dans les paroles et les cérémonies une précipitation déplorable, par conséquent sans manquer gravement de respect et de piété envers cet auguste sacrifice, et sans donner en outre un grand scandale aux assistants.

Digne  
des plus grands  
châtiments.

Ce sont des larmes, et des larmes de sang qu'il faudrait verser. Pauvres prêtres que ceux-là au jour du jugement ! Pauvres évêques aussi, ceux qui tolèrent de telles messes ! Car les docteurs enseignent communément, et c'est une chose certaine de par le concile de Trente, que les évêques ont le devoir rigoureux d'interdire l'autel aux prêtres coupables de dire la messe avec une telle irrévérence, irrévérence que le concile appelle une impiété. Voici ses paroles : « Le saint

1. Satis etiam apparet omnem operam in eo ponendam esse ut, quanta maxima fieri potest interiori cordis munditia atque exteriori devotionis ac pietatis specie, peragatur. *Sess. 22 dec. de observ. in celebr.*

Concile décrète que les ordinaires des lieux doivent avoir soin et sont obligés d'écarter de l'autel toute irrévérence, car ici l'irrévérence peut à peine se distinguer de l'impiété <sup>1</sup>. » D'après ces expressions *doivent avoir soin et sont obligés*, les évêques ont l'obligation grave de voir et de s'informer comment les messes se disent dans leur diocèse; de plus ils doivent en interdire la célébration à ceux qui n'y apportent pas l'attention et la gravité convenables. Et cette obligation n'est pas imposée aux évêques seulement envers les prêtres séculiers, mais même envers les religieux, car dans ce même décret, le concile donne à cet égard aux évêques le pouvoir de délégués apostoliques : « Que les évêques, dit-il, en tant que délégués du siège apostolique, défendent, ordonnent, corrigent, et qu'au besoin ils usent, pour se faire obéir, des censures et des autres peines ecclésiastiques <sup>2</sup>. » Car enfin quelle misère de voir avec quelle désinvolture les prêtres de Jésus-Christ se conduisent le plus souvent dans la célébration de ce grand mystère ! Et chose plus étonnante encore, des religieux se rencontrent, même dans certains ordres réformés, qui célèbrent la messe de façon à scandaliser jusqu'aux turcs et aux païens.

Nul doute que le sacrifice de la messe ne soit

En  
quelque sorte  
irrémissibles.

1. Decernit Sancta Synodus ut Ordinarii locorum ea omnia prohibere sedulo curent ac teneantur, quæ irreverentia (quæ ab impietate vix sejuncta esse potest) induxit. *Sess. 22. Decr. de obs. in celebr. M.*

2. Ipsi, ut delegati Sedis Apostolicæ, prohibeant, mandent. corrigant, atque. ad ea servanda, censuris aliisque pœnis compellant.

à même d'obtenir de Dieu grâce et miséricorde pour tous les péchés du monde. Mais quel moyen que Dieu pardonne aux prêtres qui l'offensent, tout en lui offrant le saint sacrifice? Car en célébrant avec si peu de respect, ils le déshonorent pour leur compte plus qu'ils ne l'honorent, attendu qu'alors ces malheureux l'offensent, précisément par la manière insultante dont ils traitent la sainte victime.

Il est bien coupable, l'hérétique qui ne croit pas à la présence réelle de Jésus-Christ sur nos autels; beaucoup plus coupable est celui qui y croit et qui lui manque de respect: mais que dire du prêtre qui, célébrant avec si peu de révérence, est cause encore que les assistants perdent même l'estime et le respect dus à la majesté de l'auguste mystère? Le peuple juif n'avait d'abord que de l'estime pour Jésus-Christ, mais ensuite, quand il vit avec quel mépris les prêtres le traitaient, il se mit aussi à lui manquer de respect. Pareillement de nos jours, en voyant les prêtres célébrer avec tant de négligence et si peu de révérence, les séculiers perdent tout respect pour le saint sacrifice. Une messe dite avec dévotion inspire de la dévotion aux assistants; par contre, une messe dite sans révérence leur fait perdre la piété et presque la foi. En effet, comment le prêtre, ministre de ce sacrifice et dépositaire du corps de Jésus-Christ, peut-il inspirer aux autres ces sentiments de dévotion et de respect dont il est dépourvu? Lui qui témoigne pour ce mystère plus de mépris que de vénération peut-il en faire resplendir la sainteté et la sublimité aux yeux des autres?

Mais les gens du monde se plaignent des prêtres, quand la messe dure longtemps. — Ainsi donc, répondrai-je d'abord, c'est sur le peu de dévotion des séculiers qu'il faut régler la vénération due au saint sacrifice? Je réponds en outre que, si tous les prêtres disaient la messe avec la ferveur et la gravité requises, les gens du monde auraient pour cet auguste sacrifice de tout autres sentiments de vénération, et une messe d'une demi-heure ne provoquerait plus leurs lamentations. Mais, n'assistant d'ordinaire qu'à des messes nullement faites pour inspirer de la dévotion et du respect, les gens du monde finissent par perdre leur piété et par n'avoir plus qu'une foi languissante; alors il arrive qu'un prêtre ne peut pas dire devant eux une messe avec la dignité convenable sans que ce contraste excite leur mécontentement et provoque leurs plaintes. Oui, tels qui passent des heures entières devant une table à jouer ou dans une antichambre à attendre leur tour d'audience s'ennuient ensuite à passer une demi-heure dans une église pour entendre la messe. Si tous les prêtres, remarque un auteur, se conduisaient à l'autel en prêtres, les séculiers assisteraient à la messe en chrétiens et avec dévotion.

Pourquoi  
les  
gens du monde  
n'aiment  
que les  
messes courtes.

Chose étonnante! Dieu voulait que les prêtres de l'ancienne loi s'approchassent du sanctuaire en tremblant de respect. *Tremblez auprès de mon tabernacle*<sup>1</sup>, leur avait-il dit. Et les prêtres de Jésus-Christ auront l'audace de se conduire avec si peu de respect, alors que, célébrant les saints

1. Pavete ad Sanctuarium meum. *Lev.* xvi. 2.

mystères, ils ont devant eux le Verbe incarné, qu'ils l'offrent au Père éternel, le prennent dans leurs mains et se nourrissent de sa chair sacrée.

Observer toutes  
les rubriques.

Pour moi, dit un autre, je n'ometts rien d'essentiel; quant aux autres rubriques, on ne peut me faire un crime d'y manquer. — Que celui-là prête l'oreille aux menaces de Dieu contre ceux qui n'observaient pas les cérémonies prescrites pour les sacrifices anciens: *Si tu ne veux pas écouter la voix du Seigneur afin de garder toutes ses cérémonies, ... toutes les malédictions viendront sur toi: Maudit tu seras dans la ville, maudit dans la campagne* <sup>1</sup>. « Volontiers, disait sainte Thérèse, je donnerais ma vie pour une seule cérémonie de l'Église <sup>2</sup>. » Et c'est des cérémonies prescrites pour la messe que le prêtre osera faire si peu de cas! D'après Suarez <sup>3</sup>, on ne peut sans péché omettre un rite quelconque du sacrifice; et les docteurs déclarent d'un commun accord que la négligence des cérémonies liturgiques, quand elle est considérable, et elle l'est nécessairement quand on célèbre avec trop de hâte, constitue un péché mortel; d'abord, à cause de l'irrévérence grave commise contre le saint sacrifice, ensuite à cause du grave scandale qui en résulte pour les assistants, auxquels on fait perdre tout respect envers la messe. *A vous, ô prêtres, qui méprisez mon nom et qui dites: En quoi avons-*

1. Quod si audire nolueris vocem Domini, ut custodias cære monias, venient super te omnes maledictiones istæ: maledictus eris in civitate, maledictus in agro. *Deut. xxviii. 15.*

2. *Vie. ch. 33.*

3. *De Sacram. d. 84. s. 2.*



*nous méprisé votre nom ? le Seigneur répond : En ce que vous dites : La table du Seigneur est méprisable* <sup>1</sup>. Ils méprisent la messe, et ils portent les autres à la mépriser aussi.

Voilà pourquoi, parmi tant de prêtres, il y a si peu de saints prêtres. En sortant de l'entretien qu'il eut avec Dieu, Moïse avait l'âme tout embrasée de l'amour divin, tellement que son visage était resplendissant. Ainsi faudrait-il qu'aucun prêtre ne revînt de l'autel sans en emporter de nouvelles flammes d'amour. Mais il est malheureusement d'expérience que tous ces ecclésiastiques avec leurs messes si mal dites croupissent dans leurs défauts : toujours tièdes, toujours colères, toujours orgueilleux, amis de la bonne chère, attachés à leurs intérêts, pleins d'eux-mêmes, avides de plaisirs et d'amusements mondains. Quel fruit retirent-ils de tant de messes, et que leur sert de recevoir chaque matin le corps de Jésus-Christ ? « Certes, dit le cardinal Bona, c'est la faute non pas de la nourriture, mais de celui qui la prend <sup>2</sup>. »

Pourquoi  
si peu de saints.

### § III.

CE QUE LE PRÊTRE DOIT FAIRE AVANT  
ET APRÈS LA MESSE.

Maintenant, pour arriver à mon but, je dis que si certains prêtres en sont là et célèbrent avec

1. Ad vos, o Sacerdotes, qui despicitis nomen meum, et dixistis : In quo despeximus nomen tuum ?... In eo quod dicitis : Mensa Domini despecta est.

2. Defectus non in cibo est, sed in edentis dispositione. *De Sacra Missa, Sacrif. c. 6. § 6.*

peu de dévotion et de respect, c'est avant tout parce qu'ils montent à l'autel sans réfléchir sur ce qu'ils vont faire : ainsi disent-ils la messe dans un but d'intérêt, par habitude, sans disposition convenable et sans préparation.

Dans quelle  
disposition  
il faut célébrer.

La disposition requise pour que la messe soit profitable à l'âme comporte nécessairement deux choses : le désir d'avancer dans l'amour de Dieu et le détachement des créatures. Impossible que, dans un cœur rempli des choses de la terre, l'amour divin trouve place, impossible qu'il entre.

Préparation  
à faire  
avant la messe.

Quant à la préparation, elle consiste dans une demi-heure ou tout au moins dans un quart d'heure d'oraison mentale. Comment peut-il dire la messe avec dévotion, ce prêtre qui monte à l'autel sans préparation et sans même avoir réfléchi sur ce qu'il va faire, tout occupé qu'il était un instant auparavant d'affaires et de nouvelles mondaines ?

Chose étonnante ! tant d'excellents auteurs, le cardinal Bona, le père Molina, le père Mansi, le père Sabatini, et bien d'autres, recommandent instamment la préparation à la messe, et, pour y aider, ils ont composé de si belles considérations et affections. Mais où sont les prêtres qui s'appliquent à ce pieux exercice ? J'ai composé, moi aussi, des considérations et des prières pour servir de préparation à la messe chacun des jours de la semaine ; et je me suis fait un devoir de n'en présenter que de courtes, afin que, parmi les prêtres,

ceux mêmes qu'une longue préparation effrayerait, puissent, avant de monter à l'autel, lire au moins quelques réflexions et produire les actes qui les suivent.

Viennent ensuite d'autres affections et prières pour servir d'actions de grâces après la messe. Car un autre grand désordre, c'est de négliger l'action de grâces; il en résulte que nombre de prêtres ne retirent aucun profit de leurs messes. Quelle misère de les voir, à peine sortis de l'autel, quitter l'église ou bien entamer des conversations inutiles ! Ici encore, ce sont de la part des auteurs recommandations sur recommandations pour qu'on se recueille après la messe. Mais combien y a-t-il de prêtres qui le fassent ? Il y en a, mais fort peu. Et même certains religieux qui vivent entièrement hors du monde et qui chaque jour consacrent beaucoup de temps à l'oraison négligent presque entièrement de se recueillir en Dieu après la messe.

Action  
de grâces.

Sur quoi il faut remarquer avec beaucoup de graves auteurs que la sainte communion ne cesse d'opérer ses fruits salutaires tant que durent en nous les espèces sacramentelles, et elle opère d'autant plus abondamment que, de notre côté, nous nous disposons par des actes plus fervents à mieux recevoir la grâce. Il faut également remarquer qu'après la sainte communion nos actes et prières ont plus de valeur et plus de mérite aux yeux de Dieu qu'en aucun autre temps, par la raison que l'âme est alors unie à Jésus-Christ, comme lui-même daigne nous l'apprendre : *Celui*

*qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui* <sup>1</sup>. Alors aussi le Seigneur semble beaucoup plus disposé à nous accorder ses grâces. « Après la communion, disait sainte Thérèse, Jésus-Christ, assis dans notre âme comme sur un trône d'amour, dit à chacun de nous : *Que veux-tu que je fasse pour toi* <sup>2</sup> ? » Ame chérie, demande-moi des grâces, car je suis venu pour te faire du bien; oui, demande-moi ce que tu veux, et tu seras exaucée. Aussi le père Balthasar Alvarez et tous les docteurs ascétiques veulent que nous fassions le plus grand cas du temps qui suit la communion. Nous lisons dans la Vie du vénérable Jean d'Avila que, même au plus fort de ses missions, il passait après sa messe au moins deux heures en oraison. C'est donc bien le moins qu'un prêtre fasse, après avoir célébré, une demi-heure d'action de grâces.

#### § IV.

##### AVIS A CEUX QUI, PAR HUMILITÉ, S'ABSTIENNENT DE DIRE LA MESSE.

Notre humilité,  
moins  
glorieuse à Dieu  
qu'une messe.

Avant d'en venir aux considérations, il n'est pas inutile de rapporter ici le sentiment d'un savant auteur sur ceux qui, par humilité, s'abstiennent de dire la messe. A celui donc qui dit : Je m'abstiens souvent de célébrer parce que je me recon-

1. Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem, in me manet et ego in eo. *Jo.* vi. 57.

2. Quid vis ut tibi faciam ? *Marc.* x. 51.

nais indigne de monter à l'autel, cet auteur répond : s'abstenir par humilité c'est bien, mais ce n'est pas ce qu'il y a de mieux. Quelque honneur que nous procurions à Dieu par notre humilité et par tous nos respects, cet honneur est toujours fini, puisqu'il vient de nous. Mais l'honneur que lui procure une messe est infini, attendu qu'il procède d'une personne divine. Ce n'est donc pas en s'abstenant par humilité de dire la messe qu'on procure le plus de gloire à Dieu, mais en célébrant après s'être préparé à le faire avec une vraie dévotion.

~~~~~


CHAPITRE SECOND.

POUR LE DIMANCHE.

AVANT LA MESSE.

CONSIDÉRATION.

Il élève le pauvre de dessus le fumier, pour le placer parmi les princes de son peuple.

Considérez, ô prêtre, mon frère, quelle sublime dignité Dieu vous a conférée. Qu'y a-t-il en ce monde de plus élevé que vous ? Et quelle plus grande dignité Dieu lui-même pouvait-il vous conférer ? Car en vous instituant son ministre,

il a remis entre vos mains le soin de sa gloire parmi les hommes, et il vous a confié la mission toute céleste de célébrer la messe pour lui offrir son propre Fils. D'un autre côté, Dieu n'a pu vous élever au sacerdoce sans avoir pour vous des préférences insignes. Il vous a choisi d'abord entre une infinité de créatures possibles, puis il vous a donné l'existence. Ensuite il ne vous a placé dans la vraie Église, il ne vous a fait chrétien

De stercore erigens pauperem, ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi sui.

(Ps. cxii, 8.)

Quelle dignité que celle du prêtre !

et catholique qu'en vous choisissant entre des millions d'infidèles et d'hérétiques. Enfin, pour vous élever au sacerdoce, il a dû vous donner la préférence sur des milliers et des milliers de fidèles.

Quelle
reconnaissance
il doit
à Dieu!

Ah ! si Dieu, se contentant d'honorer du sacerdoce un seul homme, n'avait donné qu'à cet élu le pouvoir de faire descendre sur la terre le Verbe incarné et de délivrer les âmes de l'enfer en les délivrant de leurs péchés, de quelle estime tout le monde n'entourerait-il pas cet homme ainsi privilégié ? Et cet homme se voyant seul ici-bas investi de cette sublime dignité, quelles actions de grâces ne rendrait-il pas à Dieu, que ne ferait-il pas pour répondre à tant d'amour ! Pensez-y bien, ô prêtre, le nombre, quel qu'il soit, des ministres de l'autel ne diminue en rien ni votre dignité ni vos obligations.

C'est dire avec raison que Dieu veut voir le prêtre tout entier à lui seul. *Homo Dei*, voilà le titre que la sainte Écriture lui donne : un homme qui est à Dieu et à personne autre. Les prêtres de l'ancienne loi étendaient leurs mains sur les victimes pour marquer qu'en offrant la vie de ces animaux ils offraient leur propre vie. Pareillement, quand à l'autel les prêtres de la nouvelle loi étendent leurs mains sur le pain et le vin, c'est pour signifier que s'ils offrent en sacrifice la vie de Jésus-Christ, ils doivent de leur côté offrir à Dieu, en union avec l'adorable victime, leur vie et toute leur personne.

Ses fonctions
à l'autel.

Voici que vous allez monter à l'autel. Sur quelques paroles sorties de votre bouche, le Verbe

divin va descendre entre vos mains; à votre voix la substance du pain et la substance du vin se changeront l'un au corps, l'autre au sang de Jésus-Christ. En outre vous montez à l'autel comme ambassadeur de tout le genre humain, afin d'intercéder auprès de Dieu pour la sainte Eglise et pour tous les hommes. Préparez-vous donc en faisant les affections suivantes.

AFFECTIIONS.

Mon Dieu, c'est bien en moi que se vérifie la parole de votre prophète: *Il élève le pauvre de dessus le fumier, pour le placer parmi les princes de son peuple.* Misérable pécheur que je suis, depuis tant d'années je devrais, à cause de mes péchés, me trouver au plus profond de l'enfer, foulé aux pieds par les démons, abandonné de tout le monde ainsi que de vous, ô mon bien-aimé Seigneur. Voici néanmoins que je vais, dans quelques instants, monter à l'autel pour vous offrir en sacrifice votre propre Fils. Dans quelques instants, le Verbe éternel, docile à ma voix, descendra sur l'autel et entre mes mains pour vous être offert et me nourrir ensuite de sa chair sacrée.

Étonnement.

O Dieu de mon âme, est-ce possible, moi, prêtre? moi qui vous ai tant de fois trahi, moi qui, sacrifiant votre amitié pour une bagatelle, un plaisir fugitif et empoisonné, ai renoncé à votre grâce et à votre amour! Comment avez-vous donc pu me choisir de préférence à tant d'âmes

Humilité.

innocentes et fidèles, pour faire de moi votre ministre ?

Ah ! Seigneur, éclairez-moi ; augmentez ma foi. Que je me connaisse et que je vous connaisse ! *Noverim te, noverim me.* Faites-moi connaître ce que vous êtes, ô vous qui voulez ce matin vous donner à moi ; faites-moi connaître ce que je suis, moi qui vais vous recevoir. Par les mérites de votre sang, daignez, avant que je monte à l'autel, purifier mon âme de tant de souillures qui la couvrent. De grâce, ô mon Jésus, avant de venir entre mes mains et dans mon cœur, pardonnez-moi. Je vous ai offensé, ô Bien suprême ; je vous ai causé tant de déplaisirs : mais je m'en repens de tout mon cœur.

Les quatre actes
de foi,
d'espérance,
d'amour
et de contrition.

Je crois, ô mon Rédempteur, que vous êtes le Fils de Dieu, que vous avez enduré la mort pour moi et que vous continuez de demeurer dans le saint Sacrement afin de vous offrir en sacrifice par la main des prêtres et afin de vous faire notre nourriture. Plein de confiance en votre passion et dans vos promesses, j'espère vous aimer tout le reste de ma vie et vous posséder ensuite durant toute l'éternité. Je vous aime, ô mon bien-aimé Rédempteur, je vous aime plus que moi-même ; et puisque je vous aime, je me repens de vous avoir offensé ; oui, je me repens de tout mon cœur et parce que, en vous offensant, j'ai offensé une bonté infinie.

(Il faudrait, chaque jour immédiatement avant de dire la messe, répéter ces quatre actes de foi, d'espérance, d'amour et de contrition, sans même s'en exempter sous prétexte qu'on a fait l'oraison mentale.)

Je vous aime, mon Dieu, mais je vous aime trop peu ; je voudrais vous aimer autant que doit vous aimer un prêtre ; je voudrais vous recevoir comme vous reçoivent tant d'âmes embrasées d'amour pour vous. Vous-même, je vous en prie, enflammez-moi de votre saint amour et faites que je sois tout à vous.

Désirs.

Père éternel, je vous offre ce sacrifice en action de grâces pour tous les bienfaits dont vous avez comblé les hommes, et particulièrement la sainte humanité de Jésus-Christ, la bienheureuse Vierge Marie, mon ange gardien et tous mes saints patrons. Je vous demande pour moi-même, par les mérites de votre divin Fils, la sainte persévérance, votre amour et toutes les grâces que vous demandent pour moi Jésus, Marie et mes saints patrons.

Offrande.

Ensuite, par charité pour le prochain, le prêtre fera bien de recommander les personnes marquées dans les deux *Memento* suivants :

1. Mon Dieu, je vous recommande le souverain Pontife et tous les prélats, les confesseurs, les prédicateurs, tous les prêtres : donnez-leur le zèle et l'esprit dont ils doivent être animés pour travailler au salut des âmes.

Memento
des vivants.

2. Je vous recommande tous les membres de ma famille, mes amis et mes ennemis ; les malades qui sont à l'article de la mort ; les fidèles qui sont en état de grâce : donnez-leur la ferveur et la persévérance dans votre amour.

3. Je vous recommande les infidèles, les hérétiques et les pécheurs : donnez-leur lumière et force afin que tous vous connaissent et vous aiment.

Memento
des morts.

1. Mon Dieu, je vous recommande les âmes de mes parents, de mes bienfaiteurs, de mes amis, de mes ennemis et de ceux qui sont en purgatoire à cause de moi.

2. Je vous recommande les âmes des prêtres et spécialement de ceux qui ont travaillé au salut de leur prochain.

3. Je vous recommande les âmes de ceux qui ont eu le plus de dévotion pour la passion de Jésus-Christ, le saint Sacrement et la sainte vierge Marie ; les âmes les plus oubliées ; celles qui souffrent le plus et celles qui sont le plus près d'entrer au ciel.

On peut chaque jour faire ces deux Memento, du moins en se proposant d'une manière générale de recommander à Dieu tous ceux qui y sont désignés.

APRÈS LA MESSE.

ACTION DE GRACES.

Actes de foi,

Mon bien-aimé Jésus, mon Rédempteur et mon Dieu, avant de célébrer, j'ai fait monter mes adorations vers le ciel jusqu'au pied de ce trône où je vous contempiais assis dans la gloire à la droite de votre Père ; maintenant c'est dans mon cœur que je vous adore, caché sous les humbles espèces du pain et du vin, descendu dans moi pour devenir la nourriture et le breuvage de mon âme.

D'adoration,

Quel bonheur que vous soyez venu dans mon âme, Seigneur, et combien je vous en remercie ? Ah ! que ne puis-je vous remercier dignement ! Mais comment un pauvre villageois, à la vue de son roi descendu dans sa chaumière pour lui faire

visite, pourrait-il témoigner sa reconnaissance autrement qu'en se jetant aux genoux du prince pour s'y tenir sans parole, tout pénétré d'admiration et d'amour devant une si grande bonté ? Je me jette donc à vos pieds, ô mon divin Roi, ô mon Jésus ! et du fond de ma misère je vous adore. J'unis mes adorations à celles que vous offrit la sainte vierge Marie quand elle vous reçut dans son sein virginal. Que ne m'est-il donné de vous aimer aussi comme elle vous aimait !

Mon Rédempteur, voici que tout à l'heure, obéissant à ma voix, vous êtes descendu du ciel entre mes mains ; et moi, par le passé, ingrat que j'étais ! combien de fois, désobéissant à vos préceptes, je vous ai abandonné, et j'ai méprisé votre grâce et votre amour ! Mon Jésus, j'ai la confiance qu'en ce moment vous m'avez déjà pardonné ; mais si par ma faute vous ne m'aviez pas encore pardonné, pardonnez-moi maintenant, car de tout mon cœur je me repens de vous avoir offensée, ô Bonté infinie !

Ah ! mon Jésus, que ne vous ai-je toujours aimé ? Du moins aurais-je dû brûler d'amour envers vous à partir de ce jour où, pour la première fois, j'offris le saint sacrifice. Vous m'aviez choisi parmi tant de millions d'hommes pour votre ministre et votre ami particulier : dès lors que pouviez-vous faire de plus pour obtenir que je vous aime ? Soyez béni, ô mon amour, de m'accorder du temps pour que je me mette enfin à vous aimer. Je veux vous aimer de toute mon âme. Non, je ne veux pas que, dans mon cœur, il y ait

De repentir,

De reconnaissance,

aucune affection sinon pour vous qui m'avez tant obligé de vous aimer.

D'amour,

Mon Dieu et mon tout. *Deus meus et omnia!* Que me font les richesses, les honneurs, les plaisirs du monde? Vous m'êtes tout, ô mon Dieu, et vous seul devez être désormais toute ma richesse, tout mon amour. Je vous dis avec saint Paulin de Nole : « Aux riches leurs trésors et aux rois leur pourpre ; ma richesse, à moi, ma gloire et ma couronne, c'est le Christ ¹. » Oui, que les rois se plaisent sur leur trône et que les riches jouissent de leurs biens : vous seul, ô mon Jésus, devez être ma richesse et ma couronne.

De demande.

Père éternel, pour l'amour de votre divin Fils que je viens de vous offrir en sacrifice et que j'ai reçu dans mon cœur, accordez-moi la sainte persévérance dans votre grâce et le don de votre saint amour. Je vous recommande derechef tous les membres de ma famille, mes amis et mes ennemis. Je vous recommande les âmes du purgatoire et tous les pauvres pécheurs. Très sainte vierge Marie, ma Mère, obtenez-moi la grâce de la persévérance et un grand amour pour Jésus-Christ.

On doit réciter cette prière chaque jour après la messe. — Il serait également bon de réciter après chaque messe les invocations suivantes auxquelles se trouvent attachées beaucoup d'indulgences. On ferait bien de dire jusqu'à trois fois et avec un redoublement de ferveur l'invocation : Ne permittas me separari a te.

1. Sibi habeant divitias suas divites, sibi regna sua reges ; mihi gloria et possessio et regnum Christus est.

Anima Christi, sanctifica me.

Corpus Christi, salva me.

Sanguis Christi, inebria me.

Aqua lateris Christi, lava me.

Passio Christi, conforta me.

O bone Jesu, exaudi me.

Intra vulnera tua absconde me.

Ne permittas me separari a te.

Ne permittas me separari a te.

Ne permittas me separari a te.

Ab hoste maligno defende me.

In hora mortis meæ voca me.

Et jube me venire ad te

Ut cum sanctis tuis laudem te in sæcula sæculorum. Amen.

Ame très sainte de Jésus-Christ, sanctifiez-moi.

Corps sacré de Jésus-Christ, sauvez-moi.

Sang infiniment précieux de Jésus-Christ, enivrez-moi.

Eau très pure sortie du côté de Jésus-Christ, lavez-moi.

Passion et mort de Jésus-Christ, fortifiez-moi.

O bon Jésus, exaucez-moi.

Cachez-moi dans vos plaies.

Ne permettez pas que je sois jamais séparé de vous.

Ne permettez pas que je sois jamais séparé de vous.

Ne permettez pas que je sois jamais séparé de vous.

Des pièges de l'ennemi sauvez-moi.

A l'heure de ma mort, appelez-moi.

Et faites que j'aille à vous

Afin que, de concert avec vos élus, je vous loue dans les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

POUR LE LUNDI.

AVANT LA MESSE.

CONSIDÉRATION.

*Hoc
facite in meam
commemora-
tionem.*

(Luc. xxii, 19.)

La messe
est la passion
rappelée

Faites cela en mémoire de moi.

Des théologiens de grand mérite veulent que, d'après ce texte, les prêtres soient obligés, en célébrant la messe, de se rappeler la passion et la mort de Jésus-Christ. Et l'Apôtre semble exiger la même chose de ceux qui communient. *Toutes les fois*, dit-il, *que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur* ¹. Selon saint Thomas, si le Rédempteur institua le sacrement de l'autel, ce fut précisément pour ne jamais laisser périr parmi nous le souvenir des grâces qu'il nous a obtenues et de l'amour qu'il nous a témoigné en mourant pour nous. « Afin, dit-il, que la mémoire d'un si grand bienfait se conservât sans cesse au milieu de nous, il a laissé aux fidèles son corps en nourriture et son sang en breuvage ². » Aussi le même saint docteur appelle-t-il ce sacrement le mémorial de la passion : *Passionis memoriale*. Pensez-y donc, ô prêtre mon frère : cette adorable victime que

1. Quotiescumque enim manducabitis panem hunc vel calicem bibetis, mortem Domini annuntiabitis. *I Cor.* xi. 26.

2. Ut autem tanti beneficii jugis in nobis maneret memoria, Corpus suum in cibum et Sanguinem suum in potum fidelibus dereliquit. *Offic. SS. Sacr. Lect.* 4.

vous allez offrir, c'est ce même Seigneur qui a donné pour vous son sang et sa vie.

Mais la messe n'est pas seulement le mémorial Et renouvelée, du sacrifice de la croix, c'est le même sacrifice. En effet, de part et d'autre il y a le même sacrificeur et la même victime, c'est-à-dire le Verbe incarné; seule, la manière est différente : sur le Calvaire, le sacrifice fut sanglant, et il est non sanglant sur l'autel; sur le Calvaire, Jésus-Christ mourut réellement, il ne meurt que mystiquement sur l'autel. « C'est une seule et même victime, dit le concile de Trente : il n'y a de différence que dans la manière de l'offrir ¹. » Imaginez-vous donc, pendant la messe, que vous êtes sur le Calvaire, offrant à Dieu le sang et la vie de son divin Fils; et au moment de la communion, figurez-vous que, dans les plaies mêmes du Sauveur, vous buvez son sang précieux.

Enfin, dans chaque messe se renouvelle l'œuvre de la Rédemption, tellement que si Jésus-Christ n'avait pas déjà subi la mort, il suffirait de célébrer ne fût-ce qu'une messe pour obtenir au monde entier ces mêmes biens dont nous sommes redevables à la mort du Rédempteur. « Une messe, dit le pieux Jean Hérold, surnommé le disciple, vaut autant que la mort du Christ en croix ². » Par le sacrifice de l'autel, tous les mérites de la passion s'appliquent aux hommes, et plus abondamment au prêtre qui célèbre.

Elle est
la rédemption
appliquée
aux âmes.

1. Una enim eademque Hostia... sola offerendi ratione diversa.
Sess. xxii. c. 2.

2. Tantum valet celebratio Missæ quantum mors Christi in Cruce.
De Sanct. s. 48.

Jésus-Christ,
unique
pensée du prêtre
à l'autel.

C'est pourquoi saint François d'Assise, lui qui, s'estimant indigne du sacerdoce, ne voulut jamais se laisser imposer ce redoutable fardeau, prévient les prêtres qu'ils doivent se détacher de toutes les choses du monde et s'occuper uniquement d'aimer et d'honorer leur Dieu, qui les a tant aimés et tant honorés. Par contre, ajoute le saint, ils sont infiniment malheureux ces prêtres qui, se trouvant à l'autel si près de Jésus-Christ, ont dans leur cœur quelque attachement aux choses du monde. Voici ses paroles : « Considérez, ô prêtres, votre dignité; et de même qu'en vue du grand mystère de nos autels, Dieu vous a élevés par-dessus toutes les autres créatures, ainsi faut-il que vous l'aimiez et l'honoriez par-dessus tout. Quel malheur, quel grand malheur, que vous ayez Jésus si près de vous, et qu'en ce moment même, il y ait place dans votre cœur pour la créature ¹ ! »

AFFECTIONS.

Demande
du pardon

Seigneur, je suis indigne de paraître en votre présence; mais puisque, dans votre bonté et malgré mon indignité, vous m'avez choisi pour votre ministre, j'ose venir en toute confiance vous offrir ce matin votre divin Fils. Je vous offre donc, ô mon Dieu, l'Agneau immaculé, je vous l'offre en

1. Videte dignitatem vestram, Sacerdotes; et sicut super omnes, propter hoc mysterium, honoravit vos Dominus, ita et vos diligite eum et honorate. Magna infirmitas, quando Jesum sic præsentem habetis et aliud in toto mundo curatis. *Op. p. I. ep. 12.*

satisfaction de mes péchés et des péchés de tous les hommes. *Ecce Agnus Dei* : oui, voilà l'Agneau divin qu'un jour vous avez vu s'immoler sur l'autel de la croix pour votre gloire et pour notre salut. Par amour pour cette victime qui vous est si chère, daignez appliquer ses mérites à mon âme et me pardonner tous les déplaisirs que je vous ai causés par le passé. Qu'ils soient graves, qu'ils soient légers, c'est de tout mon cœur, ô Bonté infinie, que je me repens de vous avoir offensée.

Vous aussi, ô mon Jésus, avant que je vous reçoive ce matin, venez avec votre précieux sang laver mon âme de toutes ses souillures. *Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum, sed tantum dic verbo et sanabitur anima mea*. Non, Seigneur, je ne mérite pas de vous recevoir. Mais, ô céleste médecin, vous pouvez d'une seule parole guérir toutes les plaies de mon âme : venez et guérissez-moi.

Et de
la guérison.

*Comme une brebis qui périt, ainsi j'ai erré*¹. Cette pauvre brebis, c'est bien moi : car j'ai couru volontairement à ma perte en fuyant loin de vous, ô mon Rédempteur. Mais vous êtes le bon Pasteur, et vous avez donné votre vie pour me sauver. *Ah! cherchez votre serviteur, parce que je n'ai pas oublié vos commandements*². Non, mon Jésus, ne m'abandonnez pas, mais cherchez-moi; cherchez-moi et tenez-moi sur vos épaules; car, la résolution en est prise, je veux vous servir et vous aimer de toutes mes forces, autant que je le puis.

Oblation
de soi-même
à Jésus-Christ.

1. Erravi sicut ovis quæ periit.

2. Quære servum tuum, quia mandata tua non sum oblitus.

Protestation
d'amour.

Vous avez dit : *Mes brebis entendent ma voix... et nul ne les arrachera de mes mains*¹. Vous m'appellez à vous aimer : voici donc que je quitte tout pour venir à vous, ô ma vie. Je veux vous obéir en tout. Je renonce à tous les plaisirs du monde, puisque vous daignez ce matin me donner en nourriture votre chair adorable. Je vous aime par-dessus tout, ô mon Jésus, et je désire vous recevoir afin de vous aimer davantage. Vous vous donnez tout entier à moi ; et moi, je me donne tout entier à vous. Désormais vous devez me tenir lieu de tout, vous devez être mon unique bien, mon seul amour.

O Marie, ma mère, faites-moi part de cette humilité et de cette ferveur avec lesquelles vous receviez Jésus dans chacune de vos saintes communions.

APRÈS LA MESSE.

ACTION DE GRACES.

Attention
à Jésus-Christ.

O bonté infinie, ô amour infini ! Un Dieu s'est donné tout entier à moi, il s'est fait un avec moi ! Mon âme, concentre sur ton Seigneur bien-aimé tous les sentiments de tendresse dont tu es capable, afin de t'unir à lui, car il est venu précisément pour s'unir à toi et pour obtenir que tu l'aimes.

Acte
de contrition.

Mon bien-aimé Rédempteur, je vous embrasse ; mon trésor, ma vie, je m'attache à vous : ne me

1. Oves meæ vocem meam audiunt... et non rapiet eas quisquam de manu mea.

dédaignez pas. Hélas ! par le passé je vous ai malheureusement chassé de mon âme et j'ai rompu avec vous ; mais à l'avenir je veux perdre mille fois la vie plutôt que de vous perdre, ô mon bien suprême ! Oubliez, Seigneur, tant d'offenses dont je me suis rendu coupable contre vous, et pardonnez-moi. Je m'en repens de toute mon âme et j'en voudrais mourir de douleur.

Cependant, malgré toutes mes offenses, voici que je vous entends m'intimer l'ordre de vous aimer. *Tu aimeras*, me dites-vous, *le Seigneur ton Dieu*¹. Ah ! Seigneur, qui suis-je pour que vous ayez un si grand désir d'être aimé de moi ? Mais vous le voulez, et moi je veux vous satisfaire. Vous êtes mort pour moi, vous vous êtes fait ma nourriture ; de mon côté, je quitte tout, je sacrifie tout pour ne m'attacher plus qu'à vous, ô mon bien-aimé Sauveur ! *Désormais qui me séparera de l'amour du Christ Jésus*² ? Qui donc voudrais-je aimer sinon vous, ô mon bien-aimé Rédempteur, vous la beauté infinie, vous la bonté infinie, digne par conséquent d'un amour infini ? *Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et qu'ai-je désiré sur la terre ?... Vous êtes le Dieu de mon cœur et mon partage pour l'éternité*³. Oui, mon Dieu, où puis-je trouver, dans le ciel ou sur la terre, un bien qui l'emporte sur vous et un cœur dont l'amour pour moi surpasse le vôtre ? *Adveniat regnum tuum*. Ah ! mon Jésus, prenez ce matin

Effusions
d'amour.

1. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.

2. Quis me separabit a charitate Christi ?

3. Quid mihi est in cœlo ? et a te quid volui super terram ?... Deus cordis mei, et pars mea, Deus, in æternum.

possession de tout mon cœur : je vous le donne tout entier; possédez-le toujours, possédez-le entièrement, et détachez-moi de toute affection qui ne serait pas pour vous. C'est vous seul que je veux pour mon héritage et ma richesse. *Vous êtes vraiment le Dieu de mon cœur et mon partage pour l'éternité.* Faites qu'à l'exemple de saint Ignace de Loyola, je ne vous demande que votre amour et vous redise sans cesse : « Donnez-moi votre amour, Seigneur, rien que votre amour avec votre grâce, et je suis assez riche ¹. » Faites que je vous aime, et vous-même daignez m'aimer. Dès lors rien ne me manquera : je ne vous demanderai jamais, et jamais je ne désirerai autre chose.

Prière
pour la
persévérance.

Mais vous connaissez ma faiblesse, et vous savez que par le passé je vous ai trahi tant de fois ! Aidez-moi donc de votre grâce, et ne permettez pas que j'aie jamais plus le malheur d'être privé de votre saint amour. Non, ne permettez pas que je me sépare de vous, *ne permittas me separari a te*. Je vous le dis maintenant, et je veux toujours le dire, et je vous demande en outre la grâce de le dire sans cesse : *Ne permittas, ne permittas me separari a te*, ne permettez pas, ah ! ne permettez pas que je me sépare de vous.

O sainte vierge Marie, mon espérance, obtenez-moi de Dieu ces deux grandes grâces : la sainte persévérance et le saint amour ; c'est tout ce que je vous demande.

1. Amorem tui solum cum gratia tua mihi dones, et dives sum satis.

POUR LE MARDI.

—

AVANT LA MESSE.

CONSIDÉRATION.

Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances.

Sous l'ancienne loi, les hommes multipliaient les sacrifices en l'honneur de Dieu ; mais, sous la loi nouvelle, la Majesté divine reçoit plus d'honneur d'une seule messe qu'elle n'en reçut de tous les sacrifices anciens, lesquels n'étaient du reste qu'une ombre et une figure du sacrifice de nos autels. Grâce à la sainte messe, on honore Dieu autant qu'il mérite d'être honoré, car on lui rend de nouveau le même honneur infini que lui rendit Jésus-Christ en sacrifiant sa vie sur la croix. Par une seule messe Dieu est plus honoré qu'il ne l'a été et qu'il ne le sera jamais par toutes les oraisons et toutes les pénitences des saints, par tous les travaux des apôtres, par toutes les souffrances des martyrs, par toutes les ardeurs des séraphins, et même de la divine Mère. Et c'est cet honneur, ô prêtre, que Dieu veut ce matin recevoir par votre ministère.

Quoi de plus juste, en outre, que de remercier Dieu pour tous les immenses bienfaits dont nous sommes redevables à son infinie bonté ? Mais, d'un autre côté, quel moyen que nous le remer-

*Hic est
Filius meus di-
lectus,
in quo mihi
bene complacui.*
(MATH. XVII, 5.)

Par
chaque messe
Dieu
est infiniment
honoré.

Et dignement
remercié.

ciions dignement, nous si misérables? Quand même Dieu ne nous aurait qu'une seule fois, en signe d'affection, accordé la plus simple faveur, le don le plus petit, il aurait déjà droit à une reconnaissance infinie, parce que ce serait toujours d'un Dieu infini que nous viendrait cette faveur ou ce don. Mais voici que, par un nouveau bienfait de Dieu, nous pouvons satisfaire à nos immenses obligations et le remercier dignement. Comment cela? Offrons-lui Jésus-Christ en sacrifice, et nous aurons pleinement acquitté la dette de notre reconnaissance envers Dieu. En effet, la grande victime offerte à l'autel n'est autre que ce même Fils dans lequel il trouve ses complaisances: c'est donc un Dieu dont la vie s'offre en sacrifice, un Dieu qui, dans la consécration et la communion, subit une mort mystique. Aussi David, pour remercier Dieu de toutes ses grâces, s'écriait-il : *Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits? je prendrai le calice du salut* ¹. C'est ainsi que Jésus-Christ lui-même remercia son divin Père pour toutes les faveurs accordées aux hommes, comme le rapporte saint Luc : *Ayant pris le calice, il rendit grâces et dit : Prenez et partagez entre vous* ².

AFFECTIONS.

Étonnement.

Ah ! mon Dieu et mon Créateur, comment se peut-il qu'après vous avoir autrefois tant dés-

1. Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi? Calicem salutaris accipiam. Ps. cxv. 12.

2. Et accepto calice, gratias egit et dixit: Accipite et dividite inter vos. Luc. xxii. 17.

honoré par toutes les offenses dont je me suis rendu coupable contre vous, je me voie néanmoins choisi pour vous glorifier par l'oblation de ce grand sacrifice où votre Fils sert de victime? Au lieu de me jeter dans les flammes de l'enfer, vous m'avez élevé à la dignité du sacerdoce pour me confier le soin de votre gloire.

Ainsi donc vous permettez, et vous avez même pour agréable que ce grand sacrifice vous soit offert par mes mains. Que puis-je faire de mon côté, sinon unir mon pauvre cœur au cœur de Jésus-Christ, et en son nom vous offrir ce même Jésus-Christ pour reconnaître votre souverain domaine? Je voudrais voir votre infinie majesté adorée et aimée de tous les hommes. Puisse l'honneur que je vous rends ce matin en vous offrant ce sacrifice de votre Fils, réparer tous les déshonneurs que vous ont infligés et que vous infligent encore les péchés des hommes!

Union
à Jésus-Christ.

Je forme également l'intention de vous offrir cette messe en reconnaissance de tous les bienfaits que vous avez prodigués au monde et particulièrement à moi, misérable pécheur qui méritais par mon ingratitude d'être abandonné de vous. Je multipliais mes péchés, et vous, dans votre bonté, vous multipliez vos grâces. Je vous remercie, ô Bonté infinie, ou plutôt c'est Jésus-Christ qui va vous remercier pour moi.

Oblation
du sacrifice
pour
remercier Dieu,

Par les mérites de Jésus-Christ, daignez, Seigneur, m'éclairer en ce moment, daignez m'enflammer de votre amour et me détacher des choses de la terre; ne permettez pas que je résiste plus longtemps à tant de marques si délicates de votre

Obtenir
son amour.

affection. Je vous aime, ô Bien suprême, je vous aime de tout mon cœur. Je veux tout sacrifier pour vous satisfaire, ô Dieu digne d'un amour infini. De grâce, faites-moi connaître toujours davantage la grandeur de votre bonté, afin que je vous aime toujours davantage et que je m'applique à vous contenter en tout et sans réserve.

Être
tout à lui.

Quelles preuves d'amour ne m'avez-vous pas données ! Et après cela, je pourrais ne pas vous aimer uniquement ? Non, Seigneur, c'est pour vous seul que je veux vivre dorénavant, c'est vous seul que je veux aimer, car vous méritez bien tout mon amour. Père éternel, tel est le désir de mon cœur ; ah ! vienne votre grâce pour que ce désir se réalise : je l'espère par les mérites du sang de Jésus-Christ. Vous m'avez poursuivi de vos tendresses les plus paternelles quand je vous fuyais : quelle ne doit donc pas être mon espérance, maintenant que je vous cherche et que je désire uniquement vous aimer.

O Marie, ma Mère, vous avez porté dans votre sein virginal ce même Jésus que je vais tout à l'heure recevoir : aidez-moi donc à lui faire un accueil plein d'humilité et d'amour.

APRÈS LA MESSE.

ACTION DE GRACES.

cte
de contrition.

Ah ! mon Dieu, comment ai-je pu, par mes malheureux péchés, vous offenser si souvent ? d'autant plus que je n'ignorais pas quel grand déplaisir en ressentait votre cœur. De grâce, pardonnez-moi

par les mérites de votre passion, et attachez-moi tout entier à vous par les chaînes de votre amour. Que l'infection de mes péchés ne vous éloigne pas de moi. Faites au contraire que je connaisse de mieux en mieux le bien immense que vous êtes, l'amour que vous méritez et l'affection que vous avez pour moi.

Je désire me sacrifier tout entier pour vous, mon Jésus, qui vous êtes sacrifié tout entier pour moi. A force de tendresse voilà que vous avez captivé mon cœur. Ne permettez donc pas que j'aie le malheur de me séparer encore de vous. Je vous aime, mon Dieu, et je veux vous aimer toujours. Convaincu que je suis de votre amour pour moi, comment pourrais-je vivre loin de vous et sans votre grâce?

Désir

Soyez béni de m'avoir supporté alors que j'avais encouru votre inimitié, et soyez béni de me donner le temps de vous aimer. Si la mort m'avait frappé au milieu de mes désordres, je ne pourrais jamais plus vous aimer. Mais maintenant puisque je le puis, ô mon Jésus, je veux vous aimer de toutes mes forces, et je ne veux rien négliger pour vous satisfaire. Je vous aime, Bonté infinie, je vous aime plus que moi-même; et parce que je vous aime, je vous consacre tout mon être, mon corps, mon âme, ma volonté. Faites de moi ce que vous voulez; oui, Seigneur, disposez de moi comme il vous plaît. Je souscris à toutes vos dispositions. Pourvu que vous m'accordiez la grâce de vous aimer toujours, c'est assez, je ne vous demande pas autre chose. Les biens de ce monde, donnez-les à ceux qui les

Et
résolution
d'aimer Dieu

veulent. Ce que je désire et ce que je veux uniquement, c'est la persévérance dans votre grâce et votre saint amour.

Prière
pour être
tout à Dieu

Père éternel, votre divin Fils me l'a promis : *En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous le donnera* ¹. Appuyé sur cette promesse, je vous demande au nom de Jésus-Christ la sainte persévérance ainsi que la grâce de vous aimer de tout mon cœur en m'appliquant désormais à faire le plus parfaitement possible votre sainte volonté. O mon Jésus, pour moi vous vous êtes sacrifié tout entier et vous m'avez ensuite fait don de vous-même afin qu'à mon tour je vous appartienne tout entier et que je vous sacrifie toute ma volonté. *Mon fils*, me dites-vous, *donne-moi ton cœur* ². Seigneur, je vous comprends : voici donc mon cœur, ma volonté; voici que je vous la donne tout entière, et tout entière je vous la sacrifie. Mais vous savez combien je suis faible : venez donc à mon secours, et ne permettez pas que jamais je vous reprenne ma volonté pour vous offenser. Non, ne le permettez pas; faites au contraire que je vous aime toujours, faites que je vous aime autant qu'un prêtre doit vous aimer, et, de même qu'en expirant, votre divin Fils a pu dire : *Consummatum est, tout est accompli*, faites que, moi aussi, je puisse sur mon lit de mort me rendre ce témoignage qu'à partir de ce jour j'ai fidèlement exécuté toutes vos volontés;

Par
Jésus-Christ

1. Amen, amen dico vobis : Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. Jo. xvi. 13.

2. Præbe, fili mi, cor tuum mihi.

faites que, dans toutes les tentations, dans toutes les occasions dangereuses, je ne manque jamais de recourir à vous pour implorer votre secours par les mérites de Jésus-Christ.

Très sainte vierge Marie, obtenez-moi cette grâce que, dans toutes les tentations, je me recommande toujours à Dieu et à vous, ma Mère, qui pouvez tout auprès de Dieu. Et par Marie.

POUR LE MERCREDI.

AVANT LA MESSE.

CONSIDÉRATION.

Il est lui-même propitiation pour nos péchés. ~

Considérez que, grâce au sacrifice de l'autel, les peines dues à nos péchés sont remises, et d'immenses miséricordes sont obtenues en faveur des pécheurs. Malheur à nous, si nous n'avions pas ce grand sacrifice qui empêche la divine justice de nous punir comme nous ne l'avons que trop mérité par nos crimes! Toutes les victimes de l'ancienne loi étaient certainement insuffisantes pour calmer le courroux de Dieu irrité contre les pécheurs. *Croyez-vous donc*, s'écriait le prophète, *que le Seigneur puisse être apaisé avec des milliers de boucs* ¹? Quand bien même tous les

*Ipse est
propitiatio
pro
peccatis nostris.
(Jo. II, 9.)*

Jésus-Christ,
seule
victime
de propitiation.

1. Numquid placari potest Dominus in millibus arietum. Mich. vi. 7.

hommes et tous les anges sacrifieraient leur vie, il n'y aurait pas encore de quoi satisfaire dignement à la justice divine pour une seule faute commise par la créature contre son Créateur. Seul, Jésus-Christ a pu offrir pour nos péchés la juste satisfaction, car *lui seul est propitiation pour nos péchés*. Aussi le Père éternel l'envoya-t-il en ce monde afin que, revêtu de notre humanité, il apaisât par le sacrifice de sa vie la justice céleste irritée contre les pécheurs. Or chaque fois qu'une messe se célèbre, c'est ce même sacrifice qui se renouvelle.

Le prêtre
à l'autel
est
un autre
Jésus-Christ.

Considérez donc, ô prêtre, quelle sublime fonction vous accomplissez, alors que, médiateur entre les pécheurs et Dieu, vous lui offrez au saint autel la vie et les mérites de Jésus-Christ et qu'ainsi vous obtenez aux pécheurs d'abord la lumière et la force nécessaires pour se convertir, puis le pardon de leurs péchés. « Grâce à l'oblation de ce sacrifice, dit le concile de Trente, le Seigneur s'apaise, et, après avoir accordé aux pécheurs la grâce et le don du repentir, il leur remet encore les plus grands crimes et les plus énormes péchés ¹. » Oh ! comme la voix du sang innocent de notre Rédempteur demande pour nous grâce et miséricorde avec bien plus de force que le sang d'Abel ne demandait vengeance contre Caïn ! Oui, s'écrie saint Paul, *vous vous êtes approchés du médiateur Jésus et d'une aspersion de sang plus éloquente que celle d'Abel* ².

1. Hujus quippe oblatione placatus Dominus, gratiam et donum pœnitentiæ concedens, crimina et peccata etiam ingentia dimittit. Sess. xx. c. 2.

2. Accessistis ad mediatorem Jesum, et Sanguinis aspersionem melius loquentem quam Abel. Hebr. xii. 24.

AFFECTIONS.

O Dieu très haut, vous êtes irrité contre les pécheurs, et vous n'avez que trop raison ; car ils paient d'ingratitude l'immense amour que vous leur avez porté. Mais si les péchés du monde sont grands, bien plus grande est la victime que tout à l'heure je vais vous offrir en sacrifice au saint autel. *Non, il n'en est pas du don comme du crime* ¹, car c'est votre Fils lui-même que je vous offrirai. Ah ! puisse cette victime qui vous est si chère apaiser votre courroux et vous inspirer des sentiments de miséricorde envers tant de pauvres pécheurs ! Les uns ne vous connaissent pas ; les autres vous connaissent, mais ils refusent de vous aimer et ils vivent sans votre grâce : à tous ces malheureux donnez lumière et force pour qu'ils sortent de ce misérable état d'aveuglement dans lequel ils traînent leur existence.

Oblation
de la messe
en expiation
de
tous les péchés,

Je vous prie pour tous ces pécheurs, mais spécialement pour moi ; car, après avoir reçu de vous plus de bienfaits, je me suis conduit envers vous avec plus d'ingratitude, et j'ai, plus que les autres, osé vous offenser et vous mépriser. Pour l'amour de Jésus-Christ, pardonnez-moi, ô mon Dieu, tous mes péchés mortels et véniels, toutes mes impatiences, mes mensonges, mes intempérances, mes distractions et mes négligences dans la messe, l'office et l'oraison. Toutes ces fautes, je les dé

Surtout de ceux
du prêtre.

1. Non sicut delictum, ita et donum. *Rom.* v. 15.

teste, parce que toutes vous ont déplu, vous qui êtes une bonté infinie et qui méritez d'être infiniment aimé de toutes vos créatures, mais surtout de moi, votre ministre.

Actes d'amour Je vous aime, bonté infinie, je vous aime par dessus toute chose, et je prends l'engagement de mourir plutôt que de vous causer encore de propos délibéré le plus petit déplaisir. Votre mort et
Et d'espérance, votre sang : voilà, ô mon Jésus, toute mon espérance; par vos mérites je vous demande et j'espère la grâce de vous être fidèle, de vous aimer de tout mon cœur, vous seul, à l'exclusion de toute créature.

Venez, ô sainte vierge Marie, me prêter votre assistance, maintenant que je vais offrir à Dieu l'auguste sacrifice.

APRÈS LA MESSE.

ACTION DE GRACES.

Contrition et espérance, Ah ! mon Jésus, je vois tout ce que vous avez fait et souffert pour me mettre dans la nécessité de vous aimer ; et moi, quelle n'a pas été mon ingratitude envers vous ! Oui, que de fois pour une misérable satisfaction, pour un caprice, j'ai sacrifié votre grâce et je vous ai méprisé en face, ô Dieu de mon âme. Hélas ! ma reconnaissance n'a pas fait défaut aux créatures, c'est envers vous seul que j'ai montré de l'ingratitude. Mon bien-aimé Seigneur, pardonnez-moi ; car je me désole et de tout mon cœur je me repens de vous avoir offensé, et puisque vous êtes une bonté infinie,

j'espère que vous me pardonneriez. Si vous n'étiez pas une bonté infinie, tout espoir disparaîtrait de mon cœur et je n'oserais plus même vous demander d'avoir pitié de moi.

Soyez béni, ô mon amour, de ne m'avoir pas jeté en enfer, comme je le méritais ; soyez béni de m'avoir supporté si longtemps. La patience dont vous avez usé envers moi devrait suffire à m'enflammer d'amour pour vous, ô mon Dieu. Et qui donc m'aurait supporté de la sorte, sinon vous qui êtes un Dieu d'infinie miséricorde ? Il y a si longtemps que vous m'adressez invitations sur invitations pour obtenir l'amour de mon cœur ! Je ne veux pas résister davantage à tant d'amour ; je me rends, me voici tout entier. Hélas ! je vous ai bien assez offensé ; maintenant je veux vous aimer. Je vous aime, mon souverain bien ; je vous aime, bonté infinie ; je vous aime mon Dieu, digne d'un amour infini ; toujours, dans le temps et dans l'éternité, je veux m'écrier : je vous aime, je vous aime, je vous aime.

Protestation
d'amour

O Dieu ! que d'années j'ai perdues, occupé que j'étais, non pas à vous aimer et à m'avancer dans votre amour, mais à vous offenser ! Mon Jésus, votre sang est mon espérance, et j'espère que je ne cesserai plus jamais de vous aimer. Je ne sais combien j'ai de temps à vivre encore ; mais qu'elles soient courtes ou longues les années qu'il me faudra passer en ce monde, je vous les consacre toutes. Voilà pourquoi vous m'avez attendu jusqu'à présent ; et moi, mon bien-aimé Seigneur, je veux vous satisfaire, je veux vous aimer toujours, et je ne veux plus que vous

Et de fidélité.

aimer. Que m'importent et plaisirs, et richesses, et honneurs ! Vous seul, ô mon Dieu, vous seul êtes et serez à jamais mon amour, mon tout.

Prière,

Mais si vous ne m'aidez de votre grâce, que puis-je faire ? Vous-même donc blessez mon cœur, enflammez-le tout entier de votre amour, attachez-le tout entier à vous, mais attachez-le si bien qu'il ne puisse plus vous quitter. Vous avez promis de répondre par l'amour à l'amour qu'on vous porte. *J'aime ceux qui m'aiment* ¹. Moi je vous aime ; et vous, ah ! pardonnez-moi d'oser ajouter : aimez-moi, ô mon Dieu, et ne permettez pas que par une faute quelconque je vous contraigne de me retirer votre amour. *Celui qui n'aime pas, demeure dans la mort* ². Ne pouvoir vous aimer, oh ! l'affreuse mort ! De grâce, préservez-moi de ce malheur ; faites que toujours je vous aime, afin que toujours vous puissiez m'aimer ; et qu'ainsi notre mutuel amour dure éternellement, sans jamais plus cesser. Par amour pour Jésus-Christ, faites, ô Père éternel, qu'il en soit ainsi. Et vous aussi, ô mon Jésus, faites qu'il en soit ainsi par vos mérites : c'est sur vos mérites que je compte pour vous aimer toujours et pour toujours être aimé de vous.

Surtout
pour aimer
Dieu.

O Marie, Mère de Dieu et ma Mère, priez Jésus pour moi.

1. Ego diligentes me diligo. *Prov.* VIII. 17.

2. Qui non diligit, manet in morte. *I Jo.* III. 14.

POUR LE JEUDI.

AVANT LA MESSE.

CONSIDÉRATION.

En lui vous avez été faits riches de toutes sortes de biens.

Considérez que jamais Dieu n'exauce les prières des prêtres comme à la sainte messe. Il est vrai qu'en tout temps Dieu dispense ses grâces, chaque fois qu'on les lui demande par les mérites de Jésus-Christ. Mais, dit saint Jean Chrysostome, c'est dans le temps de la messe qu'il les accorde le plus abondamment, attendu qu'aux prières du prêtre s'ajoutent alors, pour leur donner force et vertu, les prières de Jésus-Christ, prêtre principal, qui, dans ce sacrifice, s'offre lui-même afin de nous obtenir les grâces de Dieu.

Selon le concile de Trente ¹, c'est particulièrement au temps de la messe que le Seigneur se tient sur ce trône de grâce près duquel l'Apôtre veut que nous allions en toute confiance implorer la divine miséricorde et nous enrichir de grâces.

Allons, dit-il, allons avec confiance au trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce dans un secours opportun ². Les anges eux-

*In omnibus
divites
facti estis in illo
(I COR. 1, 5.)*

L'heure
par excellence
des
divines faveurs.

L'autel,
trône de la grâce,

1. Sess. xxii. cap. 2.

2. Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno. Heb. iv. 16.

mêmes, dit saint Jean Chrysostome ¹, attendent le moment de la messe, afin d'intercéder plus efficacement en notre faveur; et, ajoute-t-il, ce qu'on n'obtient pas durant l'auguste sacrifice, difficilement on l'obtient en tout autre temps.

Pour le prêtre
et pour
le monde entier.

Oh! quels trésors de grâces un prêtre peut obtenir pour lui-même et pour les autres lorsqu'il est à l'autel et qu'il prie le Seigneur avec confiance. Le vénérable père Antoine de Colellis, des Pieux-Ouvriers, disait: « Quand je célèbre et que je tiens mon Jésus entre mes mains, il m'accorde tout ce que je veux. » Bref, il n'y a, dit saint Paul, bénédiction ni grâce que nous n'obtenions en Jésus-Christ, c'est-à-dire en les demandant par ses mérites à notre Père céleste. *En lui vous avez été faits riches de toutes sortes de biens... de façon que rien ne vous manque en aucune grâce.* Ainsi en est-il surtout lorsque Dieu se voit présenter au saint autel son propre Fils, à la gloire de son nom et à la grande joie de son cœur. Et si ce même Jésus-Christ, après avoir été offert à son divin Père, devient, grâce encore au sacrifice de la messe, la nourriture de nos âmes, se peut-il qu'en recevant Jésus-Christ, nous ne recevions pas tout bien? *Comment ne nous aurait-il pas donné toutes choses avec lui?* dit saint Paul.

AFFECTIONS.

Regrets
d'avoir peu prié. Misérable que j'étais, quels célestes trésors, ô mon Dieu, j'ai perdus par ma négligence à vous

1. *De incomp. Dei natura.* hom. 3.

2. *Quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit? Rom. viii. 32.*

prier lorsque je célébrais la sainte messe! Mais, grâce à la lumière que vous me donnez, je prends la résolution de ne plus commettre pareille négligence. J'unis donc mes prières à celles de Jésus-Christ; et, pour l'amour de votre Fils bien-aimé, que ce matin je vais vous offrir en sacrifice, je vous prie d'abord de me pardonner tous mes péchés, car je m'en repens de tout mon cœur. Puis, ô mon Dieu, faites-moi connaître votre amabilité qui vous rend infiniment digne d'être aimé et l'immense obligation que j'ai de vous aimer pour la bonté et pour l'amour que vous m'avez témoignés; en même temps donnez-moi la force d'arracher de mon cœur toutes les affections terrestres, afin que je m'applique uniquement à vous aimer, vous seul, ô Bien suprême, qui m'avez tant aimé. Je vous supplie en outre d'éclairer ceux qui ne vous connaissent pas et ceux qui vivent privés de votre amitié. Accordez à tous le don de votre grâce, et à tous aussi accordez le don de votre sainte crainte. O amour infini de mon Dieu, faites-vous connaître, faites-vous aimer.

Prière
fervente
et universelle.

Et vous, ô mon bien-aimé Seigneur, faites qu'avant de mourir je vous appartienne entièrement, et ne permettez pas que j'aie encore le malheur de me séparer de vous. Hélas! voilà pourtant où je puis en venir aussi longtemps que je vis ici-bas. Mais, ô mon Jésus, je ne veux plus vous perdre. Demandez à votre divin Père qu'il me frappe de mort avant que je vous abandonne. Demandez-lui qu'en augmentant dans mon cœur la flamme de l'amour, il m'unisse plus étroite-

Totale offrande
de
soi-même

Par Jésus ment à vous, qui m'avez tant obligé de vous aimer. Vous êtes, ô mon Jésus, mon amour et mon espérance. Faites qu'en vous voyant entre mes mains au saint autel, je vous dise chaque fois de tout mon cœur ce que disait saint Philippe de Néri à la vue de la sainte hostie : « Voici mon amour, voici mon amour, voici tout mon amour ! »

Et par Marie. Vous aussi, ô sainte vierge Marie, priez pour moi. Je suis prêtre ; faites par votre intercession que je devienne un vrai prêtre tout à Jésus-Christ.

APRÈS LA MESSE.

ACTION DE GRACES.

Humilité. O Dieu d'infinie majesté, voici à vos pieds le traître qui s'est tant révolté contre vous. Que de fois vous m'avez pardonné, et moi, malgré toutes les grâces, malgré toutes les lumières que vous m'accordiez, je recommençais à vous offenser. Les autres ont péché dans les ténèbres ; moi, c'est en pleine lumière que j'ai fait le mal. Cependant écoutez votre divin Fils que tout à l'heure je vous ai offert en sacrifice et qui du fond de mon cœur où il vient de descendre, vous demande grâce et miséricorde pour moi. Pour l'amour de Jésus-Christ pardonnez-moi ; car de tout mon cœur je me repens d'avoir offensé votre infinie bonté.

Je sais que par amour pour Jésus-Christ, vous vous complaisez à faire grâce aux pécheurs, selon cette parole de votre apôtre : *Il a plu au Père de se réconcilier toute créature par*

Jésus-Christ ¹. Je vous prie donc, pour l'amour de Jésus-Christ, de me faire grâce à moi aussi. *Ne me rejetez pas de devant votre face* ² comme je ne l'ai que trop mérité; mais pardonnez-moi, et changez mon cœur; oui, *créez en moi un cœur pur* ³. Faites-le du moins pour votre honneur, car ma dignité sacerdotale, je la tiens de vous et je suis devenu votre ministre, chargé de vous offrir à l'autel votre propre Fils. Faites que je mène une vie digne d'un prêtre : consommez donc en moi et détruisez par les flammes de votre amour toutes les affections terrestres. Faites que désormais je sois reconnaissant pour tant de grâces dont vous m'avez comblé et pour tant d'amour que vous m'avez témoigné. Si, par le passé, j'ai fait peu de cas de votre amitié, maintenant je l'estime plus que tous les royaumes du monde, et je préfère votre bon plaisir à toutes les richesses et à toutes les jouissances du ciel et de la terre.

O mon Père, pour l'amour de Jésus-Christ, détachez-moi de toutes créatures. Vous exigez de vos prêtres qu'ils se tiennent séparés du monde, afin de vivre uniquement pour vous et pour votre gloire. *Séparez-moi Saul et Barnabé pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés* ⁴. Voilà ce que vous exigez aussi de moi : je le sais, et je veux vous obéir, mais aidez-moi de votre grâce. Attirez-moi tout à vous. Donnez-moi patience et résignation dans les épreuves et les adversités. Donnez-moi le cou-

Dieu seul,

1. Complacuit per eum reconciliare omnia in ipsum. *Colos.* 1. 20.

2. Ne projicias me a facie tua.

3. Cor mundum crea in me, Deus.

4. Segregate mihi Saulum et Barnabam in opus ad quod assumpsi eos. *Act.* XIII. 2.

Et sa sainte
volonté.

rage de me mortifier par amour pour vous. Donnez-moi le vrai esprit d'humilité, afin que j'en vienne à me réjouir de passer pour un être vil et plein de défauts. *Enseignez-moi à faire votre volonté* ; apprenez-moi à prendre votre volonté pour la règle de ma vie, et puis dites-moi ce que vous voulez que je fasse : me voici disposé à vous obéir en tout. Souffrez, ô mon Dieu, que vous soyez aimé d'un pécheur, qui jusqu'ici vous a tant offensé, mais qui veut désormais vous aimer sincèrement et vous appartenir tout entier. O Dieu éternel, j'espère vous aimer éternellement ; et pour vous aimer beaucoup durant toute l'éternité, je veux vous aimer beaucoup dès cette vie. Et parce que je vous aime, je voudrais que tous les hommes vous connussent et vous aimassent. Puisque je suis prêtre, faites-moi la grâce de travailler à votre gloire et de vous gagner des âmes. J'espère tout par vos mérites, ô mon bien-aimé Jésus, et par votre intercession, ô Marie, ma Mère bien-aimée.

POUR LE VENDREDI.

AVANT LA MESSE.

CONSIDÉRATION.

*Accipite
et comedite :
hoc
est corpus meum*
(MAT., XXII, 26.)

Prenez et mangez : ceci est mon corps.
Considérez comment la sainte messe contribue

1. Doce me facere voluntatem tuam.

d'une manière toute particulière à la sanctification du prêtre qui célèbre avec dévotion. Car, au saint autel, le prêtre, admis à l'audience de son Dieu, se trouve en tête à tête avec le Verbe incarné, le prend entre ses mains, lui parle avec la plus confiante et la plus amicale familiarité sans nul intermédiaire.

Le prêtre
ami de Dieu

Alors encore, par un bonheur insigne, il peut, de ses propres mains, prendre le corps sacré et le sang précieux de Jésus-Christ pour en faire sa nourriture et son breuvage, car c'est proprement aux prêtres que le Rédempteur a dit : *Prenez et mangez, ceci est mon corps*. Aux séculiers, il est vrai, on donne la communion, mais ils ne peuvent à leur gré prendre la sainte hostie et se communier eux-mêmes : ils dépendent du ministre de Dieu, et c'est de sa main qu'ils doivent recevoir la divine Eucharistie. Quant au prêtre, libre à lui de prendre Jésus-Christ et de communier lorsqu'il lui plaît.

Et
possesseur
de Jésus-Christ.

Pour empêcher ses ministres de livrer aux pécheurs ses sacrements et surtout le très saint Sacrement de l'autel, Notre-Seigneur a dit : *Gardez-vous de donner les choses saintes aux chiens, et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux* ¹.

Par ces *perles* on entend les hosties consacrées. Or il est à remarquer que Notre-Seigneur dit : *Vos perles, vestras*, et cela pour déclarer que le Sacrement de l'autel est en quelque sorte la propriété du prêtre, puisqu'il le retire du tabernacle

1. Nolite dare sanctum canibus, neque ponatis margaritas vestras ante porcos. *Matth.* VII. 6.

quand il veut, le porte où bon lui semble, s'en nourrit selon ses désirs, et le donne selon qu'il le juge à propos ; bref, aux mains du prêtre sont les clefs de tous les trésors célestes, pour qu'il s'en serve à son gré ; car c'est bien dans le saint Sacrement que se trouvent toutes les richesses de la bonté divine ; et, comme le dit saint Jean Chrysostome, « Quand je prononce ce mot : Eucharistie, je mets à découvert tous les trésors de la bonté de Dieu ¹. » Ainsi le prêtre à l'autel ne semble rien moins que le maître souverain de Jésus dans son sacrement d'amour ; il est riche de la divinité tout entière ².

Le prêtre
doit être
tout
à Jésus-Christ.

Jésus-Christ est donc tout entier aux prêtres. Mais combien de prêtres qui soient tout entiers à Jésus-Christ ? O Dieu ! comment la plupart aiment-ils ce divin Sauveur, qui les a tant aimés et tant honorés ? O Dieu ! combien de pauvres villageois et de pauvres bergères qui surpassent beaucoup de prêtres en amour pour Jésus-Christ ! Mais aussi, pour un prêtre qui se damne, quel enfer ce sera dans l'enfer de se voir à jamais loin de ce Jésus qu'il approchait de si près en ce monde et qui lui appartenait tout entier !

AFFECTIONS.

Étonnement.

Mon bien-aimé Jésus, vous vous êtes fait victime sur la croix pour vous offrir par mes mains

. 1. Dicendo Eucharistiam, omnem benignitatis Dei thesaurum aperio. *In 1 Cor.* hom. 24.

2. De toto Deo dives est.

en sacrifice sur nos autels et pour m'enivrer de votre sang divin ; que dis-je ? en m'instituant votre ministre, vous vous êtes fait mon bien et ma propriété, vous vous êtes donné tout entier à moi, tellement que je puis à mon gré vous tenir entre mes mains et me nourrir de vous quand je le veux.

Mon bien-aimé Rédempteur, augmentez ma foi, et faites que je vous tiennne véritablement pour ce que vous êtes, alors que sous l'hostie consacrée vous descendez entre mes mains, alors que je vous possède près de moi au saint autel, que je porte à ma bouche votre corps adorable et que j'approche mes lèvres de votre précieux sang. Comment ne suis-je pas tout embrasé d'amour, en pensant à vous, qui êtes mon Dieu et qui souffrez que je vous traite avec la plus grande familiarité, au point de faire de vous ma nourriture et mon breuvage ? Non, il ne vous a pas suffi d'avoir, par amour pour moi, donné sur la croix tout votre sang et même votre vie ; vous voulez encore que votre sang précieux soit mon breuvage afin de m'unir tout entier à vous et de m'identifier avec vous. « En vérité, s'écrie saint Jean Chrysostome, le Sauveur fait de chacun de nous un autre lui-même ¹. »

Actes de foi

De grâce, ô mon Dieu, éclairez-moi et aidez-moi pour que je sorte enfin de mon ingratitude envers votre immense amour. Détachez-moi de toute affection terrestre. Faites que je n'oppose plus d'obstacle à l'abondance des grâces que vous

Et de désir.

1. Ipsa re nos suum efficit corpus. *Ad pop. antioch.* hom. 60.

versez sur ceux qui vous reçoivent avec amour dans la sainte communion. Je vous aime, ô mon Jésus, qui êtes mort pour moi et qui vous faites ma nourriture. Père éternel, par les mérites de Jésus-Christ, que ce matin je vais vous offrir en sacrifice, accordez-moi toutes les grâces dont j'ai besoin pour être tout à vous. Et vous, ô très sainte vierge Marie, priez Jésus pour moi.

APRÈS LA MESSE.

ACTION DE GRACES.

Humilité
et contrition.

Par quel mystère de bonté avez-vous pu, ô mon Sauveur, me préférer à tant d'autres pour m'élever au sacerdoce, moi qui vous ai tant de fois trahi, et qui, pour des choses de rien, ai renoncé si souvent à votre sainte grâce. Mon bien-aimé Seigneur, je me repens de toute mon âme. Ah ! dites-moi si vous m'avez pardonné. J'en ai la douce confiance ; et ainsi, vous avez été mon Rédempteur non pas une fois seulement, mais autant de fois que vous m'avez pardonné. Plût à Dieu que je ne vous eusse jamais offensé, ô mon Sauveur. De grâce, dites-moi comme à Madeleine : *Tes péchés te sont pardonnés* ¹. Oui, daignez me donner un gage que vous m'avez rétabli dans votre amitié, et pour cela donnez-moi une grande douleur de mes péchés.

Confiance
en
Jésus.

Je remets mon esprit entre vos mains : vous m'a-

1. Remittuntur tibi peccata tua.

vez racheté, Seigneur, Dieu de vérité ¹. Divin Pasteur, vous êtes descendu du ciel pour me chercher, moi, pauvre brebis perdue, et chaque jour encore vous descendez sur l'autel pour mon plus grand bien; de grâce, puisque vous avez donné votre vie afin de me sauver, ne m'abandonnez pas. Je remets mon âme entre vos mains: par pitié, recevez-la, et ne permettez-pas qu'elle en vienne jamais plus à se séparer de vous.

Vous avez répandu tout votre sang pour moi. Prière à Jésus
Nous vous supplions de venir en aide à vos serviteurs que vous avez rachetés par votre sang ². Puisque vous vous êtes fait mon avocat, maintenant vous n'êtes plus mon juge: obtenez-moi de votre Père le pardon de mes péchés; obtenez-moi la lumière et la force nécessaires pour vous aimer de toute mon âme. Donnez-moi la grâce de vivre désormais et jusqu'à ma mort de telle sorte que, paraissant un jour devant votre tribunal, je ne trouve pas en vous un juge irrité.

Ah! réglez par votre amour sur mon cœur tout entier. Oui, faites qu'il soit tout à vous; et pour cela, ô mon Sauveur, rappelez-moi sans cesse l'amour que vous m'avez porté et tout ce que vous avez fait pour me sauver et pour être aimé de moi. Pourquoi donc m'avez-vous fait prêtre, sinon pour que je m'applique à n'aimer plus que vous seul? Et moi, ô mon Jésus, je veux vous contenter: je vous aime, et je ne veux aimer

Protestation
d'amour.

1. In manus tuas commendo spiritum meum; redemisti me, Domine, Deus veritatis.

2. Te ergo, quæsumus, tuis famulis subveni. quos pretioso sanguine redemisti.

que vous. Donnez-moi l'humilité, la patience dans les peines de cette vie, la douceur dans les humiliations, le mépris des plaisirs terrestres, le détachement des créatures; faites que je bannisse de mon cœur toute affection qui ne tend pas à vous. Toutes ces grâces, je vous les demande et je les espère par les mérites de votre passion. Tendre Jésus, bien-aimé Jésus, ô bon Jésus, exaucez-moi. *O bone Jesu, exaudi me.*

Exaucez-moi aussi, ô Marie, ma Mère et mon espérance, et priez Jésus pour moi.

POUR LE SAMEDI.

AVANT LA MESSE.

CONSIDÉRATION.

*Festinus descende,
quia hodie
in*

*lomo tua oportet
me manere.
(Luc, xix, 5.)*

Le grand moyen
de
sanctification.

Hâte-toi de descendre; car il faut qu'aujourd'hui je loge dans ta maison.

Représentez-vous que Jésus-Christ vous adresse la parole comme autrefois à Zachée et qu'il vous dit : Hâte-toi de venir à l'autel; car je veux aujourd'hui faire ma demeure dans ton âme, pour entretenir sa vie, la guérir de ses plaies et l'enflammer de mon amour. Oui, voilà bien ce qu'opère la divine Eucharistie. Elle est ce pain mystérieux qui donne la vie à l'âme, selon cette parole de Jésus-Christ : *Le pain que je donnerai.*

c'est ma chair pour la vie du monde ¹. Elle est en outre un puissant remède contre le péché, et, comme s'exprime le concile de Trente, « un antidote qui nous délivre des fautes quotidiennes et qui nous préserve des péchés mortels ². » Enfin elle est la fournaise où l'âme s'enflamme du saint amour de Dieu, de sorte que, si nous n'y mettons pas d'obstacle, tous, dit saint Jean Chrysostome, à notre retour de l'autel, « nous ne respirons que les flammes du saint amour de Dieu, en même temps que nous devenons redoutables aux démons de l'enfer ³. »

Mais, ô Dieu ! comment se fait-il au contraire que tant de prêtres se nourrissent chaque matin de ce pain céleste, et qu'ensuite, bien loin de brûler du divin amour, ils s'attachent toujours davantage au monde et reparaissent sans cesse à l'autel avec les mêmes péchés véniels délibérés ? Hélas ! c'est parce qu'ils disent la messe par intérêt ou par habitude, et non pas avec l'intention et le désir de la faire servir à leur sanctification. Voilà pourquoi ils retombent toujours dans les mêmes fautes : ainsi arrivent-ils à l'heure de la mort, ainsi vont-ils rendre compte à Jésus-Christ de la vie tiède et désordonnée qu'ils ont menée dans le sacerdoce.

O prêtre mon frère, si vous en êtes là, considérez que ce pain céleste, au lieu de contribuer à votre sanctification, va, par votre faute, vous

Résolution.

1. Panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita. *Jo.* vi. 52.

2. Antidotum quo liberemur a culpis quotidianis et a peccatis mortalibus præservemur. *Sess. 13. cap. 2.*

3. Flammam spirantes terribiles effecti diabolo. *Ad pop. antioch.* hom. 61.

rendre plus coupable encore devant le tribunal de Jésus-Christ. Convertissez-vous ; pensez que la mort approche ; voyez ce qui empêche vos progrès dans l'amour de Dieu, et, quoi qu'il en soit, attachements ou défauts, portez-y remède. Pensez que vous êtes prêtre ; pensez que Dieu vous a placé au nombre de ses amis privilégiés et qu'il ne pouvait vous conférer plus sublime dignité que celle du sacerdoce.

AFFECTIONS.

Humilité. O Dieu de majesté infinie, vous voulez ce matin descendre dans mon âme pour y faire votre demeure. Mais vous ne vous plaisez que dans des maisons où tout respire la sainteté. *Oui, Seigneur, la sainteté convient à votre maison*¹. Comment donc pourrais-je vous recevoir, moi qui suis si imparfait et tout plein de défauts ? *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison.*

Contrition. Ah ! mon Rédempteur, si je devais en ce moment comparaître devant votre tribunal pour rendre compte de tant de messes que j'ai célébrées et de tant d'années que j'ai passées dans le sacerdoce, quel accueil me feriez-vous ? Seigneur, ne me jugez pas encore, mais attendez : de grâce, *mon Dieu, n'entrez pas à cette heure en jugement avec votre serviteur*². Par pitié, attendez encore un peu. *Laissez-moi pleurer un peu ma douleur avant que je*

1. Domum tuam decet sanctitudo, Domine. Ps. XCII. 5.

2. Non intres in iudicium cum servo tuo. Ps. CXLII. 2.

parte pour ne plus revenir ¹. Donnez-moi encore un peu de temps afin que je pleure la noire ingratitude dont je me suis rendu coupable contre vous, ô mon Jésus. Je suis prêtre; mais, depuis que vous m'avez fait cette grâce, ai-je vécu en prêtre? Malheureux que je suis! après tant de messes et de communions, je devrais être tout enflammé de votre amour, parfaitement pur et entièrement saint. Vous n'avez rien négligé pour qu'il en fût ainsi; mais moi, je vous ai résisté et j'ai par ma faute opposé mille obstacles à votre grâce. Bien loin de tourner à votre gloire, ma vie ne fut jamais pour vous qu'un sujet de honte en face du ciel et de la terre. Vous m'aviez mis à l'abri du monde, et j'ai montré pour le monde plus d'empressement que les mondains eux-mêmes. Ayez pitié de moi, ô mon Dieu, et ne m'abandonnez pas, car je veux me convertir. De tout mon cœur je me repens des déplaisirs que tant de fois je vous ai causés. Je veux commencer à vous aimer véritablement; je veux commencer dès ce matin, puisque ce matin je vais encore une fois vous recevoir. Je vous aime, ô Dieu de mon âme. Je vous aime, ô vous, mon Rédempteur, qui avez donné votre vie pour me sauver et me faire votre ministre. *Seigneur, je ne mérite pas que vous entriez dans ma maison; mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie. — Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum; sed tantum dic verbo et sanabitur anima mea.* Pardonnez-moi, ô mon Jésus, et guérissez-

Résolution.

1. Dimitte ergo me ut plangam paululum dolorem meum, antequam vadam et non revertar. *Job. x. 20.*

moi. Détachez-moi du monde et attachez-moi étroitement à vous. Vous m'avez fait prêtre ; faites-moi vivre en prêtre. Mon bien-aimé Rédempteur, vos mérites sont mon espérance. Père éternel, je vous offre ce matin Jésus-Christ, afin que vous vous rendiez entièrement maître de moi.

O sainte vierge Marie, intercédez pour moi auprès de Jésus.

APRÈS LA MESSE.

ACTION DE GRACES.

Conversion. *Parlez, Seigneur, parce que votre serviteur écoute*¹. Mon bien-aimé Jésus, voici que de nouveau vous êtes venu ce matin visiter mon âme. Je vous remercie de tout mon cœur. Puisque vous êtes dans moi, parlez, dites ce que vous voulez de moi; je veux vous obéir en tout. Certes je mériterais de ne plus entendre une seule parole de votre bouche, car vous m'avez si souvent appelé à votre amour sans que je vous aie seulement écouté; que dis-je? j'ai poussé l'ingratitude jusqu'à vous mépriser. Déjà j'ai détesté mes péchés, en ce moment je les déteste de nouveau: aussi j'ose penser que vous me les avez tous pardonnés. Et maintenant parlez, afin que je connaisse vos volontés sur moi et que je les mette toutes à exécution.

Protestation d'amour. Oh! si je vous avais toujours aimé, mon Dieu! Malheureux que je suis, combien d'années j'ai

1. Loquere, Domine, quia audit servus tuus. *I Reg.* iii. 9.

perdues! Mais, grâce à votre précieux sang et à vos promesses, j'espère que désormais je compenserai le temps perdu en m'appliquant uniquement à vous aimer et à faire votre bon plaisir. Je vous aime, ô mon Rédempteur, je vous aime, ô mon Dieu, et je n'ai d'autre désir que de vous aimer de tout mon cœur et de mourir par amour pour vous, qui êtes mort par amour pour moi. « Oui, vous dirai-je avec saint François d'Assise, que je meure par amour pour votre amour, puisque par amour pour mon amour vous avez bien voulu endurer la mort ¹. » Vous, ô mon Jésus, vous vous êtes donné tout entier à moi; vous m'avez donné tout votre sang, votre vie, toutes vos fatigues, tous vos mérites, et il ne vous reste plus rien à me donner; de mon côté, je me donne tout à vous; tous mes désirs, toutes mes satisfactions, mon corps, mon âme, ma volonté, tout est à vous, et je n'ai plus rien à vous donner. Si j'avais encore quelque chose, je vous le donnerais. Mon bien-aimé Jésus, vous me suffisez.

Mais, Seigneur, faites vous-même que je vous sois fidèle; ah! ne permettez pas que, changeant de volonté, j'en vienne à vous abandonner. J'espère en votre passion, ô mon Sauveur, pour échapper à ce malheur affreux. Vous avez dit : *Nul n'a espéré dans le Seigneur et n'a été confondu* ². C'est donc en toute assurance que je puis dire, moi aussi : *Seigneur, j'ai espéré en vous,*

Prière.

1. Amore amoris tui moriar, qui amore amoris mei dignatus es mori.

2. Nullus speravit in Domino et confusus est. *Eccl.* II. 11.

et je ne serai pas confondu à jamais ¹. J'espère, et je veux espérer, ô Dieu de mon âme, que je n'aurai jamais la honte de me voir séparé de vous ni le malheur d'encourir votre disgrâce, car, *Seigneur, j'ai mis en vous ma confiance et je ne serai pas confondu à jamais*.

Abandon
à Dieu

Mon Dieu, vous êtes tout-puissant : faites que je me sanctifie ; faites que je vous aime beaucoup ; faites que je ne néglige aucune occasion qui se présentera de procurer votre gloire ; faites que je surmonte tout pour vous satisfaire. Trop heureux de tout perdre pour vous acquérir, vous et votre amour ! C'est à cette fin que vous m'avez donné la vie : faites que je l'emploie tout entière pour vous. Je mérite, non pas des grâces, mais des châtiments ; aussi je vous dis : châtiez-moi comme il vous plaît, mais ne me privez pas de votre amour. Vous m'avez aimé sans réserve, sans réserve aussi je veux vous aimer, bien infini, amour infini. O volonté de Dieu, vous êtes mon amour. Mon Jésus, vous êtes mort pour moi : ah ! puissé-je, moi aussi, mourir pour vous et par ma mort amener tous les hommes à vous aimer ! O bien infini, bien infiniment aimable, je vous préfère à tout autre bien, et je vous aime pardessus toute chose.

Et à Marie.

O Marie, attirez-moi tout à Dieu ; donnez-moi une grande confiance en vous, et faites sans cesse que j'implore votre secours. C'est vous qui devez par votre intercession me sanctifier, et c'est sur vous que je repose mon espérance.

1. In te Domine speravi, non confundar in æternum. Ps. xxx. 2.

PIEUSES AFFECTIONS

POUR

L'Oraison et la Sainte Communion.

*Vive Jésus, mon bien-aimé,
mon amour, ma vie, mon bon-
heur, mon unique bien.*

*Vivent Jésus, Marie, Jo-
seph, et Thérèse.*

•

La grâce que nous devons surtout demander à Dieu, c'est la grâce de l'aimer, dit saint François de Sales. Pensées, actions, désirs, intentions, il faut que tout ait pour but d'obtenir de Dieu son saint amour, ce don par excellence, cette grâce des grâces. .

Voici plusieurs affections qui peuvent aider l'âme pieuse dans ses entretiens avec Dieu. Mais on remarquera premièrement que les meilleures affections viennent toujours de notre propre cœur sous l'inspiration du saint amour ; secondement, qu'à partir du moment où l'âme, impressionnée soit par l'une de ces affections, soit par toute autre, se sent unie à Dieu, elle doit s'y arrêter pour s'en pénétrer davan-

tage et ne jamais passer outre tant qu'elle y trouve de quoi alimenter sa ferveur.

Je me prosterne à vos pieds, ô mon Dieu, pour vous demander non pas les plaisirs, la fortune, les honneurs, mais uniquement votre amour, et c'est uniquement votre amour que j'ai l'intention de vous demander à chaque pas que je fais, à chaque regard de mes yeux, à chaque battement de mon cœur.

Mon bien-aimé Jésus, vous m'avez cherché alors que je vous fuyais; car, vous l'avez dit, vous vous faites trouver de ceux-là mêmes qui ne vous cherchent pas; maintenant que je vous cherche, vous seul, ô mon Jésus, aurai-je la douleur de voir qu'à votre tour vous me fuyez?

Que ces doux liens avec lesquels vous attachez ceux qui vous aiment, servent à me lier aussi; mais liez-moi de telle sorte que je ne me sépare plus jamais de vous.

Je veux vous aimer. Une seule étincelle de ce feu que vous êtes venu apporter sur la terre, suffirait pour consumer en moi toutes les affections terrestres. Mais je ne me contente pas d'une étincelle, je veux toute une flamme d'amour, j'en veux mille, je veux tout un incendie, afin qu'à l'instant même il consume en moi toute affection pour les créatures et m'enflamme tout entier pour vous seul, ô bien unique, ô bien infini.

Je me donne entièrement à vous. Mais, hélas! consentirez-vous à m'accepter? *Celui qui vient à*

moi, je ne le repousserai pas ¹ : c'est vous-même qui l'avez dit. Recevez-moi donc, ô mon Dieu; prenez-moi tout entier; unissez-moi tellement à vous que j'aie désormais le bonheur de ne plus penser qu'à vous, de ne plus aimer que vous, de ne plus chercher ni désirer que vous; soyez donc mon unique pensée, mon unique amour, mon unique désir.

O vous qui m'aimez d'un si grand amour, dites-moi, à quelle fin me faites-vous tant de miséricordes, à quelle fin m'adressez-vous tant d'invitations, à quelle fin m'accordez-vous tant de lumières? Est-ce mon cœur que vous réclamez? Eh bien, ce pauvre cœur, je vous le donne; prenez-le, car je vous le donne tout entier.

Allez, créatures vaines et misérables; je vous quitte; n'espérez plus que mon cœur s'attache à vous, car je ne veux plus rien de vous. Vos plaisirs, vos biens, vos honneurs, donnez-les à ceux qui vous les demandent. *Moi, j'ai trouvé celui que j'aime* ² et qui fait mon bonheur. Lui seul mérite toutes les affections de mon cœur : à lui tout seul elles appartiennent.

Mon bien-aimé, détachez-moi de tout ce qui n'est pas Dieu. Dans les peines et les épreuves de la vie, consolez-moi; dans mes défaillances, relevez mon courage; quand il le faudra, châtiez-moi. Chaque fois que votre main paternelle me

1. Eum qui venit ad me, non ejiciam foras.

2. Inveni quem diligit anima mea.

frappera, je la baiseraï, car jamais elle ne me frappera que par bonté. Envoyez-moi n'importe quels châtimens, je vous demande seulement le bonheur de vous aimer toujours.

Ames bienheureuses qui vivez dans cette belle patrie où règne l'amour, où l'on ne respire que l'amour, ah! dites, *quel est votre bien-aimé pour que nous le cherchions avec vous*¹; faites-nous connaître celui dont vous contemplez à découvert les ravissantes beautés, embrasez-nous d'amour pour lui, afin que, par amour, nous le cherchions avec vous.

Ou plutôt, dirai-je avec l'épouse sacrée, *Viens, vent du midi, souffle à travers mon jardin, et que les parfums s'en exhalent*². Venez, Saint-Esprit, et du sein de l'éternelle lumière soufflez sur le jardin de mon âme, afin que, par votre salutaire influence, les parfums de l'amour s'en exhalent et s'élèvent vers le cœur de Dieu pour le réjouir.

O Jésus, doux objet de mon amour, blessez mon cœur d'un de ces traits enflammés qui font mourir les âmes à l'amour des créatures et les font ensuite vivre de votre seul amour.

Je sens, ô mon bien-aimé, que vous m'appellez encore à votre amour, puisque vous m'éclairez de vos lumières et que vous me faites entendre votre voix; je vous en prie, *tirez-moi après*

1. Qualis est dilectus tuus, ut quæremus eum tecum ?

2. Veni, auster, et perfla hortum meum, et fluant aromata illius.

*vous*¹ ; d'abord daignez m'attirer à vous, et ne m'abandonnez pas que vous ne me voyiez à vous, tout entier et pour toujours.

Soyez béni, ô mon Dieu, pour ce grand désir que je sens de vous aimer. Mais je sens aussi combien je suis faible pour vous aimer réellement. Ah ! Seigneur, puisque vous m'inspirez ce bon désir, donnez-moi la force de l'accomplir. Vous voulez que je vous aime : vous-même faites que je vous aime. Oui, vous-même, qui m'éclairez de votre grâce pour que je connaisse combien est grande votre bonté, faites que j'aime votre infinie bonté, autant que je le puis, autant que je le désire.

Ames ferventes, vous qui ne vivez ici-bas que pour Dieu, élevez la voix : apprenez aux pauvres partisans du monde que Jésus, en nous attirant à son amour, nous fait goûter, même dans cette vallée de larmes, infiniment plus de bonheur que le monde ne saurait en donner avec tous les biens dont il comble ses partisans.

Seigneur, donnez-moi votre amour ; pour votre amour je renonce à tout, même à vos dons les plus excellents. Oui, pourvu que je vous aime, je consens à être pauvre, méprisé, délaissé, accablé de maux. On est toujours heureux, toujours riche, quand on vous aime de tout son cœur.

1. Trahe me post te.



ÉLÉVATIONS

POUR LA SAINTE COMMUNION

EMPRUNTÉES

A SAINT FRANÇOIS DE SALES.

I.

AVANT LA SAINTE COMMUNION.

Eh quoi ! ô mon véritable et parfait amour, vous poussez la tendresse jusqu'à venir me visiter, moi misérable pécheur. Venez, oui, venez, ô le trésor de mon cœur ; mon âme soupire après vous. Je veux faire cette communion pour satisfaire le grand désir que vous avez de vous donner à moi et pour contracter avec vous, mon Dieu et mon tout, la plus intime union. O prodige ! un Dieu descendre du ciel pour moi ! un Dieu cacher sa majesté sous les humbles apparences d'un peu de pain et de vin ! Il est donc bien vrai de dire que *Jésus, ayant aimé les siens, les aima jusqu'à la fin* : à la fin de sa vie, en effet, fut institué ce divin sacrement.

Vous êtes la bonté même, ô mon Dieu. Comment puis-je donc aimer encore autre chose que vous ? De grâce, attirez-moi de plus en plus à votre amour. Rien n'égale à mes yeux votre amour, votre bonté. Vous êtes donc l'unique objet de mes affections. Je ne veux aimer que vous ; je veux tout perdre pour vous aimer. Donnez-moi la grâce d'accomplir cette résolution, car, sans votre secours, je ne puis rien.

Mon bien-aimé, si vous voulez que je ne me sépare plus de vous, il faut que vous-même me reteniez et que vous m'unissiez étroitement à vous par votre Esprit. Je ne suis rien, je ne puis rien, je ne vaud même rien ; ah ! ne permettez pas que j'aie de plus le malheur de n'être pas reconnaissant après vos insignes et innombrables faveurs. Par amour pour vous, je consens volontiers à vivre sans la moindre consolation sensible et à souffrir toutes les tribulations qu'il vous plaira de m'envoyer dans le temps et durant l'éternité. Je suis et toujours je serai tout à vous. En ce moment j'ose vous demander non seulement vos grâces, mais encore vous-même. O Jésus, combien je désire vous recevoir afin de m'unir plus étroitement à vous !

Père éternel, je vous offre la passion de votre divin Fils pour mon salut et pour le salut de tous les hommes. Ne regardez pas mes péchés ; ne regardez que l'amour de votre Fils bien-aimé pour nous : voyez, il nous aime au point de se donner à nous dans ce Sacrement. Au nom de

cet excès d'amour, ayez pitié de moi, ô mon Dieu.

Domine, non sum dignus. Non, ô mon Rédempteur, je ne suis pas digne, que dis-je ? je me reconnais infiniment indigne de m'approcher de vous et de vous recevoir ; car j'ai commis tant de péchés, et mon âme est toute souillée. Mais quand même j'aurais tout l'ardent amour des séraphins, je ne serais pas encore en état de vous recevoir dignement. Force m'est donc de répéter en toute humilité : *Domine non sum dignus.*

Venez, ô mon tout aimable Sauveur, venez accomplir en moi vos généreux desseins de miséricorde. Je suis bien misérable ; mais, dans votre si grande indulgence, vous jetterez un voile sur ma misère. Visitez mon âme, et sanctifiez-la ; prenez possession de mon cœur, et purifiez-le ; pénétrez tous mes sens, et marquez-les de votre sceau ; faites que je ne me sépare jamais de votre amour. O feu brûlant, consumez en moi tout ce qui est indigne de votre présence, tout ce qui peut faire obstacle à votre grâce et à votre amour.

O Mère de mon Rédempteur, je suis bien coupable, mais ayez pitié de moi, afin que, avec votre secours, je présente à votre divin Fils un cœur tout brûlant d'amour et que je devienne ensuite une âme selon son cœur.

II.

APRÈS LA SAINTE COMMUNION.

O excès de l'amour d'un Dieu, hostie sainte, je vous adore au dedans de moi-même. Pour vous aimer, ô mon Jésus, c'est trop peu d'un cœur; c'est trop peu d'une langue pour exalter votre bonté. Quelles obligations je vous ai pour daigner ainsi visiter votre pauvre créature! En reconnaissance d'un si grand bienfait, je m'offre à vous tout entier.

Je ne veux plus vivre en moi-même, mais je veux qu'en moi vive Jésus, et Jésus seul. Il est à moi, et je suis à lui pour toute une éternité. O amour, ô amour, plus de péchés! Jamais je n'oublierai la bonté, la miséricorde de Jésus, mon sauveur et mon hôte. Oui, Dieu est mon hôte. Oui, mon Dieu, je crois fermement à votre présence en moi; votre âme, votre corps, que dis-je? votre divinité est actuellement présente au dedans de moi, et unie à mon néant.

Vous êtes venu, ô mon Jésus, pour vous unir à moi, pour m'appliquer surabondamment les mérites de votre passion, et pour me sanctifier. De grâce, exécutez en moi vos desseins d'amour. Non, ô mon Dieu, ne souffrez pas que, malgré votre infinie sagesse et votre toute-puissance, vous soyez venu me visiter en vain. Unissez-vous

à moi, unissez-moi à vous par les liens indissolubles d'un amour parfait.

Au nom de cette grande bonté qui vous fit descendre du ciel sur la terre, je vous conjure, ô mon doux Sauveur, de me faire sentir les effets de votre amour, tellement que mon âme méprise toutes les choses terrestres, n'admire plus que vous, ne pense plus qu'à vous; ainsi ce même amour qui vous fit mourir sur la croix va me faire mourir en vous afin que je vive pour vous durant toute l'éternité.

Auprès de vous, ô Dieu de mon âme, que sont toutes les créatures? Aussi je déclare vous reconnaître pour l'unique objet de toutes mes affections, et je proteste que je vous préfère non seulement à tous les biens de ce monde, mais encore à moi-même. Je veux vous être fidèle, et je ne veux plus jamais me voir séparé de vous.

Soumis à toutes les dispositions toujours si sages de votre providence, je m'abandonne entièrement à vous pour embrasser avec tout l'amour et le respect dont je suis capable, chacune de vos volontés, chacun de vos desseins sur moi. Puisse donc ce que vous voulez faire de moi dans le temps et dans l'éternité s'accomplir pleinement en moi! Je vous le demande, et je vous demande aussi qu'un jour j'aie le bonheur de vous contempler face à face et d'admirer votre infinie beauté. Mon Dieu, attirez-moi tout à vous, pour que je vous aime, pour que je brûle de votre

amour, en sorte que votre amour me consume tout entier.

Père éternel, par amour pour votre divin Fils, remplissez ma mémoire de saintes pensées qui m'obligent à me souvenir sans cesse de vous et de mon bien-aimé Sauveur. Faites-moi connaître et exécuter tout ce que vous désirez de moi. Et vous, divin Esprit, remplissez ma volonté de saintes affections qui fassent produire à mon âme tous les fruits dont votre amour est le principe. Éclairez-moi, afin qu'à la clarté de vos lumières je chemine droit vers vous et que ma volonté ne reconnaisse plus d'autre liberté que celle de vous appartenir tout entière.

O Verbe incarné, faites que je vous aime et que je n'aime rien que vous. Eloignez de moi toutes les occasions qui me détournent de votre amour. Faites que l'unique occupation de mon cœur soit de se tourner vers vous et de vous servir, vous le suprême amour des cœurs. Vous n'êtes descendu sur la terre que pour habiter dans les cœurs rachetés par votre sang. Que le mien vous appartienne donc tout entier ; prenez-en possession, puis, de ce sanctuaire que vous vous êtes choisi, pourvoyez à tous mes besoins ; éclairez-moi, puis faites que je m'empresse toujours d'exécuter toutes vos saintes volontés.

Que devant votre toute-puissance, ô mon Jésus, disparaisse tout ce qui dans moi s'oppose aux miséricordieux efforts de votre amour. Je me

dépouille de ma volonté pour la consacrer tout entière à vos volontés. Ayez pitié de moi, portez remède aux blessures faites à mon âme par mes infidélités, remplissez-moi de votre grâce et de votre sagesse. Je m'abandonne entièrement à vous, ô mon Jésus; je veux être tout vôtre; je veux, les yeux fixés sur vos travaux et vos souffrances, travailler avec zèle à la gloire de votre nom et souffrir avec patience toutes les tribulations. Faites que votre bon plaisir devienne la règle de ma vie.

Si l'enfer n'existait pas pour l'éternelle punition des méchants, je n'en voudrais pas moins, ô mon Dieu, vous aimer et tout souffrir pour vous. Faites que je contente tous vos désirs. Dorénavant et pour toujours vous serez toute ma richesse. Ô Verbe incarné, lavez mon âme dans votre sang précieux; et, après l'avoir ainsi purifiée, daigne votre main y graver, comme un cachet d'amour, votre saint nom de Jésus.

Mon Jésus, par votre éternel amour pour moi, faites que je vous aime durant les quelques jours qu'il me reste encore à vivre ici-bas, afin que je puisse ensuite vous aimer éternellement dans le ciel. O Dieu d'amour, faites-moi vivre uniquement pour vous. Quand enfin serai-je tout à vous comme vous êtes tout à moi? Quand cesserai-je de vivre pour moi afin de ne plus vivre que pour votre amour? Mais je ne sais pas me donner à vous comme je le devrais. Vous-même, ô mon Dieu, prenez-moi; de grâce, faites que je sois tout à vous.

Combien je me réjouis avec vous, ô bienheureuse vierge Marie, de ce que vous avez gagné le cœur de votre Dieu ! Unissez-moi tout entier à votre divin Fils, intercédez pour moi, obtenez qu'il m'accorde la grâce d'être fidèle à toutes ses saintes inspirations. Puis, ô ma Mère, apprenez-moi à pratiquer les vertus que vous-même avez pratiquées sur la terre ; détachez mon cœur de tout ce qui n'est pas Dieu, afin que je l'aime de toutes mes forces.

Embrassez-moi tout entier de votre saint et pur amour, ô mon Dieu, de telle sorte que désormais je cherche uniquement à faire votre volonté et que je trouve mon plaisir uniquement dans votre bon plaisir. Que mon cœur se détache de tout ce qui ne vous plaît pas. Faites que toujours je dise en toute sincérité : Mon Dieu, mon Dieu, c'est vous seul que je veux, et rien de plus.

Donnez-moi, ô mon Jésus, une grande dévotion envers votre très sainte passion, afin que vos souffrances et votre mort soient toujours devant mes yeux pour m'enflammer sans cesse de votre amour et m'animer sans cesse à reconnaître par un peu de bonne volonté, vos prodiges de dévouement en notre faveur. Et encore, ô mon Jésus, donnez-moi une grande dévotion envers le très saint Sacrement de l'autel, où vous nous donnez des preuves si touchantes de votre amour pour nous.

Je vous prie de m'accorder une filiale dévotion

envers votre très sainte Mère. Je vous demande la grâce non seulement de l'aimer toujours et de la servir toujours en la priant sans cesse, mais encore d'amener mon prochain à la servir aussi et à se confier en sa protection; faites que tous nous ayons toujours une grande confiance d'abord dans vos mérites, puis dans l'intercession de Marie.

Je vous supplie de m'accorder une sainte mort : que je vous reçoive avec une grande ferveur en viatique et que je sorte de cette vie, le cœur tout brûlant d'amour et du désir d'aller vous contempler face à face. Quel bonheur lorsque, vous voyant pour la première fois, je pourrai baiser vos pieds sacrés !

O mon roi, venez, et vous seul réglez en mon âme; possédez-la tout entière, si bien qu'elle vous reconnaisse pour son unique maître et fasse de votre amour son unique loi.

Puissé-je, ô mon Jésus, me consumer tout entier pour vous dont la vie s'est consumée tout entière pour moi !

O Agneau de Dieu, sacrifié sur la croix, daignez vous rappeler que je suis l'une de ces âmes rachetées par vous moyennant tant de fatigues et tant de souffrances. Faites que je ne me perde pas éternellement. Vous vous êtes donné tout entier à moi, faites que je sois tout à vous et que je me propose uniquement de vous plaire. Je vous

aime, ô bien immense, je vous aime pour vous-même, je vous aime parce que vous le méritez. Mon chagrin le plus grand, c'est d'avoir vécu si longtemps sans vous aimer.

Mon bien-aimé Rédempteur, faites-moi participer à la douleur que vous avez éprouvée de mes péchés dans le jardin de Gethsémani. Mon Jésus, que ne suis-je mort avant de vous offenser pour la première fois ! O amour de Jésus, vous êtes mon amour et mon espérance. Je veux perdre la vie et la perdre mille fois plutôt que de perdre votre sainte grâce.

Si j'étais mort au moment où je me trouvais en état de péché, je ne pourrais plus jamais vous aimer, ô mon Dieu. Soyez béni de me donner et le temps et la grâce de vous aimer. Maintenant donc que je le puis, je veux vous aimer de toute mon âme. Vous ne m'avez supporté que pour arriver à posséder mon cœur ; c'en est fait, je veux vous aimer. Par le sang précieux que vous avez répandu pour moi, ne permettez pas que je vous trahisse de nouveau. *J'ai espéré en vous, Seigneur, et je ne serai pas éternellement confondu*¹. Que m'importe le monde ? que m'importent et ses richesses, et ses plaisirs, et ses honneurs ? Dieu seul, Dieu seul, voilà ce que je veux. Mon Dieu, vous seul me suffisez, vous seul êtes un bien infini.

O mon Jésus, rivez-moi complètement à votre

1. In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.

amour et captivez toutes les affections de mon cœur afin que je ne puisse plus rien aimer que vous. Faites que je vous appartienne entièrement avant de mourir.

Durant cette triste vie, je suis et je serai toujours en danger de vous perdre, ô mon Dieu. Quand donc viendra le jour où je pourrai dire : Mon Jésus, je ne puis plus vous perdre?

O Père éternel, par amour pour Jésus-Christ ne me rejetez pas ; souffrez que je vous aime, vous-même donnez-moi votre saint amour. Je veux vous aimer beaucoup en cette vie afin de vous aimer beaucoup dans la vie éternelle.

O bien infini, je vous aime. Faites-moi connaître quel grand bien j'ai le bonheur d'aimer, et donnez-moi tout l'amour que vous exigez de moi. Faites que je surmonte tous les obstacles pour vous faire plaisir.

O Marie, voici la grâce que je vous demande, à vous qui désirez tant que Jésus soit aimé : faites que je l'aime tout le reste de ma vie. Je ne désire pas autre chose. Ma Souveraine et ma Mère, j'ai confiance en vous. Vous obtenez de Dieu tout ce que vous voulez, et vous priez pour tous vos serviteurs : priez donc pour moi.



J. M. J.

Gregorius XIII, pontifex maximus, concessit cuilibet dicenti
quæ sequuntur, quinquaginta annorum indulgentiam.

Ego volo celebrare missam, et conficere corpus et sanguinem Domini nostri Jesu Christi, juxta ritum Sanctæ Romanæ Ecclesiæ, ad laudem omnipotentis Dei, totiusque curiæ triumphantis, ad utilitatem meam, totiusque curiæ militantis, pro omnibus qui se commendaverunt orationibus meis in genere et in specie, et pro fideli statu Sanctæ Romanæ Ecclesiæ. Amen.

Gaudium cum pace, emendationem vitæ, spatium veræ pœnitentiæ, gratiam et consolationem Sancti Spiritus, perseverantiam in bonis operibus, tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus. Amen.

Forma intentionis ad missam celebrandam.

Ad laudem et gloriam sanctissimæ Trinitatis, in memoriam benedicti Salvatoris nostri Jesu Christi vitæ, passionis, mortis, et resurrectionis, ac in operum et meritorum suorum omniumque sanctorum unionem; ad laudem quoque et exaltationem beatissimæ semper Virginis ejus matris Mariæ, cœlestium angelorum, sanctorum atque sanctarum, et signanter N.N., et aliorum devotorum meorum, offero etiam cum ipsorum beatorum spirituum laudibus, sanctorum omnium precibus et meritis, nunc et semper, hoc et omnia alia sacrificia, officia, orationes, et bona opera totius mundi, pro meis præsentibus et futuris animæ et corporis necessitatibus, in auxilium

et consolationem meam, et in remissionem omnium peccatorum meorum, quorum veram contritionem semper habeo et habere intendo, conor et cupio; omniumque vivorum et defunctorum meorum parentum, fratrum, sororum, consanguineorum, amicorum, inimicorum, benefactorum in spiritualibus et temporalibus, superiorum, subditorum, ac illorum, quibus fui gravamen, scandalum, et occasio peccandi; pro omni gradu Sanctæ Catholicæ Ecclesiæ, ac illius conservatione, augmento et exaltatione; christianorum principum unione et concordia, hæresium exstirpatione, summi Pontificis salute, et animarum in purgatorio existentium liberatione; pro conservatione et augmento omnium observantium religionum; pro conversione omnium infidelium nationum; pro mihi commissis et commendatis; denique pro illis omnibus vivis atque defunctis, pro quibus Dominus noster Jesus Christus et ejus beatissima mater et virgo Maria sciunt et volunt me debere orare. Sic oro et obsecro, sic consecrare et sacrificare intendo et propono, ac juxta intentionem Sanctæ Catholicæ Ecclesiæ, et meorum superiorum pro debito voluntatem.

Ego N. minister, licet indignus. In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen. Cum intentione lucrandi et acquirendi omnes quascumque possum indulgentias.

Precatiuncula a sacerdotibus quotidie legenda, ut Deo ferventius deserviant. (Ex Thom. a Kemp. *De Imit. J.-C.*)

Adjuva nos gratia tua, omnipotens Deus, ut qui officium sacerdotale suscepimus, digne ac devote tibi, in omni puritate et in conscientia bona famulari valeamus. Et si non possumus in tanta innocentia vitæ conversari ut debemus, concede nobis tamen digne flere mala quæ gessimus, ut in spiritu humilitatis ac

bonæ voluntatis proposito tibi ferventius deservire valeamus.

Alia post missam precatio ad virginem Mariam.

O serenissima et inclyta virgo Maria, mater Domini nostri Jesu Christi, regina cœli et terræ, quæ eundem creatorem omnium creaturarum in tuo sancto utero digna fuisti portare cujus idem veracissimum corpus et sanguinem ego indignus sumere præsumpsi : rogo te per virginalem humilitatem tuam, et per passionem et mortem ejusdem filii tui, ut apud ipsum pro me misero peccatore intercedere digneris : ut quidquid in hoc sacrosancto sacrificio irreverenter, ignoranter, negligenter, vel incaute commisi, aut etiam omisi, tuis sanctissimis precibus mihi dignetur indulgere. Amen.

Ad vulnera Christi oratio.

Rogo te, Domine Jesu, per illa salutifera vulnera tua quæ passus es in cruce pro salute nostra, ex quibus emanavit ille pretiosus sanguis, quo sumus redempti, vulnera hanc animam meam peccatricem pro qua etiam mori dignatus es; vulnera eum igneo et potentissimo telo tuæ nimie caritatis. Confige cor meum jaculo tui amoris, ut dicat tibi anima mea : caritate tua vulnerata sum ; ita ut ex ipso vulnere amoris tui uberrimæ fluant lacrymæ die ad nocte. Percute, Domine, percute, obsecro, hanc durissimam mentem meam pia et valida cuspide dilectionis tuæ et altius ad intima penetra potenti virtute. Qui vivis et regnas, etc.

Salutationes ad omnia membra Christi, et sui ipsius ad eum commendatio.

Salve, tremendum cunctis potestatibus caput Domini nostri Jesu Christi Salvatoris nostri, pro nobis coronatum et arundine percussum. Salve, pretiosissima

Salvatoris nostri Jesu Christi facies, pro nobis sputis et alapis cæsa. Salvete, benignissimi Domini nostri Jesu Christi Salvatoris nostri oculi, pro nobis lacrymis profusi. Salve, mellifluum os, gutturque suavissimum Domini nostri Jesu Christi pro nobis felle et aceto potatum. Salvete, aures nobilissimæ Domini Jesu Christi Salvatoris nostri, pro nobis contumeliis et opprobriis affectæ. Salve, collum humile Jesu Christi, pro nobis colaphizatum, dorsumque sanctissimum, pro nobis flagellatum. Salvete, venerabiles Domini nostri Jesu Christi manus et brachia pro nobis in cruce extensa. Salve, pectus mitissimum Domini nostri Jesu Christi Salvatoris nostri pro nobis in passione conturbatum. Salve, latus gloriosissimum Domini nostri Jesu Christi pro nobis lancea militis perforatum. Salvete, Domini Jesu Christi Salvatoris nostri sacra misericordiæ genua pro nobis in orationibus flexa. Salvete, Domini Jesu Christi Salvatoris nostri pedes adorandi pro nobis clavis affixi. Salve, totum corpus Jesu Christi pro nobis in cruce suspensum, vulneratum, mortuum et sepultum. Salve, sanguis pretiosissime de corpore Domini Jesu Christi Salvatoris nostri pro nobis effusus. Salve, sanctissima Domini nostri Jesu Christi anima in cruce pro nobis in manus Patris commendata.

In eadem commendatione tibi commendo hodie et quotidie animam meam, vitam meam, cor et corpus meum, omnes sensus et actus meos; omnes amicos, benefactores et consanguineos meos; animas parentum, fratrum, sororum, et omnium amicorum atque inimicorum meorum: ut nos protegere, liberare et defendere digneris ab omnibus insidiis inimicorum nostrorum, visibilium et invisibilium, nunc et in perpetuum. Amen.

TABLE DES MATIÈRES.



	Pages.
APPROBATION	V
PRÉFACE DU TRADUCTEUR	VII



II.

CONDUITE SACERDOTALE.

§ I^{er}.

RÈGLEMENT DE VIE POUR UN PRÊTRE SÉCULIER.

I. *Exercices du matin.*

Premières prières	15
L'oraison mentale	16
Les petites heures et la sainte messe	17
Le confessionnal	18
L'étude	18
Jeûnes en l'honneur de la sainte Vierge.	19

II. *Exercices de l'après-midi.*

La lecture spirituelle	20
La visite au saint Sacrement et à la sainte Vierge	21

III. *Exercices du soir.*

Matines et Laudes	22
Chapelet	22
L'examen de conscience et la prière du soir	23

IV. *Autres exercices.*

Confession et direction	24
Retraite du mois	24
Tentations	25
Fuite du monde.	25

§ II.

MOYENS GÉNÉRAUX POUR PARVENIR A LA PERFECTION.

	Pages.
I. Fuite de tout péché volontaire	26
II. Résolution de faire des progrès dans l'amour de Dieu	28
III. Dévotion à la Passion et au saint Sacrement.	29
IV. La bonne intention	30
V. Amour de la solitude et du silence	31
VI. Conformité à la volonté de Dieu.	33
VII. Saint désir de la mort	34
VIII. Dévotion envers la très sainte Vierge.	35
IX. Humilité	36
X. Rendre le bien pour le mal	37
XI. Mortification	38
XII. Prière continuelle	39

§ III.

MAXIMES SPIRITUELLES DU PRÊTRE. 40

APPENDICE

I. Discours sur la nécessité de l'oraison pour les prêtres	43
PREMIER POINT. Sans oraison mentale, il est difficile que le prêtre se sauve	45
SECOND POINT. Sans oraison, il est impos- sible que le prêtre parvienne à la perfection.	53
II. Conseils pratiques concernant la pureté d'in- tention	66
Tout dépend de la bonne intention	66
Le plus grand obstacle : la vaine gloire	66
Règles pratiques : Ne pas prendre pour mobile le succès	68
Ne jamais parler de soi-même.	70
N'ambitionner que d'obéir	70
S'appliquer à la bonne intention actuelle.	71
Grand résultat : le vrai amour de Dieu	71
III. Avis aux confesseurs et aux prédicateurs	72

	Pages.
IV. Résolutions de saint Alphonse	75
Résolutions prises à son entrée dans la cléricature	75
Résolutions prises lors de son sacerdoce.	76



III.

LA MESSE ET L'OFFICE EXPÉDIÉS

OU

AVERTISSEMENTS AUX PRÊTRES

AFIN QU'ILS NE COMMETTENT POINT CE GRAND CRIME DE MÉPRISER
LE SACRIFICE DE L'AUTEL ET LES LOUANGES DUES A DIEU.

CHAPITRE PREMIER.

LA MESSE A LA HÂTE.

I. En quelle grande estime le prêtre doit tenir le saint sacrifice de la messe	81
II. Ce que le prêtre doit faire pour célébrer di- gnement	86
§ I. De la préparation à la sainte messe . .	87
§ II. Du respect avec lequel il faut célébrer la sainte messe	93
§ III. De l'action de grâces.	114
III. De ceux qui s'abstiennent de célébrer . . .	118

CHAPITRE SECOND.

L'OFFICE A LA HÂTE.

I. Quelle grande fonction on remplit en récitant l'office	121
II. Quel grand mal c'est que de réciter l'office sans attention ni dévotion	124
III. Ce que le prêtre doit faire pour réciter l'office avec la piété requise	130
IV. Quels sentiments de piété inspire la récitation du bréviaire	140



IV. DU SACRIFICE DE JÉSUS-CHRIST

AVEC

UNE COURTE EXPLICATION DES PRIÈRES DE LA MESSE.

CHAPITRE PREMIER.

DU SACRIFICE DE JÉSUS-CHRIST.

	Pages.
Un seul sacrifice sous la loi nouvelle.	151
Les sacrifices anciens.	152
Leur abolition par Jésus-Christ	153
Les cinq principaux rites de chaque sacrifice ancien.	153
Les rites anciens accomplis dans le sacrifice de Jésus-Christ.	156
Identité substantielle du sacrifice de la croix et de l'autel.	161
La messe, achèvement du sacrifice de Jésus-Christ.	163

CHAPITRE SECOND.

COURTE EXPLICATION DES PRIÈRES DE LA MESSE.

I. De la préparation qui se fait au pied de l'autel.	166
II. Depuis l' <i>Introit</i> jusqu'au <i>Credo</i>	169
III. L'offertoire et la préface.	173
IV. Le canon et le <i>Pater</i>	178
V. La communion	197
VI. L'action de grâces	200



V. MANIÈRE DE CÉLÉBRER LA MESSE.

CHAPITRE PREMIER.

CE QUE DOIT FAIRE LE PRÊTRE AVANT DE SE RENDRE A L'AUTEL.

Récitation de Matines et Laudes.	205
Préparation éloignée et préparation prochaine.	206

	Pages.
Dans la sacristie, préparer le missel et le calice.	206
Revêtir les ornements sacrés	208
Silence et recueillement	213

CHAPITRE DEUXIÈME.

COMMENT LE PRÊTRE DOIT SE RENDRE A L'AUTEL.

Au moment de quitter la sacristie	213
Des trois sortes de révérences ou d'inclinations	214
En route vers l'autel : génuflexions et salutations.	215
Au pied de l'autel	217
A l'autel.	218
Inclinations à la croix durant la messe	219
Manière de descendre de l'autel et de prendre position pour commencer la messe	220

CHAPITRE TROISIÈME.

LE COMMENCEMENT DE LA MESSE.

Manière de joindre les mains	223
De faire la génuflexion	223
De faire le signe de la croix	224
Position de la main gauche pendant que la droite fonctionne	224
Comment il faut prononcer les paroles	225
<i>Judica me, Deus</i> et <i>Confiteor</i>	226

CHAPITRE QUATRIÈME.

L'INTROIT, LE KYRIE ET LE GLORIA.

Comment se placent les mains jointes sur l'autel.	229
Comment se baise l'autel	229
Comment se dit l' <i>Introit</i>	230
Rubriques du <i>Kyrie eleison</i>	231
Rubriques du <i>Gloria in excelsis</i>	231
Quand se récite et quand s'omet le <i>Gloria</i>	233

CHAPITRE CINQUIÈME.

DES ORAISONS.

Cérémonies à chaque <i>Dominus vobiscum</i>	235
Les oraisons : manière de les réciter	236
De les conclure	237
Diverses inclinations à y faire	237

	Pages.
Nombre des oraisons	239
Choix des oraisons.	241
Ordre des oraisons.	242
Changement d'oraisons	243

CHAPITRE SIXIÈME.

DEPUIS L'ÉPÎTRE JUSQU'A L'OFFERTOIRE.

Génuflexions et inclinations pendant l'épître.	245
L'évangile : Rubriques avant, pendant et après	246
Le <i>Credo</i> : Les trois premières paroles	248
De la génuflexion du milieu	248
Du signe de la croix à la fin	248
Quand se récite le <i>Credo</i>	249

CHAPITRE SEPTIÈME.

DEPUIS L'OFFERTOIRE JUSQU'AU CANON.

Récitation de l'offertoire.	251
Le voile	251
Où se posent le calice et la pale.	251
Remarque pour la seconde et la troisième messe de Noël	251
Oblation du pain	253
Hosties pour la communion des fidèles	253
Comment se versent le vin et l'eau dans le calice.	254
Quand et comment on dépose le purificateur.	255
Oblation du calice.	256
Croix à faire avec le calice.	256
Position du calice et de l'hostie	257
Le prêtre bénit le pain et le vin	257
Le <i>Lavabo</i>	258
L' <i>Orate fratres</i> et les secrètes.	259
La préface	260
Le <i>Sanctus</i> . Signe de croix.	261
Et jonction des mains.	261

CHAPITRE HUITIÈME.

DEPUIS LE CANON JUSQU'A LA FIN DE LA CONSÉCRATION.

<i>Te igitur</i>	263
Inclination au nom du pape régnant	264
Remarque sur le nom <i>Antistitis</i>	264
<i>Memento</i> des vivants, à formuler avant la messe.	265

	Pages.
Intentions pieuses	266
<i>Communicantes</i> , avec les trois inclinations différentes.	268
Discord entre la préface et le <i>Communicantes</i>	269
Consécration. Préliminaires	269
Des cinq croix sur les <i>oblata</i>	269
Consécration de l'hostie : attitude et prononciation.	271
Deux génuflexions avec pause.	272
Elévation	272
Des mains et des doigts à partir de la consécration.	273
Une importante défense au sujet des paroles de la consécration.	273
Consécration du calice	275
Manière de le tenir	275
Elévation	276

CHAPITRE NEUVIÈME.

DEPUIS LA FIN DE LA CONSÉCRATION JUSQU'AU PATER.

Cinq croix sur l'hostie et le calice	277
Manière de dire le <i>Supplices, te rogamus</i>	277
Et de baiser l'autel.	278
<i>Memento</i> des morts	278
Inclination exceptionnelle au mot <i>Christum</i>	279
Manière de faire les cinq croix avec la sainte hostie.	279
Rubriques pour <i>Omnis honor et gloria</i>	280

CHAPITRE DIXIÈME.

DEPUIS LE PATER JUSQU'A LA COMMUNION.

Le <i>Pater</i>	281
Le <i>Libera nos</i>	281
A quel moment se baise la patène.	282
Comment on la place.	283
La fraction de l'hostie	283
Comment on récite l' <i>Agnus Dei</i>	284
Comment on se tient pendant les trois oraisons qui suivent.	284
Manière de tenir la sainte hostie.	285
Et de communier	286
Avant de prendre le précieux sang.	286
Manière de le prendre	287
La première ablution. Comment on la reçoit.	288
Et comment on la prend	289
La seconde.	289

	Pages.
Le calice à la fin des messes ordinaires	290
Et de la messe de Noël	290
Manière de le couvrir.	290

CHAPITRE ONZIÈME.

MANIÈRE DE DONNER LA COMMUNION AUX FIDÈLES.

Avec des hosties consacrées à la messe	291
Avec des hosties conservées dans le tabernacle	292
Deux génuflexions à faire après avoir donné la communion	292
Hosties non consommées	293
La communion se donne pendant et parfois après la messe.	294
Nécessité de purifier le ciboire tous les quinze jours.	295
La communion aux messes de <i>Requiem</i>	295

CHAPITRE DOUZIÈME.

DE LA COMMUNION EN DEHORS DE LA MESSE.

Comment le prêtre arrive à l'autel	297
Et donne la communion.	297
Prières, cérémonies et bénédiction	298

CHAPITRE TREIZIÈME.

APRÈS LA COMMUNION JUSQU'À LA FIN DE LA MESSE.

Les prières après la communion	301
<i>Ite missa est</i>	302
<i>Placeat</i>	302
Manière de bénir les fidèles	302
Le dernier évangile	303
Départ de l'autel ; génuflexion <i>in plano</i>	303
Rentrée à la sacristie	304

CHAPITRE QUATORZIÈME.

DE CE QU'IL FAUT OMETTRE DANS LES MESSES DES MORTS.

Le psaume <i>Judica</i>	304
Le signe de la croix au commencement de l' <i>Introit</i>	304
Le <i>Gloria</i>	304
<i>Jube, Domine, benedicere. — Dominus sit in corde meo. — Per evangelica dicta. —</i> Le baisement du missel.	305

	Pages.
<i>Credo</i>	305
<i>Miserere nobis</i> à remplacer par <i>dona eis requiem</i> . . .	305
<i>Dona nobis pacem</i> à remplacer par <i>dona eis requiem sempiternam</i>	305
La première des trois oraisons avant la communion.	306
<i>Ite missa est</i> à remplacer par <i>Requiescant in pace</i> . .	306
La bénédiction finale	306

CHAPITRE QUINZIÈME.

DE LA MESSE DEVANT LE SAINT SACREMENT EXPOSÉ.

Au pied de l'autel, génuflexion à deux genoux <i>in plano</i>	307
Génuflexion après avoir déposé le calice sur l'autel.	307
Génuflexion au lieu de chaque inclination à la croix.	307
Génuflexion simple sur le dernier degré avant <i>In nomine Patris</i>	308
Génuflexion avant <i>Oramus te, Domine</i>	308
Génuflexion avant et après <i>Dominus vobiscum</i> . . .	308
Mouvement spécial pour le <i>Lavabo</i>	308
Et pour l' <i>Orate fratres</i>	308
Comment le prêtre bénit les fidèles et fait le signe de croix qui précède le dernier évangile. . . .	309
A la fin, génuflexion comme pour commencer . .	309
Se couvrir pour rentrer à la sacristie.	309

CHAPITRE SEIZIÈME.

DE LA MESSE CÉLÉBRÉE DEVANT UN PRÉLAT.

De quels prélats il est ici question.	311
Au bas de l'autel	311
Après l'évangile.	312
Bénédiction à la fin de la messe	313

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

DES FAUTES LES PLUS HABITUELLES DANS LA CÉLÉBRATION DE LA MESSE.

Fautes générales concernant les prières à réciter. .	315
La préparation prochaine	315
La précipitation.	316
L'action de grâces	316
Les ornements	316
Fautes particulières : dans la sacristie	317

	Pages.
Confondre les inclinations.	317
Mal faire le signe de la croix	318
Mal faire la gèneuflexion.	318
Quitter trop tôt le coin de l'autel.	319
N'avoir pas les yeux baiffés	319
Mal baifer l'autel	319
Tourner trop tôt la page du miffel	319
Mal réciter le <i>Munda cor meum</i>	319
Se figner de travers pour l'évangile	319
Fautes à l'offertoire	320
Incliner la tête en faifant la gèneuflexion.	320
Une faute fréquente à la Préface	320
Mal commencer le <i>Te igitur</i>	321
Mal bénir les <i>oblata</i>	321
Mal tenir les pieds ou les mains.	322
Quatre fautes fréquentes à la confécration	322
Mal joindre les mains	323
Fautes aux deux <i>Memento</i>	323
Mal tenir les mains au <i>Pater</i>	323
Mal effuyer la patène.	323
Trois fautes avant la communion	323
Sept à la communion.	324
En arrangeant le calice	324
Mal faire la gèneuflexion à <i>Verbum caro factum est</i>	325
Partir fans barrette ou en portant quelque chofe sur la bourse	325

VI.

PRÉPARATIONS

ET

ACTIONS DE GRACES.

CHAPITRE PREMIER.

AVEC QUEL RESPECT LE PRÊTRE DOIT DIRE
LA SAINTE MESSE.

Combien eft auguste le facritice de la melle.	329
Combien on eft coupable de le célébrer à la hâte.	331
Grave irrévérence	333

	Pages.
Grave scandale	333
Nécessité de la préparation.	337

CHAPITRE SECOND.

PRÉPARATIONS.

Le dimanche.	<i>Jésus va au-devant de ses ennemis; il est pris et chargé de liens</i>	339
Le lundi.	<i>Jésus conduit devant Pilate est proclamé digne de mort.</i>	341
Le mardi.	<i>Jésus est tourné en dérision par Hérode.</i>	343
Le mercredi.	<i>Jésus est flagellé, puis couronné d'épines.</i>	345
Le jeudi.	<i>L'Ecce Homo</i>	346
Le vendredi.	<i>Jésus est condamné à mort par Pilate. Il porte sa croix au Calvaire.</i>	349
Le samedi.	<i>Jésus meurt en croix, consumé de douleurs et sous les regards de Marie, sa Mère affligée</i>	350

CHAPITRE TROISIÈME.

ACTIONS DE GRACES.

Pour le dimanche	353
Pour le lundi.	355
Pour le mardi	357
Pour le mercredi	359
Pour le jeudi.	360
Pour le vendredi	362
Pour le samedi	363



VII.

PRÉPARATIONS

ET

ACTIONS DE GRACES.

SECONDE SÉRIE.

CHAPITRE PREMIER.

§ I. Quelle grande action c'est que la messe.	370

	Pages.
§ II. Quel grand crime c'est que de célébrer sans respect et sans dévotion.	373
§ III. Ce que le prêtre doit faire avant et après la messe.	379
§ IV. Avis à ceux qui, par humilité, s'abstiennent de dire la messe.	382

CHAPITRE SECOND.

Le dimanche. Avant la messe. Préparation. . . .	385
Après la messe. Action de grâces. . . .	390
Le lundi. Avant la messe. Préparation. . . .	394
Après la messe. Action de grâces. . . .	398
Le mardi. Avant la messe. Préparation. . . .	401
Après la messe. Action de grâces. . . .	404
Le mercredi. Avant la messe. Préparation. . . .	407
Après la messe. Action de grâces. . . .	410
Le jeudi. Avant la messe. Préparation. . . .	413
Après la messe. Action de grâces. . . .	416
Le vendredi. Avant la messe. Préparation. . . .	418
Après la messe. Action de grâces. . . .	422
Le samedi. Avant la messe. Préparation. . . .	424
Après la messe. Action de grâces. . . .	428
 Pieuses affections pour l'oraison et la sainte communion	 431
Elévations pour la sainte communion empruntées à saint François de Sales	437

FIN DE LA TABLE.

